LES

COMPTES

DV

MONDE ADVENTVREVX

Texte original

avec

NOTICE, NOTES ET INDEX

PAR FÉLIX FRANK

Tome Premier

PARIS

ALPHONSE

27-31, PA

U d'/of OTTAWA
39003002445871

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lescomptesdumond01dads

LES COMPTES

DV MONDE ADVENTVREVX

LES

COMPTES

DV

MONDE ADVENTVREVX

Texte original

avec

NOTICE, NOTES ET INDEX

PAR FÉLIX FRANK

Tome Premier

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

—

1878

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
1274
.C65
1878
c.1

NOTICE

I.

Les *Comptes du monde adventureux* comprennent cinquante-quatre récits, parmi lesquels bon nombre d'historiettes d'importation italienne. Ce recueil renferme, dit Viollet-le-Duc, « cinquante-quatre *leçons*... ou réflexions morales en quelques lignes, appuyée chacune d'un conte, d'une nouvelle ou même d'une histoire, dont dix-neuf sont tirés du *Novellino* de *Masuccio Salernitano*, et les autres sont de l'imagination de l'auteur. C'est un très-bon choix [1]. » Deux au moins de ces récits [2], en dehors des emprunts faits au livre du Salerni-

1. *Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc, avec des notes bibliographiques et littéraires. — Chansons, fabliaux, contes en vers et en prose*, etc., p. 151 et 152 (Paris, J. Flot, 1847, in-8).

2. V. les *Comptes XLV* et *LIV* et une partie du *Compte LII*.

tain, ne sont pas de « l'imagination de l'auteur »; car ils proviennent du roman célèbre sous le nom d'*Hystoire et plaisante Cronicque du petit Jehan de Saintré* (épisode de Damp Abbé et de la jeune Dame des Belles cousines), par Antoine de la Salle[1]. Il en est d'autres encore puisés dans les œuvres des *novellieri* italiens ou dans nos fabliaux. On donnera en appendice du tome II de la présente édition la liste des *Comptes du monde adventureux* avec la référence des sources antérieures ou des imitations qu'on aura pu relever exactement[2].

Le texte des *Comptes* que nous publions est celui de l'édition princeps de 1555 (Paris, Estienne Groulleau, pet. in-8).

Il existe plusieurs réimpressions de ce recueil au XVIe siècle; en voici l'indication :

1555 (Paris, Vincent Sertenas, pet. in-8);
1560 (d° d°);
1560 (Jean Longis et Robert le Mangnier);
1566 (Paris, Hier. de Marnef et G. Canellas, in-16);

1. Composé en 1459, comme le porte la dédicace au prince « Jehan d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine », marquis du Pont, fils de René, roi de Sicile, ce livre ne fut publié pour la première fois qu'en 1517.

2. V. la note manuscrite qui se trouve sur le verso du feuillet de garde de l'édition princeps (exempl. de la Biblioth. nationale) et rédaction primitive de l'article A. D. S. D. des *Supercheries littéraires* de Barbier (3e édition, revue et augmentée par M. Olivier Barbier), dont la teneur est un peu rectifiée.

1571 (Lyon, Rigaud, in-16).
1579 (d° d°);
1582 (Paris, Cl. Micard, pet. in-12);
1595 (Lyon, Rigaud, in-16) [1].

Celle de 1582 contient une addition de cinq *discours modernes et facetieux* qui n'ont pas été reproduits dans l'édition de 1595, la dernière connue [2].

Le *Novellino* de Massuccio, souvent réédité depuis son apparition en 1476 [3], était alors en vogue de l'autre côté des monts, comme le recueil des *Cent Nouvelles nouvelles* en France. Retouchées d'abord par L. Paolo Rossello [4], puis par Sebastiano Corrado [5], ces nouvelles amusaient les esprits friands d'anecdotes par l'at-

1. V. Brunet : *Manuel du bibliophile ;* E. Courbet : *Gazette bibliographique* (années 1868-1869), pp. 123-126.

2. Non réimprimé depuis la fin du XVIe siècle, ce livre est devenu rare et conserve un prix élevé dans les ventes.

3. Voici le titre de l'édition princeps : *Il nouellino con L argomenti e morali conclusioni d'alcuni exempli per Masuzo Guardato nobele salernitano facto et intitolato alla il. Ippolita di Calabria duchessa* A. D. M.CCC.LXXVI *in civitate Neapolis,* etc. (in-folio). On en compte plus de dix publications, avec certains remaniements, aux XVe et XVIe siècles (1483, 1484, 1492, 1503, 1510, 1522, 1525, 1531, 1535, 1539, 1541), toutes à Venise, hormis la première qui porte la rubrique de Milan.

4. Édit. in-4, *Venetia,* 1522 (avec Épître dédicatoire à Girolamo Soranzo).

5. Petit in-8 : *Le cinquanta Nouelle di Massuccio Salernitano intitolate il Nouellino, nouamente con somma diligentia reuiste, corrette e stampate... in Vinegia per Marchion Sessam. — Anno Domini*

trait du conte pur et simple, et les esprits en humeur de moraliser par leur cortége de *leçons* qui avaient plus de « quelques lignes », malgré l'assertion de Viollet-le-Duc. J'ai sous les yeux l'édition de 1531, de Seb. Corrado, où l'on aurait tort de chercher une simplification, car la moindre historiette, ou *narratione*, s'y présente invariablement flanquée d'un *argomento*, d'un *essordio* et de réflexions distinctes sous le nom de *Massuccio*, dans le ton pédantesquement précieux et gracieux du temps.

La marche des *Comptes du monde adventureux* est plus dégagée. Un sommaire, en tête de chaque récit, remplace le double luxe de l'*argument* et de l'*exorde*, et si l'auteur conclut toujours par des réflexions de son crû, il adopte une forme plus impersonnelle : la leçon paraît faire corps avec le conte et non y être extérieurement appliquée. Ces réflexions, d'ailleurs, n'ont pas toujours une égale portée : tantôt, comme celles de bien des contes de la reine de Navarre, elles sont là uniquement pour voiler ce que le conte offre d'un peu leste par lui-même; tantôt, pour enfoncer le trait satirique ; tantôt, au contraire, comme pour le retenir avec des mines d'innocence. Charles Sorel, qui goûte la façon des *Comptes*, s'en tient au fond et au tour, et n'y aperçoit

M.D.XXXI (avec dédicace à « *Gioanni Battista Boiardo conte di Scandiano* »).

rien au delà du *plaisant*, un peu vif par endroits : « Pour nos Liures Comiques, qui ſont naturels François, les premiers ſont quelques Liures de Contes & de Nouuelles, comme les *Cent Nouuelles du Duc de Bourgogne*, les *Contes du Monde auantureux*, les *Contes de Bonnauenture Deſperiers*, & autres ſemblables où il y a quelque choſe de plaiſant, mais il s'y trouue tant d'impuretez, que ie ne les nomme qu'afin que l'on ſe garde d'eux[1]. »

Quant au mérite de ce recueil, placé en si bonne compagnie par Sorel en dépit de ses prétendus scrupules, entre les *Cent Nouvelles nouvelles* et les *Contes et Joyeux devis* de *Des Periers*, j'y reviendrai plus loin. Mais je dois parler d'abord de la signification du titre et de l'énigme des « impénétrables initiales[2] » A. D. S. D. sous lesquelles se cache le nom de l'auteur, demeuré inconnu. Sont-elles vraiment impénétrables?

La Monnoye dans une note de l'édition in-4 de la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine [3], s'exprime ainsi : « Le titre des *Contes du Monde aventureux* est mal conçu, car on ne sait si *aventureux* se rapporte à *monde* ou à *Contes*. Il vaut mieux le rapporter à *Contes*, et c'est le

1. « *La Bibliothèque françoise de M. C. Sorel.* — A. Paris. — Par la Compagnie des Libraires du Palais. — M.D.C.LXIV. » V. le chap. : *Des romans comiques*, p. 173.

2. *Gazette bibliogr.*, l. citè.

3. T. Ier, série A., p. 64.

sens que Wier a suivi, lorsqu'au XXXIIe chapitre de son IVe livre *de Præstigiis Dæmonum*, traduisant le XXXIIe de ces Contes en latin, il dit l'avoir lu *in libello Gallico inscripto Narrationes Mundi fortuitæ*. Brantôme cependant, p. 221 du tome II de ses *Dames galantes*, rapporte le mot *aventureux* à *monde*, car il cite ce livre sous le titre de *Nouvelles du Monde aventureux*. »

« J'aime mieux m'en rapporter à Brantôme, » dit Viollet-le-Duc, en sa *Bibliographie des chansons, fabliaux et contes*. Comme lui, on estimera sans doute que le sentiment de la Monnoye, d'après Wier, marque plus de subtilité grammaticale que de sûreté de jugement sur ce point. Brantôme, là-dessus, n'a pu se tromper.

Dans le passage du livre des *Dames galantes* [1] où sont mentionnés ces contes, il se rencontre une indication qui nous servira de fil conducteur dans la recherche du nom et de la personnalité du mystérieux A. D. S. D.

Brantôme, résumant l'histoire, si charmante dans l'original, des commencements du petit Jehan de Saintré, de son amour « loyalle & ſecrette » avec la Dame des Belles cousines, pendant seize années, de ses naïvetés de page et de ses prouesses de chevalier, et finalement de la trahison si soudaine et si imprévue de la Dame, qui lui substitua Damp Abbé et le

1. V. Diſcours quatrieſme.

fit berner indignement par ce satyre enfroqué, termine par ces mots : « Tant y a que leurs amours & iouiſſances durèrent longuement, & eſtant page & hors de page, iuſques à ce qu'il luy fallut aller à vn lointain voyage, qu'elle le changea en vn gros, gras abbé ; & c'eſt le conte que vous voyez en les *Nouuelles du monde aduantureux*, d'vn valet de chambre de la reyne de Nauarre; là où vous voyez l'abbé faire vn affront audict Iehan de Saintré, qui eſtoit ſi braue et ſi vaillant ; auſſi bientoſt après le rendit-il à M. l'abbé par bon eſchange & au triple. Ce conte eſt très-beau, & pris de là où ie vous dis [1]. »

La sénéchale de Poitou, grand'mère de Brantôme, étant, comme on sait, une des dames les plus affectionnées de Marguerite, sœur de François Ier, reine de Navarre, & la mère de Brantôme, Anne de Vivonne, l'une des *devisantes* de son Heptaméron, l'auteur des *Dames galantes* devait tenir d'elle sur le cercle intime et littéraire de la reine Marguerite des renseignements d'une valeur exceptionnelle. Si léger qu'il fût d'habi-

1. V. dans la *Cronicque du petit Jehan de Saintré*, les chapitres LXIX, LXX, LXXI, LXXII, LXXIII, LXXXII, LXXXII, LXXXIII et LXXXVI et dernier où il est dit comment, à la Cour de France, « le ſeigneur de Saintré, ſans riens nommer, compta l'iſtoire de ma Dame, de Damp Abbez & de luy; & rendit la ſainture à ma Dame devant la royne & pluſieurs aultres Dames & Damoiſelles » ; la « sainture bleue... ſerrée d'or », enseigne de loyauté, qu'il lui avait prise, pour la punir de sa vilenie.

tude en ses affirmations, il est permis de croire qu'une part de vérité, sinon la vérité précise et totale, lui est parvenue de ce côté et nous a été transmise par lui.

Le terme de *valet de chambre* peut bien n'être qu'un équivalent; et en effet je ne trouve, dans les rôles conservés de la Maison de la reine de Navarre, aucun nom sous ce titre auquel puissent convenir les initiales A. D. S. D. Mais Brantôme, la tête pleine du souvenir des poëtes et des conteurs de talent qui avaient porté le titre de *valets de chambre* de la reine, tels que maître Clément Marot et Bonaventure Des Periers, en lui servant réellement de *secrétaires*, aura sans doute employé ce mot comme un terme courant, pour désigner quelqu'un de l'entourage intime de Marguerite. On me pardonnera de répéter ici ce que j'ai écrit ailleurs à ce sujet : « Marguerite eut pour valets de chambre d'autres hommes de mérite que Marot: J. de la Haye, qui publia les *Marguerites de la Marguerite;* Antoine du Moulin, auteur et traducteur, qui édita les œuvres de Marot comme celles de Des Periers; Claude Gruget, qui donna en 1559 la seconde édition de l'*Heptaméron*. Et, pour le dire en passant, ces valets de chambre *écrivains* ne doivent pas être confondus avec les valets de chambre véritables, tapissiers, tailleurs, brodeurs, etc., qui formaient la domesticité... Il ne s'agissait, dans le premier cas, que d'un titre protecteur et de fonctions toutes fictives derrière

lesquelles on aperçoit une collaboration ou des services littéraires [1]. »

Brantôme, qui change le mot *Contes* en *Nouvelles* et qui se contentait volontiers d'un à peu près aura donc entendu indiquer simplement que l'auteur des *Comptes du monde adventureux* était un des familiers de la reine de Navarre. Cela posé, cherchons-le près d'elle, sous quelque dénomination officielle ou professionnelle qu'il se cache, et ne figurât-il pas dans l'état de sa Maison ou au rôle de ses pensionnaires. Car cette princesse, si grande par le cœur et l'intelligence, si hospitalière au talent, si vaillante dans ce rôle de protectrice des esprits novateurs pourchassés de toutes parts, qui suffirait à l'illustrer, exerçait ce patronage sous mille formes ingénieuses : « Marguerite appela autour d'elle dans sa petite cour d'Alençon tout un monde de savants, de littérateurs et de poëtes. Elle en fit des valets de chambre, des maîtres des requêtes, des trésoriers, des conseillers [2]. » Alençon d'abord, le Béarn ensuite, la virent jouer ce noble rôle. Si Nicolas Bourbon était le *pédagogue* de sa fille Jeanne ; si elle avait pour

1. Étude sur *Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre,* en tête des *Marguerites de la Marguerite des Princesses.* — (Paris, Librairie des bibliophiles, 1873, 4 vol. in-16.)

2. V. *Le Département de l'Orne,* par L. de la Sicotière et Poulet-Malassis. — In-folio, 1845, p. 279-280.

contrôleur des finances Victor Brodeau, pour *aumôniers* Gérard Roussel, Caroli, Jean Michel, pour *valets de chambre* ceux que j'ai rappelés plus haut, et au nombre de ses *pensionnaires* l'excellent peintre Clouet, elle saisissait aussi les occasions d'établir ses clients et amis en divers postes au dehors ou de les y servir pour le mieux : ainsi Roussel devenait évêque d'Oloron en Béarn; Guillaume le Rouillé siégeait en qualité de conseiller à l'*Échiquier* d'Alençon; Charles de Sainte-Marthe, suspect d'hérésie, lui devait comme sauvegarde la charge de *Lieutenant criminel* au même lieu.

On lit p. 64-65 de l'édition in-4° de La Monnoye que j'ai consultée dans le fonds de la Bibliothèque nationale, ce renvoi manuscrit : « Ces contes ne seroient-ils pas de Bonaventure Des Periers? Il étoit valet de chambre de cette reine. » Un second renvoi manuscrit réplique : « Ils seroient plutôt d'Antoine du Moulin. » La simple lecture des *Comptes du monde adventureux* démontrerait surabondamment qu'ils ne sauraient avoir pour rédacteur un écrivain de race, tel que Bonaventure des Periers (dont l'œuvre de conteur fut publiée trois ans plus tard) quand l'hypothèse lancée au hasard pour lui et pour Antoine du Moulin ne tomberait pas d'elle-même devant la contradiction des initiales de l'auteur.

La Monnoye, dans sa note déjà citée, dit : « Ces quatre lettres (A. D. S. D.) peuvent signifier *Antoine de Saint-Denis, Abraham de Saint-*

Dié, André de Saint-Didier, ou tel autre nom... Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'auteur étoit Huguenot... » Et justement, si l'on ne découvre rien concernant les noms d'Abraham de Saint-Dié et d'André de Saint-Didier, celui d'*Antoine de Saint-Denis* est relaté de la façon la plus authentique dans une pièce qui montre ce personnage en rapport avec Marguerite d'Angoulême. On lit, *infine,* dans le règlement daté de 1544, qu'elle donna à l'hôpital d'Alençon : « Item les dicts articles la dicte Dame a faict lire & entendre à maître Iacques Groſlot, bailly d'Orleans, preſident du Conſeil & garde des ſceaux de la dicte Dame, René de Silly, bailly du lieu, Me Iean Moinet, ſieur de Néauphe, Guillaume le Couſtelier, Guillaume le Rouillé, ſieur de la Grauelle, Eſtienne Erné, ſieur de Carrouges, Iean le Pelletier, Iean Caiget, *Antoine de Saint-Denis, curé de Champfleur,* Claude d'Eſtoſſes, Michel Chardon, Pierre Barbier, dernier recepueur de l'hoſpital, François Peſon, à preſent maire du bureau, Nicolas Poiteuin, Paul le Teſſier, Marin Heron, Iean Caillard, Robert Boullemer, à preſent doyens du dict hoſpital, Paſquier Vaſnier, Bertrand Bahuet et autres bourgeois de la ville d'Alençon, preſens, leſquels, après les auoir ouy et entendu, ont promis à la dicte Dame d'y obéir. — Faict au chaſteau d'Alençon, le Ve iour de Ianuier MCXLIIII [1]. »

1. H. de La Ferrière-Percy : *Marguerite d'Angoulême (sœur de*

On remarquera que le nom d'Antoine de Saint-Denis précède ceux du dernier receveur de l'hôpital, du « maire du bureau » et des doyens, et qu'il vient avec ceux du *chancelier* d'Alençon, Groslot, du *secrétaire*, Guillaume le Coustelier, et des *conseillers de l'Échiquier*, Jean Moinet, Guillaume le Rouillé, Jean le Pelletier, Jean Caiget, etc., qui sont inscrits au rôle. Il n'est pa téméraire d'en conclure qu'il avait, comme eux, des relations fréquentes avec Marguerite; relations dans lesquelles, suivant sa coutume et la pente de ses idées, elle admettait certainement les propos littéraires. La reine de Navarre, si fort occupée qu'elle fût de ses propres affaires et des affaires du pays, ne cessait de composer prose et vers, même en litière, d'après des témoignages formels, et d'entretenir ses familiers en provoquant leurs répliques et leurs récits. Que d'un tel centre de causeries et d'anecdotes les *Contes du monde adventureux* aient pu sortir, rédigés par Antoine de Saint-Denis, comme furent écrits les *Contes et Joyeux Devis* par Bonaventure Des Periers et l'*Heptaméron*, par Marguerite elle-même, rien de plus naturel et de plus probable. Que le « curé de Champfleur », en raison de son caractère ecclésiastique et des nouveaux traits

---

François Ier). — *Son livre de dépenses* (1540-1549). *Étude sur ses dernières années*. — Paris, Aubry, 1862, in-18. — V. *Appendice*, p. 206-209.

satiriques lancés contre l'Église dans les *Contes du monde adventureux*, ait cru nécessaire de prendre un masque transparent pour les initiés, tout en constituant une échappatoire, rien de plus justifié en face des périls possibles; rien de plus conforme aux pratiques du temps. Enfin, qu'un livre dont plus d'une page sent le fagot soit l'œuvre d'un prêtre, quoi d'étonnant après l'exemple de Rabelais, et dans le voisinage d'une reine qui avait patroné un Lefebvre d'Étaples et un Calvin, promoteurs de la Réforme en France, — un Caroli, quittant la cure d'Alençon pour la chaire de ministre protestant à Neufchâtel, — un Gérard Roussel, disciple de Luther, sous l'habit épiscopal — un Jean Michel, recommandé par elle pour ses doctrines, « à messieurs de l'Église de Bourges, » et brûlé pour crime d'hérésie, en 1539[1], — un Antoine Poque dénoncé comme *libertin* ou libre penseur par Calvin en personne, et maintenu cependant sur la liste des aumôniers de la reine de Navarre, en 1548[2]?

Loin de prêter aux objections, la qualité du « curé de Champfleur » donne à penser qu'avant de coucher par écrit les *Comptes du monde adven-*

1. Condamné en 1537 à dix ans de prison et réfugié en Suisse, il eut l'imprudence de rentrer en France; reconnu et livré au bras séculier, il fut, malgré la protection de Marguerite, brûlé à Bourges, dans la capitale même du duché qu'elle avait en apanage (V. H. de La Ferrière-Percy, *ouvr. cité*, p. 6 et 7).

2. Ibid. (*Appendice.*)

tureux, dans un sens hostile au clergé et aux errements du catholicisme, il avait dû aider Marguerite dans la prédication et le développement de la pure « doctrine évangélique », selon l'expression usitée alors chez les partisans de la Réforme. Ce qu'avait fait Jean Michel à Bourges avec son encouragement, Antoine de Saint-Denis ne pouvait-il le faire à Alençon, d'une manière plus secrète et moins compromettante, sous l'œil du bon Charles de Sainte-Marthe? Et ces fonctions de simple *secrétaire*, si aisément confondues avec celles de *valet de chambre*, qu'avait remplies Iehan de Frotté avant d'être *contrôleur des finances* de Marguerite, en remplacement de Victor Brodeau, ne pouvaient-elles avoir été aussi le partage du futur curé de Champfleury, conformément au dire de Brantôme?

D'un autre côté, ces *Comptes*, dont il ne faut pas s'exagérer la valeur, si on les considère isolément, n'acquièrent-ils pas au contraire, dans l'hypothèse que je soutiens, l'importance d'une œuvre comprise dans un groupe d'œuvres similaires, quoique de force inégale, et concourant à un but commun? Par ses tendances comme par sa forme littéraire, ce recueil appartient bien au petit cercle des contes de la reine de Navarre, et la personnalité d'Antoine de Saint-Denis s'y encadre sans difficulté. Si elle ne se trouve pas mise en évidence par les éléments détaillés d'une biographie, elle ressort assez nettement de l'étude atten-

tive du livre des *Comptes du monde adventureux*, pour qu'on ne la méconnaisse pas. En l'absence des preuves directes fournies par un document, je demanderai à l'examen de l'ouvrage, des pièces de vers laudatives qui le précèdent, de l'*Epistre* en prose de l'auteur et des devises latines qui l'accompagnent, ainsi qu'à l'examen comparatif de plusieurs publications contemporaines, toutes les inductions plausibles.

II.

Il convient d'abord d'établir la valeur réelle du style des *Comptes*, des rapports généraux qu'ils ont avec les œuvres similaires de l'époque, et de l'intérêt qui s'y attache, indépendamment de celui qu'éveille leur tendance spéciale. M. Ernest Courbet, dans une notice succincte, mais substantielle [1], a tracé des conteurs et traducteurs de nouvelles du XVIe siècle un crayon piquant et fin, qui rend fort bien en raccourci le milieu et le mouvement littéraires où les *Comptes du monde adventureux* trouvent leur place :

« La *Nouvelle*, aïeule du roman, s'est développée dans le XVIe siècle, et elle présente un double caractère. Française ou italienne, elle est inspirée

1. V. *Gaz. bibliograph.*, loc. cit.

par l'esprit national ou par le souffle étranger. Mais, comme nos cours se sont toujours montrées favorables aux hommes et aux choses d'importation nos écrivains les plus originaux ont presque tous été forcés de prendre le mot d'ordre du dehors. » D'où il arrive que « les traducteurs priment les auteurs indépendants. Le Maçon traduit *Boccace* pour la reine de Navarre. Bientôt après, les *Facéties du Pogge* et les *Nuits de Straparole* reçoivent le même honneur. Toutefois, cette prédilection apparente fut de courte durée. Les Français se mirent à copier les *Novellieri*, mais peu à peu ils enfermèrent dans leurs contes un esprit frondeur et philosophique qui devait aboutir à la ruine de leurs modèles. Cependant la gradation fut lente; c'était une princesse qui ouvrait la marche avec son valet : *Marguerite de Navarre* et *Bonaventure Des Periers*. Plus tard parurent les *Comptes du monde adventureux*, où l'influence de l'Italie diminue sensiblement, puisque sur cinquante-quatre historiettes dont se compose cet ouvrage, dix-neuf seulement sont empruntées à Mazuccio. Sous la plume d'Henry Estienne, la chronique scandaleuse, dépouillée d'agréments libertins, devient une matière à controverse grave, un sujet d'aigres critiques. Aux mains d'un écrivain doucereux, Jacques Yver, elle s'épure et sert à faire connaître la société mondaine un demi-siècle avant les *Précieuses*. Élargie par l'esprit français, qui y avait introduit l'élément moral, la forme de la *nou-*

velle se brise à la fin du XVIe siècle. Le côté philosophique, exploité depuis longtemps par Tahureau, est agrandi par les *Essayists*, précurseurs et contemporains de Montaigne, Du Fail, Cholières, Bouchet, Gabriel de Minut. De ce qui reste, le conte proprement dit, va naître, dès le commencement du XVIIe siècle, le roman, l'*Astrée*, et cinquante ans plus tard, la *Princesse de Clèves*. »

Ce tableau n'appelle qu'une ou deux observations. Marguerite et Bonaventure n'ouvrent pas la marche, si l'on tient note de l'ordre chronologique des éditions. Si les récits de Bonaventure et de la reine de Navarre ont pu devancer dans la réalité les *Comptes du monde adventureux*, ceux-ci ont devancé au moins par la date de leur publication (1555) l'apparition de l'*Heptaméron* et des *Joyeux Devis* imprimés en 1558, œuvres infiniment plus parfaites, par l'affermissement général du style aussi bien que par le génie particulier de l'écrivain. En ce qui touche les traductions de l'italien, il n'eût pas été inutile de citer celle des *Histoires tragiques* extraites des œuvres de Bandello, par Pierre Boaistuau, le premier éditeur des contes de la reine de Navarre; traduction entreprise avec l'aide de Belleforest, qui en donna plus tard une suite écrite par lui seul. Enfin Béroalde de Verville, avec le *Moyen de parvenir* (1600), devait figurer là [1], dans une énumération

1. Il est mentionné dignement dans l'exposé par lequel débute

poussée jusqu'au XVIIe siècle, au moment où le roman, qui héritera du conte, va s'annoncer avec *l'Astrée* (1610), en regard des *Aventures du baron de Fœneste* d'Agrippa d'Aubigné (1611) et de la version française (1606) de *l'Histoire macaronique de Merlin Coccaie*, par Folengo, ce chef-d'œuvre du burlesque où Rabelais n'avait pas dédaigné de chercher des aliments pour ses magistrales bouffonneries.

M. Courbet continue ainsi : « Cette digression, dans laquelle je n'ai pas fait entrer *Rabelais*, parce que nul cadre n'est assez grand pour contenir un tel génie, m'aura servi, je l'espère, pour établir la valeur des *Comptes du monde adventureux* et justifier l'entourage que leur donne Sorel... Le style de l'ouvrage est inférieur à celui des *Récréations de Des Periers*. Mais il est juste d'ajouter que la langue des *Comptes* étant plus analytique, peut aussi être moins ferme, moins large. Comme elle s'essaye dans l'expression de pensées plus intimes, plus délicates, elle doit porter en elle les incertitudes, les tâtonnements d'un idiome d'exploration. En cela elle est d'une lecture intéressante et pleine d'enseignements. »

L'intérêt, ce me semble, réside dans l'arrange-

la Notice en tête de la réédition des *Serées* de Guillaume Bouchet, édition de C.-E. Roybet — nom collectif adopté pour la circonstance par MM. C. Royer et Ernest Courbet, — (A. Lemerre, 1873).

ment naïf de la narration, dans l'esprit frondeur qui l'anime, plutôt que dans le style, dépourvu — sauf en quelques rencontres — de nerf et d'élégance. Parlons franc, A. D. S. D. ne mérite pas d'être comparé, fût-ce en un rang inférieur, au maître conteur des *Joyeux Devis*, Bonaventure Des Periers. Les phrases des *Comptes* s'en vont parfois abandonnées et débridées, au hasard d'une bonhomie peu correcte, bricolant — qu'on me passe l'expression, conforme au ton de mon auteur — s'égarant, s'embarrassant et se rattrapant avec un mélange d'enfantillage et de finesse qui ne laisse pas d'être amusant. A. D. S. D. ne manquait, assurément, ni de sens ni de savoir ; mais le recueil de ses nouvelles n'est pas un de ces écrins qui ne renferment que des joyaux de haut prix, et les perles inégales qu'on y remarque ne forment nulle part un collier.

Il faut se garder pourtant d'excéder la mesure ; si, en raison de ces imperfections, on était tenté de croire que la rédaction des *Comptes* ne fût pas d'une plume toute française, on commettrait le péché de jugement téméraire. Les italianismes s'expliquent aisément par les emprunts faits au *Novellino* de Massuccio et par le langage *italianisé* des cours de François Ier et de Henri II, objet des critiques et des sarcasmes de Henri Estienne. Les défaillances, quant au surplus, viennent de ce que M. Ernest Courbet définit si justement « les incertitudes, les tâtonnements d'un

idiome d'exploration ». Enfin, si la « Damoyſelle fauorable » qui vante l'auteur, dans un huitain liminaire, est un peu trop *favorable* en le louant d'avoir, comme Du Bellay et Des Essars, écrit pour l'honneur de la France,

En ſon françoys d'vne amoureuſe eſſence,

il est certain que les saillies, les mots et les tours heureux qu'il est possible d'y relever sont bien d'*essence* française.

Ainsi, voici une expression qui sent bien son Rabelais au sujet des *beuveries* cléricales : « La prédication finie, le reste de la semaine s'employa à la *lecture des bons vins.* » (Compte XII.) — Ailleurs, l'auteur nous montre un fripon de moine se mettant en campagne avec « vn compagnon *de fidelle tromperie.* » (Compte XIX). — Il dit de deux amoureux : « Et sans plus attendre (avec vn gracieux et long baiser) promirent de se garder la loyauté qui pour iamais lye l'homme et la femme ensemble. » (Compte XLVII.) — Il parle d'une femme « bruslante comme vn charbon de ieune bois. » (Compte XLIX.) Quelquefois, c'est le mot qui est pittoresque par lui seul et bien amené. Voici des gens en train de banqueter et de boire... « de sorte qu'vn chacun fiſt tel deuoir de *gourmander & grenouiller* qu'à grand peine peurent aſſez toſt trouuer leurs maiſons pour dormir. » (Compte XLI.) — Voici un tableau en deux traits : « ... fors qu'en l'eſpeſſeur d'vn petit boys apperceut vne maiſon *ſur le pen-*

dant du grand chemin. » (Compte XLVII.) — Plus loin, viennent en comparaison d'amour « les ſimples *beſtelettes* des champs. » (Compte XLIX.) Je ne multiplierai pas ces exemples. Ceux que j'ai cités expliquent suffisamment pourquoi une des personnes amies de l'auteur, L. D., signale en tête de l'ouvrage la « veine excellente » de ces contes et s'étonne « de doulceur si coulante ». Un autre ami, L. C. P, appelle en un « pré verd » *Muses, Musiciens, Poëtes modernes, Dames et Damoyselles,*

Pour exalter un esprit de Boccace.

A. D. S. D., comme Le Maçon, traducteur de Boccace, avait évidemment séjourné en Italie. « Il me ſouvient, dit-il, autresfois avoir ouy compter à un banquier Italien. » (Compte LI.) Dans plusieurs endroits il est question d'un voyage qu'il fit en Savoie. Mais il parle toujours des Italiens comme d'étrangers. « En la ville de Gênes demouroit un riche marchand » ayant une fille « ieune & de grande beauté, laquelle prenoit un ſingulier plaiſir d'ayder la perfection de ſa nature par brauetez & autres accouſtremens *familiers à vne Italienne.* » (Compte XXI.) —Il s'exprime en ces termes, plus accentués encore dans l'argument du Compte XIV : « D'autant que le iugement de beaucoup d'hommes eſt que les Italiens ont ie ne ſçay quoy de plus ſpirituel que les autres nations, il m'a ſemblé bon mettre en lumière le dis-

cours d'vne aſſez ſotte lourderie d'un Venitien, lequel (pour le peu d'experience qu'il avoit) fiſt bien cognoiſtre *que celuy là n'eſt ſeul, & qu'il y en a aſſez de ſemblables par le pays.* » Aussi « Ma Damoyſelle M. I. » loue-t-elle, surtout dans notre auteur — avec une conviction naïve — le *Français* réputé vainqueur de l'*Italien* Boccace. Sa pièce laudative commençant ainsi :

O climat inuincible, ô France belliqueuse,

et dont plusieurs vers sont vraiment beaux, se termine par cette déclaration dont je souligne les termes significatifs :

Si *Florence* a vanté de *ſon* Boccace aymé
Les deuis amoureux, le ſtyle bien limé,
C'eſt qu'il eſtoit premier et ſeul en ce ſubgect,
Et que *nul n'a oſé imiter* ſon proiect.
Mais ceſt autheur hardy a premier en la France
Imité les diſcours des comptes de Florence,
Et en les imitant a vaincu le Boccace
Et deuancé ſes pas ſuyuant meſmes ſa trace.

Le livre de A. D. S. D. est donc, malgré ses références étrangères, au nombre de ceux « qui sont *naturels* François [1] », selon l'expression de Sorel.

Ceci réglé, que penser de la priorité et de la primauté accordées par ses amis au collecteur et rédacteur des *Comptes du monde adventureux* consi-

1. V. p. v de notre *Notice*.

dérés comme œuvre de la famille du *Décaméron?* Sans parler des pures traductions, ni des *Cent Nouvelles nouvelles* (qui pourtant ne s'éloignent pas tellement de ce cadre), ne convient-il pas de réserver aux *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* de Des Periers et à l'*Heptaméron* de la reine de Navarre le droit de préséance?

La réponse est facile. La grosse joyeuseté domine et déborde dans les *Cent Nouvelles nouvelles;* le jeu d'esprit s'affine et le raisonnement, plus ou moins moral, s'implante dans les *Comptes du monde adventureux :* de là, l'orgueil de l'affirmation qui précède et qui marque un point de départ nouveau. Puis, les contes de Bonaventure et de la reine Marguerite, l'*Heptaméron* et les *Joyeux Devis,* ne furent publiés pour la première fois qu'en 1558. Il se peut que, du vivant de Bonaventure et de sa maîtresse, A. D. S. D. et ses amis s'effaçant devant leur initiative, se fussent exprimés d'autre sorte; mais six ans après la mort de Marguerite (1549), onze ans après la mort de Des Periers (1544), et trois ans avant qu'on eût livré au public le recueil de leurs œuvres posthumes, l'assertion dont il s'agit se comprend chez les panégyristes de leur émule survivant, d'autant mieux que si l'*Heptaméron* rappelle le type de Boccace, les *Joyeux Devis* ne s'y astreignent en rien et ne présentent qu'une suite de contes sans lien ni cadre spécial.

Ainsi, Antoine Le Maçon, par sa *traduction* de

Boccace, avait donné l'exemple; l'auteur des *Comptes du monde adventureux* l'aurait suivi le premier, en joignant aux emprunts de l'italien une partie originale, et Marguerite de Navarre, qui dut l'y inciter, aurait, avec plus de perfection, continué ce genre qui lui plaisait tant. On est frappé, en serrant de près cette idée, des ressemblances qui existent sous ce rapport entre la disposition des *Comptes du monde adventureux* et celle de l'*Hptameron*, tellement que le premier recueil semblerait comme un essai de l'œuvre accomplie dans le second. En y réfléchissant, on soupçonne que la figure de Marguerite d'Angoulême est encore présente, là, sous le voile, avec celle de sa nièce Marguerite de France, comme il est permis de l'inférer de quelques indices tirés de la Dédicace des *Comptes*. J'y reviendrai plus loin.

Il faut reconnaître, en effet, que si Marguerite d'Angoulême étendit largement sa protection sur le monde entier des lettres et des arts, elle se fit tout près d'elle un cénacle choisi de poëtes et de conteurs, et que sa personnalité fut, pour ceux-ci, une cause vivante d'émulation autant qu'un centre d'attraction. Un petit cycle de *deviseurs* se forme et tourne autour d'elle, comme un chœur de planètes autour d'un soleil, dont elles refléchissent la lumière et dont la flamme les échauffe. L'influence est si forte que rien n'y échappe et qu'elle dure au delà de la vie de Marguerite, s'emparant des esprits les plus graves

avec une douceur impérieuse. Tous l'ont connue, ont connu le charme de ses entretiens ou reçu d'elle un encouragement quelconque ; tous se sont connus entre eux, ont eu de cordiales ou courtoises relations, se visitant par leurs dédicaces et leurs apostrophes élogieuses, au frontispice de leurs œuvres, sinon toujours en chair et en os.

Aujourd'hui qu'il existe des académies et des corps officiels, les liens de ce genre sont plus rares et plus lâches : le ressort moral et l'énergie des sentiments d'union perdent trop souvent ce que gagne en régularité l'organisation matérielle. Alors, au contraire, n'ayant pas la garantie d'institutions établies, on multipliait ces échanges de sympathies et de services ; et si ces usages dégénérèrent en sottes et vides formules, on aurait tort de méconnaître la vertu qu'ils possédaient au début, l'impulsion qui les rendait sincères, en dépit de la bizarrerie des formes.

On aurait tort, aussi, d'oublier que les demi-mots alternaient, pour des raisons majeures, avec les gros mots, et que les circonstances changeantes motivaient les changements de costume, d'allure et de langage, dans ces périodes tourmentées ; si bien que, tel jour, on se saluait d'un nom de guerre, tel autre jour du nom qu'on avait en propre, tel autre jour encore d'un signe de convention. On était *Alcofribas Nasier*, quand on n'était pas François Rabelais ; *Trigabus* et *Dædalus*,

pour les besoins philosophiques et littéraires de Bonaventure des Periers ; *Léon Ladulfi, Champenois,* afin de masquer Noël du Faill, Breton, et A. D. S. D., au lieu d'Antoine de Saint-Denis. Pour qui se proposerait d'écrire une histoire sérieuse de la littérature et des écrivains du XVIe siècle, il importerait essentiellement de compléter les informations directes par le dépouillement de toutes les pièces accessoires qui accompagnent chaque œuvre : priviléges, dédicaces, préfaces, épîtres, etc. On y rencontre des bonnes fortunes imprévues, et tel livre où, séparément, ne s'offraient que de faibles indices, est subitement éclairé par un détail qui jaillit d'un livre du même âge.

Je me contenterai, pour marquer ici le lien par lequel se rattachaient au même centre les conteurs du XVIe siècle, de quelques brefs rapprochements, par ordre de dates, en accord avec mon sujet.

III

Laurent de Premierfait avait dès 1414 traduit les *Cent Nouvelles* de Boccace, connues par l'in-folio gothique de 1485, réimprimées vers 1500, puis en 1521, 1534, 1537 et 1540, sous ce titre bizarre : « *Le liure de Cameron autrement sur-*

nommé le prince Galiot, etc.[1] » Ce *livre de Cameron*, tant bien que mal translaté d'italien en français[2], vulgarisa utilement l'œuvre du maître florentin, qui avait suscité les *Cent Nouvelles nouvelles* de la cour de Bourgogne, éditées par Anthoine Vérard en 1486. Toutefois les délicats réclamaient une version plus exacte et d'un meilleur style, qui allât de pair avec les recueils originaux déjà préparés par Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, duchesse d'Alençon et reine de Navarre, ainsi que par sa petite Cour littéraire, où l'on s'exerçait à l'envi, par mode et par goût, dans l'art difficile de conter agréablement.

En 1545 parut *Le Decaméron de Messire Iehan Bocace Florentin, nouuellement traduict d'Italien en Françoys par Maistre Anthoine le Macon, conseiller du Roy & tresorier de l'extraordinaire de ses guerres*[3]. Le privilége du roi, donné à Saint-Germain-en-Laye, le 2 novembre 1544, contient la preuve officielle de l'initiative pressante de la reine de Navarre :

1. Surnom provenant des éditions italiennes et emprunté à l'un des héros du roman de *Lancelot du Lac*. Mais pour le traducteur français le mot *Decameron*, qu'il altère, reste inintelligible.

2. L. de Premierfait ne savait pas l'italien; il écrivit sa traduction sur une version latine « immédiatement faite sous ses yeux. » (V. Paulin, Paris : *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. II, p. 245.)

3. « Imprimé à Paris par Étienne Roffet, dict le Faulcheur, Libraire, demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Roze blanche. » In-folio.

« Comme noſtre amé & feal conſeiller, receueur general de noz finances en Bourgoigne, maiſtre Anthoine le Macon ..... Nous ayt faict dire & remonſtrer, que puiſnagueres *noſtre treſchere & treſamée ſeur vnicque la Royne de Nauarre, Luy auroit commandé traduyre de langaige Tuſcan en langaige françoys le Decameron de Bocace,* poete & orateur Florentin, Ce qu'il auroit faict en la plus grande curioſité & imitation qu'il luy a eſté poſſible, *& ſuyuant le commandement de noſtre dicte ſeur,* bailla ſa traduction es mains de Eſtienne Roffet, dict le Faulcheur, pour icelle imprimer, Affin que par la communication & lecture dudict liure les lecteurs d'icelluy de bonne volunté puiſſent acquerir quelque fruict de bonne ediffication. Meſmement pour connoiſtre les moyens de fuyr à vices & fuyure ceulx qui induiſent à honneur & vertu... »

On remarquera ce pieux éloge du *Décaméron* de Boccace, transformé en bréviaire de *vertu* et en livre d'*édification*. L' « Epiſtre dedicatoire » de Le Maçon nous fait voir combien ce projet de traduction préoccupait la reine Marguerite :

« Il vous ſouuient (ma dame) du temps que vous feiſtes ſeiour de quatre ou cinq moys à Paris, durant lequel vous me commandaſtes (me voyant venu nouuellement de Florence, ou i'auoye ſeiourné vng an entier) *vous faire lecture d'aucunes nouuelles du Decameron de Bocace.* Apres laquelle *il vous pleuſt me commander de traduire tout le liure* en noſtre langue Françoyſe, m'aſſeurant qu'il feroit trouué beau & plaiſant. »

Il rappelle ses craintes modestes d'insuffisance personnelle en face d'un tel maître et d'un tel

style, avec les doutes que lui donnent son origine ; car il est « natif de Daulphiné, où le langaige maternel eſt trop eſloigné du bon Françoys ». Enfin, il se risque, sous les auspices de Marguerite, attendant gloire et succès de « tant fauorable protection, ſouſtien & adueu » et, se disant que les auteurs des traductions précédentes « y ont ſi très mal beſongné qu'il n'eſt poſſible de plus ». Suit une épître italienne d'Emilio Ferretti, datée de Lyon : « Di Lione il primo di Maggio M. D. X L V. » louant Le Maçon, non moins expert en italien qu'en français, et Marguerite, qui est auprès de son frère la promotrice « a tutte le arti buone in particolare a l'eloquentia ». Puis Estienne Roffet s'adresse aux lecteurs, qui reçoivent aussi l'hommage d'un Dixain où Le Maçon est hyperboliquement exalté :

Car Bocace eſt icy mieulx recongneu
Que ſi luy meſme à ſe faire eſcouter
Fuſt de Florence en France reuenu.

Cependant, la reine de Navarre, pour lutter directement avec Boccace, élabore son *Heptaméron,* dont les copies courront longtemps de mains en mains avant l'impression, et sans doute elle n'est pas étrangère au travail de ceux qui rassemblent pour la publication en volume les *Devis* du pauvre Bonaventure dont les œuvres poétiques avaient vu le jour en 1544 — année de sa fin, — par les soins d'Antoine du Moulin, comme lui

valet de chambre de la reine Marguerite, et par ordre de celle-ci. Lorsqu'elle meurt en 1549, elle laisse, outre ses propres contes, une tradition créée.

Noël du Faill, habituellement l'un des derniers nommés parmi les conteurs du XVIe siècle, parce qu'il mourut proche du XVIIe, et parce que ses œuvres se distinguent par une veine particulière de causeries du crû et de peintures de mœurs locales, souvent rustiques, plutôt que par la prédominance de l'anecdote purement récréative et de la fantaisie flottant du conte au roman, se présente ici le premier. En effet, presque au lendemain de la publication du *Décaméron*, traduit par Antoine Le Maçon, et du *Tiers livre* de Rabelais, portant pour la première fois le nom du grand satirique, le jeune Noël du Faill, gentilhomme breton, sous le nom anagrammatique de « maiſtre Léon Ladulfi » publie son œuvre de début, les *Propos rustiques*, chez Jean de Tournes, à Lyon, en 1547, l'année même où paraissent chez le célèbre imprimeur les *Marguerites de la Marguerite*. Une autre édition des *Propos rustiques* sort à Paris, en 1548, des presses d'Estienne Groulleau, qui contribuent aussi aux rééditions du livre de Le Maçon.

Concurremment, en 1548, Estienne Groulleau, Pierre Trepperel, Nicolas Buffet donnent le second ouvrage de N. du Faill, les « *Baliuerneries* ou contes nouueaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi, »

que Pierre de Tours réédite en 1549 (Lyon) tandis que Jean de Tournes réédite les *Propos rustiques*. C'est encore Estienne Groulleau qui publie, en 1554, une édition des *Propos rustiques*. La devise finale de ce livre est *Jouyr ou rien;* celle des *Baliverneries* d'Eutrapel, *Puiſqu'ainſi eſt*. On y pourrait voir une légère trace de cette philosophie « confite en mépris des choſes fortuites » qui fut le propre de Rabelais et de ses amis, de ce pantagruélisme qu'indiquaient les devises du *Recueil des OEuvres* de Bonaventure : *Loyſir & liberté, Contentement, Muſa jocoſa mihi*, et le *Bene viuere & lætari* « Bien viure & ſe reſiouir » de ses contes; mais qui, devenant stoïque au besoin, lui inspirait ces beaux vers, conformes au sens d'une autre devise d'un de ses poëmes *Vouloir & pouuoir :*

« Puis, quand viendra malheur vous faire effort,
Prenez vn cueur... Mais quel? Hardy & fort,
Armé ſans plus d'inuincible conſtance [1]. »

Les visées de N. du Faill ne s'élèvent pas jusque là. Il ne dit point : *Se reſjouyr*, mais *Jouyr ou rien*, maxime de pur épicurien. Sa seconde devise est d'un homme qui se laisse aller au cours tel quel des choses. Ainsi va le monde : il le constate et s'en tient là. Rabelais et Des Periers, au contraire, furent des natures militantes. Sous ces réserves, ce qui est certain, c'est que les *Bali-*

1. V. le sonnet terminant la 1re partie des *Joyeux Devis*.

verneries, dans la forme, sinon absolument quant au fond, sont nées, comme l'attestent des réminiscences et des allusions fort nettes, sous l'influence alors toute-puissante de Rabelais [1]. Il en sera différemment des *Contes & discours d'Eutrapel*, publiés en 1585 par l'auteur des *Baliverneries* vieilli dans la magistrature et côtoyant la voie où s'immortalisera Michel de Montaigne.

L'année 1549 voit mettre en vente, chez Jean Bonfons, les historiettes du Pogge (Poggio Bracciolini) qui eut de bonne heure, comme son concitoyen Boccace, les honneurs de la traduction en France pour ses *Facéties* latines [2], auxquelles il demandait le délassement de ses travaux d'érudit et de secrétaire apostolique de huit papes. Elles étaient livrées au public en 1470 et 1471. Dès 1484, Julien Macho, selon La Croix du Maine, en sa *Bibliothèque françoise*, donne la première version (in-4° gothique) des *Faceties de Pogge Florentin*, dont une édition sans date porte le nom de Jehan Trepperel, libraire [3]. Puis elles reparaissent rajeunies en 1549 [4], au milieu du

1. On place d'ordinaire en 1553 la date de la mort de Rabelais. La première édition complète du *Quart livre* de son œuvre (dont les onze premiers chapitres avaient vu le jour en 1548) est de 1552, avec privilége du roi, du 6 août 1550.

2. *Poggii..... facetiarum libri IV.*

3. Paris, petit in-folio goth.

4. Paris, Jehan Bonfons, in-4°. — Réédition par Nicolas Bonfons (1575).

mouvement provoqué par la reine de Navarre.

Bien que l'édition la plus ancienne de la traduction des *Treize Nuits de Straparole* soit de 1560, je la note ici au passage, le livre italien (en deux parties) étant de 1550-1553, avec Dédicace du 1er septembre 1553 [1], et ayant évidemment acquis droit de cité chez nous avant la traduction. La version du premier livre est de Jean Louveau, d'Orléans [2]; celle du second livre, qui le complète dans l'édition de 1573 et les suivantes (1576, 1577, 1581, 1582), est de Pierre de Larivey, Champenois. Dans l'édition définitive de 1585 [3], réimprimée en 1595 et 1596, celui-ci remania le texte de J. Louveau.

Plus féconde au XVIe siècle et plus profonde que l'influence espagnole personnifiée dans Herberay des Essars, traducteur fleuri des romans de chevalerie sur leur déclin [4], l'influence italienne de Boccace, du Pogge, de Straparole, de Massuccio, de Bandello [5], etc., laissera des traces durables.

En 1555, les *Comptes du monde adventureux*, à

1. *Le piacevoli Notti* ont pour auteur supposé *Giov. Fr. Straparola da Caravaggio*. Le nom fictif de *Straparola* indique dans l'œuvre un sens *au delà des paroles*.

2. *Les facecieuses nuitz du seigneur Straparole* (1560, Lyon, Guille Rouille, petit in-8o).

3. Paris, Abel l'Angelier.

4. Voir plus loin, pp. XXXV-XXXVI.

5. Voir plus loin, pp. LI-LII.

leur tour, sortent des presses « le huictiesme iour de Iuillet » avec la mention ci après : « Imprimé à Paris par Estienne Groulleau, *pour luy, Iean Longis & Vincent Sertenas, Libraires.* » Le privilége du roi, pour le livre des *Comptes du monde adventureux*, « nouuellement » composé, est daté de Fontainebleau, 1er mars 1554, et conféré au nom de Vincent Sertenas, libraire, y est-il dit, « en nostre Uniuersité de Paris. » Dans l'édition de 1560 [1], en tête du volume, ne figurent plus les pièces de vers qui avaient pour titres, dans l'édition de 1555 : *L. C. P. amy de l'autheur*, et *L. D. de l'autheur*. L'exemplaire de cette édition que possède la Bibliothèque nationale, garni d'une reliure en maroquin rouge très-soignée, avec encadrements dorés sur les plats, quatre fleurs de lys d'or au centre et quatre fleurs de lys pareilles dans le cadre plus grand qui entoure la marque centrale, porte la mention suivante, écrite en travers du titre, d'une écriture du XVIe siècle : « Iapartiens au Sr de la Haye & à ses amys. » Il est bien probable que ce *sieur de la Haye* n'était autre que le J. de la Haye, écuyer, valet de chambre *secrétaire* de la reine de Navarre, par qui fut publiée l'édition princeps des *Marguerites de la*

1. « A Paris, pour Iean Longis & Robert le Mangnier Libraires, en leur boutique au Palais, en la gallerie par où on va à la chancellerie. » Petit in-8°; pp. 448 plus 8 ff. lim. pour titre, privilége, épitre et table.

Marguerite des princesses en 1547 [1]. Ce J. de la Haye, qui ne pouvait manquer de connaître parfaitement le curé de Champfleur, Antoine de Saint-Denis, ne doit faire qu'un avec le possesseur des *Comptes* de *A. D. S. D.* Le lien entre *A. D. S. D.* et la reine Marguerite subsisterait encore si ce *la Haye* était le Robert de la Haye dont j'ai ausssi parlé [2], et qui insérait dans le *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre* (1551) ce quatrain funéraire :

J'ay eu longtemps la larme à l'œil,
Perdant vn Roy qui fut mon Pere.
Maintenant ie double mon dueil
Perdant ſa ſeur qui fut ma mere.

Il n'est guère possible de choisir qu'entre ces deux personnages, si l'on veut observer les vraisemblances. Notons en passant qu'au nombre des auteurs qui ont pris part au *Tombeau* de la reine de Navarre, avec Robert de la Haye, dans la compagnie de Ronsard, J.-Antoine de Baïf, Daurat, Nicolas Denisot, etc., se rencontre le traducteur de l'*Amadis des Gaules* et de force prose

1. Auteur du « *Commentaire de Marſille Ficin ſur le banquet de Platon, faict par Symon Siluius, dit J. de la Haye* » chez Enguilbert de Marnef, Poitiers, petit in-8°, 1546. (V. le *Manuel* de Brunet, art. *Ficin*, et sur J. de la Haye mon *Étude* déjà citée en tête des *Marguerites de la Marguerite des princesses*, p. xciij, xcvj.)

2. V. même *Étude* (*ibid.*).

espagnole, Nicolas Herberay des Essars, alors au pinacle [1]. Or, la « Damoyselle fauorable » des *Comptes du monde aventureux* en exalte l'auteur comme un émule d'Herberay des Essars, en le haussant naïvement jusqu'au rang des Du Bellay et des Ronsard : ce sont là menus suffrages d'amitié.

En 1558, Robert Granjon met au jour les *Nouvelles Recréations & Joyeux Devis*, avec privilége du 26 décembre 1557, et préface de l'imprimeur du 25 janvier 1558, où se trouve affirmée la paternité littéraire des contes par « feu Bonauenture Des Periers, excellent poete ». Robert Granjon, avant de s'établir à Lyon en 1556, avait publié en 1551, à Paris, avec Michel Fezandat, le « *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Nauarre*, faict premierement en Disticques Latins par les trois Seurs Princesses en Angleterre. Depuis traduictz en Grec, Italien & François par plusieurs des excellentz Poetes de la France. Auecques plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Epi-

1. Mort vers 1552. — Le volume in folio contenant la version française de la *Cronique du très-vaillant & redouté don Flores de Grece* « par le seigneur des Essars Nicolas de Herberay » parut en 1552 (Paris). Comme au dernier feuillet des *Comptes du monde aventureux*, on y lit : « Imprimé... par Est. Groulleau pour luy, J. Longis & V. Sertenas. » Il existe une réimpression de 1555 (J. Longis). — La traduction des huit premiers livres de l'*Amadis de Gaule*, entreprise pour François Ier, avait paru en 1540-1548 chez les mêmes imprimeurs et libraires.

taphes, ſur le meſme ſubject »[1]. C'est toujours le même monde d'écrivains, d'imprimeurs et de libraires qui s'agite, se recherche et se retrouve.

La publication de soixante-sept nouvelles de la reine de Navarre sous le titre d'*Hiſtoire des Amans fortunez*, est aussi de 1558, un peu après celle des *Joyeux Devis* (Paris, Gilles Gilles, libraire, avec privilége *au nom de Vincent Sertenas*, en date du 1er août). Le livre est dédié par « Pierre Boaiſtuau ſurnommé Launay » à Marguerite de Bourbon, « Ducheſſe de Neuers, Marquiſe D'Illes, Comteſſe D'Eu, de Dreux, de Retelois, &c.»

Le « Seigneur de Launay », comme on le nommait, comptait parmi les lettrés et les écrivains alors en estime. On prisait beaucoup son *Hiſtoire de Chelidonius Tigurinus*, éditée par V. Sertenas (1557), et son *Theatre du monde* (édité par J. Longis et R. Le Mangnier, 1558). Dans un autre

1. « De l'Imprimerie de Michel Fezandat & Robert Gran Ion au mont S. Hilaire à l'enſeigne des Grans Ions, & au Palais en la boutique de Vincent Sertenas. » Le privilége est conféré au *conte d'Alſinois*, Nicolas Denisot, qui adresse un hommage sous forme de dédicace à « Madame Marguerite, ſœur unique du Roy (Henri II) ducheſſe de Berry » et déſigne pour l'immortalité le nom de cette « ſeconde Marguerite, non moins louable que la premiere ». Après quoi vient une sorte de prologue, par Herberay des Essars, en l'honneur de « Mes Dames Anne, Marguerite & Jane de Seymour, ſeurs, illuſtres Princeſſes au païs d'Angleterre » auteurs du recueil latin de 1550 : *Annæ, Margaritæ, Janæ ſoror um virginum, heroidum anglarum, in mortem Diuæ Margaritæ Valeſiæ, Nauarrorum Reginæ, Hecatodiſtichon.*

sonnet, Gabriel de Lyrene, « gentilhomme Angoulmoyſin », admirateur de Boaistuau, lui dit :

Tu nous fais tous les iours d'vn art labourieux
Gouſter le miel ſucré de ta doĉte faconde;
Vn *Chelidon* traduit, vn *Theatre du monde*
Te publient partout doĉte & ingenieux,
Fidele *traducteur & autheur* ſtudieux.

Ce *Théatre du monde, où il eſt faict un ample diſcours des miſeres humaines*, composé d'abord en latin par Boaistuau, « puis traduit par luy meſme en François, » est orné de sonnets laudatifs de J.-A. de Baïf, du *Conte d'Alſinois, varlet de chambre du Roy*, et de *F. de Belleforeſt, Comingeois*, un des collaborateurs de Boaistuau, qui aborda tous les genres sans atteindre nulle part l'excellence [1].

Revenons au recueil des *Amans fortunez* publié en 1558 sous le patronage de la princesse Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers. Dans un sonnet, *Berad de Girard, Bourdelois*, lui vante Boaistuau en ces termes :

Princeſſe, *ton* Launay (dont la ſeure eſperance
Giſt ſur le ferme appuy de ta benignité)
Touſiours append aux pieds de ta diuinité
Pour humble vœu les fruitz de ſa *rare* ſcience.

Ce *Berad de Girard*, ami de Boaistuau, qui

1. Voir plus loin, pages XLI et LII l'indication de ses travaux. — Parmi les œuvres italiennes dont il fut le traducteur, il faut citer le *Labyrinthe d'amour de Boccace*.

signera en 1579 [1] *Ber. Gérad* un compliment latin au joyeux auteur des *Propos ruſtiques* :

Tam bene qui *iuvenis* ſcripſiſti *ruſtica verba*

passé grave magistrat et conseiller au Parlement de Bretagne :

Natalis, Rhedonæ decus altum ingenſque *Senatus*
Et magna Armorici gloria lauſque ſoli,

ce sonneur de vers aimables n'est autre que le fameux seigneur *du Haillan*, historiographe de France en 1571, auteur du livre *De l'Etat & ſuccès des affaires de France* (1570), de l'*Hiſtoire generale des rois de France* (1576) jusqu'au règne de Charles VII inclusivement, etc., — que Du Fail cite au chap. IV des *Contes & diſcours d'Eutrapel* (1585) et appelle en témoignage au chap. XXXV : « Combien de fois ay ie ouy dire telles & pareilles choſes à vous, *Girard de Bernard, ſeigneur du Haillan*, l'honneur de noſtre France. » Les deux amis avaient alors fait peau neuve. Mais vingt ou vingt-cinq ans plus tôt, le futur historien et historiographe, arrivé de Bordeaux, n'était encore qu'un poëte de passade, comme le Comingeois F. de Belleforest, qui occupa un instant les mêmes fonctions. Du Haillan aborda la Cour de France

1. « Ad Natalem du Falium, Vir. Nob. J. Clar. D. de la Heriſſaye, ac in Senatu Britanniæ Celticæ Conſiliarium, » en tête des *Memoires recueillis & extraits des plus notables & ſolennels Arreſts du Parlement de Bretaigne.*

en 1555; ayant abjuré le calvinisme, il accompagna François de Noailles, évêque d'Acqs, dans ses ambassades d'Angleterre (1556) et de Venise (1557). Nous le voyons de retour lors de la publication des *Amans fortunez* (1558) et il appuie en français et en latin celle des *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau en 1561, tant sous le nom de B. de Girard que sous celui de *B. G. Halhanii*, traduction latine de ses nom et prénoms [1].

On sait que N. du Faill, dans sa jeunesse, fréquenta les écoles de Paris, vit la Cour et fit campagne en Piémont sous le maréchal de Brissac, ainsi qu'il ressort de ses propres confidences. Lié avec Du Haillan, comme nous le constatons, compatriote de Boaistuau et de Jean de Rieux [2], il fut nécessairement en rapport avec le groupe de courtisans, de familiers et d'auteurs, serré autour de la *première*, puis de la *seconde* Marguerite. Nous tenons donc ici matériellement la chaîne qui relie entre elles ces différentes générations et compagnies d'écrivains, depuis le

1. Les contemporains ne s'étonnaient guère de ces transformations, transpositions et altérations de noms, qui étaient dans l'usage du temps : *Le Roux, Roussel, Ruffi* (Gérard Roussel), ou bien *Le Febvre d'Èlaples, Faber Stapulensis, Fabri*, désignent le même homme; *Girard* vaut *Gerard*, et *Gerad* vaut *Gerard;* le nom de *Bernard* se contracte en *Berad;* l'éditeur de la version la plus ancienne de Boccace, Anthoine *Verard*, imprime ailleurs *Verad*. Il n'importe. C'est affaire de hasard ou d'euphonie, de caprice et de jeu d'esprit, ou de mot d'ordre.

2. Voir ci-après, pp. XLIX-IV.

cercle de Rabelais, de Marot et de Bonaventure des Periers jusqu'au cercle des *essayistes* de la fin du XVIe siècle, où brille Du Fail, et qui prépare Montaigne, avec la *Pléiade* poétique de Ronsard dans l'intervalle, entre le vieux génie gaulois et le génie moderne de la France. Marguerite d'Angoulême les domine tous et les concilie, au besoin les réconcilie, par l'universalité comme par la spécialité de ses goûts, la souplesse de son esprit, l'étendue et l'activité de ses relations. Ce siècle est plein de sa lumière, concentrée ou diffuse.

Voici comment Gabriel de Lyrene continue l'éloge du premier collecteur et réviseur des *Contes de la reine de Navarre* :

> Quel genre d'eſcripture, Amy, t'eſt eſtranger?
> Tu profites de tout où ton eſprit s'applique
> Ou ſoit ce pour *traduire, eſcrire* ou *corriger*.

Le même langage est tenu par Belleforest. François de Belleforest, orphelin, élevé dès l'âge de sept ans par les soins et instruit aux frais de Marguerite d'Angoulême, essayait en ce temps-là de frayer avec la Pléiade de Ronsard, Baïf, Rémy Belleau, etc. Poëte médiocre, s'il ne réussit pas de ce côté, il rendit quelques services par ses traductions de nouvelles italiennes, en commençant par aider Boaistuau[1]. Par celui-ci, comme par ses autres relations personnelles, il connaissait de

1. Voir pages LI-LII.

première source les particularités de la vie, des habitudes et de l'entourage de la reine de Navarre. Aussi peut-on le croire, lorsqu'il parle de ses *Contes* dans l'Ode *au Seigneur de Launay, Breton :*

J'ay veu ceſt œuure diſcourant
De maintz ouuriers ſoubz l'eſponge,
Je l'ay veu *vagabond, errant*
Sans oſer monſtrer ſa grandeur,
Sans eſpandre ſa grand douceur.
. . . . . .
Je l'ay veu ſouuent ſans repos
Feuilleté par les plus Barbares,
Qui en l'eſcorce ſeulement
Recherchoient leur contentement.

Mais, dit-il, je me suis réjoui avec Marguerite ravie chez les Dieux, aussitôt que j'ai vu *denteler*

Ta docte & bienheureuſe lime
. . . . . .
Sçachant que ſes comptes plaiſants
Deuoient eſtre vn iour par l'aide
De toy, ô Launay, corrigés,
Et de leurs ſauuages purgés.

Et Launay, dans son avis au lecteur, déclare avoir été requis de prendre une « copie eſcrite de main », pour « ſeruir d'eſponge » à l'œuvre.

Claude Gruget, Parisien, valet de chambre de la reine[1], auteur de la dernière édition de ses contes

1. Mort vers 1560, encore jeune. — Il devint secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, frère d'Anthoine de Bourbon et de Marguerite, duchesse de Nevers.

sous le titre définitif d'*Heptaméron*, avait beaucoup besogné comme traducteur. On cite de lui, notamment les *Dialogues de messire Speron Sperone, Italien* (1551, in-8°), et les *Diverses leçons de Pierre Messie gentilhomme de Séuille, contenant variables & memorables histoires* (Paris, 1554, in-8°), versions augmentées plus tard par Antoine du Verdier, sieur de Vauprivas, dont la *Bibliothèque* forme, avec celle de La Croix du Maine (1584) qu'elle complète (1585), un si précieux répertoire des auteurs français contemporains [1].

Claude Gruget ne se fit pas scrupule de *corriger* différemment l'œuvre de la reine. On n'avait point alors nos respects méticuleux pour les textes, ou plutôt on pensait les respecter davantage en les amendant, et si quelqu'un blâmait les corrections d'autrui, ce n'était que pour y substituer les siennes. Ici, d'ailleurs, le cas est particulier; on sent qu'on se trouve en face de gens qui ont dû avoir leur part de la besogne primitive, de la composition, de l'agencement, de certains

1. Par sa dédicace, en tête de l'édition de 1577 (datée de Montbrison, 11 mars) Du Verdier nous mène jusqu'au poëte de haute race Anne d'Urfé, frère de l'auteur de l'*Astrée*, marquis de Baugé, etc. qui fut bailli, puis lieutenant général du Forez, et dont il loue les *Cent Sonnets*. Un sonnet liminaire de Gabriel Chappuys, Tourangeau, orne l'édition (Lyon, Barthélemy Honorat, in-8o) avec d'autres pièces du même genre, et comme la *Damoiselle fauorable* des *Comptes du monde adventureux*, une *Damoiselle parisienne* y adresse un dizain aux lecteurs.

détails et de la rédaction même des *Contes de la reine de Navarre*, de son vivant, de concert avec elle, lorsqu'elle consultait ou l'une de ses dames d'honneur, ou l'un de ses valets de chambre ou l'un de ses hôtes et commensaux préférés. Antoine du Moulin, après Bonaventure Des Periers, et Claude Gruget, après J. de la Haye, — tous les quatre valets de chambre secrétaires de la reine, — outre quelques personnes de sa plus proche amitié ou parenté, comme sa nièce Marguerite de France, étaient de ce nombre, avec Pierre Boaistuau. Ce qu'ils firent durant des années pour les *Contes de la reine de Navarre*, on l'avait fait pour le *Recueil des œuvres* de Des Periers, par élimination, et pour ses *Joyeux Devis*, remaniés, arrangés, longtemps *vagabonds & errants*, comme les *Contes de la reine Marguerite*,

De chascun ouurier soubz l'esponge.

Et si ceux de A. D. S. D., les *Comptes du monde adventureux*, sont plus imparfaits, ne serait-ce pas en raison de ce que, restés intacts aux mains de leur auteur, distancé doublement par l'esprit original de Marguerite et de Bonaventure et par les soins assidus de leurs collaborateurs, ces *Comptes* ont affronté la publicité avec tous leurs défauts natifs?

Ce qui apparaît clairement, c'est que parmi les familiers de la reine de Navarre, les jugements étaient partagés au sujet du meilleur texte et du

meilleur ordre de ses *Contes;* car le titre de l'édition de Gruget, aiguisé en riposte, dénonce une sorte de conflit, opposant au précédent éditeur, couvert du patronage de Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, le nouvel éditeur, Claude Gruget, sous l'invocation de « Jeanne de Foix, Royne de Nauarre [1] ». On remarquera que le nom de la reine de Navarre s'étale au titre même de l'œuvre, tandis que dans l'édition de Boaistuau, il ne se révélait que par les indications intérieures de la dédicace et des poésies liminaires. Pourquoi tant de réserve en 1558, réserve critiquée par Claude Gruget en 1559 [2] ? Il y avait, dans ces différences, des nuances d'intention, de convenance ou d'utile précaution, qui, pour la plupart, nous échappent aujourd'hui, mais qui n'étaient pas indifférentes aux contemporains. La preuve en est dans l'insistance de Gruget : «... Cauſe que pour le rendre digne de ſon auteur, auſſi toſt qu'il fut *diuulgué,* ie recueilly de toutes parts les exemplaires que i'en peu recouurer,

1. L'*Heptameron des nouuelles* de tres illuſtre & tres excellente Princeſſe Marguerite de Valois, Royne de Nauarre, *remis en ſon vray ordre, confus au parauant en ſa premiere impreſſion,* &c. Paris, Jean Caueiller, rue Frementel, près le cloz Bruneau, à l'enſeigne de l'Eſtoille d'or — (et V. Sertenas).

2. « Je ne me fuſſe ingéré, ma dame de vous preſenter ce liure des Nouuelles de la feuë Royne, voſtre mere, ſi la premiere édition n'euſt *obmis ou celé ſon nom* & quaſi changé toute ſa forme, tellement que pluſieurs la meſcognoiſſoient. » (Extrait de la *Dédicace.*)

eſcrits à la main, les vérifiant ſur ma copie, & *ie feis en ſorte que ie le reduiſy au vray ordre qu'elle l'auoit dreſſé*. Puis *ſous la permiſſion du Roy & voſtre conſentement*, il a eſté mis ſur la preſſe, pour le publier *tel qu'il doit eſtre*. » Le voilà donc « par ceſte ſeconde impreſſion remis en ſon premier eſtat : *car (à ce que i'ay peu entendre) la premiere vous deſplaiſoit*. » Viennent les atténuations de politesse : « Non que celuy qui y auoit mis la main ne fuſt homme docte, qu'il n'y ait prins peine & ſi *eſt aiſé à croire qu'il ne l'a voulu deſguiſer ainſi ſans quelque occaſion*; neantmoins ſon trauail s'eſt trouué peu agreable. Ie le vous préſente donc, ma dame, non pour part que i'y pretende, ains ſeulement *comme l'ayant demaſqué pour le vous rendre en naturel*. » Et Marguerite de Bourbon, qui avait agréé ce premier travail, n'est-elle pas indirectement visée par la critique de Jeanne d'Albret, dont Gruget est le porte-parole? En revanche, un sonnet de J. Passerat chante ensuite les « Deus Marguerites » et traite la seconde (Marguerite de France, sœur de Henri II, duchesse de Savoie en 1559 [1], par son mariage avec Philibert-Emmanuel) de rare *Phœnix*,

Heritier du renom & gloire du premier [2].

1. En exécution du traité de Cateau-Cambrésis. La célébration de cette union eut lieu au Louvre le 9 juillet.

2. V. ci-dessus, pp. XXXVI-XXXVII.

Possesseur d'un texte vraiment correct [1], nous ne retenons actuellement de ce débat qu'un témoignage de l'état des esprits en ce temps-là, des mœurs et coutumes littéraires, des dissentiments de doctrine ou des rivalités d'amour-propre, d'intérêts de famille et autres, qui se disputaient alors un personnage et une œuvre d'élite.

Je dirai seulement ici que, si la jeune reine de Navarre, en ce qui touche aux tendances de la reine Marguerite, avait qualité pour nous enseigner autant ou plus que personne, cette même Jeanne d'Albret, — élevée loin de sa mère, dont elle n'apprécia jamais bien la nature si riche d'émotion et d'esprit, plus tard souvent séparée d'elle, puis mariée en 1548 (après la rupture d'un premier mariage avec le duc de Clèves) au prince Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, — paraîtrait n'avoir pas eu qualité plénière pour juger de la forme et de l'agrément de ses contes. Longtemps retenue dans une étroite dépendance par la politique égoïste de François Ier, elle n'avait que vingt ans lors de la mort de sa mère, en 1549, quatorze au moment où nous reporte le Prologue de l'*Heptaméron*, quand vers 1543-

1. V. l'édition définitive de M. Le Roux de Lincy, d'après les manuscrits (publication de la Soc. des bibliophiles, 1853, 3 vol. pet. in-8°) avec un Essai historique, biographique et critique, des appendices et documents inédits, etc.

1544, la traduction de Boccace par Antoine Le Maçon, excitait l'émulation du petit cénacle de la famille royale [1].

Enfin, si sa mère l'aimait tendrement, Jeanne eut toujours pour elle d'assez froids sentiments et ne s'acquitta certainement que par devoir des soins que réclamaient ses ouvrages et sa gloire. On lit dans une lettre de Henri II (1548) : « La Royne de Nauarre eſt le plus mal qu'il eſt poſſible auec ſon mari pour l'amour de ſa fille, *laquelle ne tient compte de ſa mere*. Vous ne viſtes iamais tant pleurer que a faict ma tante au partir... [2] » La rude Jeanne d'Albret, tête de fer, caractère plus viril que sympathique, n'avait reçu de Marguerite que l'intelligence, non le goût exquis, passionné des lettres, et devait tenir ses grâces pour faiblesse quoique l'orgueil de race, à défaut d'affection et de tact littéraire, ait pu lui inspirer un souci hautain des œuvres de sa mère.

Cette année 1559 rappelle, avec la seconde édition de l'*Heptaméron*, la publication de la charmante version des « *Amours paſtorales de Daphnis & de Chloé*, eſcriptes premierement en Grec par Longus, & puis traduictes en François. [3] » par Jacques Amyot. Encore qu'il s'agisse

1. V. ci-après, pp. XCI-XCII et CI-CIV.
2. V. La Ferrière-Percy : *Ouvr. cité*, pp. CXXVIII, CXXIX.
3. « A Paris, par Vincent Sertenas, demeurant en la rue neuue.

d'une œuvre antique, je me reprocherais de passer sous silence la version du roman de Longus [1], et de celui *Théagène & Chariclée*, tant admiré de Racine écolier. Ce sont, avec des nuances poétiques, romans d'amour et d'aventures, somme toute, comme les récits chevaleresques et les contes fantastisques ou fantasques ; et, sous la plume d'Amyot, ils revivent avec une fleur nouvelle de jeunesse.

Pour en finir, et puisque nous avons déjà rencontré sur notre chemin P. Boaistuau et F. de Belleforest, notons deux recueils de leur façon, les *Histoires prodigieuses* et les *Histoires tragiques*, où sont pêle-mêle entassés les faits les plus extraordinaires et les plus étranges aventures.

Les pièces d'introduction du livre des *Histoires prodigieuses* [2], contiennent quelques particularités intéressantes. Jean et René de Rieux y célèbrent

---

nostre Dame, etc. », avec privilége au nom de ce libraire (1er juillet 1559).

1. 1547. — Il avait publié aussi avant la mort de François Ier et celle de Marguerite d'Angoulême (par le crédit de laquelle il obtint une chaire de professeur à l'Université de Bourges, et qui présida aux commencements de sa gloire) la traduction de quelques *Vies des hommes illustres*, de Plutarque.

2. *Histoires prodigieuses, extraictes de plusieurs fameux autheurs Grecs & Latins, sacrez & prophanes : mises en nostre langue par P. Boaistuau surnommé Launay, natif de Bretaigne : auec les portraicts & figures. Dediées à tres-hault & tres-puissant Seigneur Iehan de Rieux, Seigneur Dasserac* » (1561. Paris, V. Sertenas, avec privilége du roi au nom de V. Sertenas et Jean Lougis.)

par des sonnets en vers français, avec B. de Girard (Du Haillan), etc., le mérite de leur cher Launay. René de Rieux, Du Haillan, Joseph Scaliger s'y escriment en latin. Jacques Grévin, de Clermont, ne consacre pas moins d'une *Ode* « au Seigneur de Launay ». Quelques-unes de ces « Histoires prodigieuses» sont d'une extravagance que la vignette accuse, loin de l'atténuer, et dont se repaissaient les imaginations naïves, avides de fantasmagories et de monstruosités. Toutefois, en cherchant bien, peut-être y discernerait-on, sous l'absurdité extérieure, quelques intentions de satire. Au frontispice de la première de ces quarante histoires, *le Diable adoré encore pour le iourd'huy en Calicut* est représenté par l'image d'un homme nu, aux pieds en forme de griffes, entre les jambes duquel grimace un *phallus* épanoui par le haut en masque cynique, la gueule bée, les oreilles dressées, et s'allongeant par le bas en barbe affilée; la tête de ce Diable triomphant et lubrique est tiarée. Mais la dédicace au Seigneur d'Asserac et vicomte de Plohedel, J. de Rieux,« gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy,» est la pièce la plus digne d'attention, parce qu'elle nous montre parmi les plus chauds protecteurs des lettres et des arts un des chefs les plus considérables de la noblesse bretonne, si nombreuse et si brillante à la Cour de France.

La correspondance de Marguerite d'Angoulême est pleine de noms bretons. Ce sont MM. de *Chasteaubriant* (Jean de Montmorency-Laval), gou-

verneur de la Bretagne sous François Ier, et mari de la belle comtesse de Chasteaubriant, Françoise de Foix, maîtresse du roi, désignée sous le nom de *Nomerſide* parmi les devisantes de l'*Heptaméron ;* Madame de *Rieulx,* que Marguerite appelle « ma couſine »; les *Rohan* (la belle-sœur de Marguerite, Isabeau d'Albret, avait épousé un Rohan), les *Gié* et les *Guéméné* (branches des Rohan), etc. C'est au puissant et haut « Meſſire Loys de Rohan Prince de Guémené », que Noël du Faill dédiera ses *Mémoires du Parlement de Bretagne* en 1579. Ces chefs de grande maison menaient avec eux force gens de noblesse, qui hantaient la Cour et parlaient aux princes comme ce seigneur du Lattay, que Du Faill met en scène au souper du roi, défendant si plaisamment « ſa nation » avec un entêtement de Breton [1]. Boaistuau relève chez ce Jean de Rieux « oultre le ſang illuſtre de l'ancienne maiſon de Rieux les dons excellens de l'eſprit & de nature, *vne ſinguliere cognoiſſance de pluſieurs ars & diſciplines,* » et *l'ardente amytié* qu'il porte « à ceux qui en font profeſſion ».

Les *Histoires tragiques* sont d'une date postérieure. En 1554, Matteo Bandello, natif du Mi-

1. *Contes et discours d'Eutrapel* (chap. XXXIII). — C'était sans doute sur Saint-Pern, famille à laquelle le Lattay (situé en Guenroc, département des Côtes-du-Nord) appartint depuis le XIVe siècle jusqu'à la Révolution.

lanais, réfugié en France depuis la conquête de la Lombardie par les Espagnols en 1525, adopté par la Cour de François Ier et par celle de Henri II, doté de l'évêché d'Agen en 1550, avait publié des *Novelle* qui eurent un grand succès, et dont Boaistuau entreprit la traduction avec l'aide de Belleforest. La suite de ces Nouvelles ayant paru en 1573, Belleforest, après la mort de Boaistuau (1566), donna un second tome, renfermant, comme le premier, dix-huit récits [1]. Voici le titre du tome I : *XVIII Hiſtoires tragiques, extraictes des œuures Italiennes de Bandel, & miſes en langue françoiſe, les ſix premieres par Pierre Boiſteau* [2], *ſurnommé Launay, natif de Bretaigne, les douze ſuyuans, par François de Belle-foreſt, Comingeois.*

Le traducteur principal s'explique ainsi dans l'avant-propos : « Benin lecteur... ie t'ay bien voulu aduertir, que le Seigneur de Belle-foreſt, gentilhomme Comingeois, m'a tant ſoulagé en ceſte traduction, qu'à peine fuſt elle ſortie en lumiere ſans ſon ſecours, *combien que ie ne ſoy redeuable à aucun de la diction, de laquelle ie ſuis le ſeul autheur*... Mais d'autant que i'eſpere qu'il te fera voir le ſecond Tome bien toſt en lumiere, *traduict de ſa main*, ie me deporteray de faire plus long diſcours de ſes loüanges.» Boaistuau traite

1. Voir les éditions de 1580 et 1596 (Lyon, Benoist Rigaud).

2. Au lieu de *Boaistuau*. — Voir plus haut p. XL. le passage concernant les altérations de noms propres au XVIe siècle.

un peu Belleforest en manœuvre, et il se débarrasse lestement de l'éloge de cet auxiliaire, fixant de la sorte les distances.

Ce que Belleforest, après Boaistuau entreprenait en 1580 pour l'œuvre de Bandello, Gabriel Chappuys [1], l'auteur des *Facétieuſes journées* [2], l'exécute en 1583-1584 pour le recueil de Giraldi Cintio de Ferrare [3], qu'il publie sous le titre des *Cent excellentes Nouuelles de J. B. Giraldy Cynthien* [4]. Ainsi, le cercle se ferme comme il s'est ouvert, par une traduction de l'italien. Dans le recueil original de Giraldi Cinthio, de la foule des hommages et dédicaces aux personnages contemporains se détache la lettre à « Margherita di Francia Ducheſſa di Sauoia ». Toujours nous rencontrons l'une ou l'autre Marguerite.

Je n'ai pas compris dans ce tableau de nos *conteurs* du XVIe siècle, — traduisant, imitant ou imaginant de leur chef, — les *essayistes*, plus discou-

1. Neveu du poëte Claude Chappuys, il fit à la hâte pour les libraires de Lyon des traductions d'auteurs italiens et espagnols (il donna notamment la suite de l'*Amadis de Gaule*), fut historiographe de France après Belleforest et secrétaire-interprète du roi pour la langue espagnole, en 1598.

2. Les « *Facetieuſes iournées*, recueillies & choiſies de tous les plus excellentz auteurs étrangers, contenant cent certaines & agréables Nouuelles par G. C. D. T. » (Paris, Houzé, 1584, in-8°.)

3. *Degli hecatommithi di M. Giouan. Battista Gyraldi Cinthio* (1565, 2 vol. in-8°).

4. Paris Abel l'Angelier, 2. vol. in-8°.

reurs et raisonneurs que narrateurs (hormis Noël Du Faill, qui participe des deux natures au plus haut degré) depuis Tahureau avec ses *Dialogues*[1], et Henri Estienne, avec l'*Apologie pour Hérodote*[2], jusqu'au maître incomparable des *Essais*, Michel de Montaigne, en 1588[3]. C'eût été faire une confusion qu'il convient d'éviter entre les auteurs de contes avec ou sans *moralités*, et les auteurs de *moralités*, dans le sens le plus large du mot avec ou sans mélange de contes. — Mieux vaut en reproduire la liste isolément.

Erasme avait tracé admirablement la voie au début du siècle dans ses *Colloques* et dans l'*Éloge de la folie*, fameux en France comme partout; mais il usait du latin. Au latin recourait aussi notre compatriote, l'illustre et docte Guillaume Budé, ami de Rabelais, dans un très-curieux livre de 1529, où il philosophe sous ce titre : *De contemptu rerum fortuitarum*[4], en protestant prudem-

1. « *Les Dialogues de feu Iaques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facetieus*... A Paris, chés Gabriel Buon, au clos Bruueau, à l'enseigne S. Claude. » V. la réédition de 1871 (par F. Conscience, Paris. A. Lemerre).

2. *Introduction au Traité de la conformité des merueilles anciennes auec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote* (1566, pet. in-8°).

3. Les deux premiers livres des *Essais* ont été publiés d'abord en 1580, réimprimés en 1582 et 1587. L'édition de 1588 est la première *complète* et la dernière donnée du vivant de l'auteur.

4. *Guglielmi Budæi, De contemptu rerum fortuitarum, Libri tres*, avec dédicace au frère de l'auteur : ad *Draconem Budæum fratrem*,

ment de ses intentions orthodoxes et de ses préférences pour la lumière sacrée de Salomon, *lucernam ſacram Salomonis*, plutôt que pour les doctrines de Zénon ou de Chrysippe ou de quelqu'un des leurs, *potius quam Zenonis aut Chryſippi aut cuiuſquam eius ordinis*. Il n'est pas douteux, cependant, que l'inspiration de ce livre prêchant une philosophie *confite en mépris des choſes fortuites*, selon l'expression de Rabelais, ne soit plus stoïcienne que chrétienne. Entre ce livre et celui de Tahureau, je ne vois que le *Cymbalum mundi* de Bonaventure des Periers (1537-1538) pour commencer la série en prose française, malgré le titre latin qui lui sert d'étiquette. Encore ce chef-d'œuvre de style tient-il bien plus du pamphlet que du simple essai moral. On pourrait, au point de vue de la diction, sinon de l'originalité, citer la traduction en prose, par Des Periers (dans le *Recueil des œuvres*, 1544) du *Lyſis* de Platon [1]. J'y joindrais les *Diſcours non plus melancoliques que divers* (1557), attribués faussement au même Bonaventure par Ch. Nodier, et plus justement rangés par Du Verdier, dans le bagage de Jacques Pelletier et d'Élie Vinet, s'ils ne sont l'œuvre

præfectum Scrinijs Regis ſanctioribus (Argentorati apud Georgium Vlricherum, Menſe Marſio, Anno M. D. XXIX.) Sur le titre de l'exemplaire que je possède, on lit cette devise, d'une écriture du XVIe siècle : *Peine pour repos*.

1. « *Le Diſcours de la Queſte d'Amytié*, dict *Lyſis* de Platon enuoyé à la Royne de Nauarre. »

collective de « prou de gens ſauants » selon l'affirmation de l'éditeur [1]. Suivent les *Dialogues* de Tahureau (1565), l'*Apologie pour Hérodote* (1566); le *Printemps d'hyver* [2] du seigneur de Plaisance, Jacques Yver (1572); les *Contes & diſcours d'Eutrapel* [3], de N. du Faill (1585); les *Matinées* (1585-1586) et les *Après diſnées* (1587-1588) de Cholières [4]; les discours sur la beauté et l'histoire de la *Belle Paule* [5], par Gabriel de Minut; les *Serées* [6],

1. *Diſcours non plus melancoliques que diuers des choſes meſmement qui appartiennent à noſtre France* (Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1557, in-4°).

2. « Le *Printemps d'hyuer*, contenant pluſieurs hiſtoires diſcourues en cinq iournées, en vne noble compagnie au chaſteau de printemps. » (Paris, Abel l'Angelier), in-16.

3. « *Les Contes & diſcours d'Eutrapel* par le feu ſeigneur de la Heriſſaye, gentilhomme breton. » (Rennes, pour Noël Glamet, de Quimpercorantin, in-8°.)

4. *Les Neuf Matinées* (Paris, J. Richer, pet. in-8°) et *les Apres-diſnées du ſeigneur de Cholieres* (d°).

5. « *De la beauté*, diſcours diuers... auec la *Paule-graphie* ou deſcription des beautez d'une dame Tholoſaine nommée la *belle Paule*, par Gabriel de Minut, cheualier, baron de Caſtera, seneſchal de Rouergue » (Lyon, Barthélemy Honorat, in-8°.)

6. Les « *Serées* de Guillaume Bouchet, ſieur de Brocourt » : 1er livre (Poitiers, « chez les Bouchetz. » 1584); 2e livre (Paris, Jérémie Perier, 1597, in-16); 3e livre (Paris, même éditeur, sous le nom d'Adrian Perier, 1598). Les trois livres avaient donc paru entre 1594 et 1598; mais les éditions complètes de Paris (Jérémie Perier) et de Lyon (Thibaud Ancelin) en 1608 « l'emportent sur toutes celles qui les ont précédées, par l'accroissement du premier livre dans la proportion d'un tiers, le titre dit presque de moitié ». Aussi est-ce ce dernier texte que MM. C. et E. Roybetont reproduit dans leur réédition (Paris, A. Lemerre, 1873 et années suivantes).

de Guillaume Bouchet (1584-1598) et, pour clore la liste, les *Essais* de Michel de Montaigne (1580-1588) modifiés et amplifiés dans l'édition posthume de Mlle de Gournay (1595) d'après des notes marginales de la main de Montaigne. Entre ces œuvres, très-inégales de ton, d'allure et de style, comme de fonds, celles qui priment le reste sont, indépendamment du livre admirable des *Essais*, les œuvres de Des Periers, de Henri Estienne et de Noël du Faill. Par le style, dans une autre sphère et avec un génie différent, Noël du Faill vaut Bonaventure des Periers, surtout dans ses *Propos rustiques*, œuvre de début exquise de tout point. Dans ses *Contes & discours*, il coudoie Montaigne et marche parallèlement avec lui; car s'il le devance ou le poursuit, assurément c'est de bien peu, son livre ayant paru en 1585, après les deux premiers livres des *Essais* et avant l'apparition du surplus.

En résumé, notre XVIe siècle n'est mal partagé dans aucune de ces trois branches qui embrassent une si vaste part de l'activité intellectuelle et littéraire : la *narration romanesque* (soit récit dramatique, soit conte récréatif), — la *fiction bouffonne* et satirique, — l'*essai* philosophique ou moral. Marguerite d'Angoulême et Bonaventure des Periers illustrent le conte; Rabelais illustre par l'exubérance de sa verve comique les vieilles chroniques et les légendes populaires, qui lui fournissent un voile d'allégories transparentes;

Des Periers encore, N. du Faill et Montaigne illustrent le genre de l'*essai*, qui se passe de l'anecdote ou l'absorbe. En face de ce genre, l'élément romanesque, dégagé comme il sied pour l'action, cesse de traîner un arrière-faix de dissertations et de sentences.

Boccace, par le Pogge, Massuccio, Giraldi Cintio, Bandello, Straparole, tout le *Novelliero* italien [1], la reine de Navarre, Boaistuau et Belleforest, rejoint Shakespeare [2] qui (avec le renfort des poëtes Chaucer et Spenser), de la substance du conte, héritier du fabliau, et de la nouvelle issue de l'histoire ou de la chronique fabuleuse, tire la matière de ses drames superbes et de ses merveilleuses comédies. L'Arioste, dans l'œuvre ondoyante duquel se résument, comme dans un grand conte de fées plein d'éclat et de grâce, les fictions des romans de chevalerie reprises par un génie sceptique, rejoint, par les épopées burlesques de Merlin Coccaie et de Rabelais, le chef-d'œuvre bouffon de Cervantès, l'immortel *Don Quichotte*, en qui expire la tradition du Moyen Age.

1. Outre les auteurs déjà cités, on y remarque Parabosco (vers 1550), Giovanni Fiorentino, l'auteur d'*Il Pecorone* (1558), Mori (1575).

2. Ces deux grands maîtres de la fantaisie anglaise, aux XIVe et XVIe siècles, l'un par ses *Contes de Canterbury* (*Canterbury tales*), l'autre par sa *Reine des fées* (*The Faerie Queene* ou *Fairy Queen*), complètent le cycle de la vieille littérature romanesque en la parant des charmes de leur vive et riche poésie.

Débarrassé d'entraves surannées, le *roman*, au sens moderne, va conquérir un monde aux perspectives infinies. Et par la lignée des essayistes français, où brillent entre tous Des Periers et Du Faill, Erasme rejoint Montaigne qui termine le siècle, nous léguant, avec sa gloire et son œuvre dominante, un genre indépendant auquel nous devrons Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues et la moitié du génie de Jean-Jacques Rousseau.

Ainsi, par une opération mystérieuse d'assimilation et de transmutation, comme celle qui change en un sang vif et généreux les moindres parcelles de substance nutritive entrées dans le corps de l'homme, ces séries intermédiaires, plus modestes, qui s'écartent des génies antérieurs, dont elles émanent, ramènent l'éclosion de génies de force égale. Leur justification sans réplique n'est-elle pas dans la constatation de cette tâche inconsciente, mais vitale? Ce phénomène, d'ordre universel, ne prouve-t-il pas que les œuvres d'éclat et de grandeur suprêmes, si elles deviennent des *causes* impérieuses, sont avant tout des *résultats*, auxquels concourent de sourdes et lointaines combinaisons de forces latentes?

Il n'est donc permis de mépriser aucune de celles qui eurent leur moment d'importance constatée, et, partant, leur veine, si mince qu'elle fût, d'influence. N'y eût-il dans les *Comptes du monde adventureux*, dans les œuvres voisines et

congénères, que la valeur inhérente aux documents nécessaires pour l'interprétation d'une époque et pour la connaissance des étapes accomplies, ces œuvres mériteraient d'arrêter nos regards. Quant à la série des traditions venues de loin, s'il nous était permis d'en présenter le tableau, dans un résumé dont nous emprunterions les traits aux divers travaux fragmentaires, on y verrait se dérouler, toujours la même dans la vérité et la variété de ses attitudes, dans les ondulations et les entrelacements de la chaîne qu'elle forme à travers les siècles, avec ses incidents bouffons, gracieux ou tragiques, la danse parée et masquée de l'existence et de la pensée humaines.

IV

Resserrons maintenant la trame autour des *Comptes du monde adventureux*.

En me servant de la piste ouverte par un mot de la Monnoye, j'ai dit qu'Antoine de Saint-Denis et A. D. S. D. semblaient ne faire qu'un. On voit, en effet, par ce qui précède, l'auteur des *Comptes du monde adventureux* dans le milieu littéraire le plus proche de la reine de Navarre, ayant pour libraire-éditeur Vincent Sertenas, l'éditeur même du premier texte des contes de Marguerite d'Angoulême, sous le titre des *Amans fortu-*

nez, — des *Histoires prodigieuses* de Boaistuau, — de la traduction des *Amours pastorales de Daphnis & de Chloé*, par Amyot, un des protégés de Marguerite, — du texte de l' *Heptaméron* revu par Claude Gruget, un de ses valets de chambre, et du *Tombeau* de la reine de Navarre. On le voit poursuivant l'entreprise d'acclimatation et d'imitation des contes italiens, qu'elle avait provoquée et soutenue de son propre exemple. Les *Comptes du monde adventureux* se produisent encadrés entre la traduction de Boccace, de Le Maçon, commandée par Marguerite, les *Joyeux Devis* de Bonaventure des Periers, qui fut un de ses principaux secrétaires et collaborateurs, les œuvres de Pierre Boaistuau, de Claude Gruget, d'Herberay des Essars, que j'ai cité en tête des panégyristes du *Tombeau* de Marguerite, et les œuvres personnelles de celle-ci, depuis les *Marguerites de la Marguerite*, publiées en 1547 par J. de La Haye, jusqu'au recueil de l'*Heptaméron*, publié en 1558 et 1559. C'est dans cette période de quinze ans (1545-1559), marquée par les débuts de Noël du Faill (1547-1548) et illustrée par l'apparition du *Tiers livre* de Rabelais (1546) avec le fameux dizain « A lesperit de la Royne de Nauarre », et du *Quart livre* (1552), — c'est là qu'il faut placer le moment brillant de la littérature conteuse, romanesque et fantaisiste au XVIe siècle.

Bien au-dessous de l'œuvre de ce rieur de génie, — dont la verve se crée un monde pour carrière

— et ne se proposant que de prolonger dans un champ nouveau le sillon tracé par les *novellieri* d'outre-monts, les *Comptes du monde adventureux* et l'*Heptaméron* se font directement concurrence, non certes par l'importance, mais par l'intention d'adapter au goût français du temps le cadre de Boccace et de ses continuateurs. Je n'aperçois nul personnage qui remplisse, comme Antoine de Saint-Denis, vivant dans l'entourage immédiat de Marguerite, les conditions auxquelles doit répondre l'auteur des *Comptes du monde adventureux*, masqué justement des initiales de ce curé de Champfleur.

Les initiales de ses amis, dont les noms auraient pu achever de nous éclairer, nous dérobent, il est vrai, le supplément de preuve désirable. Force est là-dessus de s'en tenir aux conjectures. Parmi les dames de la Cour de Marguerite, la seule dont le nom concorde avec les initiales M. I. est *Marie* de la *Jaille*, sa demoiselle d'honneur [1], prieure du monastère d'Almenesches, antique abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, aux environs d'Alençon [2], dont la réforme occupa Marguerite

1. V. H. de La Ferrière-Percy, *ouvr. cité*, p. 32.

2. « *Almenesches*, bourg en Normandie, diocèse de Séez, Parlement de Rouen, Intendance et Élection d'Alençon... Almenesches est dans un pays de bois, sur un ruisseau qui, à un quart de lieue au-dessous de l'Abbaye, se jette dans la rivière d'Orne, à cinq lieues deux tiers N. d'Alençon. » (Expilly : *Dict. géogr. histor. et politique des Gaules et de la France.*)

d'Angoulême [1]. L' « amy de l'autheur » L. D. serait-il Jean *Le Devin*, de Sablé, qui « fut enquêteur d'Anjou et mourut dans la ville d'Angers le 14 avril 1563 [2] », ou Guillaume *Le Diacre ?* Je pencherais plutôt pour ce dernier, mentionné dans le registre de Jehan de Frotté, secrétaire de Marguerite, comme un des conseillers de l'Echiquier d'Alençon, en 1544 [3], année où fut donné, en présence et avec l'assistance d'Antoine de Saint-Denis, le règlement de l'hôpital d'Alençon. Quant aux lettres L. C. P., elles s'appliqueraient au futur jurisconsulte *Le Caron, Parisien,* surnommé Charondas, qui, avant de publier de graves ouvrages de droit, tels que les *Pandectes du droit françois,* et de devenir lieutenant du bailliage de Clermont, en Beauvoisis, s'exerçait au jeu des rimes, vers l'âge de vingt ans, en 1554 [4], chez Vincent Sertenas, l'éditeur des *Comptes du monde adventureux,* comme Belleforest et Du Haillan, en 1558, au frontispice du livre des *Amans fortunez*. L'usage étant d'accoler au nom de chacun sa qualité de noblesse ou d'origine, et le plus ordinairement celle-ci, on écrivait : le seigneur de Launay, *Breton ;* F. de Belleforest, *Comingeois ;*

1. V. Odolant Desnos : *Mémoires sur Alençon*, t. II, p. 561.

2. V. B. Hauréau : *Histoire de la littérature du Maine,* t. VII, p. 123.

3. V. H. de La Ferrière-Percy, *ouvr. cité,* p. 174.

4. *Sonnets, Odes,* etc. (1554.) — V. *La Philosophie* (1555) et quatre *Dialogues* sur la philosophie et la poésie (1556).

Bernard de Girard, *Bourdelois;* Gabriel de Lyrene, gentilhomme *Angoulmoysin* [1]; Jacques Grevin, *de Clermont;* J. de Rieux, *Seigneur D'Asserac,* et en abrégé J. D. R. S. D.[2]; Gabriel Chappuys, *de Touraine,* ou G. C. D. T. [3]. Les initiales L. C. P, représenteraient donc parfaitement *Le Caron, Parisien.* On remarquera que si ces hypothèses manquent de confirmation positive, elles ne sont pas du moins purement arbitraires, et concordent avec les circonstances de temps et de milieu indiquées plus haut.

Quoi qu'il en soit, le secret même de ces initiales nous fournit un indice pour la détermination du caractère de l'auteur des *Comptes,* que La Monnoye traite péremptoirement de *huguenot.* Comme La Monnoye, M. Courbet voit dans maint passage de ce recueil une vive et systématique satire des gens d'Église et de la religion elle-même, qui dénoterait « un *protestant* sermonneur ». J'y verrais— ce qui ne change guère l'appréciation— un de ces catholiques de nom, hérétiques *in petto,* médiocrement déguisés par un demi-masque, dont nul contemporain n'était dupe, et protégés par l'indulgent patronage de la reine de Navarre. Dans les *Comptes* de A. D. S. D., les

1. En tête des *Amans fortunez.* — V. ci-dessus, p. XXXVII.

2. En tête des *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuan. — V. ci-dessus, pp. XLIX-IV.

3. Il était d'Amboise. V. ci-dessus, pp. LII-LIII.

exemples de cet esprit de sarcasme et d'antipathie méprisante pour la gent ecclésiastique et les pratiques romaines, abondent tellement, qu'il serait trop long de les relever tous. Sans contester que la raillerie contre les moines et la gent ecclésiastique existe déjà dans le livre de Massuccio, avant la Réforme de Luther et de Calvin, on s'aperçoit bien vite que le mystérieux A. D. S. D., sous le couvert de l'anonyme, renchérit sur les traits de son prédécesseur, les renforce, les aiguise et les envenime avec une âpreté de touche très-distincte de la malice joviale du Salernitain. Si, dans le cours de ses anecdotes, entre le « lieu commun grondeur » du début et la sévère admonestation de la fin à l'adresse des femmes, « le narrateur s'égaye et quitte à chaque instant le langage d'un censeur pour prendre celui d'un complice... *ces accès de bonne humeur*, dit avec raison M. Courbet, *se changent en transports de colère, lorsqu'il vient à parler d'un moine.* » Il exècre la moinerie et daube ferme sur le clergé.

J'ai constaté ce fait nombre de fois. Tantôt, il procède par l'ironie et l'antiphrase : « Encore qu'il me fasche beaucoup de raconter chose qui soit au desauantage des gens d'eglise, si est ce qu'estant l'occasion si grande... » (Compte V). Tantôt il critique et attaque de front l'ennemi (Compte IX) :

« Pour ce qu'il se trouue vne infinité de prestres oysifz,

lesquels, à faulte de meilleure occupation, & plus curieux de la poche que des bonnes lettres (desquelz ils deuroient faire profession), inuentent tousiours nombre de finesses, *pour attirer le peuple à leurs deuotions inuentées pour leur proffit*, il m'a semblé bon vous mettre en lumiere le compte qui s'ensuit. »

Ailleurs (Compte XII), il flétrit ces pasteurs qui « pechent non seulement par ignorance, mais de certaine malice », à qui il suffit « de sçauoir combien ilz veulent augmenter leurs fermes, *s'attribuans comme propre le bien qui n'apartient pas à eux*, & duquel ie crains qu'ilz rendront mauuais compte ». L'histoire des Cordeliers de Boulogne, et des «deux ieunes garses qui seruirent de nouices» aux grisards, est donnée par lui, « afin que la sotte ignorance n'aueugle les personnes souz couleur d'une sainte ypocrisie ou simulée sainteté. »

Le Compte se termine ainsi :

Sachez mes Dames, qu'encores qu'on die, en commun prouerbe que les Cordeliers ne portent iamais croix, ie craindrois fort qu'il s'entendist de celle, par laquelle nous sommes tous rachetez & faictz membres de Dieu par son fils IESVS CHRIST, laquelle sont souuent accroire qu'ils portent soubz l'habit & aparence extérieure de sainctеté, par la couuerture duquel (sans parler des bons) se nourrit vne infinité de tromperies & mensonges. » (Compte XIII.)

Sous prétexte de blâmer le formalisme étroit des pratiques judaïques, il blâme l'obstination folle de ceux qui, la lumière venue et reçue de

tous les *fideles,* « ayment encores les tenebres. » Et il s'écrie : « Venans donc à la perfection, foyons charitables à nos prochains, *afin que facions cognoiſtre la difference de leurs ſottiſes à la verité de noſtre Euangile.* » (Compte XVII.) N'est-ce pas là un langage protestant? Voici le sommaire du Compte XIX :

En ceſte hiſtoire vous ſera deſcouuert la ſubtile & cauteleuſe inuention d'vn moyne, qui nonobſtant le vœu de pauureté, pour le ſentir vn peu trop rude, tant pourchaſſa que de beliſtre deuint Eueſque. *Et croyez que l'eſprit de telz gens (viuans en oyſiueté) ne dort iamais, qu'il n'ait inuenté dix mille moyens pour tromper le ſimple peuple, de la ſimplicité duquel ſouuent ilz s'engreſſent.*

Autre variation du même sujet dans le Compte XXII :

Encore, que i'euſſe deliberé de ne plus parler des moynes, ſi eſt ce que l'hypocriſie & fainte ſainctеté de ceux qui ſe mettent hors le chemin de pure religion me contraint de vous faire vn compte, par lequel cognoiſtrez que ſouz un tel manteau ſe forge vne infinité de tromperies, par l'inuention de leurs malices, & ſouz couleur d'vne ſimulée pauureté, laquelle combien qu'ils facent vœu de garder inviolablement, *leur vie, toutesfois (pleine de quaymanderie)* fait cognoiſtre que c'eſt la choſe qu'ilz trauaillent plus de fuyr.

L'auteur ne tarit pas contre ces cafards *beliſtrant* aux dépens du rude et pauvre peuple, qu'ils abu-

sent *par longues & emmiellées & fardées harangues.* Il conclut ainsi :

Vous ne devez estre estonnées (mes Dames) de la sotte ignorance du peuple, lequel ressemble à vn petit enfant, qui voyant faire quelque chose (sans iugement de bien ou mal) s'efforce de l'ensuyure. Et tant plus vn peuple est rude, plus il tend à faire choses mauuaises & contre raison. De la vient que (estant la malice de telz hypocrites si couuerte) plus aysement il demeure trompé : *& faut qu'il porte les fautes de ceux qui par purité de doctrine deuroient porter tesmoignage de la verité, lesquelz faisant le contraire, fault croire en celuy qui est seul iuste, & non a ceux qui de vraye religion n'ont que l'habit.*

Le Compte XXVII amène cette déclaration contre la profession de nonne :

Ie ne veux blasmer l'institution de la religion des filles sages, quand l'aage de volonté, & les œuures suyuent la profession : mais depuis que l'oysiueté (mere nourrice de tous maux) surprend le cueur de celles qui se sont veuës auoir l'habit auant que la cognoissance, par le laps de temps cela nourrist vn mal lequel au croistre se rend inuiolable, comme ceste histoire vous le fera cognoistre.

Le Compte XXXIII, pris du *Novellino* de Massuccio, et amendé fortement dans le sens anti-catholique, s'annonce de la sorte :

Pour ce que l'opinion legere d'vn peuple sot est quelquefois de croire que les *moynes de Rome* ont plus d'aparence de saincteté que les autres, comme ceux desquelz on dit venir toute source & exemple de pure religion, ie ne

veux oublier à vous monſtrer (par ce plaiſant compte) que la vieille auarice d'vn fiſt cognoiſtre qu'en luy y auoit plus de l'habit que du religieux.

Il y est dit que le héros du conte « auoit eſté ordonné l'vn des grands penitenciers en l'egliſe de Saint-Pierre, *non pas pour nettoyer les conſciences, mais vuyder les bourſes* ». Ces derniers mots sont du conteur français et non de Massuccio. La moralité de la fin est accentuée dans le même sens : où Massuccio glisse, A. D. S. D. appuie ; de l'anecdote où se contient Massuccio, il part aussitôt pour généraliser peu ou prou contre les suppôts de l'Église romaine. Il les peint accourant de tous lieux « comme loups à la paſture ». S'il emprunte au *Petit Jehan de Saintré* la matière du Compte XLV, il n'est satisfait qu'après y avoir ajouté, au Compte LIV « une violente diatribe contre l'indigne abbé & la dame parjure ». Il serait trop long de pousser les citations au delà de ces limites. Le lecteur sent poindre partout l'esprit de satire hétérodoxe.

Or, si l'esprit qui anime les *Comptes* de A. D. S. D. suffit pour expliquer la précaution des initiales combien plus encore s'imposait cette règle de prudence au *curé de Champfleur*, après la mort de la reine Marguerite, et sous le coup des mesures terribles et sommaires de l'édit de Châteaubriaud (1551) contre les protestants ? Comment se risquer à la légère ? Jeanne d'Albret et Antoine de

Bourbon, qui devaient participer aux réunions hérétiques du Pré-aux-Clercs [1], ne firent profession de calvinisme qu'un an plus tard (1556). Plus l'auteur des *Comptes du monde adventureux* était de cœur avec les novateurs, tels que ce gentilhomme du Maine, nommé La Ferrière, et ce jeune pasteur, Jean le Maçon, dit La Rivière et Launay, fils du procureur royal d'Angers, que Théodore de Bèze [2] nous montre organisant au Pré-aux-Clercs, en 1555, la communauté réformée de Paris, — plus il avait (s'il s'agit d'Antoine de Saint-Denis) des ménagements à garder, tout en se révélant à demi par un trait significatif.

Ainsi, dans le huitain placé sous la rubrique : « L. D. *de l'autheur* » le vers final :

Admire en toy *du Seigneur les haultz faictz*,

et la devise latine : *Operatur qui cœlitus* se rapportent singulièrement au caractère d'Antoine de Saint-Denis, tel que je l'ai établi ci-dessus d'après diverses données : caractère de prêcheur protestant — sous l'habit d'un curé — persuadé qu'il sert l'*œuvre du Seigneur* en attaquant les moines et la moinerie, les *vestuz de rouge* de Rome [3] et toute espèce de papimanes.

1. En 1557. — On y chantait en plein air et processionnellement les *Psaumes* traduits par Clément Marot.

2. Cité par F. Puaux : *Histoire de la Réformation française*, t. I, liv. VII (Paris, Michel Lévy, 1859).

3. V. le Compte XL où il est question d'un cardinal « ieune

La devise redoublée, *Secreto lapide tutus*, qui termine l'*Epistre* dédicatoire et l'ouvrage, est plus étrange et plus obscure. Essayons pourtant de la deviner. Le nom de Marguerite, en ce temps-là, était l'objet de toutes sortes d'allusions et de concetti en français ou en latin, en passant du sens de *fleur* au sens de *perle*. La perle (*margarita*), assimilée aux *pierres précieuses* est quelquefois désignée en latin par le mot *lapis*. La devise *Secreto lapide tutus* signifierait donc, liée aux termes de l'Épître française, qu'elle complète : « ie puiſſe demeurer au nombre de ceux que vous eſtimez capables de faire perpetuel ſeiour en voſtre ſeruice, *ſauvegardé par la vertu ſecrète de la perle précieuſe* (marguerite). »

Marguerite d'Angoulême était morte en 1549; mais elle avait laissé une digne héritière de ses goûts littéraires et artistiques, joints au plus noble caractère, sa nièce, Marguerite de France, qui allait en 1559 épouser le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel. Ronsard et sa Pléiade naissante ont loué, autant que la première, cette « ſeconde Marguerite », invoquée par Nicolas Denisot, dans le *Tombeau de la royne de Navarre*, dont j'ai parlé ci-dessus, qui, jeune fille [1], envoyait par Jehan de Frotté, au

& liberal » et de la « vertu cardinale » en amour, de ce « veſtu de rouge cramoyſi ».

1. Née en 1523, elle avait alors environ quatorze à quinze ans, ces relations existant probablement vers 1537, avant les épreuves qu'entraîna pour le poëte la condamnation du *Cymbalum* (1538.)

pauvre Bonaventure, malade, « un don de douce confiture » et méritait que l'auteur du *Cymbalum mundi* lui écrivît avec élan :

Vous voulez donc voir Dedalus [1] qui vole,
O Marguerite *où notre espoir espere* [2].

Celle qu'il appelle :

Heureuse fleur, de franche fleur issante
Fleuron royal, Marguerite croissante [3]

recevait de lui cet éloge :

Vous aimez tant & tant la voltre tante,
Que tout cela qu'estre à elle sçauez
(*Pour l'amour d'elle*) *en grand amour auez.*
. . . . . .
De nom, d'esprit la nous representez
Et ses vertus de si très près hantez
Que nostre espoir a prou cause & matiere
S'il dict qu'en vous la doict veoir tout entiere.
Car vous aymez tout ainsi qu'elle faict
Toute vertu, & hayez tout malfaict,
Beaucoup prisez, tout ne plus ne moins qu'elle,
La poesie & toute sa sequelle;
Qui est sauoir & science anoblie.

C'est pour elle que Bonaventure-Dædalus se proclame prêt aux nobles aventures :

1. C'était le surnom favori qu'il prenait, par allusion aux doctrines hardies dont il était l'interprète.

2. V. le Recueil des Œuvres (*A Madame Marguerite, fille du Roy*).

3. *Ibid.* : *Epistre à Madame Marguerite, fille du Roy de France.*

Il volera iusques en *terre neufue,*
Neufue ie dis, que trouuée on n'a poinct.

Elle était, comme le rapporte Brantôme et comme l'indique le Prologue de l'*Heptaméron*, une des personnes de la famille royale qui se proposaient, de concert avec Marguerite d'Angoulême, d'imiter Boccace, avec une pointe d'originalité, « d'en faire autant, finon en vne chofe differente de Bocace, c'eft de n'efcrire nouuelle qui ne fuft veritable hiftoire; » dessein que la reine de Navarre seule accomplit, mais où l'aida évidemment, sous forme de causerie, sinon pour le tour et le style, plus que nulle autre *devisante*, « madame Marguerite », si étroitement unie à elle de cœur et d'esprit.

Aussi, pourquoi Antoine de Saint-Denis, ayant commencé son œuvre sous les auspices de la reine Marguerite, n'aurait-il pas voulu, tout en s'abstenant de briguer ostensiblement le patronage de la princesse Marguerite, confondre la tante et la nièce dans un culte pareil, se couvrir du souvenir de l'une et de la présence bienfaisante de l'autre[1], en leur rendant un commun hommage?

Pourquoi ne seraient-elles pas avec Françoise

1. C'est ainsi que, par un pieux souvenir, dans le Prologue de l'*Heptaméron*, écrit après 1545, la reine de Navarre met en scène, selon Le Roux de Lincy, la bonne dame Oisile ou *Osyle* (anagramme de Loyse), représentant Louise de Savoie, sa mère morte en 1530. — V. ci-après, pp. XCIX-C.

d'Alençon et Jeanne d'Albret, mais plus particulièrement qu'elles, les *Dames de France* auxquelles A. D. S. D. expose en ces termes comment s'est formée la série de récits et histoires mémorables qu'il leur offre ?

« Parquoy mes Dames receuez ce mien petit labeur d'auſſi bon cœur qu'il vous eſt préſenté *comme venant du plus entier de celuy qui eſt ſeulement nay au monde pour en toute obeiſſance vous ſeruir,* & ſi mon ſeruice merite recompenſe que ce ſoit en *excuſant par voſtre douceur l'imperfection de l'ouurage qui ne peult eſtre tel que ie le ſente digne d'ataindre en ſi hault lieu.* »

On conviendra que si les *Comptes* sont d'un sermonneur plus ou moins protestant, mais criant toujours au vice et tournant en moralité chacune des galanteries qu'il narre, cette dévotion si ardente pour les *Dames,* au sens général, ne se conçoit pas fort bien. Elle s'explique parfaitement, au contraire, si ces *Dames* sont, au sens particulier, *Dames de France ;* s'il est question, en un mot, des deux princesses Marguerite, sœur de François Ier, reine de Navarre, et Marguerite de France, sœur de Henri II, — ainsi que de Jeanne d'Albret, fille de Marguerite d'Angoulême (mariée au duc de Vendôme, Antoine, héritière en 1555 du royaume de Navarre par la mort de Henri d'Albret, veuf de la reine Marguerite), et de Françoise, duchesse douairière de Vendôme, sœur aînée du duc d'Alençon (premier mari de Marguerite d'Angoulême) dont elle hérita, en

1525, les terres de Beaumont et de Sonnois. Veuve de François d'Orléans, duc de Longueville, celle-ci eut dans la nombreuse lignée issue de son second mariage avec Charles de Bourbon, comte, puis duc de Vendôme, — et où l'on compte le futur époux de Jeanne d'Albret, — cette *Marguerite* de Bourbon-Vendôme [1], la troisième du groupe, mariée au duc de Nevers, François de Clèves, en 1538 [2], et sous les auspices de laquelle Boaistuau mit en lumière les *Contes de la reine de Navarre*. — Voilà toutes nos *Dames de France* rapprochées le plus naturellement du monde.

Les mots « ataindre *en ſi hault lieu* » reçoivent ainsi une clarté nouvelle et une signification précise, en accord avec le reste de l'*Epistre :* « mais la bonne volonté *qu'en toute ma vie vous deſire porter* doit eſmouuoir voſtre excellence à ſuplier les faultes de l'ouurier, m'aſſeurant que l'affection dont vous offre ce preſent *ioincte auec la grace de voz faueurs* ſera plus ſuffiſante pour ſupporter le langage mal poly, que l'ignorance effrontée d'un mal plaiſant & meſdiſant ennemy ne pourra m'offenſer : *Eſperant auecq' l'ayde de Dieu & du temps fauorable, où me ferez cognoiſtre mon trauail vous auoir eſté agreable*, d'entreprendre œuure ſous la faueur duquel *ie puiſſe demeurer au nombre de ceux*

1. Née en 1516, morte en 1589.

2. C'est pour ce mariage que François Ier érigea en duché-pairie le comté de Nivernois.

que vous eſtimez capables de faire perpetuel ſeiour en voſtre ſeruice. » Cette fin me paraît décisive : il ne s'agit point là de *toutes* les Dames quelconques de France ; car, dans ces conditions, il n'est point de période de temps au terme de laquelle l'auteur eût pu espérer que ces Dames lui *feraient connaître* leur opinion ; et les mots « *demeurer* au nombre *de ceux que vous eſtimez capables de faire perpetuel ſeiour en voſtre ſeruice* » affirment encore davantage le sens particulier de ce passage.

Marguerite d'Angoulême et Françoise d'Alençon [1] n'étaient plus ; mais, indépendamment de Jeanne d'Albret, les deux autres princesses Marguerite de France et Marguerite de Bourbon vivaient, et il pouvait être délicat pour le curé de Champfleur, comme l'indique la compétition de Boaistuau et de Gruget, d'invoquer exclusivement l'une plutôt que l'autre en qualité de protectrice déclarée. Par le tour ingénieux de la Dédicace aux *Dames de France*, il esquivait la difficulté et se conciliait leurs bonnes grâces.

Telle est, je pense, de quelque façon qu'on entende la devise *Secreto lapide tutus*, l'intention de la Dédicace-Préface, en rapport avec le but poursuivi, dénoncé par les tendances évidentes de l'œuvre, et plus sérieux qu'il n'y paraît d'abord. Si l'on écarte cette interprétation, on retombe

1. Françoise d'Alençon était morte moins d'un an après Marguerite, le 14 septembre 1550.

aussitôt dans la banalité et dans le vague; si l'on s'y attache, au lieu d'un badinage dans le vide on rencontre une chaîne d'incidents et de menus détails, allant d'Antoine de Saint-Denis aux *Comptes*. Avec Antoine de Saint-Denis tout s'explique par un calcul serré de probabilités, et l'on se trouve en face d'une trame continue; Antoine de Saint-Denis mis de côté, les ombres s'épaississent et l'on ne voit partout que données incohérentes. Il serait aisé d'en multiplier les exemples.

On constate dans les *Comptes* des traces de voyage de l'auteur en Italie, et voici le début de sa Dédicace : « Mes Dames, peu de iours ſont paſſez faiſant vn voyage aù païs de Prouence, & *trauerſant par le Daulphiné pour gaigner la Sauoye*, que le long du chemin *eſtois fort ſoucieux en l'execution des affaires qui m'auoient conduit iuſques là :* mais comme reſuant diſcourois en moy meſme *tous les moyens d'acheuer l'entrepriſe qu'auois encommencée...* » Il nous est loisible de regarder ce début comme un exorde de pure fantaisie. Cependant, puisque A. D. S. D. est réellement allé en Italie, comme Antoine Le Maçon, pourquoi ne pas admettre que la phrase du Prologue soit une allusion aux affaires d'intérêt privé ou public, diplomatique ou religieux, qui avaient motivé ce déplacement? En 1552, lors des guerres d'Italie et de la campagne de Piémont, il y eut des conjonctures dans lesquelles Antoine de Saint-Denis put

avoir l'occasion d'accompagner ou de rejoindre, avec une mission, quelque haut personnage, soit au moment de la trêve du 29 avril 1552, entre Henri II, le pape Jules III et le duc de Parme, le maréchal de Brissac étant lieutenant du roi en Piémont, soit au mois de novembre 1552, lorsque le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Este, s'en fut à Sienne comme lieutenant du roi de France[1]. L'auteur des *Comptes*, qui, en tout cas, voyagea dans ces parages, aurait donc préparé la publication de son recueil et rédigé les lignes qu'on vient de lire peu après son retour, vers 1553. Je n'affirme rien, je signale une référence de plus.

V

Veut-on demander un moyen d'éclaircissement aux localités citées dans les *Comptes* et à celles qu'Antoine de Saint-Denis habita ou dut le

1. Ce personnage, frère du duc de Ferrare, Hercule d'Este, mari de Renée de France, fut très-activement mêlé aux affaires de notre pays sous François Ier et Henri II, et en rapports intimes avec la famille royale. A. de Saint-Denis avait bien pu le connaitre vers 1545. (V. dans l'ouvr. de M. de La Ferrière-Percy, p. 75, un curieux mandement du 25 juin 1544 portant remise en faveur d' « Ypolite, cardinal de Ferrare » d'une amende encourue par lui pour un certain manquement au sujet des « paiſſages des foreſtz du duché d'Alençon », ce qui indique des relations d'intérêt très-spéciales entre la duchesse d'Alençon et le cardinal.)

mieux connaître et fréquenter, par sa situation auprès de Marguerite et de la petite Cour d'Alençon? Les rapprochements se font d'eux-mêmes.

Sur les cinquante-quatre *Comptes du monde adventureux*, le lieu de la scène est placé vingt-quatre fois en Italie, ce qui s'explique de reste par les sources italiennes; vingt-quatre fois également en France; quant au surplus, en Hongrie, en Aragon, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne et en Hainaut. La France et l'Italie se disputent, comme on voit, le terrain. Le nom de la *France* revient dans quatre contes, sans autre désignation. Les mentions de noms de provinces et d'endroits déterminés se présentent, pour les régions du midi et du sud-est, au nombre de sept, dont une pour le *Dauphiné* et la *Savoie*, en dehors du Prologue; autant pour la *Franche-Comté* (dépendant alors de l'Empire), pour la *Provence*, *Montpellier*, *Périgueux*, *Lyon* et la *Limagne* d'Auvergne. Les mentions de noms de la région de Paris, de l'ouest et du nord-ouest se présentent au nombre de dix-sept, savoir : cinq pour *Paris*; deux pour ses environs (*Boulogne-sur-Seine* et *Saint-Germain-en-Laye*); autant pour les pays de l'ouest (*Poitou* et *Anjou*), pour les pays intermédiaires (*Beauce* et *comté de Montfort*), et six pour la région du nord-ouest (*Normandie* et *Bretagne*), dont cinq pour la seule *Normandie*. La balance penche donc visiblement de ce côté. Après la capitale, c'est la province de Normandie

qui l'emporte. Notons parmi ces localités Paris et Saint-Germain[1], résidences de la Cour de France; Boulogne, dans le voisinage de Saint-Cloud[2], où la Cour séjournait souvent aussi; l'Anjou dans lequel la reine Marguerite possédait la seigneurie de Baugé[3]; la Beauce, proche du Perche[4] (dont elle était comtesse) et des possessions de la maison de Vendôme; le comté de Montfort-l'Amaury, que François Ier laissa pendant sept ans aux Bourbon-Vendôme, après 1537, en échange du comté de Saint-Pol livré aux Espagnols et rendu par la paix de Crespy en 1544[5], — la plupart de ces endroits et pays situés entre l'Ile-de-France et la Nor-

1. V. les *Lettres* de Marguerite d'Angoulême datées de Saint-Germain-en-Laye et celles où elle parle du séjour de la Cour en ce lieu. (Correspondance publiée par F. Génin.)

2. V. *ibid.* — Dans une lettre de Vanves (1537) au chancelier d'Alençon, elle lui écrit : « ... Ce porteur s'en va par delà, lequel vous dira des nouuelles du roy de Nauarre & de moy, comme nous auons changé l'air *pour venir de Saint-Cloud en ce lieu de Vanves.* » Elle écrit au grand maistre Anne de Montmorency : « Pour vour faire ſcauoir la diſpoſition du roy de Nauarre, il changea hier l'*air du pont Sainct-Cloud* en celui de Vanves. »

3. V. son contrat de mariage avec Henri d'Albret en 1527. (*Lettres* publiées par F. Génin : t. I, Pièce justificative n° IV.)

4. V. *ibidem.*

5. Le comte de Saint-Pol, mort en 1545, était alors François de Bourbon, frère cadet de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, qui épousa en 1535 Adrienne d'Estouteville, par l'entremise de Marguerite d'Angoulême. En faveur des deux époux la baronnie d'Estouteville fut, par François Ier, érigée en duché. (V. *ibid.*, t. I, *Lettres* 102, 103, 104, 105, 108, et 109, pages 284-297.)

mandie, en inclinant vers le duché d'Alençon.

Enfin relevons les passages où se présente l'indication dominante de la Normandie :

Compte V : « En vn village de la baſſe Normandie... » — *Compte XI* : «... & ſe retira au pays de Normandie en vn petit village. » — *Compte XVI* : « En vne petite ville de ce royaume, non gueres loing de Rouen... » *Compte XLI* : « Nagueres en vne petite bourgade de Normandie... » — *Compte XLI* : « En vne bourgade *pres Alençon*... »

Les deux noms caractéristiques sont Rouen et Alençon : Rouen, capitale de la Normandie, province citée plusieurs fois, et où Marguerite se trouvait attirée par la famille d'Estouteville[1] et par sa belle-sœur Catherine[2]; Alençon, capitale de son duché et sa ville de prédilection. Comment

1. V. la Correspondance de Marguerite d'Angoulême (*Lettres* publ. par F. Génin, T. I, lettre 103, au « grand-maistre » de Montmorency) concernant Mme d'Estouteville : « ... ou autrement uous nous deſpartirons, elle, *Normande*, ſentant la mer, & moy, Engoulmoyſe, l'eau douce de Charante. » — Estouteville, siége patrimonial de la famille, alliée aux d'Albret, est un bourg proche de Caudebec, dans le pays de Caux.

2. Catherine ou Quitterie, sœur de Henri d'Albret, abbesse du convent de la Trinité, à Caen, au sujet de laquelle Marguerite écrivait de Caen, au *grand-maistre* Anne de Montmorency : « Parquoy m'en eſtois venue à Caen, *voir madame Katerine*, eſperant encores faire Paſques au dict Saint-Germain (en Laye), mais le Roy s'eſt ſy bien trouué *en voſtre maiſon d'Argentan*, qu'il m'a mandé qu'il y fera Paſques flories. » (V. le recueil des *Lettres* de la reine de Navarre, de Génin, t. I, pp. 37, 290 et 291.)

admettre que ces indices soient l'effet d'un simple hasard de plume?

Or, parmi les bourgades des alentours d'Alençon, est Champfleur dont le curé, Antoine de Saint-Denis, paraît plus que jamais ne faire qu'un avec l'A. D. S. D. des *Comptes*, car l'un et l'autre s'agitent dans la sphère de la duchesse d'Alençon, reine de Navarre. Déjà la présence d'Antoine de Saint-Denis avec les membres de l'Échiquier d'Alençon et les personnages de choix appelés pour le règlement de l'hôpital, prouve qu'il n'était point un hôte de passage et qu'il appartenait au Conseil intime de Marguerite. Les détails concernant la cure de Champfleur nous ramènent encore vers celle-ci et le cercle de ses devisantes.

Champfleur est indiqué ainsi par Le Paige[1] : « Bourg et paroisse de l'Archidiaconé de Sonnois dans le Doyenné de Linières, Élection du Mans, au N. par O. de la Ville du Mans, dont il est éloigné de 9 l. 1/4... *Il y a de Champfleur à Alençon une lieue*... La cure est estimée 1.100 livres et est à la présentation de l'abbé de Saint-Aubin d'Angers. » Le dictionnaire d'Expilly porte : « Champfleur dans le Maine, diocèse de Séez, Élection du Mans, Parlement de Paris, Intendance de Tours. — On y compte quatre-vingt-huit feux. Cette paroisse est à 1 lieue S. S. E. d'Alençon. » Le vil-

1. V. le *Dictionnaire topogr. histor. et généalogique de la province du Maine* (Le Mans et Paris, 1777, 2 vol in-8°).

lage de Champfleur, qui forme aujourd'hui une commune du département de la Sarthe[1] est si proche du territoire d'Alençon, qu'il y touche presque. De là, dans l'article d'Expilly une confusion au sujet des diocèses de Séez et du Mans, relevée dans la *Géographie ancienne du diocèse du Mans*[2], d'où il ressort que Champfleur (*Campus Flor, Campus Florus, Champflor,* au S. de Saint-Paterne) relevait bien de ce diocèse[3], au XVIe comme au XVIIIe siècle, et non de celui de Séez, *Ecclesia Sagiensis,* qui descendait jusque-là, mais s'arrêtait à la limite de la Sarthe.

Le point de séparation entre l'*Ecclesia Sagiensis* et la Normandie d'une part, l'*Ecclesia Cenomanensis* et le Maine d'autre part, était marqué par Alençon, la ville normande, à cheval sur la Sarthe avec ses faubourgs qui se prolongeaient au delà de la ligne séparative. « Il nous reste, dit Odolant Desnos, à faire connoître les églises & les établissements qui sont sur le territoire du Maine & du

1. « Arrondissement et à 22 kilom. de Mamers, canton de Saint-Pater, poste d'Alençon, 660 habitants. » (*Diction. géographique* de Bescherelle.) Pesche, dans son *Dict. topog. historique, etc. de la Sarthe,* dit : « Popul. de 88 feux anciennement; elle en compte 698, dont 145 dans le bourg. »

2. Par Th. Cauvin (au Mans et à Paris, 1845, in 4°). Publication de l'*Institut des provinces.*

3. Ainsi que tout le grand archidiaconé de Sonnois comprenant les cinq doyennés de Ballon, Beaumont, Fresnay, Sonnois et Lignières.

diocèſe du Mans... où eſt situé un très-grand faux-bourg de la ville d'Alençon. Son nom de *Mont-Sor* eſt tiré d'une éminence appelée tantôt Sorro, tantôt Sorre, ſur laquelle on a bâti. Il comprend la paroiſſe de Saint-Pierre en entier, *& une portion de celle de Saint-Paterne qui eſt à la campagne.* » Le même auteur raconte qu'après les croisades on fonda une léproserie « à l'extrémité du fauxbourg de Mont-Sor, *ſur la paroiſſe de Saint-Paterne,* » et il ajoute qu'on y voit « une très-vaſte et très-belle place, dont l'*Hôtel-Dieu* occupa quelque temps une place [1]. » Saint-Paterne, du doyenné de Lignières, comme Champfleur, « s'avançait jusque dans le faubourg d'Alençon ; un décret du 18 juillet 1805 a réuni à cette ville une portion du territoire de Saint-Paterne [2]. » Saint-Paterne et Champfleur étaient du même bailliage. Champfleur, au N.-E. et non loin de la forêt de Perseigne, est au S.-E. de Saint-Paterne [3].

Le Sonnois, où se trouvent ces deux endroits, est ainsi délimité par La Martinière : « SONNOIS petit Pays de France avec titre de Baronie, dépen-

1. V. *ouvr. cité* : t. I, pp. 82-90.

2. V. *Géograph. anc. du dioc. du Mans*, article *Paternus* (*Sanctus*).

3. Saint-Paterne est chef-lieu de canton depuis 1820. En 1790, Champfleur et Saint-Paterne firent partie d'un canton dont Montsor était chef-lieu. Montsor et trois autres communes, d'abord comprises dans la Sarthe, en furent distraites et réunies au département de l'Orne en 1793. (V. Pesche : *Dict. topogr., histor. et statist. de la Sarthe.* 7 vol. Monnoyer frères, au Mans, 1826.)

dante de la Province du Maine... Ce petit Pays, qui n'eſt guère connu aujourd'hui, confine du Couchant avec Alençon, dont le Faubourg, nommé Montſaux (*Monsor*) eſt compris dans ce Pays ; du Levant il confine à Beleſme qui eſt dans le Perche ; du Midi à Balon, dans le Maine ; & du Nord à Séez en Normandie. Ce Pays a douze lieues de longueur, depuis Balon jusqu'à Séez, & autant de largeur depuis Alençon juſqu'au Perche, de ſorte qu'il eſt carré. Memers, qui ſépare le Perche d'avec le Maine, eſt ſa Ville capitale [1]. » Saône, Saint-Rémy du Plain et Mamers en furent successivement le chef-lieu. Ce nom de *Saône* ou *Soone* (Seonia, Sagonia, Sagona et Saugonna), comme celui du *Sonnois* (Terra *Sagonensis*) vient, suivant les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, d'une colonie de *Saxons* qui, chassés d'Angers vers la fin du Ve siècle auraient pénétré dans le Nord du *Pagus Cenomanensis*, alors couvert de bois, et y auraient bâti une forteresse du nom de *Saone* [2]. Le Sonnois, après avoir appartenu aux

1. V. *Dictionnaire* de La Martinière, t. V (1741).

2. V. Th. Cauvin : ouvr. cité, aux mots *Sagonensis* (*Terra*), *Sagonensis* ou *Suenensis* (*Pagus*), *Saugonna*, etc. Il distingue le *Pagus* de la *Terra*. Peut-être les limites de celle-ci furent-elles d'abord, dit-il, « les mêmes que celles du *Pagus Sagonensis*; » mais « plus tard la féodalité les modifia ».

Voir aussi, le *Dict.* d'Expilly et Odolant Desnos (ouvr. cité, t. I, p. 13) sur l'extension de ces Saxons vers Séez (*Saxia, Sagium, Sagiorum* ou *Saxonum civitas*).

comtes du Maine, aux comtes de Bellesme, aux Montgomery, aux Châtelleraut, aux d'Harcourt, puis aux comtes d'Alençon et aux Laval (par le mariage de Catherine, fille de Jean II d'Alençon, en 1461, avec François de Laval, sire de Gauvre) passa, de Catherine, morte veuve en 1505, aux mains de Charles IV d'Alençon, son neveu, qui épousa Marguerite d'Angoulême. N'ayant pas eu d'enfants de cette union, il eut pour héritière du Sonnois, en 1525, sa sœur Françoise d'Alençon. Deux fois veuve, de François d'Orléans, duc de Longueville [1], en 1512, et de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, en 1536, elle se plaisait dans ce pays, et « s'aimoit beaucoup à Beaumont-le-Vicomte. Elle obtint du roi François Ier l'érection de cette terre & des baronnies & seigneuries de Sonnois, la Flèche & Château-Gonthier, en duché, sous le nom de Beaumont, pour elle & ses successeurs mâles & femelles [2]... » Ce fut le roi Henri IV, qui, par son père, fils de Françoise d'Alençon, hérita des duchés de Vendôme et de Beaumont et les réunit au domaine de la Couronne.

1. Petit-fils de Dunois. Sa mère était Agnès, fille du duc Louis de Savoie et belle-sœur de Louis XI, qui avait épousé en secondes noces Charlotte de Savoie. Louis XII érigea pour lui la terre de Longueville en duché.

2. V. Le Paige (*ouvr. cité*). Il dit qu'Odolant Desnos lui avait fourni un *Mémoire*.

Antoine de Saint-Denis, curé de Champfleur, relevait donc, par le siége de sa paroisse [1], de Françoise d'Alençon. Par les liens d'intérêt et de parenté de Françoise et de Marguerite d'Angoulême, par ses relations constatées avec l'hôpital d'Alençon et les affaires du duché, ainsi que par les facilités de voisinage, il relevait de Marguerite d'Angoulême. Maints liens domestiques existaient entre les deux princesses. Non-seulement les domaines de Françoise d'Alençon et de Marguerite d'Angoulême se touchaient par le *Sonnois ;* mais encore les « *viconté de Beaumont* » et « *baronnye de Sonnois* » figuraient (en sus des villes normandes de Verneuil, Séez et Bernay) au nombre des terres et seigneuries sur lesquelles, en vertu du contrat de mariage du 3 janvier 1527 (entre Marguerite et Henri d'Albret), reposait l'assiette du douaire de dix mille livres tournois « constitué par le feu duc d'Alençon » et apporté par elle *en dot* au roi de Navarre, moyennant, pour les seigneuries précitées « la transaction sur ce faicte *entre ma dicte dame la duchesse & les dictes dames heritieres* ». Ces dames héritières étaient les sœurs du duc d'Alençon, la marquise de Montferrat et madame de Vendôme (Françoise d'Alençon) qui

1. La cure dépendait jadis du prieuré de Saint-Léouard ou de Notre-Dame de Fresnay; l'église, d'origine romane, était sous l'invocation de Saint-Martin de Tours. (V. Pesche, *ouvr. cité*, t. I.)

lui redevaient 14,000 livres « à cause de la restitution de sa dot [1] ».

Certes, la résidence, pour Antoine de Saint-Denis, en de pareilles conditions, dans ce pays charmant, allait bien avec le titre. « Il y a dans la Paroisse, dit naïvement Le Paige, des *montagnes* & des bois. » Du centre au sud de sa paroisse courait le ruisseau de Groustel [2]. Il devait se plaire dans ce pays, qui fut, au XVIIe siècle, érigé en comté pour Christophe de Vallée, seigneur d'Isles [3]. Tantôt sans doute il en suivait le cours, tantôt il remontait vers Saint-Paterne ou Saint-Pater, distant de trois quarts de lieue. Le chemin de sa paroisse était le chemin forcé de Saint-Pater : « Pour s'y rendre *il faut aller à Champfleur* [4]. »

Ce nom de Saint-Pater, qui surgit ici, tout près du curé de Champfleur, resserre le lien entre *Antoine de Saint-Denis*, les Contes de l'*Heptaméron* et les *Comptes du monde adventureux*. On sait que Mlle de Saint-Pater, la distributrice habituelle des bienfaits de la reine de Navarre, était sa dame d'honneur et l'une des personnes de son

1. V. F. Génin : Recueil des *Lettres* de Marguerite, t. I, pièce justificative n° IV.

2. Nom d'un fief situé à 2 kilom. au sud du bourg auquel était annexée la seigneurie de la paroisse de Champfleur.

3. V. *Dict.* d'Expilly (art. Champfleur) et Pesche, *ouvr. cité*, t. I.

4. V. Le Paige : *ouvr. cité*.

entourage le plus intime; on se rappelle ses relations si amicales avec Bonaventure des Periers, les sommes qu'elle lui fit passer dans sa disgrâce [1]. Antoine de Saint-Denis ne la rencontrait pas seulement au milieu de la Cour d'Alençon; pour gagner Saint-Pater, elle traversait Champfleur. Ces bourgades normandes, cette « bourgade pres Alençon » qui reviennent au souvenir de l'auteur des *Comptes*, n'y aperçoit-on pas maintenant, du pays d'Almenesches, qui rappelle Mlle de la Jaille [2], au pays de Champfleur, qui mène vers Saint-Pater, — avec Alençon et la reine de Navarre au centre — les traces de la personnalité d'Antoine de Saint-Denis?

De tout ce qui précède, il est permis d'inférer que celui-ci, outre ses besognes extra-littéraires, s'occupa, dans le cercle de la Cour d'Alençon, sous les yeux de Marguerite et de Mlle de Saint-Pater, du recueil de ses *Comptes*, imités de l'italien, tandis qu'elle préparait elle-même, dans un cadre analogue, le recueil de l'*Heptaméron*. Le document cité par M. de La Ferrière-Percy au sujet de l'hôpital d'Alençon, atteste qu'il

1. V. La Ferrière-Percy : ouvr. cité, *passim*, et le *Recueil des œuvres* de Bonaventure des Periers.

2. Marguerite, dit M. de La Ferrière-Percy, l'avait pris en affection : « Elle avait contribué à sa réforme; elle s'y était fait bâtir un logement *et y venait souvent, attirée par l'amitié qu'elle portait à la prieure, Marie de la Jaille, son ancienne dame d'honneur.* »

frayait avec les seigneurs et les hauts conseillers du duché. Il y frayait évidemment aussi avec les secrétaires de la reine et les écrivains qui s'y trouvaient groupés à demeure ou pour quelque temps : Charles de Sainte-Marthe, lieutenant criminel d'Alençon ; Guillaume du Maine, lecteur ordinaire de Marguerite ; Guillaume le Rouillé, Gouévrot, Thomas Cormier, Jehan de Frotté, Clément Marot, Mellin de Saint-Gelais, Bonaventure des Periers, Antoine du Moulin, J. de la Haye, Claude Gruget, Pierre Boaistuau, Nicolas Denisot, Jacques Peletier du Mans, etc. « Les salles du vieux palais des ducs... retentirent tour à tour, disent MM. de La Sicotière et Poulet-Malassis [1], des vers du gentil Marot, de Bonaventure des Periers, de Mellin de Saint-Gelais, de Denisot d'Alsinois, de tant d'autres moins connus, et de la métaphysique subtile et alambiquée du *Miroir de l'âme pécheresse*, où Marguerite est plus théologienne que femme et poëte. Puis venaient les contes de Des Periers, de Le Maçon, de Gruget, auxquels elle mêlait les siens, plus piquants que tous les autres, et dont elle empruntait parfois le sujet à la chronique scan-

1. V. *le Département de l'Orne*, par MM. de La Sicotière et Poulet-Malassis (Laigle, Beuzelin, 1845, in-folio). — V. encore sur la Cour d'Alençon : *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, par M. de La Sicotière (2e série, t. III), et Odolant Desnos (*ouvr. cité*, t. II).

daleuse de l'Alençonnais; ou les graves dissertations de Nicolas Bourbon, un des meilleurs poëtes latins et des plus savants hellénistes de son temps, précepteur de sa fille, — de Guillaume du Maine, son lecteur ordinaire, — de l'illustre Charles de Sainte-Marthe, échappé aux flammes de l'inquisition de Grenoble. Les littérateurs indigènes se mettaient aussi en frais de poésie ou d'érudition en l'honneur de leur gracieuse souveraine. Guillaume le Rouillé, dans les loisirs que lui laissait la composition de ses savants *Commentaires* sur les Coutumes du Maine et de la Normandie et son *Recueil de l'antique préexcellence de Gaule & des Gauloys*, célébrait la venue de Marguerite dans sa bonne ville d'Alençon :

> ... La ville en ioye fut esmuë,
> Honnestement chascun se mist auant
> Pour t'honnorer & aller au deuant.
> Lors oyoit on l'artillerie tonner,
> Cloches partout à carillon sonner.

« Ou bien il chantait les regrets des *rossignols de son parc*, à l'heure lamentable du départ. Frotté, son secrétaire, rimait aussi; Gouévrot, son médecin et son conseiller, écrivait son *Summaire très-singulier de toute médecine & cirurgie*, le premier ouvrage imprimé à Alençon; Thomas Cormier, un autre de ses conseillers, d'importants ouvrages d'histoire et de droit. » Ce tableau rend

bien le caractère de la Cour de Marguerite[1].

A ces noms il convient d'ajouter désormais en bon rang celui d'Antoine de Saint-Denis.

VI

Ici se place un dernier indice de ses rapports avec la reine de Navarre, indice tiré des ressemblances frappantes qu'offrent la disposition générale des *Comptes du monde adventureux* et de ceux de l'*Heptaméron*, le cadre du Prologue, et jusqu'à des phrases de Marguerite et d'Antoine de Saint-Denis.

Dans le Prologue de l'*Heptaméron*, Parlamente, en qui l'on s'accorde à reconnaître Marguerite elle-même[2], dit :

... Ie croy qu'il n'y a nulle de vous qui n'ait leu les *Cent Nouuelles* de Iean Bocace, nouuellement traduictes d'Italien en François, desquelles le Roy tres chrestien François, premier de ce nom, monseigneur le Daulphin, ma dame la *Daulphine*, ma dame *Marguerite*, ont faict tant de cas que, si Bocace, du lieu où il estoit, les eust pu ouïr, il eust deu ressuscciter à la loüenge de telles personnes. A l'heure *i'ouy* les deux dames dessus nommées

1. V. en outre H, de La Ferrière-Percy (ouvr. cité, *passim*) et mon *Étude* sur Marguerite d'Angoulême.

2. V. Le Roux de Lincy. Édit. de l'*Heptaméron*, t. I, p. cxxx iij, et p. 162, note.

auec plusieurs autres de la court, qui se deliberoient *d'en faire autant, sinon en vne chose differente de Bocace, c'est de n'escrire nouuelle qui ne fust veritable histoire.* Et premierement les dictes dames & monseigneur le Daulphin auecques elles conclurent d'en faire chacun dix, & d'assembler iusques à dix personnes qu'ils penseroient plus dignes de racompter quelque chose, *sauf ceux qui auroient estudié & seroient gens de lettres, car monseigneur le Daulphin ne vouloit que leur art y fust meslé,* & aussi de peur que la beauté de la rethorique feist tort en quelque partie à la vérité de l'histoire. *Mais les grandes affaires depuis suruenuës au Roy, aussi la paix d'entre lui & le Roy d'Angleterre, & l'acouchement de ma dame la Daulphine, & plusieurs autres choses dignes d'empescher toute la court, a faict mettre en oubli du tout ceste entreprise,* qui pour nostre long loisir, pourra estre mise à fin...

Les indications de ce passage permettent de fixer, par un calcul d'approximation, le point de départ de l'œuvre, et nous apprennent, avec le nom de ceux qui en conçurent le dessein, outre la reine de Navarre, l'étendue et le caractère de ce dessein, ainsi que les causes d'abandon de l'entreprise, accomplie ensuite sous les seuls auspices de la reine Marguerite.

La traduction du *Décaméron,* dont il est ici question, est celle d'Antoine Le Maçon. Le Dauphin et la Dauphine sont Henri, qui régna sous le nom de Henri II, et sa femme Catherine de Médicis. « *Ma dame Marguerite* » est, non pas Marguerite d'Angoulême, quoiqu'elle fût souvent

ainsi désignée, mais sa nièce Marguerite de France. En effet, on ne doit pas oublier que ces propos sont mis dans la propre bouche de la reine de Navarre, sous le nom de Parlamente ; chacun le savait, et elle n'eût pas observé les bienséances du langage en se comprenant dans la phrase d'éloge où elle déclare que Boccace « s'il les euſt pu ouïr, euſt deu reſſuſciter *à la louënge de telles perſonnes* ». Bien plutôt se dérobe-t-elle sous l'anonyme de ce tour général : « avec *pluſieurs autres de la court* », les propos de Parlamente la mettant suffisamment en scène, puisqu'elle y prend l'initiative de ce nouveau *Décaméron*, ajoutant : « Et ſi Dieu faict que noſtre labeur ſoit trouué digne des yeux des ſeigneurs & dames deſſus nommées, *nous leur en ferons preſent au retour de ce voyage...* » Cela revient à exprimer, sous forme de badinage et de fiction, le désir véritable d'exécuter à la Cour de Navarre le projet ébauché à la Cour de France, et d'offrir au roi, à sa fille, au Dauphin et à la Dauphine cent nouvelles de la façon de *Marguerite-Parlamente*. On remarquera que, si la rédaction de l'*Heptaméron* fut poursuivie après 1547 (comme il ressort de quelques circonstances des derniers récits), le Prologue fut écrit de prime abord avant la mort de François Ier, car Parlamente se propose d'offrir aux personnes « deſſus nommées », sans formuler d'exception, l'hommage de ce recueil de contes. Quant à la « dame Marguerite » du Prologue, le témoignage

de Brantôme (fort au courant, par sa mère et sa grand'mère [1], des affaires de la reine de Navarre) confirme l'opinion que j'ai émise :

J'ay ouy dire que *la Reyne-mere & madame de Sauoye eſtant ieunes*, ſe voulurent meſler d'eſcrire des nouuelles à part, à l'imitation de la Reyne de Nauarre. Mais quand elles eurent veu les ſiennes, elles eurent ſi grand deſpit des leurs, qui n'approchoient nullement des aultres, qu'elles les ietterent dans le feu & ne les voulurent mettre en lumiere [2].

La *reine-mère* — au moment où Brantôme écrit — est Catherine de Médicis, Dauphine sous François Ier; et *madame de Savoie* est Marguerite, fille de ce prince, qui portait alors le nom de *Madame Marguerite* [3]. La seule différence entre ce témoignage et celui de la reine de Navarre dans le *Prologue* de ses contes, c'est que, selon Parlamente, le projet des deux dames, du roi et du dauphin, ne fut ajourné, puis laissé de côté, que par l'effet des circonstances; tandis que, selon Brantôme, Catherine et la fille du roi y renoncèrent par conscience de leur infériorité. Les deux explications peuvent très-bien concorder. Brantôme dit :

1. Sa mère Anne de Vivonne et sa grand'mère Louise de Daillon, sénéchale de Poitou.

2. V. *Dames illustres* : Marguerite, reyne de Navarre.

3. La reine de Navarre la désigne ainsi dans ses lettres (v. le Recueil de Génin, t. I, *passim.*), de même que Des Periers dans le *Recueil des œuvres.*

« Elle composa toutes ces nouuelles, *la plupart dans sa lictiere*, en allant par pays, car elle auoit de plus graves occupations estant retirée. *Je l'ay ouy ainsi conter à ma grand'mère, qui alloit tousiours auecques elle dans sa lictiere comme sa dame d'honneur, & luy tenoit l'escritoire dont elle escripuoit*, & les mettoit par escrit aussy habilement ou plus que si on luy eust dicté[1].

Ces particularités et quelques autres m'aideront, avec les dates certaines, à établir, en y adjoignant comme élément de comparaison et comme point de repère la publication du livre de Le Maçon, les situations respectives de Marguerite d'Angoulême, de Bonaventure des Periers et d'Antoine de Saint-Denis, au sujet de la composition de l'*Heptaméron*, des *Joyeux Devis* et des *Comptes du monde adventureux*.

Ces quatre œuvres de même famille, qui parurent de l'année 1545 à l'année 1558 (la traduction du *Décaméron* de Boccace, en 1545 ; les *Comptes du monde adventureux*, , en 1555 ; les *Joyeux Devis* et l'*Heptaméron*, en 1558), se seraient succédé par ordre d'exécution entre 1538 et 1549, savoir : de 1538 à 1545, la traduction du *Décaméron*, les *Comptes du monde adventureux* et les *Joyeux Devis*; de 1546 à 1549 l'*Heptaméron des Nouvelles* de la reine de Navarre.

Il y faudrait voir quatre essais, de commune origine, représentant chacun en quelque sorte un

1. V. *ibid.*

degré d'acclimatation et de transformation du conte en France et dans notre langue, depuis la translation pure du texte de Boccace jusqu'aux récits originaux de Bonaventure et de la reine Marguerite, en passant par les *Comptes du monde adventureux*, d'étoffe mi-partie française et italienne, — tirée du *Novelliero* et de nos *fabliaux* — où presque tout est de fantaisie, mais d'une fantaisie d'emprunt, et où l'individualité de l'auteur s'est concentrée dans les réflexions de morale satirique. Une part du travail de préparation de ce recueil, qui a devancé le travail de rédaction de l'*Heptaméron* et, vraisemblablement, des *Joyeux Devis*, peut remonter au delà de 1537, aux années vécues par Marguerite d'Angoulême, jusque vers 1533, dans sa bonne ville ducale d'Alençon; quoique la composition et la rédaction en soient bien certainement postérieures.

En 1521 avait paru une réimpression gothique[1] de la traduction de Boccace par *Laurens de Premierfait*, qui fut rééditée en 1534, 1537 et 1540[2]. Marguerite, bien qu'ayant la ressource de lire Boccace dans la langue de l'original dont elle savait « plus que son pain quotidien[3] » eût désiré le retrouver dans une version meilleure, qu'elle

1. Paris, veuve Michel Le Noir, petit in-folio.

2. V. ci-dessus, p. XXVI.

3. V. un passage de Brantôme dans les *Rodomontades espagnoles* (V. édit. de 1740, t. XII, p. 117), appliquant cette assertion,

suscita plus tard. Dès lors elle devait rêver une imitation de ces contes qui fit honneur au génie des écrivains de notre pays, révélé dans ce genre par les *Cent Nouvelles nouvelles* de la Cour de Bourgogne. Les plaisants récits d'outre-monts lui étaient familiers de longue date et la piquaient d'émulation. Dans la bibliothèque de son père, le comte Charles d'Angoulême, au château de Cognac, elle avait rencontré, — entre les livres de sainteté ou de philosophie tels que l'*Imitation de Jésus-Christ* et la *Légende dorée*, Aristote et Boëce, — auprès de la *Divine Comédie* de Dante et des fabuleux romans de la Table ronde, les *Facéties* de Pogge[1]. On eût dit qu'elle avait tiré de là sa mysticité, sa poésie et ses *gayetés*, comme parle Brantôme, avec un rayon de la grâce délicate de son aïeul Charles d'Orléans, cette *Marguerite des princesses* qui va en se jouant, et retenant souvent une larme, des vifs élans, des tendres cris, des rimes subtiles de ses poëmes profanes et de ses *Chansons spirituelles*, aux francs devis de l'*Heptaméron*.

Par une coïncidence curieuse, les *Comptes du monde adventureux* (où les aventures du XVIe siècle

non à des *pratiques galantes* comme l'avait compris F. Génin, mais aux *termes* italiens et espagnols.

1. V. Le Roux de Lincy (ouvr. cité, Appendice I : *Inventaire des biens meubles du comte d'Angoulême au château de Cognac en 1496*).

dont on peut assigner la date se passent vers les années 1526, 1535, 1545 et 1547[1]) débutent par une histoire qui se rattache comme la première de l'*Heptaméron*, au temps où Marguerite d'Angoulême était duchesse d'Alençon : « Au temps du magnifique roi de Hongrie... etc. » disent les *Comptes*. « En la ville d'Alençon, du viuant du duc Charles, dernier duc, » dit l'*Heptaméron*. Or le roi de Hongrie régnant avant les incursions victorieuses des Turcs est Louis II, qui périt en 1526 à la bataille de Mohacz, et, quant au duc d'Alençon, on sait qu'il mourut en 1525, peu après la bataille de Pavie [2].

M. Leroux de Lincy, en cherchant les vrais noms des personnages du Prologue de l'*Heptaméron*, s'est avisé que le nom de la vieille dame Oisile ou *Osyle*, anagramme de *Loyse*, cachait celui de Louise de Savoie, comme celui de *Parlamente* le nom de Marguerite en personne. J'ai lieu de croire, d'après des indices qui seront ailleurs l'objet d'une étude spéciale, que Louise de Savoie (si c'est bien

1. *Compte XVIII* : « Au temps du comte Francisque Sforce. » *Compte XLIII* : « Après la mort de Francisque Sforce, dernier duc de Milan, » décédé en 1535. — *Compte XL* : « En la ville de Trente... » (Le concile de Trente fut inauguré en 1545.) — *Compte XLVII* : « Es marches du pays d'Angleterre, au temps du Roy Henry dernier decedé. » (La mort de Henri VIII arriva en 1547.)

2. La IIe Nouvelle de l'*Heptaméron* nous reporte à l'époque des couches de la reine de Navarre pour son fils Jean, né et mort en 1530.

elle [1]) morte en 1530, longtemps avant la rédaction définitive du recueil des contes et du Prologue de Marguerite, ne serait pas le seul personnage, vivant ou défunt, que la reine de Navarre aurait emprunté, par un artifice bizarre et touchant, aux plus chères années de sa jeunesse. Dans ce cercle, jadis réel, maintenant imaginaire, ses plus intimes compagnons de plaisirs, de sentiments, de pensées, ressuscitaient et l'escortaient. Autour de sa *noire litière* ils l'avaient suivie par toute la France ; elle les avait ramenés des palais de Paris, d'Alençon, de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Blois et d'Amboise, et leur offrait, au pays de Béarn, sa dernière hospitalité

1. Il y avait à la Cour de Marguerite une autre *Loyse*, Louise de Daillon, sénéchale de Poitou, compagne habituelle de litière de la reine de Navarre, grand'mère de Brantôme et mère d'Anne de Vivonne (une des *devisantes* de l'*Heptaméron*, dont elle savait plus d'un secret, au dire de Brantôme). — La maison de Bourdeille était du Périgord ; la famille du Lude (celle de Louise de Daillon) du Poitou, et celle de Vivonne, de la Guyenne : elles étaient donc proches voisines. Or, dans l'entretien qui sépare la XXIIe Nouvelle de l'*Heptaméron* de la XXIIIe, madame Oisile dit : « Vous m'auez remis en memoire vne piteuſe hiſtoire que ſeray contrainctе de dire, *pour ce que ie ſuis voiſine du païs où de mon temps elle eſt aduenuë.* » Et elle commence ainsi : « *Au pays de Perigord* y auoit vn gentilhomme... » Sans doute Louise de Savoie, comme comtesse d'Angoulême, s'était aussi, jadis, trouvée du voisinage ; mais ce propos ne convient-il pas mieux encore à une personne appartenant vraiment au pays, à Louise de Daillon, qu'à une princesse d'origine étrangère ? — En tout cas ce détail, qui mérite réflexion, ne change rien au point de vue d'ensemble.

« dedans ce beau pré le long de la riuiere du Gave, où les arbres ſont ſi feuilluz que le ſoleil ne ſçauroit perſer l'ombre ni eſchauffer la frescheur ». Et si elle ne paracheva pas la *centaine* de contes entreprise avec eux, c'est qu'elle partit prématurément avec les fantômes évoqués ; c'est que ce *Décaméron* en projet, tant de fois interrompu déjà, le fut pour toujours par le *Tombeau* de la reine de Navarre, nous laissant, comme sa vie, l'idée et l'image d'une belle chose contrariée par maintes traverses et n'ayant pas atteint sa pleine destinée.

Est-il bien sûr, néanmoins, que nous soyons là en présence d'un simple procédé littéraire, d'une ingénieuse fantaisie d'auteur réunissant dans un cadre unique les souvenirs épars de maintes affections et amitiés lointaines ? Est-il bien sûr que la série de ces contes n'ait pas été *commencée* vingt ans plus tôt, pour être fréquemment laissée et reprise, jusqu'au jour où l'ordonnance et le style en furent arrêtés d'une manière complète ? Rien de plus conforme au train d'esprit et d'existence de Marguerite. Elle n'aurait donc fait que maintenir, en perfectionnant et en achevant l'œuvre si longtemps en suspens, l'indication des premiers *devisants* et *devisantes* qui lui avaient fourni des sujets de nouvelles. On conçoit qu'elle ait aussi, entre temps, pendant qu'elle amassait de toutes mains des matériaux, entravée par mille besognes diverses de politique ou de famille,

excité la verve de quelque serviteur et confident choisi, en lui signalant pour modèles les beaux contes d'Italie.

Je regarde les *Comptes du monde adventureux* comme le résultat d'une pareille invitation, et Antoine de Saint-Denis (qu'on me pardonne ce mot un peu gros pour la chose) comme le précurseur immédiat de la reine de Navarre dans la carrière. Voici, en effet, comment s'établit l'ordre chronologique des quatre œuvres qui sont ici en jeu, en raison de leur groupement naturel :

Dans le passage du Prologue de l'*Heptaméron*, cité plus haut, aussitôt après la mention de la *nouvelle* traduction des contes de Boccace, Parlamente nous montre François Ier, le Dauphin et la Dauphine, la princesse Marguerite et autres dames de la Cour, esquissant le projet d'un *Décaméron* de leur crû. Le Dauphin et la Dauphine étant Henri et Catherine, et Henri n'étant devenu Dauphin que par la mort de son frère François, le 10 août 1536, l'époque où fut conçu ce dessein est évidemment postérieure. On pourrait même croire, le privilége de la traduction d'Antoine Le Maçon datant du 2 novembre 1544, qu'il faut redescendre jusqu'après cet enregistrement, si l'on ne savait, par l'exemple des *Contes de la reine de Navarre*, combien, en ce temps-là, les œuvres manuscrites couraient le monde avant l'impression ; or le livre de Le Maçon était certainement

connu, en copie inédite, et des personnes que Marguerite met en scène, et d'elle-même, instigatrice de ce travail. Nous voilà donc ramenés entre le 10 août 1536 et le 2 novembre 1544. D'autre part, il faut placer entre 1542 (comme il ressort de ce qui suit) et la fin de 1546 l'intervalle dans lequel sont contenus « les *grandes affaires survenuës au Roy,* aussi la *paix d'entre luy & le Roy* d'*Anglétérre & l'acouchement de ma dame la Dauphine, & plusieurs autres choses dignes d'empescher toute la Court.* »

L'époque où nous reporte le Prologue de l'*Heptaméron* était assurément une période de calme relatif, puisque Parlamente insiste sur lès diverses causes de trouble *depuis survenues,* qui firent oublier ou négliger ce doux projet de collaboration romanesque et princière caressé, à quelque heure de répit, dans un de ces châteaux de plaisance où François Ier aimait à se délasser des soucis de la politique et de la guerre, aux rives favorites de la Seine ou de la Loire. La fin de 1536, l'année 1537 et la moitié de l'année 1538 appartiennent à une époque de guerres en Provence, puis en Picardie, en Savoie et en Piémont, arrêtées par la trêve de Nice et l'entrevue d'Aigues-Mortes (juin-juillet 1538). En outre, la Cour de France y est désolée successivement par la mort de Madelaine, fille de François Ier, reine d'Écosse (7 juillet 1537), par les maladies du roi de Navarre, de la reine

Éléonore, de la Dauphine, de Marguerite de France et de Jeanne d'Albret (juin, septembre et décembre 1537[1]).

La fin de 1538 et les années 1539, 1540, 1541, forment, au contraire, une véritable époque de trêve. Les embarras du roi, si nettement indiqués par la reine de Navarre, ne recommencent que vers l'été de 1542, par la guerre avec l'Empereur, et par la coalition de Charles-Quint et de Henri VIII contre la France (1543), pour se terminer du côté de l'Empire par la paix de Crespy (18 septembre 1544) et du côté de l'Angleterre, par le traité d'Ardres ou de Guines (7 juin 1546[2]).

La défection (septembre 1543), du duc de Clèves, premier mari de Jeanne d'Albret[3], l'accouchement de Catherine de Médicis (3 janvier 1544), l'invasion du nord de la France (mai-août 1544), la guerre de Piémont illustrée par la victoire de Cerisoles (15 avril 1544), la mort du troisième fils de François Ier, le duc d'Orléans, enlevé par la peste (8 septembre 1545), sont de cette période qui voit la fin attristée de Marot dans son exil de Genève et de Turin (1543-1544), la fin violente de Bonaventure des Periers, vers

1. V. les *Lettres* de Marguerite d'Angoulême. *Ouvr. cité.*

2. La situation du camp où il fut conclu, entre Guines et Ardres, motive ces deux appellations.

3. La célébration du mariage (non suivie d'effet) avait eu lieu le 15 juillet 1540.

le printemps ou l'été de 1544; les massacres de Cabrières et de Mérindol (1545), les emprisonnements et le supplice d'Estienne Dolet (1543-1546).

C'est donc, forcément, au cours des années 1538-1542 que Marguerite aurait *commandé* à Antoine Le Maçon (récemment revenu d'Italie, où il avait séjourné « un an entier », peut-être avec Clément Marot), d'écrire sa version de Boccace, et que Le Maçon se serait appliqué à cette besogne, tandis que Des Periers, dont les œuvres posthumes ont un privilége du 31 août 1544, travaillait au recueil des *Joyeux Devis*, et que l'auteur des *Comptes du monde adventureux* poursuivait sa tâche, entreprise avant celle de Bonaventure, sinon avant l'œuvre de Le Maçon. Des Periers n'aurait guère pu s'occuper de la composition de son livre de contes avant 1539, bien qu'il ait pu les saisir un à un, à la rencontre et au jour le jour, pour les garder par devers lui, en attendant l'occasion de les produire. La *Bible* d'Olivetan et les *Commentarii linguæ latinæ* de Dolet, travaux de longue haleine auxquels il collabora pour une large part, avaient de quoi l'absorber jusqu'en 1535. En 1536, il paraît avoir fait un séjour assidu et actif auprès de la reine de Navarre. En 1537, indépendamment du service de secrétaire et de copiste qui lui incombait et qui avait d'assez dures exigences, il préparait le *Cymbalum mundi*, publié deux fois, au début et dans le cours de 1538, et qui

appela sur sa tête la persécution de la Sorbonne. Obligé de quitter brusquement la Cour de Marguerite et de gagner Lyon, asile plus sûr pour lui que Paris, il y vivait encore soutenu en secret par elle et plein d'espérance, en 1539, comme le prouve la jolie pièce de vers du *Voyage à Nostre Dame de l'Isle (Barbe)*, sur la Saône, au-dessus de Lyon. On ne sait rien de l'année 1540 qui, sans doute, fut aussi tranquille pour lui. Mais en 1541 il végète, délaissé, oublié, oublié du moins sur l'état des appointements de la Maison de Marguerite. En octobre, Marguerite, de passage par Lyon, reçut la plainte du pauvre Bonaventure, et y fit droit. Le *mandement* du 31 octobre 1541 n'indiquant pas de rappel ni d'omission pour ses gages de 1540, c'est aux années 1541, 1542, 1543 qu'il faut exclusivement rapporter les cris de détresse de Bonaventure, vers la fin de sa vie. Ce fut alors que, par une étrange ironie du sort, certainement dans ses pires moments de souci et d'angoisse (1541-1543), il travailla aux *Joyeux Devis*. De tels contrastes ne sont pas rares entre la vie et les œuvres des grands rieurs : on se souvient de Cervantes, concevant et entreprenant *Don Quichotte* dans sa prison d'Argamasilla. Il suffit, pour n'avoir pas de doutes sur ce point, de relire les deux sonnets, liminaire et post-liminaire, des *Joyeux Devis*, où le poëte dit :

Ie me suis bien contrainct pour les escrire;

Et :

> I'ay ieune & vieux pefle mefle entaffez ;
> Hay au meilleur & me laiffez le pire ;
> Mais reiectez chagrin qui vous empire
> . . . . . .
> Affez, affez les fiecles malheureux
> Apporteront de trifteffe entour eux.

C'est donc bien après les rudes et absorbants travaux d'érudition de 1534-1537, et après les lueurs de fortune de 1536-1540, que Des Periers donna ses soins aux *Joyeux Devis*, peut-être sur un mot de Marguerite, en 1541, et dans l'espoir de conjurer la mauvaise fortune par cette œuvre d'un autre genre.

Les mots de sa première nouvelle, servant d'introduction, s'appliquent à merveille, non aux traductions de Boccace, qui étaient nécessaires, mais aux *Comptes du monde adventureux*, tirés en partie de Massuccio, Sabadino [1] et autres Italiens.

Et puis *ie ne fuis point allé chercher mes Comptes à Conftantinople, à Florence, ny à Venife, ne fi loing que cela*... N'ay ie pas mieux faict d'en prendre les inftruments que nous auons à noftre porte, que non pas les aller emprunter fi loing ? Les nouuelles qui vienuent de fi loingtain pays, auant qu'elles foyent rendues fur le lieu, ou

1. Sabadino ou Sabbadino degli Arienti, auteur des « Settanta novelle, dette le *Porretane* » (Venise, 1484, in-folio), dont l'édition princeps, en latin, est de 1483 (Bologne).

elles s'empirent, comme le safran, ou s'encheriſſent comme les draps de ſoye, ou il s'en pert la moitié comme d'eſpiceries, ou ſe buffetent comme les vins, *ou ſont falſifiées comme les pierreries, ou ſont adulterées comme tout.* »

De même, le Prologue de *l'Heptaméron* montrant l'intention (vers 1542-1543) d'écarter les gens de lettres, semblerait vouloir dire que les *devisants* de la Cour se proposaient, non de faire, comme un Antoine de Saint-Denis, des contes empruntés d'Italie et de pure fantaisie, au moins en majeure partie, mais, dans un cadre pareil à celui de Boccace, des histoires de la vie réelle. Les *Joyeux Devis* auraient donc suivi, sans les imiter, les *Comptes du monde adventureux*, en tentant une œuvre plus française et plus originale.

Dans cette voie, Antoine de Saint-Denis aurait, en regard de Boccace, que Le Maçon vulgarisait, et sans oser lutter directement avec lui, pris le sentier de côté de Massuccio, dans un *Prologue* où se risque un pâle reflet de Boccace, et suivi timidement, pour le reste, la trace de Massuccio, tout en l'allégeant de son superflu de dissertations, mais en s'abstenant d'aller au delà des réflexions individuelles et isolées de l'auteur. Bonaventure, écartant de propos délibéré ce bagage, aurait abordé hardiment, à la moderne, le conte simple et net. Marguerite, enfin, ne trouvant suffisants pour l'idéal qu'elle pourchassait ni les *Comptes* ni les *Joyeux Devis*, toujours

séduite et hantée par le souvenir de Boccace, bien que voulant, comme Bonaventure, laisser là les contes de Venise et de Florence, aurait fondu les deux tentatives en une seule, ou plutôt elle y aurait substitué la sienne en mariant les deux systèmes, revenant du cadre incomplet de Massuccio et des contes sans lien de Bonaventure au cadre harmonique du maître florentin, prenant de Boccace la forme du Prologue et des conversations qui accompagnent chaque nouvelle, et, quant au surplus, d'après le programme tracé par elle-même et adopté par Des Periers, recherchant l'anecdote réelle, contemporaine, récente.

La succession ainsi établie, outre qu'elle s'accorde pleinement avec les paroles, citées plus haut, de Bonaventure des Periers, et avec la série des dates et des faits de l'époque, trouve encore, pour les *Comptes du monde adventureux* et l'*Heptaméron*, sa confirmation dans les ressemblances que je vais signaler entre ces deux œuvres si inégales par leur valeur comme par leur destinée.

VII

Les *Comptes du monde adventureux* et l'*Heptaméron* se rapprochent naturellement par la donnée principale de leurs Prologues : ce que l'un esquisse, l'autre l'achève.

L'auteur des *Comptes* expose que « faifant vn voyage au païs de Prouence & trauerfant par le Daulphiné pour gaigner la Sauoye » il rencontra une troupe de « Gentilz-hommes & Damoyfelles fuyuantz d'affez près vne littière » ; qu'un page demeuré en arrière le renseigna sur le nom de son maître, « conducteur de la trouppe; » qu'il rejoignit bientôt celui-ci, de figure et d'accueil si aimables, que l'*iniure du temps contraire* au voyage ne fut rien pour notre voyageur « au regard d'vne fi fauorable rencontre » ; que dans la litière était la femme de ce seigneur, « vne ieune Damoyfelle » de la plus rare beauté, mais à laquelle les gentilshommes durent prêter aide pour descendre, la portant de là dans une chambre de l'hôtellerie où l'on s'arrêta, car elle avait les jambes « fort foybles & douloureufes ». Le voyageur, ému de ce spectacle, et « emprainct iufques au vif » d'un sentiment de sympathie plus tendre que la pitié ordinaire, reste songeur, après le baiser de courtoisie, en contemplation devant « la Damoyfelle qui commença plufieurs propos au Gentilhomme en atendant aprefter le difner, durant lequel tant de difcours furent deduicts principalement du folaftre amour, qu'on laiffa efcouler toute cuyfante melancholie ». Vite on se remet en route de compagnie :

Or pource que le lieu où nous allions coucher eftoit loing, on fit diligence de preparer les cheuaux & la

littiere, où l'on porta la Damoyſelle, chacun montant à cheual. Le gentilhomme qui me monſtroit ſigne d'vne bien grande amytié, ne voulut partir ſans moy & tout au long du chemin, fuyuant ſa vertueuſe couſtume s'efforçoit à me faire cognoiſtre le plaiſir qu'il auoit de me communiquer ſes plus priuez affaires iuſques à diſcourir par le menu la ſeule occaſion de ſon voyage.

Il lui apprend comment, après deux ans entiers d'une poursuite infructueuse et de cruelles traverses, souffertes pour l'amour de la *Damoyselle* qui « contre l'opinion de tous les ſiens l'auoit voulu pour mary », il l'a heureusement épousée ; puis comment elle a été atteinte d'une maladie procédant de « l'ardeur & vehemence d'amour ». C'est pourquoi, désireux de « monſtrer le deuoir d'amy & de mary » il mène « *ceſte gentille Damoyſelle aux baings,* pour *en la vertu d'iceux* faire rendre à l'amour la chaleur qu'il auoit empruntée de ſes membres pour renforcer vn pauure cueur paſſionné. » La *Damoyſelle* voyant que les deux causeurs se tiennent loin d'elle, les appelle, afin « de *pouuoir iouyr en partie des plaiſans propos* » qu'ils échangent. Lorsqu'elle en sait le sujet, elle les invite à deviser de choses qui les touchent de moins près et elle leur donne l'exemple :

Pour doncques rompre noſtre premier deſſein ſoudainement *commença le diſcours d'vn compte fort plaiſant, enrichy de ſi amoureuſes rencontres que ie m'eſtimé quaſi malheureux d'eſtre ſi toſt arriué au logis, auquel deuions*

coucher pource qu'ayant fini ses propos fut portée en sa chambre où le souper estant deligemment couuert, ie n'euz autre bien sinon qu'vn souuenir de ma premiere blessure qui ne pouuoit encore prendre parfaicte guarison : car nature qui disperse ses beautez en diuers subjects sembloit en cette personne les auoir voulu toutes assembler, tellement que tant plus y cherchois plus y trouuois de perfection : *Or à l'issue du souper comme celle qui tout son plaisir prenoit à deuiser sceut si sagement reprendre le compte qu'elle auoit commencé qu'à l'acheuer demeurasmes tous muetz, & comme rauis,* sans auser entreprendre de parler apres : mais nous contemplant ainsi esperdus geste son sort sur moy de telle grace que *vaincu d'vne infinité d'honnestes prieres pour n'entrer en opinion mauuaise de ceste troupe m'efforcé à desduire vne histoire trefueritable de deux passionnez amants, au discours de laquelle me presta si doulcement l'oreille qu'au bout de la course ne peuz facilement eschaper, sans recommancer nouueaux propos, n'eust esté l'heure du coucher & la traicte grande qu'il falloit faire le lendemain, qui pour ce coup suplierent à ma peine.* Mais d'autant qu'elle monstroit prendre tout son contentement à discourir, auffy que mon chemin, le seiour, & retour s'adressoit en mesme endroit, *tout le long du voyage me fut impossible d'auoir repos sans demeurer chargé par son commandement de tant de discours qu'atendu le petit moyen que i'auois d'y satisfaire me suis cent fois estonné comment elle y prenoit si grand plaisir sinon d'aultant que sa nature estoit tant benigne & facile à contenter qu'vn plus grand bien n'eusse peu receuoir qu'en luy faisant affectueux seruice.* Vous asseurant mes Dames durant que mon heur m'a retenu auec eux *par le Gentilhomme, la Damoyselle & autres de la compagnie*

fut raconté vne infinité d'hiſtoires ſi memorables, veu le bon & fauorable traictement qui m'a eſté faict en ceſte troupe, les rencontres & aduentures du petit archer qui y ont eſté par differents effetz ſpecifiées, *i'ay penſé eſtre entaché d'ingratitude d'vn ſi grand bien receu ſi ne conſacrois à voz eſpritz le meilleur qui ſoit en ma memoire.*

On se rappelle trop bien le Prologue de l'*Heptaméron* pour que je l'analyse ici en détail. Mais on sera frappé de l'analogie du début. Là il est question de personnes qui se rencontrent aux Pyrénées, venant de France et d'Espagne aux bains de Cauterets, comme dans les *Comptes du monde adventureux,* il est question de personnes se rendant de France en Savoie, pour expérimenter aussi la vertu des bains. Comme dans l'*Heptaméron,* les voyageurs du Prologue font connaissance, et pour se distraire, au cours du voyage, conviennent de se conter des histoires. Comme dans l'*Heptaméron,* ces histoires sont des histoires d'amour qui serviront d'honnête délassement. Ainsi parle Hircan, l'un des *devisants,* en réponse aux propos un peu austères de dame Oisile :

... Si nous ſommes en noz maiſons, nous auons la chaſſe & la vollerie qui nous faict paſſer & oublier mille folles penſées, *& les dames ont leur meſnage & ouurages* & quelquefois les dances, où elles prennent honneſte exercice; qui me faict dire (parlant pour la part des hommes) que vous, qui eſtes la plus ancienne, nous liſiez au matin la vie que tenoit noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt & les grandes & admirables œuures qu'il a faictes pour

nous. Puis après disner, iusques à vespres, *fault choisir quelque passe temps qui ne soit pas dommageable à l'ame* & soit plaisant au corps, & ainsi passerons la iournée ioyeusement.

Et Simontault, un de ses compagnons, prélude en ces termes au récit de la première nouvelle :

Mes Dames, i'ay esté si mal recompensé de mes longs seruices, que, pour me venger d'Amour & de celle qui m'est si cruelle, *ie mettray peine de faire vn recueil de tous les mauuais tours que les femmes ont faict aux pauures hommes,* & si ne diray que pure verité.

Plus gravement le Prologue en forme d'*Epistre* des *Comptes du monde adventureux* moralise sur le même thème : « Je vous offre ces contes, dit l'auteur aux « Dames de France », comme objet de distraction et d'édification,

Afin qu'estans quelquefois *hors du soing qu'engendre le mesnage* & en repos d'autres passions donnant souuent melancholie, *à faute d'vn plaisir plus profitable* vous ayez parfaite cognoissence qu'aporte le vice vne fois enraciné en la partie des Dames *qui doit estre la mieux gardée,* d'auantage *qui fait entre les sages reluyre vne vertu si grande,* laquelle ne peult iamais estre effacée, leur rendant le nom d'immortalité. »

Ce ton prêcheur, l'auteur des *Comptes* le gardera dans le sommaire et l'épilogue de toutes ses histoires, sans relever l'aridité de la morale, tirée tant bien que mal des contes les plus saugrenus, par ces traits de malice enjouée et de badinage

dont Marguerite use, dans les entretiens de ses *devisants*, après et avant chaque récit.

Au lieu du Prologue ample et superbe du *Décaméron* de Boccace, du Prologue général, si mouvementé, des *Contes de Canterbury* de Chaucer, et du Prologue ingénieux, quoique moins riche, de l'*Heptaméron*, les *Comptes du monde adventureux* n'ont qu'un Préambule réduit, sans éclat ni développement, où les interlocuteurs ne sortent pas de l'ombre. Au lieu d'être reliés ensemble par des causeries souples et variées, comme celles des œuvres que je viens de citer, ils sont invariablement flanqués d'un sommaire et d'un épilogue formant double moralité, comme dans le *Novellino* de Massuccio.

Toutefois il n'en est pas moins vrai que si l'imitateur français suit en cela Massuccio plutôt que Boccace et Chaucer [1], dont s'inspire mieux la reine de Navarre, il est le seul conteur qui, avec celle-ci, ait alors pris quelque chose du cadre de ces maîtres ; le seul dont le récit d'introduction soit comme l'ébauche et le projet du récit d'introduction de l'*Heptaméron ;* le seul qui emploie cette formule consacrée, pour clore la fable et annoncer les réflexions qu'elle provoque : « *Mes Dames, contemplez icy* l'intolérable ardeur de l'amour... »

1. On parle ici du cadre, car, pour les tendances, l'auteur des *Comptes du monde adventureux*, ennemi acharné des moines, est de la lignée du wicléfiste Chaucer.

— « *Vous voyez, mes Dames,* la gloire de telz ſotz. » — « *Voyla comment (mes Dames)* l'homme doit hayr le vice du larrecin » — « *Je vous ſuplie, mes Dames* de contempler icy l'invention fine de ces deux compagnons. » — « *Il me ſemble, mes Dames,* que ſi le chartier... » etc., — formule reproduite par la reine de Navarre en ses épilogues : « *Ie vous ſuplie, mes Dames, regardez* quel mal il vient pour vne meſchante femme » (Nouvelle I). — *Voyla, mes Dames, vne hiſtoire veritable,* qui doibt bien augmenter le cueur *à garder ceſte belle vertu de chaſteté*[1] » (Nouvelle II). — « *Par cecy voyez-vous, mes Dames...* » (Nouvelle VII). — « *Il me ſemble, mes Dames,* que ſi tous ceulx qui ont faict de pareilles offences » (Nouv. VIII), etc.

Tantôt c'est un détail ou un tour de phrase qui se répète comme dans le passage du Prologue des *Comptes* où le narrateur dit de la dame : « Mais nous contemplant ainſi eſperdus *gecte ſon ſort ſur moy...* » et dans ce passage du Prologue de l'*Heptaméron :* « Parlamente voyant que *le ſort du ieu eſtoit tombé ſur elle...* » Tantôt c'est une pensée adoptée ou retournée par Marguerite. Dans l'*Epistre* préliminaire des *Comptes :* la « Damoyſelle » réplique au gentilhomme, son mari, qui vient de faire le récit de leurs mésa-

1. V. plus haut la réflexion pareille du Prologue des *Comptes du monde adventureux.*

ventures : « *Les choſes paſſées, qui en renouuellant peuuent apporter une ſouuenance des deſplaiſirs qu'on a ſouffertz, le meilleur me ſemble de les taire.* » On a ici le contre-pied de la fameuse pensée de Dante. Marguerite, inversement, avec Dante, s'écrie, dans un rondeau qui date, comme l'*Heptaméron*, de ses dernières années [1] :

Douleur n'y a qu'au temps de la miſere
Se recorder de l'heureux & proſpere,
Comme autrefois en Dante i'ay trouué,
Mais le ſçay mieulx pour auoir eſprouué
Felicité & infortune auſtere.

On lit dans les *Comptes du monde adventureux* (Compte I) :

Mes dames contemplez icy *l'intolerable ardeur de l'Amour qui tellement enflambe le cueur des plus grandz* que ſouuent *il leur fait perdre ſens, & la conduicte principalle de l'honneur,* lequel tant plus eſt la perſonne grande & d'opulente maiſon, plus doit regarder à ne faire choſe qui tant ſoit peu puiſſe amoindrir ſa reputation : *car depuis qu'on delaiſſe Dieu,* ſe laiſſans gaigner par ie ne ſçay quelles fotes paſſions qui entreprennent ſur nous, on tumbe facilement en vn chemin ſi faſcheux que ſans regarder où il conduit, & quel en doit eſtre le retour, *le danger eſt ſi grand & perilleux qu'à touſiours on s'en ſent.*

1. Pièce reproduite par M. de La Ferrière-Percy, ouvr. cité. (Biblioth. de l'Arsenal. — Vers inédits de François Ier et de Marguerite. No 108, fo 109, recto.)

On lit dans la Nouvelle XII de l'*Heptaméron :*

Voylà, mes Dames, qui vous doit bien faire craindre *ce petit dieu qui prend ſon plaiſir à tourmenter autant les princes que les pauures & les forts que les foibles, & qui les rend aueugles iuſques là d'oublier Dieu & leur conſcience, & à la fin leur vie.*

N'est-ce pas une réduction, en style plus concis, de la réflexion, extraite des *Comptes,* sur le « petit archer » de l'*Epistre* dédicatoire et sur ses « rencontres, » sur ce « fol amour » que les poëtes « figurent... nud » et « deſcriuent aueugle », dit le sommaire du Compte I, — tyran dont les sujets sont « si nudz *tant aueuglez & eſlongnez du bon ſens naturel,* qu'eſtans ainſi deſpouillez de toute vertu ſe laiſſent tellement manier & conduire en vn ſi faſcheux bourbier, *que la malheureuſe fortune* les en faict à iamais reſſentir? »

Sur les moines et le clergé, sur l'esprit de vérité qu'ils ignorent ou méprisent, sur leurs déportements et leurs méfaits, les analogies abondent. Comparez les Nouvelles V (de la batelière et des deux cordeliers), XI [1] (propos facétieux d'un cordelier), XXII (d'un prieur hypocrite essayant de séduire une jeune religieuse), XXIII (d'un cordelier aussi méchant que débauché), XXIX (d'un curé de village et de la femme d'un de ses paroissiens), XXXI (de l'exécrable cruauté et de la dé-

1. Numéro d'ordre de l'édition de 1559. — Donnée par Le Roux de Lincy en appendice (t. II, note A).

testable paillardise d'un cordelier), XXXIII (d'un prêtre incestueux), XXXIV (de deux cordeliers « trop curieux d'eſcouter »), XXXV (de « l'induſtrie d'un ſage mary pour diuertir l'amour que ſa femme portoit à vn cordelier »), XLI (de « l'eſtrange & nouuelle penitence donnée par vn cordelier confeſſeur à vne ieune damoiſelle »), XLIV (du cordelier qui eut deux pourceaux pour un), XLVI (du cordelier De Vale qui prit de force une jeune fille « en lieu de la chaſtier du peché de pareſſe, comme il auoit promis à ſa mere »), XLVIII (des deux cordeliers qui, une première nuit de noces, « prindrent l'vn après l'autre la place de l'eſpouſé »), LVI (du cordelier qui maria frauduleusement un sien confrère et compagnon « à vne belle ieune damoiſelle »), LX (d'une Parisienne qui abandonna son mari pour un chantre), LXI (du chanoine d'Autun et de sa maîtresse bourguignonne, femme mariée), LXXII (du jeune moine qui, veillant un mort avec une religieuse, « paracheua avec elle l'œuure que ſoudain le diable leur auoit mis au cueur »); comparez ces dix-sept récits de l'*Heptaméron* avec autant de *Comptes du monde adventureux* (IV, V, VIII, IX, XII, XIII, XVI, XIX, XXII, XXIII, XXVII, XXXII, XXXIII, XXXV, XL, LXV, XLVI). La parité des tendances, des réflexions et des propos, avec leur blâme direct ou leurs réticences ironiques, vous frappera. J'en rapporterai quelques exemples.

HEPTAMÉRON

Nouvelle XLIV.

Mais qui ſe garderoit de croire à eulx, diſt Ennaſuitte, veu qu'ils ſont ordonnez de nos prelatz, pour preſcher l'Euangile & pour nous reprendre de noz vices? — *Ceulx,* diſt Parlamente, *qui ont cogneu leur ypocriſie* & qui congnoiſſent la difference de la doctrine de Dieu & de celle du Diable. Ihesu, diſt Ennaſuitte, penſerez vous bien que ces gens là oſaſſent preſcher vne mauuaiſe doctrine? — Comment penſer? diſt Parlamente; *mais ſuis-ie ſeure qu'ilz ne croyent rien moins que l'Euangille : i'entens les mauuais.....*

COMPTES
DU MONDE ADVENTUREUX

Compte V.

Encores qu'il me faſche beaucoup de raconter choſe qui ſoit au deſauantage des gens d'eglife, ſi eſt ce qu'eſtant l'occaſion ſi grande & memoire recente d'vn conte plaiſant qui m'a eſté fait, craignant de l'oublier il fault qu'on le ſçache : & que la verité (qui ne ſe peult cacher) à la longue ſoit decouuerte, *ſans toutes foys en rien vouloir toucher les ſages,* vous aſſeurant que *où il ſe trouuera quelque compte à leur auantage ce me ſera trop plus grand plaiſir de le dire.*

... Et toutes foys n'ont point de honte de ſoy preſenter *pour miniſtres de la parolle de Dieu, laquelle certainement leur eſt ſi peu familiere* que nous en deuons plaindre le mal pour eux.

NOUVELLE XXXI.

Ie ſuis bien marry, mes Dames, *de quoy la verité ne nous amene les comptes autant à l'aduantage des Cordeliers comme elle faict à leur deſauantage, car ce me ſeroit grand plaiſir,* pour l'amour que ie porte à leur ordre, *d'en ſçauoir quelqu'vn ou i'euſſe moyen de les louer.*

... *Et ſuis marry qu'il ne s'offre quelque beau diſcours duquel ie les peuſſe louër,* & ie vous aſſeure que *le ſens & le pouuoir ne ſeroit eſpergné à le faire trouuer beaucoup plus grand & bon que ie n'ay fait à raconter leurs veritez.*

NOUVELLE XLVIII[1].

Vous eſmerueillez vous qu'ils ne ſont pis, quand Dieu retire ſa main d'eux? *Car l'habit ne fait pas touſiours le moyne...*

COMPTE VIII.

Combien que ie ne deſire empeſcher la bonne opinion qu'on doit auoir des bons religieux, *toutes foys l'ypociſie*[2] *de ceux qui ne vallent gueres* veult que ie monſtre l'homme ſelon ſa vie : car d'autant que de ſa nature il eſt menteur, ſuiet au mal plus qu'au bien, *il ne fault point penſer que l'habit diminuë rien de tout cela,* mais ſouuent y eſt cachée *une extreme concupiſence.*

1. Concernant un cordelier et sa *meſchante concupiſcence.*
2. V. ci-dessus, p. cxx, Nouvelle XLIV.

NOUVELLE XLIV.

Il y eſt queſtion des *gens de bien* lesquels preſchent purement & ſimplement l'Eſcripture & viuent de meſure ſans ſcandale, *ſans ambition, ne conuoitiſe,* en chaſteté, de pureté non fainct ne contrainct. *Mais de ceux-là ne ſont pas tant les rues pauées que marquées de leurs contraires.*

COMPTE IX.

... Contemplez icy l'*enuie* & *auarice* de ces deux preſtres qui ſe trompoient l'vn l'autre. Et conſiderez de combien eſt heureux le peuple gouuerné *de telz paſteurs qui ne cherchent que leur ambition, & non le ſalut du troupeau. Mais ce mal eſt tant commun* qu'il y en a aſſez de ſemblables...

NOUVELLE XXII.

(Dieu) lequel eſt tout puiſſant pour nous ſauuer en la vie eternelle & en ceſte temporelle *nous conſoler & deliurer de toutes nos tribulations,...* cognoiſſant que ſouuent l'ange Sathan ſe transforme en ange de lumiere, afin que *l'œil exterieur, aueuglé par l'apparence de ſainctеté & deuotion,* ne s'arreſte à ce qu'il doibt fuir.

COMPTE XIII.

Afin que la ſotte ignorance n'aueugle les perſonnes *ſouz couleur d'une ſainte ypocriſie ou ſimulée ſainteté, & l'œil troublé par l'exterieur ne penſe trouuer quelque choſe de plus parfait ſouz un déguiſement,* ſi ce n'eſt en celluy *duquel depend toute conſolation,* ie vous veux raconter vn diſcours treſueritable, le ſuiet duquel eſt auenu de notre temps.

NOUVELLE LVI.

Voilà, mes Dames, pour vous monſtrer que *tous ceux qui vouënt pauureté ne ſont pas exempts d'eſtre tentez d'auarice, qui eſt l'occaſion de faire tant de maux.*

COMPTE XIX.

En ceſte hiſtoire vous ſera deſcouuert la ſubtile & cauteleuſe inuention d'un moyne qui, *nonobſtant le vœu de pauureté,* pour le ſentir vn peu trop rude, tant pourchaſſa que de beliſtre deuint Eueſque.

Ie vous laiſſe à penſer, mes Dames, de combien eſt ruzée & grande, la fineſſe de telz mignons, qui empruntant le nom de ſainct François, duquel ils n'ont que l'habit, *contrefont les gens de bien pour amaſſer des richeſſes contre le vœu que ſi rigoreuſement ſe diſent obſeruer.*

NOUVELLE XLVIII.

Mon Dieu, diſt Oiſille, *ne ſerons nous iamais hors des Comptes de ces moynes?*

COMPTE XXII.

Encores que i'euſſe deliberé de ne plus parler des moynes, ſi eſt ce que l'hypocriſie & fainte ſainctеté de ceux qui ſe mettent hors le chemin de pure religion *me contraint de vous faire vn*

NOUVELLE XLI.

Car il ne faut point craindre à ſcandaliſer ceux qui ſcandaliſent les autres, *Et me ſemble que c'eſt grand merite de les faire cognoiſtre tels qu'ils ſont...*

compte, par lequel cognoiſtrez que ſous vn tel manteau ſe forge vne infinité de tromperies.

NOUVELLE XI.

Voilà, mes Dames, les belles viandes *de quoy ce gentil paſteur nourriſſoit* le *troupeau de Dieu.* Encores eſtoit il ſi effronté que après ſon peſché, *il en tenoit ſes comptes en pleine chaire, où ne ſe doit tenir propos qui ne ſoit totalement à l'erudition de ſon prochain & à l'honneur de Dieu premierement.* Vrayement, diſt Saffredent, voilà vn maiſtre moyne...

— Vous ne dictes pas, ma Dame, diſt Nomerſide, qu'en ce temps là, encores qu'il n'y ait pas fort longtemps, *les bonnes gens de village, voire la pluſpart de ceux des bonnes villes,*

COMPTE XXXV.

Il ne faut pas tant s'eſtonner *ſi les gens de baſſe condition par ignorance* ſont quelquefois (& le plus ſouuent) trompez d'vne fainte & ſimulée ſainctetè, *veu que les plus grandz & ceux auſquelz deuroit eſtre la vertu plus familière, en ſont maintes fois abuſez...*

... Mais pour eſtre *ces bonnes gens* aſſez ſuperſtitieux ſe faiſoyent gouuerner par de vieux moynes n'ayant de vraye religion que l'habit...

... (Tellement) que d tous en droitz & de toutes couleurs y en venoit, comme Loups à la paſture. Et entre les autres vn... *armé d'vne langue fardée* de douces

qui se pensent bien plus habilles que les autres, auoient de tels predicateurs en plus grande reuerence que ceux qui les preschoient purement & simplement le saint Euangile.

parolles pour attraper deniers, & abuser les simples... *en habit de trompeur...* (& au moyen de reliques), *par vertu desquelles se vantoit faire vne infinité de beaux miracles...*

NOUVELLE XXII.

Et à fin mes Dames, *que l'hypocrisie de ceux qui s'estiment plus religieux que les autres, ne vous enchante l'entendement*, de sorte que votre foy diuertie de ce droict chemin, s'estime trouuer salut *en quelque autre creature qu'en celuy seul qui ne veult auoir compaignon à nostre creation & redemption...*

Mes Dames, *il se fault donner garde de telz enchanteurs, lesquelz feignent vouloir garder vos ames, & au contraire les mettent en voye de perdition.* Aussi cognoistre que de telz veuz[1] faitz en si grande ieunesse ainsi legerement qu'ilz font faictz plustost vient le repentir. Parquoy croyez que ceux qui font faictz *à la suasion de telz hommes, sans la conduite & cognoissance de Dieu...* l'issue en est tousiours dangereuse.

On pourrait relever bien d'autres similitudes. Je n'en citerai plus qu'une, s'appliquant au sujet même du récit.

Le *Compte XXVII*, où un évêque « voulant

1. Il s'agit de vœux de religion faits par une jeune fille.

faire l'office d'un *bon réformateur* » va visiter un monastère de dames « auquel eſtoit dix ieunes nonnains » et, pris de lubricité, essaie en vain de suborner l'une d'entre elles, ressemble fort par le fond du sujet comme par le caractère du prélat au récit de l'*Heptaméron* (Nouvelle XXII) où la reine de Navarre met aussi en scène, avec plus d'art et une héroïne plus intéressante, mais dans une situation pareille, une jeune nonne pourchassée par un prêtre libertin singeant l'austérité la plus grande. Comme dans les *Comptes du monde adventureux* (il est prieur au lieu d'être évêque) un haut personnage d'Église « reformateur ſous l'ombre de ſon hypocriſie » s'y efforce de séduire une religieuse. Comme le héros du *Compte XXVII* « contemploit particulierement les beautez de ces nonnains » celui de l'*Heptaméron* « en regardant les beautez que les voiles rendent plus deſirables, commença à les conuoiter », surtout les beautés de l'une d'elles. Comme celui du *Compte XXVII* « fut frapé d'vne amoureuſe enuie de iouyr du ſouhait de l'amy », le héros de l'*Heptaméron* « fut eſmeu en vne paſſion d'amour qui paſſoit toute celle qu'il auoit eu aux autres religieuſes ». Comme celui du *Compte XXVII* « laid » et « de mauuaiſe grace », le héros de l'*Heptaméron* est « laid » et « vieil ». Ils éprouvent le même refus et méditent même abus de pouvoir. Dans ces deux récits, le méchant prêtre insulte devant ses compagnes la pauvre nonnain, l'outrageant comme

il est dit au *Compte XXVII*, « de plusieurs iniures de paillardise. » La ressemblance s'arrête là; car l'héroïne de l'*Heptaméron* est une sainte fille, dont Marguerite donne le nom, et l'aventure est présentée comme ayant eu lieu du temps de la reine de Navarre; tandis que l'héroïne du *Compte XXVII*, placé en Italie, est une nonnain de joyeuse vie, désignée seulement par le nom de Clere, et qui s'est jouée de l'évêque parce que sa laideur et sa vieillesse lui répugnaient. L'analogie des deux contes n'en reste pas moins évidente et la reine de Navarre devait avoir sous les yeux, en présence de la réalité qui le rajeunissait, l'ancien canevas de l'anecdote; de telle sorte qu'elle aura formé de ce double élément la trame de sa Nouvelle.

VIII.

Par ces points de contact fréquents entre le livre de la reine de Navarre et le recueil des *Comptes du monde adventureux* se trouve corroborée l'opinion que j'ai déjà émise au sujet de la priorité de ces *Comptes*, priorité d'ailleurs publiquement affirmée par les amis de l'auteur au moment de l'impression du recueil en 1555, et qui ne souleva de la part des contemporains aucune réclamation.

Il est avéré que l'auteur des *Comptes* était au

service de Marguerite d'Angoulême, soit qu'on se réfère au document concernant Antoine de Saint-Denis ou au simple témoignage de Brantôme. On ne saurait supposer qu'un serviteur de la reine de Navarre se soit donné licence de copier le livre de Marguerite et de lui faire des larcins visibles, que chacun se fût alors empressé de redresser; tandis qu'elle avait le droit, comme inspiratrice et maîtresse, de prendre ou de reprendre son bien sur le serviteur. En janvier 1545 (1544 vieux style) et dans le cours de l'année précédente, quand elle vit à Alençon A. de Saint-Denis [1], elle put y recevoir communication du travail des *Comptes*, et, en notant ce qui s'y trouvait de bon, se promettre d'accomplir mieux l'œuvre qu'elle avait toujours dessein de faire elle-même, et dont elle ne s'occupa sérieusement qu'un peu après, vers 1546.

Malgré la mention de sa *litière* de route [2], il est clair que ces conversations de l'*Heptaméron* sont trop raffinées, trop ingénieusement combinées et trop bien écrites pour que *tout* cela fût achevé au courant de la plume, en chemin, dans le décousu et le mouvement du voyage. Elle revoyait, com-

1. Avant le 5 janvier 1545, date du règlement de l'hôpital, cité plus haut, elle avait passé à Alençon, au mois d'avril 1544, et y était revenue et restée depuis le mois de septembre.

2. V. ci-dessus. p. c, et La Ferrière-Percy et Le Roux de Lincy, ouvr. cités, *passim*.

plétait, continuait ensuite ces esquisses dans les loisirs de plus en plus rares de sa vie de château. Rien ne sent moins l'improvisation. Les ressemblances sont donc voulues, comme les différences, et les conclusions qu'elles suggèrent et que je résume ne paraîtront pas excessives.

Les *Comptes du monde adventureux*, inédits jusqu'en 1555, ont devancé, par leur élaboration comme par leur publication, l'*Heptaméron*, inédit jusqu'en 1558. Marguerite, après avoir excité le zèle des gens de lettres tels qu'Antoine Le Maçon, Bonaventure des Periers et un troisième (en qui j'ai montré la personnalité d'Antoine de Saint-Denis) paraît avoir voulu se passer pour le choix, l'ordonnance et la rédaction primesautière de ses contes, des écrivains et lettrés de profession : ce qui n'exclut pas leur participation ultérieure au point de vue de la révision du texte, dans une mesure plus ou moins large, eu égard aux rapports multipliés de la reine de Navarre et de ses secrétaires.

Quant aux *Comptes du monde adventureux*, si leur auteur eût pillé la reine de Navarre, ses deux éditeurs rivaux et jaloux, Boaistuau et Gruget, n'eussent pas manqué de protester. Mais ils savaient que la *première* et imparfaite imitation de Boccace, ou plutôt de ses continuateurs italiens, par Antoine de Saint-Denis, ne pouvait soutenir la comparaison avec la *seconde* et magistrale imitation du prince des *novellieri* par Marguerite

d'Angoulême; imitation vraiment neuve par l'authenticité comme par la date récente de la plupart des sujets, et déjà connue par la lecture des copies en circulation, depuis le cercle de la Cour jusqu'au monde des gens de lettres. Aussi ne s'émurent-ils point de l'antériorité d'impression des *Comptes*, antériorité légitime autant qu'indifférente pour leurs propres desseins. En effet, l'*Heptaméron*, infiniment supérieur par l'agencement, l'esprit et la forme, au recueil des *Comptes*, devait, dès qu'il parut, les éclipser entièrement, et les éclipsa en effet.

Accueillis et réimprimés avec assez de faveur, ils firent donc, pour cette raison, peu de bruit et jetèrent peu d'éclat. Ils s'effacèrent vite, comme la première aube du matin devant l'aurore. Bien que leur marche et leurs tendances fussent celles de l'*Heptaméron*, ils remontaient vers le passé par leurs origines fictives, au lieu d'étayer leurs moralités satiriques et anti-cléricales des réalités du présent. Pour racheter ce défaut et s'assurer de l'avenir, ils n'avaient pas non plus le charme de style et la gaieté vibrante des *Joyeux Devis*. Quand les préoccupations et les allusions du moment eurent disparu, il ne subsista que la valeur intrinsèque des œuvres, et l'*Heptaméron* survécut avec le livre de Bonaventure. Mais l'auteur des *Comptes du monde adventureux*, narrateur de seconde main, polémiste en sous-ordre et écrivain débile, n'eut qu'une heure fugitive de crédit. Sa

noble maîtresse et le grand François Rabelais, qui l'invoquait si ardemment au frontispice de son *Tiers livre*, et le hardi Bonaventure des Periers, leur émule, le laissèrent bien loin en arrière dans l'obscurité où nous sommes allés le chercher. Qu'un peu de leur lumière y pénètre désormais, et qu'il soit dans la pénombre de leur gloire comme un bon soldat qui fut à la peine et auquel un signe d'estime est dû. Tel est, je pense, le dernier mot sur les *Comptes du monde adventureux* et sur le curé de Champfleur, que je nommerais volontiers un curé de Meudon au petit pied.

En le caractérisant ainsi, en le classant parmi ces hérétiques à l'état latent ou masqué, en bon nombre alors, que l'exemple de Des Periers et celui d'Estienne Dolet avaient de quoi rendre prudents; en le rangeant à la fois dans le groupe des conteurs au centre duquel trônait la reine de Navarre, et dans ce que j'ai appelé ailleurs [1] la *bande* des Rabelais, des Bonaventure et autres esprits émancipés travaillant en communion de pensée avec elle et entre eux, sous ses yeux ou avec ses plus vives sympathies, au milieu des dangers qu'elle ne pouvait toujours détourner de leurs têtes; en déterminant et en appréciant son effort littéraire comme la direction dominante de ses pensées; en pesant les faiblesses et les mérites

1. V. mon Introduction au *Cymbalum mundi* (réimpression de l'édition princeps. — A. Lemerre. 1873).

de l'œuvre d'essai où il se hasarda bravement dans une carrière nouvelle et périlleuse, je crois ne l'avoir ni amoindri ni surfait.

En identifiant ce personnage littéraire avec le personnage du curé de Champfleur, je crois avoir tiré des indications et des références de toute sorte exposées au cours de cette Étude, — avec l'évaluation distincte et aussi exacte que possible des choses sujettes à doute, plausibles ou probantes, — un calcul d'approximation très-sérieux, enchaînant les certitudes éparses, s'y appuyant et ne s'y heurtant jamais. Il en est de cette enquête bibliographique et biographique, aux éléments si multiples, comme de l'instruction d'un procès où, faute de preuves éclatantes, immédiates, provenant d'irréfragables documents et de révélations soudaines, la vérité se découvre et enfonce la conviction dans l'esprit par coups successifs.

On estimera sans doute qu'en l'état, si j'ai pris à cœur de creuser la question par toute espèce de moyens, je n'ai pas excédé la limite des inductions légitimes, des concordances valables, des conclusions logiques, et que les rapprochements qui m'ont servi de base, s'ils comportent naturellement la contradiction ou les corrections de la critique, ont de quoi repousser toute négation péremptoire.

FÉLIX FRANK.

LES COMPTES DV MONDE ADVENTVREVX

Ou ſont recitées pluſieurs belles Hiſtoires memorables, & propres pour reſiouir la compagnie, & éviter melancholie.

Par A. D. S. D.

A PARIS

Par Eſtienne Groulleau.

1555.

AVX SAGES ET VERTVEVSES DAMES DE FRANCE. A. D. S. D.

leur tres humble & affectionné feruiteur
falut & heureufe foelicité.

Mes Dames peu de iours ſont paſſez faiſant vn voyage au païs de Prouuence, & trauerſant par le Daulphiné pour gaigner la Sauoye que le long du chemin eſtois fort ſoucieux en l'execution des affaires qui m'auoient conduit iuſques là : mais comme refuant diſcourois en moymeſmes tous les moyens d'acheuer l'entrepriſe qu'auois encommencée, penſant chercher propre remede à mon retardement, ſe deſcouurit ſur les champs certaine trouppe de Gentilz-hommes & Damoyſelles ſuyuantz d'aſſez pres vne littiere lors, perdant le ſoing qui me rendoit tout penſif, deſireux d'ataindre ceſte compagnie pour euiter l'occaſion d'vn mal plaiſant ſoucy, auançay le train de mes cheuaulx, & par fortune s'offrift vn page eſtant demeuré derriere, lequel ſans attendre plus longue priere, facilement me nomma le maiſtre & conducteur de la trouppe. Ainſi trouuant ce page de condition gracieuſe & modeſte (ſelon l'aage) ſoubdain penſay à mon iuge-

ment que le ſeigneur duquel il auoit pris ceſte bonne nourriture eſtoit bien quelque choſe d'auantage, comme à la verité ne fus trompé, pour ce qu'au ioindre ſe preſenta vn ieune Gentil-homme ioignant les branquarts de ceſte littiere qui me faiſant recueil fort honneſte d'vn viſage gay s'enquiſt du chemin que ie voulois tenir. Adonc voyant vne face franche & ouuerte y remarque ie ne ſçay quoy tant aymable que l'iniure du temps contraire à mon voyage ne m'eſtoit rien au regard d'vne ſi fauorable rencontre : veu qu'impoſſible m'euſt eſté pouoir choiſir compagnie plus familiere ne plus aprochant mon naturel. Car ayant alené ceſte gracieuſe perſonne, trouuay ſa volonté fraterniſer tellement à la mienne, qu'auant que d'arriuer en l'hoſtellerie l'excellence des bons propos par luy deſcouuertz me firent cognoiſtre à l'effect ce qu'au parauant i'auois ſeulement penſé : Et ainſi qu'eſtions à l'entrée du logis chacun ſe preparant à deſcendre, le Gentil-homme s'excuſe enuers moy & deſcend le premier, àfin d'aprocher la littiere dedans laquelle n'auois aperceu qui y pouuoit eſtre pour auoir eſté trop longuement amuſé aux diſcours paſſez, ſur le chemin : Mais comme ie baillois mon cheual à l'vn de mes gens, deſcouure incontinent des Gentilz-hommes, leſquelz s'aprochant du perſonnage qu'auois ſi curieuſement entretenu, luy ayderent à deſcendre de la littiere, vne ieune Damoyſelle monſtrant auoir les iambes fort foybles & doloureuſes, d'autant qu'on la porta dedans ſa chaire en vne chambre ou le ſeigneur de la trouppe print ma main pour me conduire, deſcouurant à l'entrée au premier trait d'œil ſon viſage, qui iuſques alors m'auoit eſté couuert, faiſant luyre ſur nous vn rayon de ſi grande & rare beauté,

qu'au mesme instant mon cueur ne se peult tant commander pour voir vne chose si excellente qu'il ne s'esmeult de telle puissance que la raison qui deuoit maistriser en moy eut assez affaire à couurir ie ne scay quel sot & soubdain changement, esblouissant tous mes esprits. Et en ceste alteration suis conduict & presenté deuant elle pour la baiser, non toutesfois sans monstrer ma contenance quelque peu esgarée : mais desirant fuyr vn si espineux passage & repoulser viuement l'occasion d'y entrer m'efforce selon mon pouuoir de remercier la Damoyselle, qui commença plusieurs propos au Gentil-homme en atendant aprester le disner, durant lequel tant de discours furent deduicts principalement du folastre amour, qu'on laissa escouler toute cuysante melancholie : mais me sentant encores un peu estonné d'vne telle rencontre, demourois fort pensif en contemplant les contenances diuerses de tous & principalement du sugect, auquel contre mon vouloir & sans y penser, m'estois emprainct iusques au vif : Or pource que le lieu ou nous allions coucher estoit loing, on fit diligence de preparer les cheuaux & la littiere, ou l'on porta la Damoyselle, chacun montant à cheual. Le gentilhomme qui me monstroit signe d'vne bien grande amytié, ne voulut partir sans moy & tout au long du chemin, suyuant sa vertueuse coustume s'efforçoit à me faire cognoistre le plaisir qu'il auoit de me communiquer ses plus priuez affaires iusques à discourir par le menu la seule ocasion de son voyage, m'ostant hors d'vne brustante enuie que nourrissoit secrettement mon cueur d'entendre le nom de la Damoyselle qui estoit sa femme comme ie sceuz par son discours, d'auantage me compta que l'espace de deux ans entiers auoit esté à la

pourſuitte du mariage d'elle, auant lequel acomplir au moyen des parens lors contraires à leur cordialle amytié, amour les auoit ſi vifuement maniez donné auſſi tant de trauerſes & ſi faſcheuſes eſperances, que cent foys en vn iour s'eſtoit veu preſt à ſe donner la mort pour le tourment qu'il me comptoit auoir eſté enduré par ceſte Damoyſelle en l'aymant loyalement, & contre l'opinion de tous les ſiens l'auoir voulu pour mary : Vous aſſeurant mes Dames qu'en oyant deſduire choſes ſi pytoiables, i'ay maintesfois caché mes larmes, àfin qu'on ne cogneuſt la paſſion que enduroit mon eſprit pour tant de peines ſouffertes auant que paruenir à la conionction de deux ſi parfaictes moytiés : Suffiſe vous que le ſubgect cauſant ſa maladie eſtoit procedé par l'ardeur & vehemence d'amour. Et comme celuy qui eſtoit paruenu au but principal d'vne iouyſſance de tant longues attentes, voulant monſtrer le deuoir d'amy & de mary menoit ceſte gentille Damoyſelle aux baings pour en la vertu d'iceux faire rendre à l'amour la chaleur naturelle qu'il auoit empruntée de ſes membres pour renforcer vn pauure cueur paſſionné : Tant continuerent nos propos ayant acouſtumé les douceurs d'vn bien aymé mary qu'elle commença à mettre la teſte hors ſa littiere, luy diſant. Comment Monſieur il ſemble qu'à la venué de ce Gentil-homme ie doiue demeurer ſeule : Ie vous prometz, eſtre trop foible pour empeſcher qu'vn ſoupeçon, ou de Ialouſie, ou d'vne oubliance de moymeſmes n'engendre quelque mal contentement, vous voyant ſi longuement eſloigné de ma preſence. A tout le moins aprochez vous tous deux à fin d'auoir ceſte faueur de pouuoir iouyr en partie des plaiſans propos qui vous tiennent ſi tranſportez enſemble :

Le Gentilhomme naturellement humble & gratieux s'aproche d'vn costé & moy de l'autre, commençant à desduire ce qu'il m'auoit racompté. La Damoyselle reprenant ses dernieres paroles, luy replicque : les choses passées, qui en renouuellant peuuent aporter vne souuenance des desplaisirs qu'on a souffertz, le meilleur me semble de les taire, mais ie vous prie commençons à traiter chose qui nous face receuoir nouueau plaisir sans qu'il nous touche : pour doncques rompre nostre premier dessein soudainement commença le discours d'vn compte fort plaisant, enrichy de si amoureuses rencontres que ie m'estime quasi malheureux d'estre si tost arriué au logis, auquel deuions coucher pource qu'ayant finy ses propos fut portée en sa chambre ou le souper estant deligemment couuert : Ie n'euz autre bien sinon qu'vn souuenir de ma premiere blessure qui ne pouuoit encore prendre parfaicte guarison : car nature qui disperse ses beautez en diuers subgects sembloit en ceste personne les auoir voulu toutes assembler, tellement que tant plus y cherchois plus y trouuois de perfection : Or à l'issue du souper comme celle qui tout son plaisir prenoit à deuiser sceut si sagement reprendre le compte qu'elle auoit commencé qu'à l'acheuer demeurasmes tous muetz, & comme rauis, sans auser entreprendre de parler apres : mais nous contemplant ainsi esperdus gecte son sort sur moy de telle grace que vaincu d'vne infinité d'honestes prieres pour n'entrer en opinion mauuaise de ceste troupe m'efforce à desduire vne histoire tresueritable de deux passionnez amants, au discours de laquelle me presta si doulcement l'oreille qu'au bout de la course ne peuz facilement eschaper, sans recommancer nouueaux propos, n'eust este

l'heure du coucher & la traicte grande qu'il falloit faire le lendemain, qui pour ce coup suplierent à ma peine. Mais d'autant qu'elle monstroit prendre tout son contentement à discourir, aussy que mon chemin, le seiour, & retour s'adressoit en mesme endroit, tout le long du voyage me fut impossible d'auoir repos sans demeurer chargé par son commandement tant de discours atendu le petit moyen que i'auois d'y satisfaire me suis cent fois estonné comment elle y prenoit si grand plaisir sinon d'aultant que sa nature estoit tant benigne & facile à contenter qu'vn plus grand bien n'eusse peu receuoir qu'en luy faisant affectueux seruice. Vous asseurant mes Dames durant que mon heur m'a retenu auec eux par le Gentilhomme, la Damoyselle & autres de la compagnie fut raconté vne infinité d'histoires si memorables veu le bon & fauorable traictement qui m'a esté faict en ceste troupe, les rencontres & aduentures du petit archer qui y ont esté par differents effetz specifiées. I'ay pensé estre entaché d'ingratitude d'vn si grand bien receu si ne consacrois à voz esprits le meilleur qui soit en ma memoire, àfin qu'estans quelquefois hors du soing qu'engendre le mesnage & en repos d'autres passions donnant souuent melancholie à faute d'vn plaisir plus profitable vous ayez parfaite cognoissence qu'aporte le vice vne fois enracinè en la partie des Dames qui doit estre la mieux gardée d'auantage qui fait entre les sages reluyre vne vertu si grande, laquelle ne peult iamais estre effacée leur rendant le nom d'immortalité. Parquoy mes Dames receuez ce mien petit labeur d'aussi bon cœur qu'il vous est presenté comme venant du plus entier de celuy qui est seulement nay au monde pour en toute obeissance vous seruir, & si

mon ſeruice merite recompenſe que ce ſoit en excuſant par voſtre douceur l'imperfection de l'ouurage qui ne peult eſtre tel que ie le ſente digne d'ataindre en ſi hault lieu : mais la bonne volonté qu'en toute ma vie vous deſire porter doit eſmouuoir voſtre excellence à ſuplier les faultes de l'ouurier, m'aſſeurant que l'affection dont vous offre ce preſent ioincte auec la moindre grace de voz faueurs ſera plus ſuffiſante pour ſuporter le langage mal poly, traictz & enrichiſſementz mis à propos que l'ignorance effrontée d'vn mal plaiſant & meſdiſant ennemy ne pourra m'offenſer : Eſperant auecq' l'ayde de Dieu & du temps fauorable, ou me ferez cognoiſtre mon trauail vous auoir eſté agreable, d'entreprendre œuure ſouz la faueur duquel ie puiſſe demeurer au nombre de ceux que vous eſtimez capables de faire perpetuel ſeiour en voſtre ſeruice.

Secreto lapide tutus.

L. C. P. AMY DE L'AVTHEVR.

Venez icy doctes Grecs & Latins
Gens du sçauoir de la Minerue attains
Aprochez vous tous rethoriciens,
Muses venez & vous musiciens.
Grands & petits, noz Poëtes modernes
Garnis de lucz harpes & guyternes,
Venez aussi Dames & Damoyselles,
Tous accordans chanter aussi pucelles.
En ce pré verd prenez tous vostre place,
Pour exalter un esprit de Boccace,
Et pour chanter l'honneur loz & hommage,
Que nous deuons à ton heureux ouurage.

VNE DAMOYSELLE FAVORABLE.

Si le Ronsard par sa lyre accordée,
Fait resiouyr & les boys & les champs,
Si du Bellay la memoire imprimée
Demeure en nous par ses vers triomphans,
Si des Essars les liures florissans
Font aparoir Mars & Venus ensemble :

Par le diſcours de ces comptes me ſemble
Qu'entre les ſiens doit en honneur la France
Mettre l'autheur qui tant de traict̃ aſſemble
En ſon françoys d'vne amoureuſe eſſence.

Souffrir fait offrir.

MA DAMOYSELLE. M. I.

O' climat inuincible, o France belliqueuſe
Heureuſe nation, nation plus qu'heureuſe,
Ou Françoys ton grand Roy les neuf ſeurs a conioinctes
A ton Mars qui luy font obſeruer leurs loix ſainctes
Si qu'ores lon te veoit monarque des puiſſances
Monarque des threſors, des armes, des ſciences,
Tes plaines, tes foreſt̃, tes fontaines diffuſes
Seront pour tout iamais le ſeul ſeiour des Muſes
Ia lon veoit des Françoys les eſcrits ſurmonter
Les ars & leurs eſpris, Rome & Grece dompter,
Si Florence a vanté de ſon Boccace aymé,
Les deuis amoureux le ſtyle bien limé,
C'eſt qu'il eſtoit premier & ſeul en ce ſubgect,
Et que nul n'a oſé imiter ſon proiect.
Mais ceſt autheur hardy a premier en la France,
Imité le diſcours des comptes de Florence,
Et en les imitant a vaincu le Boccace
Et deuancé ſes pas ſuyuant meſmes ſa trace.

L. D. DE L'AVTHEVR.

Les cieulx qui font par un Dieu grand ouurage
Monſtrent cy bas mainte tres belle plante,
Par mons & vaulx ſur verdoyant riuage
Croiſtre lon veoit toute vertu plaiſante :
Mais quand ie voy d'vne veine excellente
Sortir en ieu ta Muſe & ſes effectz
Lors m'eſtonnant de doulceur ſi coulante,
Admire en toy du ſeigneur les haultz faictz.

Operatur qui cœlitus.

LES COMPTES

DV

MONDE ADVENTVREVX

COMPTE PREMIER.

I'ay toufiours cogneu le dire des poetes en ce qu'ilz figurent le fol amour nud eſtre veritable, parce que de toutes bonnes vertuz eſt denué : auſſi le deſcriuent aueugle, demonſtrans que ſans diſcretion ou iugement il ſe laiſſe tumber en tous vices. Ie puis donc bien auec eux conclurre que ſes ſuieƣz ſont ſi nudz tant aueuglez & eſlongnez du bon ſens naturel, qu'eſtans ainſi deſpouillez de toute vertu ſe laiſſent tellement manier & conduire en vn ſi faſcheux bourbier que la malheureuſe fortune les en faict à iamais reſſentir, comme cognoiſtrez par ceſte hiſtoire.

Av temps du magnifique Roy de Hongrie dernier mort lequel (comme apartient à vn tel Prince) & au parauant que le Turc euſt degaſté & mis le païs ſouz ſon empire, tenoit vne court ouuerte & auoit en ſa ſuitte vn grand nombre de gentilz-hommes & Damoyſelles, autant acompliz de toutes perfections que Roy de la Chreſtienté, & ou l'amour ſe manioit ſi viuement qu'il ſeroit mal aiſé trouuer en autre court de plus

affectionnez feruiteurs enuers les Dames qu'eftoit vn Gentilhomme de fa maifon nommé Barifor : lequel encores qu'il fuft de bas lieu, & peu fauorifé des biens de fortune, toutesfoys nature luy auoit fait tant de grace qu'elle l'auoit formé en toutes vertuz & beautez fi parfait qu'entre les grands eftoit eftimé le plus acomply de la court : & auoit tant d'auantage fur les autres Gentilz-hommes qu'en tous endroictz (fuft à courre la bague, rompre boys en lice, hors lice ou contre les plus durs effors des ennemys) fe monftroit toufiours le mieux faifant : de forte qu'il eftoit en vne opinion fi grande de tous, & principallement des Dames de la court qu'au moyen du bon vifage qu'il en receuoit, prenoit fort grand plaifir à leur tenir fouuent compagnie fe monftrant enuers elles tant feruiable & gratieux que de la plus part il fçauoit gaigner & attirer les cueurs. En ce troupeau eftoit vne ieune Infante nommée Flora d'vne maifon riche & ancienne, laquelle voyant ce gentil-homme loué & eftimé de tout le monde fors d'elle, fans y penfer, ne fe peuft garder de luy geter vn regard piteux & paffionné. Luy qui d'autre cofté contemploit la delicate blancheur & beauté naturelle d'vne fi honnefte Dame fut tellement attaint, qu'il en perdoit toutes contenances. Amour incontinent durant fes regardz vfant de fa puiffance accouftumée en vn inftant lya les cueurs de cefte ieune Dame & du Gentilhomme fi eftroitement, qu'ilz fe trouuerent tellement furprins l'vn de l'autre qu'on euft facilement iugé à les regarder de quelle alteration leurs pauures efpritz eftoient tormentez, chofe fort eftrange, mefmes à cefte Infante, laquelle vaincuë du premier traict eut tant agreable

ceſte paſſion qu'elle l'acompagna iuſques à la mort. Ainſi diſcourans couuertement leurs penſées, n'eurent pour ceſte foys autre entretien que le doux regard des pauures yeux fort empeſchez à deſcouurir le commencement de ce couuert & nouueau feu, qui tant tourmenta le pauure Gentilhomme, qu'eſtant retourné ſeul en ſa maiſon (comme tranſporté de ſoy) ſe met deſſus ſon lict, eſperant y trouuer quelque repos : mais amour & le continuël penſer de ſon mal recent le reueilloient ſi ſouuent qu'il ne ſe peut garder de proferer telles parolles : Ha a pauure malheureux & infortuné, tu as bien perdu vie & liberté pour te rendre eſclaue & le plus malheureux Gentilhomme de la terre, ayant aſſis ton amour en lieu ſi hault auquel tu n'es capable d'ataindre de l'œil, encores moins de la penſée qui me fait iuger qu'à bon droit tu deurois mourir, ſi poſſible eſtoit de mille mortz : que dois-tu donc eſperer ſinon que la ruïne entiere du corps & de l'eſprit, te voyant hors d'eſpoir d'aucun remede au commencement d'vn tel amour ? veu le lieu, la petiteſſe de tes biens, & grandeur des ſiens. En ces parolles entremeſlées d'vne infinité de paſſions ne pouuoit trouuer endroit de ſon corps ſur lequel il peuſt trouuer aucun repos. La pauure Flora qui d'autre coſté n'eſtoit attainte de moindre ardeur que Bariſor ſe retire en ſa chambre & ſceut tellement diſpoſer ſon viſage que par vne ſainte maladie : trouua façon ceſte nuict de coucher ſeule pour mieux contenter ſes penſées, & comme celle qui eſtoit troublée par la chaleur de l'amour perdoit toute modeſtie & honneſteté : Helas (diſoit elle) fault il que ce cruel tirant me traite maintenant ſi mal, que ie

veux ce que ne puis, & ne puis ce que ie veux! Ha a Barifor? bien doit eftre eftimée malheureufe pour moy l'heure que ie vous ay iamais veu, laquelle comme ie voy que le commencement m'eft fi dur & poignant, ie crains que la fin fera caufe d'engendrer vn mal infuportable, & la ruine peult eftre de nous deux. Et qu'ainfi foit ie fouffre des maintenant vn tel effort, & auquel ne cognoiffant aucun remede (fans grandement offenfer mes parens & mon honneur), la mort me feroit trop plus plaifante que d'endurer vn tel tormment. Ces pauures paffionnez tant continuërent par regardz & faueurs les plus couuertes qu'ilz pouuoient, que le gentilhomme ne pouuant plus porter le mal qui le consommoit, par longues pourfuites defcouurit à la fin n'eftre moins aymé qu'amant : Donc voyant vn iour ma dame Flora feule en vne feneftre penfiue à merueilles, pouffé d'vne hardieffe amoureufe, trouua façon le plus fecretement qu'il peuft d'entrer en fa chambre fans eftre defcouuert de perfonne que d'vne fienne loyale Damoyfelle qui pour lors l'acompagnoit, & feignant luy apporter nouuelles de l'vn de fes parens, comme celluy qui auoit acouftumé de fe trouuer entre les plus grandz, fait la reuerence humble & gratieufe, & commença auec vne voix fort tremblante & non affeurée à luy dire : Ma dame encores que ie fçache fort bien que l'excellence & grandeur de voftre beauté, enfemble le lieu que tenez merite que lon penfe plus d'vne foys quelz propos on vous doit tenir, & regarder fur tout qu'en quelque endroit on ne puiffe tant foit peu offencer l'honneur que ie vous dois, & que toute ma vie ie defire vous porter comme le plus

affectionné & humble feruiteur qui fe puiffe prefenter deuant les yeux d'vne fi perfaite & accomplie Dame, toutesfoys cognoiffant le cruel tourment qui mortellement me pourchaffe en tous endroitz pour douter fi ie pourray auoir place au feruice de perfonne à qui ie defire de cueur & corps obeïr & complaire, & pour laquelle ma vie n'eft fouftenuë que pour eftre employée iufques à la mort Ie comme defefperé de tout fecours prendz pour cefte foys cefte priuauté, fuppliant (ma dame) voftre acouftumée bonté de receuoir l'excufe de voftre pauure efclaue, qui ne defire viure d'auantage finon tant que luy ferez cognoiftre fa vie vous eftre agreable & fupportant mon indifcretion acuferez cefte voftre beauté fi rare & excellente qui m'a tellement enuelopé & captiué ma liberté que me fentant ainfi furpris & lyé par la feule refponce que i'attends de vous (difoit il les larmes es yeux) depend ma mort ou ma vie. L'Infante Flora qui n'auoit acouftumé ouïr telz propos, comme le naturel de cefte tendre ieuneffe eft d'eftre quelque peu honteufe, tenoit les yeux contre bas : toutesfoys vaincuë de la douceur de telles parolles, fans pouuoir aucunement refifter à l'ardeur de fon mal, du premier coup mettant honte fouz le pied, dreffe sa veuë, contemplant d'vn œil doux & affectionné celluy pour lequel cent foys le iour elle mouroit : & apres auoir ietté du plus profond de l'eftomach vn foufpir, luy refpond, d'vne voix craintiue : Seigneur Barifor à ce coup fault que ie confeffe malgré moy que la force me deffault, & que l'honneur que ie doibz à ma reputation eft fi viuement attaint d'vn mal femblable, & duquel fans y penfer ie fuis caufe, qu'à tous propos le cueur me bat

& ſe tourmente, me voyant ſi fort affoiblie que ie n'ay quaſi aucun ſentiment, tellement que ſuis contrainte (me oublians iuſques la) de vous dire que la premiere foys que i'ay eté ſurprinſe de voſtre honneſteté ie ſentis en moy telle deſaillance qu'il me ſembloit qu'on m'arrachoit le cueur du lieu de ſa propre reſidence pour l'aproprier & ioindre auec le voſtre. Et depuis vos vertuz & la cognoiſſance ſecrette que i'ay euë de l'amytié vehemente (dont l'aſſeurance & effort d'icelle eſt maintenant deſcouuerte) a eſté ſi viuement emprainĉte en mon eſprit que i'ay penſé par vn deſeſpoir & paſſion demeſurée voir cent foys partir l'ame de mon corps : parce que ie deliberois toute ma vie tenir ſecret ceſte amoureuſe eſtincelle, laquelle auec le temps la voulant trop celler, croiſſant de plus en plus m'euſt à la fin conſommé. Mais puis qu'à ſi iuſte ocaſion ie voys mon bien preſent ſans diſſimulation, & que ie ne puis nyer ce que cognoiſſez auſſi bien que moymeſmes, ie vous ſuplie à tout le moins puis que de tant ie me ſuis oubliée que de remettre mon honneur entre voz mains, de penſer & pouruoir aux dangereux malheurs & inconueniens qui peuuent ſuruenir ſi vne foys ſommes deſcouuers, veu la grandeur de ma maiſon, & tant de ſeigneurs qui ſe pourront empeſcher de la faueur que ie deſire vous porter, & laquelle me ſera impoſſible de pouuoir ſi bien cacher qu'on ne s'en aperçoiue. Amour qui auoit tant eſguillonné ſes deux amantz voulut faire cognoiſtre ſon pouuoir, & comme viĉtorieux de deux telles perſonnes, ayant vendicqué leur liberté, planta tellement au plus profond de l'interieur ſon enſeigne, qu'il oſta entierement à la pauure

infante Flora tout le pouuoir de reſiſtance, & donna au ſeigneur Bariſor vne temeraire concupiſcence d'entreprendre ce qui luy couſta depuis la vie, de ſorte que laſchant la bride à ſes deſirs par le moyen d'vn long baiſer & gratieux, confirma tellement ſon amytié qu'en ceſte douceur comme tranſporté de ſens & rauy de l'aiſe de tant de continuëlles & fauorables careſſes, ſe voyant ſeul en liberté fit conqueſte de la place qu'amoureuſe on appelle : & tant de foys continuërent ceſte delicate execution, que le bruit de ſoupçon offença non ſeulement les aureilles des Gentilz-hommes de la court, mais celles de ſes parens qui voulans vſer de correction rigoureuſe, & la ſeparer loing de celluy qui luy donnoit ſi mauuais bruit, delibera de ſe rendre à iamais pluſtot malheureuſe que de viure ſans la preſence d'vn ſi fauorable & affectionné ſeruiteur. Et apres longue deliberation cognoiſſant eſtre preſſée d'abandonner la court au moyen de la fureur & crainte de tous ſes amys, conclud auec ſon mieux aymé (à fin de chercher ailleurs liberté de ſes amours) habandonner le païs : & pour paruenir à ce but ſecretement le plus qu'ilz peurent s'eſpouſerent. Et vn iour ayans mis ordre à leurs affaires garniz d'argent, & de tout ce qu'vn chacun de ſon coſté peut amaſſer ſelon ſa puiſſance de peur d'eſtre deſcouuertz ſe miſrent en chemin par ſentiers & voyes incogneuës, & tant trauaillerent qu'ilz paruindrent au riuage de la mer pour paſſer en Italie, eſperans viure au païs le reſte de leurs ans heureux & contens. Mais la malheureuſe fortune inconſtante & enuieuſe du bien que pour vn temps elle auoit permis ſe changea en vne amertume ſi eſtrange qu'elle doit

eſtre pitoyable à tous amans prenans vn chemin tant hazardeux. Parce qu'eſtans embarquez & ſeulement eſlongnez du port enuiron dix mil s'eſleua vne telle tempeſte en mer que le ciel couuert de tant de nues obſcures, & l'eau agitée de la vehemence des ventz, euſſiez proprement dit tout eſtre en vn chaos & confuſion ſi meſlée que le plus hardy du nauire ne peuſt autre choſe faire que de remettre tout à la miſericorde du temps qui fut ſi diuers que la nau maiſtriſée de l'impetuoſité des vents, fut briſée en mil pieces contre vn rocher, & tous ceux qui eſtoient dedans ſubmergez & perduz, hors le pauure Bariſor : auquel amour ayant redoublé ſes forces tenoit la dolente Flora toute eſplourée, & cognoiſſant le peril eminent l'auoit chargée ſur ſes eſpaulles, & auec vn courage inuincible s'eſtoit mis à la conduitte & puiſſance des vagues trenchant l'eau comme vn Dauphin auec ſes æſterons. La pauure dame cognoiſſant le grand deuoir de ſon amy luy diſoit : Helas mon amy ie crains merueilleuſement que ie ſois cauſe de nous ſubmerger tous deux veu le fardeau que portez. Non (diſoit Bariſor) mon eſpoir & ma vie, tu me conſole & renforce, tellement que me ſemblez plus legere que le vent. Adonc la triſte Flora ſe baiſſoit pour baiſer & accoller ſon porteur, luy donnant tel courage, qu'à l'aide du temps & de la mer qui ſe rendit vn peu calme ilz aborderent vne petite Iſle deſerte, & ſeulement frequentée de beſtes ſauuages, ou, ſans y penſer, furent aſſailliz d'vn lyon. Ces triſtes amans eſtimans eſtre venuz au comble de leur malheur, comme s'ilz euſſent eſtimé fortune les fauoriſer grandement de mettre fin à tant de trauaux inſuportables

& non acouſtumez ſe couplent & accollent à fin de mourir enſemble. Mais ceſte cruelle beſte (ou pour eſtre de nouueau repeuë ou par ie ne ſçay quelle fatalle deſtinée) leur pardonna. Ainſſi effrayez de tous coſtez coururent vagabondz par trois iours & trois nuitz ſans voir autre choſe qu'vn païs deſert & la mer l'enuironnant de toutes partz, & ne pouuans ſuporter la mortelle famine qui les pourchaſſoit de trop pres defaillantz par le trop long ieuner, furent contraintz de repoſer leurs corps debilitez de forces naturelles, & ſe tenir ſur le bord de l'eau eſtendans leurs bras l'vn ſur l'autre, & pour la viande derniere de leur vie n'eurent qu'vne infinité de pleurs & regretz diſant le pauure Bariſor à ſa Flora : Helas ma Dame ta douce & delicate ieuneſſe ſe pert pour ne pouuoir endurer ceſte ſamine extreme. Bariſor (reſpondit elle) ie me ſens aſſez repeuë d'eſtre auec toy : puis getant vn foible ſouſpir : Mon cher amy tu ne peux plus reſiſter, toutes les forces du cueur te defaillent. Non à l'amour, repliqua Bariſor, mais à ce mien corps ſeulement : à tout le moins noz deux eſpritz coniointz enſemble par eſgalle volunté ſe repaiſſent iuſques à la mort des doux baiſers refroidiz par le deffault des biens de nature. De ceſte façon lamentable eſtroitement embraſſez & mourans furent deſcouuertz en mer par quelques marchans eſtrangers, leſquelz contraintz par la tempeſte d'approcher la route de ceſte Iſle demeurerent grandement eſtonnez d'vn cas ſi eſtrange, & eſperans fauoriſer à neceſſité tant vrgente prindrent port. Mais apres auoir veu deux perſonnes fraiſchement paſſez de ce monde en l'autre ſi acompliz en toutes beautez, & que le remede du ſecours eſtoit perdu,

cogneurent incontinent que la feule famine les auoit reduitz à tel paffage. Et apres les auoir enterrez le mieux qu'ilz peurent & remarqué quelques fignes apparens de leurs perfonnes, comme gens qui trafiquoient par les païs eftranges & mefmes au païs de Hongrie, racontans vne fi eftrange nouuelle, fut foudain cefte piteufe auenture defcouuerte de tous, au contentement des heritiers de Flora qui eftoit de riche maifon, & au regret & crainte de ceux quï eftoient tourmentez de femblable paffion.

Mes dames contemplez icy l'intolerable ardeur de l'Amour qui tellement enflambe le cueur des plus grandz que fouuent il leur fait perdre fens, & la conduicte principalle de l'honneur, lequel tant plus eft la perfonne grande & d'opulente maifon plus doit regarder à ne faire chofe qui tant foit peu puiffe amoindrir fa reputation : car depuis qu'on delaiffe Dieu, fe laiffans gaigner par ie ne fçay quelles fotes paffions qui entreprennent fur nous, on tumbe facilement en vn chemin fi fafcheux que fans regarder ou il conduit, & quel en doit eftre le retour, le danger eft fi grand & perilleux qu'à toufiours on s'en fent.

COMPTE II.

En ceste hiſtoire eſt monſtré la pourſuitte amoureuſe d'vn Romain, lequel vaineu de l'excellente beauté d'vne Iuiſue tant ſagement conduit ſon entreprinſe qu'à la fin ne pouuant vaincre le dur & obſtiné courage de ſa loy par l'exemple du baptesme, fut ſi viſuement attainte qu'elle ſe fit chreſtienne.

En la ville capitalle de Rome y a vne infinité de Iuifz qui opiniatrement viuent en l'eſperance de l'aduenement du vray meſſias de longtemps venu au monde. En ceſte ſinagogue vn riche Iuif auoit vne ieune fille accompagnée d'vne tant naturelle & naïue blancheur qu'en toutes les plus belles dames de la ville meritoit bien d'eſtre nommée la premiere. Aduint qu'vn ieune Gentil homme Romain viſitant ces Iuifz pour acheter des ouurages & autres merceries dont ilz font grand faict, s'adreſſe au pere de ceſte fille comme l'vn des plus fameux vſuriers de la troupe : & ainſi qu'il manioit ſa marchandiſe aperceut ceſte ieune fille, laquelle parée d'vne douceur de viſage getta vn ſi vif regard au Gentilhomme que du premier coup fut tellement attaint à couuert que l'interieur de ſon cueur en demeura blecé & faiſy d'vne extreme paſſion. Et cognoiſſant que touſiours elle continüoit à renforcer ſes attaintes, s'efforça le plus couuertement qu'il peut luy

faire cognoiſtre par ſignes couuertz de combien luy plaiſoit le meſſage amoureux de ſes yeux. La ieune fille d'autre coſté contemplant l'honneſteté & bonne grace du Gentilhomme, demeura vaincuë du meſme mal duquel eſtoit ſurprins : & les enuelopa tellement à l'inſtant ce petit archer qu'il ne reſtoit quaſi que le temps propre à deſcouurir ce petit feu caché ſouz vn affectionné deſir, lequel tant continüa augmentant ſon ardeur, qu'à la fin apres longues pourſuittes & entrepriſes la dame gaignée & auertie du vouloir de ſon amy attendoit touſiours l'heure de la conſommation de ceſte heureuſe rencontre qui fut telle que le Gentilhomme, auquel le temps ſembloit fort long de paruenir au contentement & plaiſir de ſes affections trouua façon de gaigner par argent vn marchant qui pour la frequentation de quelque ſecrete marchandiſe auoit grande familiarité & habitude auec le Iuif. Et ayant fait faire vn coffre propre à l'entreprinſe du pauure amoureux, vint en la ſinagogue prier affectueuſement le Iuif (pource qu'il alloit faire quelque voyage hors Rome pour trois ou quatre iours) de luy garder ce coffre auquel eſtoient pluſieurs beſongnes & papiers de conſequence, ſe fiant en luy plus qu'en tous les hommes du monde : mais (diſoit le marchant) ie vouldrois bien voir la place ou le mettrez ſeurement. Incontinent ceſt incredule, qui deſiroit faire plaiſir au marchant pour le gaing exceſſif que ſouuent il faiſoit, au moyen de l'argent qu'il luy faiſoit preſter à vſure, monte en ſa chambre & de bon heur luy monſtre vne garderobe ioignant, & en laquelle couchoit ſa fille : le marchant faiſant l'empeſché regarde de toutes parz vn lieu commode à ſon

gré : & apres auoir bien contemplé çà & là luy dit : Ie vous prie mon cher amy de le mettre en ceſte place, ie le voys faire aporter, & ſoudain s'en retourne en la ville, fait charger ſon coffre, & le fait porter en la garderobbe du Iuif, lequel ne ſe doutant de la fineſſe du marchand demeura trompé : parce que le Gentil homme qui eſtoit dedans, venuë la nuit qu'vn chacun dormoit, ouure ſa priſon de laquelle il auoit la clef par deuers luy, & ſort dehors ſe preſentant auec vne gratieuſe reuerence deuant ſa dame, qui ſurpriſe d'vne ioye exceſſiue, & vaincuë de l'amour & du plaiſir ſi long temps attendu & plus ſouhaitté, ne ſouffrit fort longues harangues pour venir aux careſſes qui rendent les filles femmes : continuans fort ſoigneuſement ceſte amoureuſe bataille l'eſpace de trois ou quatre nuitz, au bout deſquelles & le quatrieſme iour vint le marchand requerir ſon coffre, qui luy fut rendu auec grandz remerciemens de chacun coſté. Le Gentilhomme ayant ſi bien chaſſé & mieux prins, craignant que ceſte execution, ou par quelque groſſeſſe, ou autre inconuenient, ne vint à la cognoiſſance des hommes dont il pourroit tomber en vne rigueur de iuſtice s'efforça de perſuader ſa dame de renoncer à la loy ſuperſtitieuſe des Iuifz : Mais elle nourrie & inſtruite des ſa ieuneſſe en ceſte incredulité, demouroit opiniaſtre luy alleguant beaucoup de raiſons, & entre autres diſoit, comment mon amy, voulez vous me faire ce mal? veu que la circonciſion qui eſt l'vn des principaux pointz & des plus neceſſaires en la religion, vous autres chreſtiens le laiſſez derriere ſans l'obſeruer. Ie vous diray ma dame, reſpond le Gentilhomme, s'il n'y a autre difficulté qui

empeſche l'execution d'vn ſi grand bien & que puiſſiez demain trouuer moyen de venir par la ville, ie vous feray voir le bapteſme d'vn Turc qui a renoncé Mahomet pour ſuivre IESVS CHRIST : & cognoiſtrez de combien nuit ou proffite la circonciſion qu'aleguez. Ceſte ieune fille gaignée des douces parolles de ſon amy par tant de prieres ſollicita ſon pere qu'en ſa compagnie la conduit voir ce bapteſme, ou (comme à choſe nouuelle) ſe trouuerent vne infinité de toutes ſortes de gens. Et comme ce Turc euſt eſté mis nud ſur les fons le contemplant homme ſi beau & bien formé, print trop plus grand plaiſir à regarder tous les membres & parties d'vn corps ſi parfait que la grandeur des ceremonies qu'on y faiſoit : leſquelles finies ſe trouuant le Gentilhomme auec ſa dame, luy demanda quelle opinion elle auoit du bapteſme, & ſi la circonciſion y eſtoit tant neceſſaire qu'elle penſoit, veu le dommage qu'on faiſoit d'oſter ce que Dieu & Nature (pour rendre perfection en ſon ouurage) auoit donné aux hommes. Mon amy (reſpond la dame) ie n'auois iamais veu ne cogneu telles choſes ſi bien à mon plaiſir, & confeſſe aſſeurement que ceſte circonciſion eſt inutile : car de ma part i'aymerois trop mieux qu'on creuſt telles parties honteuſes, que d'en oſter tant ſoit peu, & partant ie ſuis deliberée de faire entierement ce qu'il vous plaira. Ainſi la concluſion prinſe, fut ſagement executée : & renonça le iudaiſme ſe faiſant baptiſer, au grand regret du pere, & entiere ſatisfaction des deux amans, leſquelz mariez depuis enſemble veſcurent heureux & contentz.

C'EST CHOSE aſſez commune, mes Dames, qu'Amour engendre à ſes vaſſaux pour vne douceur dix mil amer-

tumes. Toutesfoys il peult auſſi eſtre cauſe (quand il eſt bien conduict) de faire naiſtre vn plus grand bien, mais que les perſonnes qui ſe laiſſent tumber en ſes latz ne demeurent trop longuement aueugles : ains comme refueillez d'vn ſomme dangereux, & qui faſche les dormans, ſe r'aſſeurent vn peu au chemin de vertu, pour iouïr de la recompenſe qu'on reçoit de bien faire.

COMPTE III.

Ceux qui ont accouſtumé de frequenter la court ſe promettent ſouuent de ſçauoir plus que les autres : de ſorte qu'en toutes compagnies prennent quelquefoys plus grande hardieſſe de ſe mocquer : mais il auient que d'autant qu'ilz s'eſtiment plus ſins, quand ilz rencontrent bille pareille, cela les rend ſi eſtonnez, que ſur eux en demeure la moquerie beaucoup plus plaiſante.

N Gentilhomme courtiſan conuié aux nopces d'vn marchant de Paris, comme celluy qui prenoit vn merueilleux plaiſir de rencontrer ſur tous propos, ſe miſt auec aucuns marchans de la compagnie, entre leſquelz en choiſit vn, lequel (ſelon ſon iugement) il penſoit le plus digne d'eſtre mocqué : & pour en raporter quelque nouueau compte en court le miſt fort auant en parolles, luy diſant : Vous autres marchandz eſtes trop heureux, oſté vne choſe qui vous met en grand'peine, c'eſt que pour amaſſer des biens, & entretenir le train de voſtre marchandiſe il vous fault trafficquer en païs eſtranges & loingtains, delaiſſans voz femmes qui ſont acompagnées d'autant de beautez que ie peu voir en ville de ce royaume, & auſſi ou il y a plus grand nombre de beaux ieunes hommes tant mignardement acouſtrez que de leur bonne grace ilz ſçauent ſi bien gaigner les cueurs des plus ſages pendant voſtre abſence, que ie

crains fort qu'en tel hazard ne foyez beaucoup tourmentez, ou de l'effet du change, ou d'vne ialoufie extreme, qui fouuent vous fait tourner bride, pour efpier & regarder qui fort & entre en voz maifons. Ce qui me fait grandement plaindre le peril d'vn fi facheux eftat, & au contraire louër les Gentilzhommes qu'on cognoift de beaucoup plus fauorifez de fortune : par ce qu'eftant à la fuitte de la court nous laiffons noz femmes aux champs contrainctes de demeurer es chafteaux enfermées, & feparées de toutes compagnies, à la garde feulle des arbres & oyfeaux. Le marchant qui (oultre la frequentation des païs eftranges) auoit l'entendement auffi bon ou meilleur que le Gentilhomme, fe fentant chatouillé de fi pres, luy refpond : Monfieur, à la verité vous auez depaint vn hazard qui eft affez commun en cefte ville. Et combien que foyons à tel denger fuietz, fi eft ce que nous auons vn bien & auantage plus grand que vous. Et qu'ainfi foit, ne voyez vous pas monfieur communement que les enfans des Gentilzhommes ne font fort beaux, mais mal propres, tenans quelque peu du village & lourdois. Au contraire les enfans des citoyens beaux, propres, & bien entretenuz. Et fçauez vous d'ou vient la caufe, c'eft au moyen de l'abfence des bourgeois (comme auez dit) que fes ieunes amoureux adroitz & de bonne grace qui careffent leurs femmes engendrent lignée belle & plaifante. Mais es chafteaux en voftre abfence, les touaffes, mulletiers, ou cuifiniers qui y demeurent entretiennent & font l'amour de fi pres à voz Damoyfelles, dont vous nourriffez les enfans laidz fuyuant le naturel de leurs peres, comme s'ils eftoient voftres. Ce Gentilhomme couftumier de brocarder les

autres, ſe trouua lourdement touché de forte que huit iours apres ne luy fouuint de moquer : mais cogneut bien que les mocqueurs ne faiſoient tous leur demeure en court.

CELA MES DAMES auient communement à beaucoup d'hommes de peu de iugement, encores qu'ilz le penſent auoir bon, toutesfoys ſe trompent ſi fort qu'en leur ſote fineſſe cuydans mocquer reçoiuent la meſme honte & mocquerie. Et vint ceſte faute pour preſumer par trop & de ſon ſens, & de ſa perſonne, ſans eſtimer les autres.

COMPTE IIII.

En ceste histoire cognoistrez la grande & singuliere astuce de doux compagnons, lesquelz mal garniz d'argent, & pour remplir leurs bourses s'ayderent de l'ypocrisie & langaige d'vn frere predicateur, qu'ilz sceurent si finement prescher que luy qui faisoit croire au peuple sot tout ce qu'il vouloit demeura luy mesmes trompé.

'A pas long temps qu'en la ville de Salerne auoit vn citoyen nommé Angelot, homme en tromperies & finesses aussi experimenté que nul autre du païs. Ce compagnon pour estre trop descouuert en ses entreprinses, print chemin pour chercher ses auantures & arriue à Florence ou estoit vn frere predicateur, qui auoit si bien espouuenté le peuple de tout le païs qu'ilz pensoient ne pouuoir estre sauuez que par sa presence, le suyuants en tous lieux comme vn Moise. Ce vaillant Angelot qui ne cherchoit qu'à pescher en eau trouble, s'acointa incontinent d'vn autre rustre nommé l'Euesque (aussi bien conditionné que luy) & en ceste rencontre y eust vne infinité d'embrassemens, deuisans familierement de leurs fortunes, & apres s'estre longuement chatouillez l'vn l'autre commencerent à parler de faire vn tour de leur mestier, & qu'il y auoit fort bon moyen veu l'oportunité des gens & du temps. Angelot, comme celuy qui ne faisoit voyage en ville que pour tromper quel-

qu'vn, difoit que cefte fotte & inepte multitude qui fuyuoient ce prefcheur par la perfuafion de fes miracles, qui font fi bien palliez de fainctz & doux propos, ainfi qu'ilz croyent legerement, d'autant feroient ilz plus faciles à endormir. L'Euefque refpond, fi nous auions vn peu d'argent content, ie tiens pour certain que tout ainfi que ce frere conuertit tout ce populace à fon opinion, ainfi de mefmes tromperons & le predicateur & fes difciples, en tirant d'eux iufques à fept ou huict cens ducatz pour refiouyr noftre ieuneffe. I'ay (dift Angelot) encores content quatre centz ducatz, s'ilz nous peuuent feruir à la multiplication de cefte alcmye ilz ne feront efpargnez. Mon amy (replicque l'Euefque) tout eft affeuré. Et apres auoir conclud l'entreprife acheterent vne bourfe en laquelle auoit plufieurs petitz bourfoz, chacun defquels remplirent de toutes fortes de efpeces d'or, faifans toutes enfemble la fomme des quatre centz ducatz : dont ilz firent vn bordereau contenant toutes les mefmes pieces d'or, lequel demeura entre les mains de l'Euefque, & la bourfe en la garde d'Angelot, qui s'eftant defguifé en l'habit d'vn de ces pelerins perpetuelz, qui difent aller en Hierufalem, chargé d'enfeignes, de patenoftres, bezaffes, & d'vn grand bourdon, fans riens oublier de ce qui eftoit le propre d'vn vray pellerin, alla à la predication contrefaifant le marmiteux & laz du chemin. Quand le predicateur fut defcendu de fa chaire, & qu'il vouloit aller en vne chapelle pour faire fes ceremonies acouftumées, le deuot pellerin s'aprochant de luy le fuplia qu'il vouluft entendre vn cas de grande confequence. Ce fratre ayant l'oreille à commandement acorda facilement cefte re-

queſte, ainſi le pellerin entre en la chapelle, & ſe mettant à genoux commence a dire : Sainct homme & amy de Dieu ie confeſſe que pour la grandeur de mes pechez n'a pas long temps i'ay fait le ſainct voyage de Rome, ou graces à Dieu i'ay trouué ſa miſericorde. Et par la charité ordinaire des adminiſtrateurs du noble ſiege i'ay eu pardon de toutes mes fautes paſſees, moyennant que pour ma penitence ie ſuis tenu d'acomplir aucuns voyages, & entre autres celuy de ſainct Iacques, duquel eſtant en chemin (comme pouuez cognoiſtre) l'ennemy de tout bien & du ſalut de noz pauures ames me voyant eſchappé de ſes lyens, pour me remettre en la voye de perdition, a mis en mon chemin ceſte bourſe en laquelle y a la iuſte valeur de quatre cens ducatz. Et combien que le faulx eſprit ayt propoſé deuant mes yeulx l'indigente pauureté en laquelle ie ſuis, & la neceſſité de mes trois pauures filles preſtes à marier, toutesfoys ferme en la grace du ſeigneur, par les armes du ſaint Eſprit, ay reſiſté à telles & ſi damnables tentations, & comme victorieux (encores que euſſe peu retenir ces deniers ſans le ſceu de perſonne) ſuis demeuré en ceſte opinion de les rendre comme aſſeuré que Dieu ſeul qui cognoiſt toutes choſes par ſon iuſte iugement euſt reſerue la vengence. Pource pere deuoſt ſoit voſtre bon plaiſir prendre ceſt argent, & demain à voſtre predication prononcer que s'il y a marchant ou autre perſonne à qui il apartienne en diſant enſeignes ſuffiſantes, luy ſera la bourſe renduë. Auſſi pere ſpirituel vous plaiſe auoir memoire de ma pauureté enuers voſtre peuple : car ie n'ay dequoy parfaire ſi long & difficile voyage ſinon de l'aumoſne des bonnes gens.

Le predicateur ayant cogneu l'effect de la parole du pellerin par la bourſe & deniers qu'il luy offroit, fut eſmerueillé d'vne conſcience ſi loyalle, veu l'inſatiable auarice du monde tant corrompu, & luy diſt : Mon filz ſi tu auois crucifié leſuchriſt, pour ce bien fait il te pourroit eſtre pardonné, & ie t'aſſeure que Dieu t'aydera. De mon coſté ie feray demain tant en ma predication que tu auras autant & plus des aumoſnes du peuple pour acomplir ton voyage que le mauldit ennemy ne t'en a getté deuant les yeulx pour en la cupidité de les retenir iniuſtement te conduyre à perdition. Ce vaillant pellerin faiſant l'humble & piteux le remercia grandement, ſupliant de le conſeiller en ceſt affaire : Car (diſoit il) monſieur ie ſuis Gentilhomme d'ancienne & noble maiſon, & à grand' peine ſouffrirois ceſte honte d'aller par l'egliſe demander comme vn beliſtre. Ceſt hypocrite creut legerement, & enchargea au pellerin qu'il ſe tint en vn endroit de l'Egliſe ſans que le peuple l'aperceuſt. Le lendemain à l'heure de ſon ſermon au lieu de preſcher l'Euangille, vint ſubtillement tumber en ce propos : *Fecit mirabilia : quis eſt iſte & laudabimus eum.* Et commença à compter au peuple en parolles fardées d'affection l'hiſtoire du pellerin allant à ſainct Iacques, qui ayant trouué vne bourſe luy auoit baillée pour la rendre au marchant à qui elle appartenoit. Et monſtrant publicquement l'argent diſoit : Ou eſt la langue qui pourroit aſſez louër la grand' vertu de ce pauure homme chargé de trois filles à marier? lequel pour eſtre deſcendu d'vne grande maiſon, ayme mieux ſouffrir pauureté que d'auoir le bien d'autruy, ou mendier par vne Egliſe. Puis commençant à hauſſer ſa voix,

crioit à grand'force : O maudictz Loups auaricieux, faulx vfuriers enfepueliz es mondanitez & ordures de ce damnable monde, vous deuorez les biens des fimples auecq' faulx contractz & vfures manifeftes, delaiffantz le chemin de falut fuyuez l'enfeigne du dyable. Soudain commençant vn peu à moderer cefte collere continüa, difant : Mes bons amys on ne fçauroit affez louër la grande fainteté & loyauté de ce pauure homme : & affin qu'on cognoiffe fa vertu voyla la bourfe, s'il y a quelqu'vn qui l'ayt perduë vienne deuers moy, en nommant les efpeces tout luy fera rendu. Mais pour recompenfe du vouloir d'vn fi fainct homme, qui n'a voulu s'enrichir du bien d'autruy fans luy apartenir, il fault qu'vn chacun s'efforce des biens qu'il poffede au nom de Dieu & de fa glorieufe paffion de monftrer fa liberalité felon fa petite puiffance enuers ce pauure Gentil-homme, lequel de honte n'a iamais voulu fe quefter foymefmes, & cognoiffant l'integrité du perfonnage mes compagnons eftendront mon manteau fur lequel eflargirez voz petites aumofnes pour reconforter le refte de fa vie : affeurant qu'vn tel bien fait fera auffi agreable à Dieu que fi le donniez aux pauures de l'hofpital. Apres les propos de ceft hypocrite (le manteau eftandu) vint vne fi grande & affluante multitude de peuple geter tant d'offrandes qu'il fut amaffé en petite monnoye iufques à la valleur de mil ducatz. Le compagnon de ce pellerin qui s'eftoit defguyfé en mercadant Geneuois voyant la proye prefte d'eftre prinfe, tout efchauffé commence à fendre tellement la preffe, que nonobftant tout empefchement s'aproche du frere predicateur deuant lequel fe met à genoulx en luy iurant la bourfe

eſtre ſienné. Le beau pere ſe retournant vers luy (comme celuy qui peult eſtre euſt bien voulu que ces deniers n'euſſent trouué maiſtre) reſpond : mon amy tu as eu plus d'heur de retrouuer ton argent que de ſens pour le garder. Et apres auoir monſtré ſon bulletin qui ſe trouua veritable, bourſe & argent luy fut foudain rendu auecq' la benediction du fratre. Le bon pellerin Angelot voyant la bourſe renduë à ſon compagnon, auec vn viſage marmiteux ſe retire pres l'offrande faite par le peuple à ſon intention, laquelle pour eſtre en menuë monnoye difficile à porter au moyen du danger des paſſages & longueur du chemin fut conuertie en or par vn riche changeur filz deuoſt du predicateur, & à luy contée iuſques au dernier denier. Ce fait auec vn congé gratieux du beau pere alla chercher le chemin de ſaint Iacques non plus loing que Piſe, ou ſe trouuans pluſieurs compagnons de ſon meſtier fut le butin raporté & party au contentement & plaiſir de tous les trompeurs.

Je vovs ſuplie mes Dames de contempler icy l'inuention fine de ces deux compagnons, qui non aſſeurez de leur tromperie, ſe ſont aydez de l'ypocriſie d'vn moyne, lequel (comme lon peult douter, veu que leur naturel eſt de preſcher ſouuent pour la poche) eſtoit poſſible compagnon de l'entrepriſe, & croyez certainement que ſouz parolles fardées & pleines d'affection ſe cache touſiours le dangereux venin de menſonge.

COMPTE V.

Encores qu'il me fasche beaucoup de raconter chose qui soit au desauantage des gens d'eglise, si est ce qu'estant l'occasion si grande & memoire recente d'vn conte plaisant qui m'a esté fait, craignant de l'oublier il fault qu'on le sçache : & que la verité (qui ne se peult cacher) à la longue soit descouuerte, sans toutesfoys en rien vouloir toucher les sages, vous asseurant que ou il se trouuera quelque compte à leur auantage ce me sera trop plus grand plaisir de le dire.

EN vn village de la basse Normandie faisoit residence vn notable curé, lequel pour la bonne opinion qu'il auoit de soy-mesmes, s'estimoit vn second Salomon, tenant en si grande crainte tous ses parroissiens que le plus humble d'eux estoit bien empesché de luy complaire. Vn païsant entre les autres homme (riche) & qui auoit assez frequenté le monde pour n'estre estimé des plus sotz, voyant la gloire de son curé qui souuent frequentoit les tauernes, n'en faisoit pas grand compte : dequoy il se trouua tellement esboufé de colere, qu'apres auoir longuement enduré ceste irreuerence, comme celuy qui se sentoit grandement offencé, le print si fort en hayne qu'vn iour vint trouuer son parroissien au retour d'vn bancquet de commere, ou il auoit tellement eschauffé son cerueau du moust de Bacchus, qu'à l'instant il entra si auant en picques auec luy qu'il y eut vne infinité d'iniures dites des

deux coſtez. De telle ſorte que tenant vn petit beaucoup de ſa perſonne ne pouuoit contenter ſon eſprit, s'eſtimant eſtre de qualité ſi grande qu'il ne deuoit eſtre tant vilainement piqué d'vn homme qu'il penſoit luy deuoir porter honneur en toutes choſes. Et pour auoir ſatisfaction le fiſt apeller deuant le iuge par decret d'aiournement. Le pitault craignant d'eſtre ſurprins ne fiſt faute de comparoir le curé preſent : lequel remonſtra que ſon parroiſſien qui luy deuoit toute obeïſſance l'auoit outragé de beaucoup de parolles atroces & iniurieuſes, & qu'en la preſence de tous ceux du village l'auoit ſans raiſon ſcandaliſé & entre autres iniures luy auoit dit publiquement qu'il auoit vn aſne lequel eſtoit beaucoup plus prudent & auiſé que ſon curé. Et ſur ces propos l'amonneſtant doucement comme vn bon paſteur doit faire que ce n'eſtoit chercher le chemin de paradis, mais pluſtoſt d'enfer d'ainſi parler des gens d'egliſe, me fiſt reſponce qu'il auoit le paradis & l'enfer en ſa maiſon, & que Dieu faiſoit tout à ſon vouloir. Partant concluoit à l'acuſation que comme meſchant ſuſpect de la foy & iniurieux heretique d'auoir fait comparaiſon d'vn aſne à vn homme d'egliſe, fuſt condanné en amende honorable & proffitable pour la reparation de ſon honneur. Le ruſticque comme homme de bon ſens voulut ſe deſcharger, & en plain auditoire commenca à dire : Meſſieurs on dit que ceux qui veulent auoir mauuaiſes aureilles & entendent mal ſont les raportz de meſmes. I'ay eſté acuſé de trois choſes que ma partie a preſentement bien deduites, mais ie ſouſtiens auoir veritablement parlé : pour le premier point, & qui le touche plus, d'auoir dit que mon aſne eſt plus

ſage que noſtre curé : la raiſon eſt telle que mon aſne quand il va boire à la riuiere & en pleine eau, il n'en prend point plus que ſa nature peult porter, & qu'il ne puiſſe bien retourner en ſon eſtable : mais le curé qui deuroit eſtre plus ſage, quand il va à la tauerne remplit ſi bien ſon ventre du meilleur & plus friant vin que ſon cerueau en demeure tant brouillé qu'à grand peine peult recognoiſtre ſa maiſon, ne ſon lit : & qu'ainſi ſoit, tous ceux du village icy preſens peuuent teſmoigner combien de foys ilz l'ont conduit par deſſouz les bras, pour cacher le ſcandalle, & de crainte d'offencer ſa couronne au tomber. Secondement que ie me ſuis vanté d'auoir en mon logis paradis & enfer en mon choix : C'eſt que mon pere & ma mere ia vieilz & caducques, ne pouuans gaigner leur vie, outre l'honneur que ie leurs dois, ſi auec vne reuerence ie les nourriz & eſtime, i'eſpere paradis, comme l'eſcriture me promet. Mais au contraire, ſi ie les traite mal me monſtrant ingrat du bien qu'ay d'eux receu, ie ne doute qu'enfer ſera ma maiſon. Quant au troiſieſme point, que le ſeigneur fait ce qu'il me plaiſt, cela eſt ſuyuant l'oraiſon quotidiane, que tout ce que Dieu fait & diſpoſe bien me plaiſt, & par raiſon dois ainſi vouloir, & penſe faire ſon commandement de conformer mes voluntez aux ſiennes. Le Iuge oyant les remonſtrances du paiſant eſtoit rauy de l'ouir ainſi parler & cognoiſſant l'ignorance du curé plus grande que l'iniure du ruſtique, renuoya les parties hors de court & de proces.

Vous voyez, mes Dames, la gloire de telz fotz, qui voulans trop eſtimer d'eux, en fin ſe font declarer eſtre la meſme ignorance : & toutesfoys n'ont point de honte

de foy prefenter pour miniftres de la parolle de Dieu, laquelle certainement leur eft fi peu familiere que nous en deuons plaindre le mal pour eux, & fuis marry qu'il ne s'offre quelque beau difcours duquel ie les peuffe louër, & ie vous affeure que le fens & le pouuoir ne feroit efpergné à le faire trouuer beaucoup plus grand & Bon que ie n'ay fait à raconter leurs veritez.

COMPTE VI.

En ceſte hiſtoire vous ſera depaint l'eſprit d'vn homme conduit d'vne charnelle affection, lequel cuydant tromper ſa moitié ſe trouua trompé du tout & de l'entier, demeurant tant aueuglé & confus en ſon entreprinſe par le vice qui le conduiſoit, que par ſon imprudente ſotiſe il en receut vne honte & mocquerie perpetuelle.

EN la riche ville de Lyon demeuroit vn marchand lequel auoit l'entendement plus propre à conduire l'eſtat de ſa marchandiſe qu'à ſagement faire l'amour & d'autant qu'il faiſoit grand train par le moyen de ſon credit l'vn de ſes compagnons luy bailla vn ſien filz pour aprenty, & de l'aage de dixhuit à vingt ans, marché conclud, que pour le tenir deux ans en ſa maiſon & luy aprendre le commencement de l'eſtat qu'il conduiſoit luy fourniroit contant la ſomme de quarante eſcuz d'or. Ce marchand (à grand peine eſtoient ſix mois paſſez) auoit eſpouſé vne ieune dame Lyonnoiſe de riche maiſon, & d'aſſez paſſable beauté, & comme auient ſouuent qu'vne ieune femme n'entendant les ruſes qui deſpendent d'vn meſnage prend voluntiers ſeruante de ſon aage ſans ſoy deffier du changement qui plaiſt ſouuent aux mariz : le ſemblable fit ceſte ieune Dame, le mary de laquelle diſpoſt & aſſez bien nourry deuint amoureux de ceſte chambriere, ieune,

affetée, & graſſette, laquelle il pourſuiuit ſi viucment tant par belles parolles que promeſſes, que ceſte garſe, ou pour obeïr au commandement de ſon maiſtre penſant faire ſeruice treſagreable à ſa maiſtreſſe, ou pour auoir quelqueſoys experimenté le mal qui fait les filles femmes, ne fut long temps ſans acorder liberalement la requeſte du ſire, qui ſe trouua fort content d'vn ſi ſauorable acord, reſtoit ſeulement le moyen du ioindre, qui fut tel que la nuit enſuyuant il iroit coucher auec elle, & luy donneroit oultre ſes gages vn corſet du plus fin drap de ſa bouticque. La chambriere (tant pour le plaiſir qu'elle attendoit, que pour l'eſperance du corſet) fut contente. Ainſi le marchant voyant que ſon entrepriſe ſuccedoit ſelon l'intention de ſon cueur, bruſlant d'vn coſté d'vne longue attente, d'autre eſtant enuelopé d'vne crainte d'eſtre deſcouuert de ſa femme, ne peut trouuer autre remede en ſa lourde teſte que de tirer en ſecret ſon aprenty : & ſe fiant plus en ſa ſotte ieuneſſe qu'en ſon aparante folie, luy diſt : Eſcoute i'ay vne entreprinſe neceſſaire ou il me fault aller ceſte nuict pour le fait de ma marchandiſe en laquelle ie pourrois auoir fort grande perte ſans ma preſence, mais parce que ta maiſtresse (craignant qu'il ne furuint quelque ennuyeuſe fortune) ne me voudroit donner congé, au moyen de ce qu'elle eſt ieune, craintiue de nuit, & ne veult coucher ſeule : Pource que ie t'ay cogneu fidelle, quaſi de ſon aage, & que tu as bon vouloir de me ſeruir loyallement pour l'honneur de tes parens me fiant en toy ſans luy riens dire, incontinent qu'elle ſera couchée & endormie, ie te commande pour l'aſſeurer, de te coucher en ma place, mais donnes toy garde de

parler ou remuër tant ſoit peu, de peur qu'elle ne te cognoiſſe, car tu ſerois à iamais perdu. Ce lourdault d'aprenty (qui n'auoit acouſtumé telle compagnie à ſon coucher) pleuroit quaſi de l'execution d'vne telle commiſſion : mais pour ce qu'il auoit receu expres commandement de ſon pere d'obeïr en tout & par tout à ſon maiſtre, n'oſa contredire de crainĉte de quelque plainte qu'eut peu faire le ſire enuers ſon pere de ſorte qu'à l'heure qui luy auoit eſté ordonnée, auec vne frayeur tout tremblant ſe coucha aupres de la dame. Le mary d'autre coſté (eſtimant auoir mis bonne eſcorte pour ſon embuſche) alla d'vne gayeté de cueur chercher ſa marchandiſe non plus loing que le lit de ſa chambriere, de laquelle pour bien iuger s'il fut mieux receu qu'attendu ie m'en raporte à ceux qui ſe ſont trouuez au labeur & plaiſir d'vn tel changement. L'aprenty qui au commencement de ſon coucher trembloit & de froit & de peur, ſentant la challeur du lit & de la femme, commença à s'aſſeurer quelque peu. La dame qui au mylieu de ſon ſomme euſt affeĉtion de ſentir ſon mary, s'aprocha plus pres, eſtimant eſtre celuy duquel ſelon Dieu elle pouuoit chercher contentement. Ce ieune garçon ſentant ſes approches cuyde reculler fuyuant le commandement de ſon maiſtre, mais plus il fuyoit plus la dame coulloit ſa cuiſſe le long de la ſienne, tellement qu'en ceſte fuitte ſe trouua bord à bord du lit ſans pouuoir reculler d'auantage s'il n'euſt voulu tomber. En ſes alteres demeura quelque temps ſi paſſionné & preſſé, qu'vne chaleur autre que la premiere, luy cauſa ſi chaulde fieüre, qu'oubliant le commandement du marchand ne ſe peuſt garder de

remuer ſi dextrement que de la maiſtreſſe fut receu pour ſon mary : & d'aprenty ſe fit tel maiſtre que pour le bon traitement qu'ilz receurent l'vn de l'autre ne leur print enuye de parler vn ſeul mot. Ainſi tout eſtonné de s'eſtre trouué en ſi nouueau trauail, n'oublia de ſoy leuer du plus matin, de peur d'eſtre cogneu, & s'en retourna tout gay en la bouticque ſans ſe vanter de la faueur qu'il auoit receu de la Dame : laquelle ſur les ſept heures prend le chemin du marché pour acheter des viures, & retournant en la maiſon rencontre ſon mary qui eſtoit en la bouticque, lequel aperceuant vn gras chapon qu'elle tenoit luy demande s'il y auoit quelqu'vn de ſes parens à diſner au logis : la Dame paſſant plus outre luy reſpond que non : le mary qui n'auoit accouſtumé de tenir ſi gras ordinaire ne fut content de telle reſponce, & la pourſuyuit l'interrogant de ſon marché. Sa femme hochant la teſte luy replicque, voire vrayement vn chapon, il me ſemble que ne deuez point tant faire le courroucé, veu que l'auez ſi bien gaigné : Ie ne ſçay que gibet auiez mangé, ceſte nuyt, vous eſtiez enragé. A ce mot d'enragé le mary fut fort eſtonné d'vne telle couronne d'eſpines, & cogneut par là ſon euidente ſotiſe, tellement qu'en ceſte extreme colere, ſans plus parler du chapon, rencontre ce ieune garſon, lequel voyant les eſtranges menaces, & craignant la violance & fureur de ſon maiſtre, fort du logis & ſe retire chez ſon pere, qui commença ſoudain à le reprendre d'vne rigoureuſe façon, luy diſant que c'eſtoit vn enfant perdu, qui ne valloit rien, & qui ne demandoit qu'à fuyr la bouticque. Ce pauure garſon ainſi chaſſé de tous coſtez, ſans ſçauoir ou ſoy retirer,

n'oſoit retourner à ſon maiſtre, & s'en alloit pourmenant par la ville pour chercher lieu ſeur à ſe cacher, mais le pere allant à ſes affaires le rencontre, & voyant que ſon filz auoit vn viſage ſi craintif & piteux euſt ſoudain opinion qu'il euſt deſrobé le ſire, dequoy voulant ſçauoir la verité le rameine en ſa maiſon, ou tant d'amour que de rigueur le contraignit de confeſſer aſſez piteuſement la verité du premier eſſay de ſa ieuneſſe, & que le maiſtre par force l'auoit fait coucher auecq' la Dame, dont depuis il s'eſtoit ſi fort courroucé contre luy, qu'il l'auoit voulu tuer. Le pere ayant entendu vn ſi bon tour (aduenu par la ſottiſe du marchand) s'appaiſe & le va au pluſtoſt chercher iuſques en ſa maiſon, ou apres l'auoir ſalué, luy demande ſi ſon filz l'auoit deſrobé, veu qu'il l'auoit chaſſé comme vn arron, ce qu'ou il ſe pourroit trouuer veritable, luy meſmes en ſeroit la punition ſi violente qu'elle ſeroit exemplaire à tous, & que au ſurplus ſatisſeroit entierement au tort & au larrecin. A quoy luy fut reſpondu par le ſire (ayant encores le cerueau tout troublé de ſi recente tromperie) que non, mais que c'eſtoit vn mauuais & affeté garſon, duquel il ne ſe ſeruiroit iamais. Donc (diſt le pere) rendez moy le ſurplus de mes quarante eſcuz, & vous payez du temps que l'auez tenu & qu'il vous a tant bien ſeruy. Le marchand deſpit outre meſure qu'en ce ſeruice auoit fait vne ſi faſcheuſe rencontre, ne penſoit à autre choſe qu'à ſe plaindre & courroucer, tellement qu'ilz entrerent en telles picques que le pere, ennuyé du refus, fit adiourner le marchand par deuant le iuge ordinaire de la ville, pour luy payer le reſte de l'argent : & fut tellement procedé que la

caufe playdée l'aprenty fut interrogué, le fait defcouuert & le pauure fire auec vne courte honte condamné.

Si tovs ceux (mes Dames) qui ayment le change eftoient punis de femblable punition ie croy qu'outre que le nombre en feroit grand, les maris feroient auffi d'autant plus fages à conferuer leurs femmes, defquelles ilz peuuent vfer en pleine liberté, & non chercher les chambrieres pour en receuoir vne fin fi fote & honteufe. Mais ou ce malheureux vice prend vne foys racine il ne ceffe de pouffer iufques à ce qu'il ayt engendré en noz cueurs vne tige fi puante & infecte que le fruit n'en vault iamais rien.

COMPTE VII.

Pource que ie ſçay que beaucoup de perſonnes ſe pourront amuſer à la lecture de ces comptes, & qu'il s'en trouuera qui ſont fort deſgoutez, & de nature melancolicque, fantaſticques par la teſte, & flegmaticques par le meilleu, i'ay penſé (pour leur donner quelque peu de ſplaiſir, ſi tant de bien ſe veulent faire de ſe chatouiller pour rire) de leur raconter ceſte plaiſante hiſtoire.

N paysant natif d'vn village du meilleu de la Beauſſe, ne trouuant moyen ſuffiſant de viure, voulut aprocher de la bonne ville de Paris, ou il penſoit mieux faire ſon proffit : & trauerſant le Conté de Montfort (comme mal garny d'argent) alloit demandant de village en village, s'il ſailloit point quelque bon chartier pour labourer la terre, & tant chercha qu'vn payſant, pour le voir robuſte & fort aſſez pour endurer beaucoup de peine, le retint àfin de gouuerner ſa charuë : Ce gallant retournant vn iour tout quoy du marché de Montfort, en ſon village, oyt deux coqutz qui en leur chant plaiſant ſe reſpondoient l'vn à l'autre, comme celuy qui de nature eſtoit fort lourdault, & n'auoit acouſtumé en la Beauſſe d'ouyr telz roſſignolz, eſtimant ſaire quelque fauorable ſeruice au vilage, eut deſpit que l'vn de ces coqutz qui eſtoit en la foreſt par le moyen du retentiſſement du boys cryoit plus hault que celuy qui

eſtoit aupres de ſon village, en ceſte colere deſcend de ſon cheual qu'il lye eſtroictement à vn arbre de peur de la fuytte, & monte tout au plus hault pour auec vne voix la plus aprochante qu'il pourroit ayder au coqu, qu'il eſtimoit eſtre familier de toute la parroiſſe, àfin de vaincre celuy de la foreſt. Aduint qu'eſtant ainſi rauy d'vne ſi doulce muſicque fort de la foreſt trois loups affamez, leſquelz aperceuans ce cheual ſans aucune garde, & qui eſtoit tellement lyé qu'à grand peine pouuoit il remuer la teſte, ſe ruerent deſſus, & à force de dentz & griffes, vous en font telle curée que le cheual fut àmoytié mangé auant que le pauure badin euſt acheué ſa chanſon. Lequel deſcendant de ſon arbre fort enroué de force de crier coquou, aperçoit les loups bien repeuz, qui au petit pas ſe retiroient dedans les boys : partant fut contraint auecq' vne piteuſe trongne, raconter à ſon maiſtre l'occaſion de la perte de ſon cheual, duquel pour auoir recompence, fit aſſembler tous les principaux payſans & marguilliers du lieu, auec leſquelz le dommage du pauure chartier fut tant bien remonſtré & debatu qu'à la fin ilz conclurent par la voix publicque de toutes les bonnes femmes du village que celuy qui auoit ſi bien defendu le coqu & bien commun de tout le hameau deuoit eſtre fatisfait d'vn ſi fauorable combat, ce qui fut executé : & demeura monſieur le chartier en telle reputation de tous, que pour ceſte bonne volonté vacquant la preuoſté fut conſtitué & eſleu le Iuge des coqutz.

Il me ſemble (mes Dames) que ſi le chartier euſt eſté de noſtre temps, il euſt eſté bien empeſché à contrefaire le chant de tant de coqutz qui regnent, pource

qu'il y en a de trop de differenz chantz & acordz. Et ſi tous ceux qui les defendent & ſouffrent eſtoient eſleux Preuoſtz, ie craindrois fort qu'on cogneuſt autant de coqutz que de proces.

COMPTE VIII.

Combien que ie ne deſire empeſcher la bonne opinion qu'on doit auoir des bons religieux, toutes foys l'ypocriſie de ceux qui ne vallent gueres veult que ie monſtre l'homme ſelon ſa vie : car d'autant que de ſa nature il eſt menteur, ſuiet au mal plus qu'au bien, il ne fault point penſer que l'habit diminuë rien de tout cela, mais ſouuent y eſt cachée vne extreme concupiſcence.

Av païs de Poytou demeuroit vn Abé, duquel (pour l'honneur de luy) ie tairé le nom, auſſi pour la reputation qu'il auoit d'eſtre eſtimé de tous vn fort ſainct homme. Ce reuerend toutesfoys de toutes les reigles de ſa religion ſeulement en retenoit l'habit. Au ſurplus traictoit & nourriſſoit ſi ſauorablement ſa perſonne, & ſes moynes, qu'à la moytié du ſeruice tant volontiers ieunoit que voulant garder l'ancien prouerbe, ſe mettoit de la meſſe à la table, fort bien chargée de viures. Et apres le diſner pour acomplir ſon plaiſir oyoit quelque temps la muſicque, ſi le trop grand ſommeil ne le gaignoit. Bachus & Ceres ayans ſi continuëllement fait leur ſiege au corps de ce moyne, y amenerent leur compagne Venus, laquelle le trouuant ſi bien nourry luy eſchauſa tellement ſes graſſes tripes, qu'au lieu des froydes matines, il entra en la chaleur d'vne telle concupiſcence, qu'il ſembloit vn bouc barbu qui par les

boys court apres les cheures. De ceſte grace & beauté ſollicitoit l'Abé l'amour des Dames, s'abandonnant au monde plus que raiſon ne luy deuoit commander; & au lieu de viure auec ſes moynes, cherchoit toutes les compagnies des gentilz hommes & Damoyſelles voyſines de ſon abaye, leur tenant vne maiſon ſi ouuerte & opulente que tous les iours ſe continuoient, en feſtins & banquetz, & tant acquiſt de priuauté auec les Dames, que voulant paruenir à la conſommation du feu (que de longue main il couuoit) commença de choyſir entre les autres vne Damoyſelle mariée, excellente en bonne grace & beauté ſur toutes : laquelle choyſie ſelon ſon iugement pour amye, luy faiſoit racueil tant honneſte qu'euſſiez proprement dit à luy voir faire la reuerence que c'eſtoit vn magot, qui monſtrant ſes dentz, deſiroit mordre ceux qu'il regardoit, tant eſtoit perfait en contenance. La Damoyſelle qui eſtoit honneſte, bien aprinſe & de grande doulceur, le receuoit, comme elle faiſoit eſgallement tout le monde, ſelon ſa nature gratieuſe. De quoy le moyne eſchauſé ſouz ſon froc, eſtima auoir attaint le but principal de ſon attente. Et auant que luy tenir les propos qui cauſent, ou le contentement, ou le refuz, ne s'eſpargnoit d'enuoyer tous les iours preſens à ſon mary, luy preſter argent, & tous les auantages qui luy pouuoit faire, par le moyen de la proximité de ſes terres à celles de l'Abaye, n'eſtoit de choſe quelconque refuſé. De ſorte que ce gentilhomme, ſans penſer à ſa femme en receuoit vne commodité grande pour ſa maiſon, qu'en peu de temps il miſt de telle façon en repos de beaucoup de differendz, qui eſtoient entre luy & le couuent. La fin fut que l'Abé

enuieux de recueillir le fruict de ses biensfaitz, entra si auant en propos qu'il vint aux termes de la iouyssance. La Damoyselle sage entendant la harangue si desraisonnable (que ie n'ay voulu icy mettre pour sentir trop le moyne eschauffé) luy fit responce telle que meritoit sa prudence. Et comme celle qui se trouuoit faschée & fort despite pour l'amytié de son mary, sans vouloir en rien offencer la moindre partie de son honneur, ne voulut depuis retourner au couuent. Le gentil-homme au contraire, qui se sentoit tenu à l'Abé n'en bougeoit, & estoit souuent prié d'amener sa Damoyselle, à quoy voulant satisfaire de crainte d'offencer vn si bon voysin, duquel il auoit receu tant de faueurs, importuna fort sa femme d'y aller. La Damoyselle voyant que son mary se courrouçoit, pource qu'elle n'obeyssoit à son vouloir, fut en fin contrainte de luy declarer les facetieux propos du moyne. Dequoy tout estonné cogneut alors l'ocasion qui l'auoit fait monstrer si liberal enuers luy, toutesfois dit à sa femme : M'amye ie vous prie, puis qu'il m'a tant pressé, que ie vous meine pour ceste foys, seulement allons le voir : mais s'il est si fot de vous tenir les propos acoustumez, ne craignez (puis qu'il me plaist) de luy accorder sa demande, & faites deliberation auec luy qu'il vienne vn iour ceans coucher, nous le traiterons comme il merite. La Damoyselle contrainte de son mary, retourne en sa compagnie voir le reuerend Abbé : lequel voyant la Dame, qui luy estoit autant & plus agreable que son breuiere, s'efforça de la meilleure contenance qu'il peust à luy faire caresse. Et apres le disner (qui estoit l'heure que son feu voluntiers s'allumoit) retourne sur ses premieres

briſées. Et tant preſcha, que la dame (inſtruite de ce qu'elle auoit à dire) luy acorda la iouyſſance du coucher : & que le moyen de l'execution ſeroit que ſon mary le prieroit d'aller ce iourd'huy ſouper en ſa maiſon. Et par ce que ſur les quatre heures du matin tous les iours il alloit aux champs à la chaſſe, ſans reuenir qu'au diſner, ce pendant elle yroit en ſa chambre, pour luy donner le contentement qu'vn amy peult auoir, autant & plus d'elle ſouhaitté que de luy. Mais monſieur ie vous ſuplie (diſoit la Damoyſelle en vne voix ſainte & tremblante) d'eſtre ſecret en vn tel & ſi dangereux fait, & de vouloir renuoyer tous voz gens en l'Abbaye, afin qu'eſtant ſeul couché en voſtre chambre le plaiſir de nous deux en ſoit plus libre & hors de tout ſouſpeçon. La concluſion prinſe & aſſeurée le gentil-homme cogneut bien qu'il eſtoit temps de parler, & auec vne gratieuſe reuerence ſuplia l'Abbé de prendre le paſſe temps du vol de la predrix, & que ce pendant (s'il plaiſoit luy faire tant d'honneur) il ſeroit preparer le ſouper en ſa maiſon. A quoy ne faluſt vſer de plus longues prieres, car incontinent monſieur le reuerend monte ſus ſa mule, ſon froc en eſcharpe, auec la meilleure trongne du monde faiſoit tous ſes effortz d'entretenir ſa Dame par le chemin. La chaſſe longuement continuée on aproche du logis, auquel ne voulut entrer l'Abé qu'il n'euſt renuoyé tous ſes gens iuſques à vn lacquais. Le mary faiſant le courroucé, s'efforçoit de les retenir : mais quelque choſe qu'il peuſt faire ne ſceut gaigner ce point ſur monſieur, lequel voulant tenir ſa promeſſe replicquoit au contraire, ne vouloir pour ſon ſeruice autres ſeruiteurs que ceux du

gentil-homme, & que ce n'eſtoit raiſon d'ainſi fouller ſes amys. Mais le gallant qui en euſt bien voulu fouler les femmes, le ſouper preſt, fut ſi bien traité du boire & du menger, qu'il ne demanda ſoudain que le lict, ou il fut conduyct triumphamemment aux flambeaux en vne chambre bien proprement tapiſſée, le linge ſentant fort bon, en la compagnie de la Damoyſelle, qui euſt la patience (par le commandement de ſon mary) de l'entretenir quelque temps. Et fit tellement ſon deuoir (comme femme qui auoit l'œil à commandement) qu'elle luy donna tant de trauerſes & ſi viſues ataintes, que le pauure moyne, ayant le cerueau brouillé de vin & d'amour, cuyda tomber à la renuerſe, toutesfoys le lict qui eſtoit preſt luy ſauua pour ce coup la cheute. Ainſi ce pauure tranſi couché, la Dame faiſant fermer toutes les feneſtres, prend vn gratieux congé en luy ſerrant la main, & luy diſt : Monſieur, pour l'honneſteté qu'auez vſé de vous eſtre fié en nous, ſans auoir retenu ſeruiteurs ſelon voſtre grandeur, ie vous ſeruiray pour ceſte foys de femme de chambre, & emporteray la clef de l'huys, àfin que perſonne ne ayt moyen d'empeſcher voſtre ſomme. L'Abé oyant ces propos, fut quaſi outré d'ayſe, eſtimant qu'elle auoit prins ceſte clef pour plus ſecretement venir en ſa chambre : Tellement qu'en ceſte atente diſcouroit en ſoymeſmes, ſans aucun repos, le plaiſir & contentement du pauure corps qui bruſloit d'extreme concupiſcence : & ſe tournant de tous endroitz, ſerroit puis la couuerture du lict, puis embraſſoit ſon oreiller, figurant en ſon eſprit la grandeur de ſon ayſe futur. Ce pendant le gentil-homme (qui ne vouloit auoir autre vengence de luy, qu'vne moquerie

perpetuelle) auoit aprefté & gaigné par force d'argent vne vieille d'enuiron quatre xx. ans, ayant toutes les perfections que tel aage peult aporter : laquelle (apres l'auoir bien fait boire, pour rechauffer vn eftomach fi froid) il la pare des acouftrements de nuict de fa femme, coiffe, chemife, manteau de taffetas, perfumée & fardée comme vne vieille courtifanne de Rome. Et fur le matin (heure promife par la Damoyfelle) prend fa trompe, apelle fes gens, fes chiens, & s'en va à la chaffe, delaiffant le refte de l'execution à fa femme, le reverend (qui entendoit le bruit) dreffe incontinent l'oreille, & fe met en point pour bien receuoir fa Dame laquelle (incontinent le mary party) vient à la chambre, ouure doucement la porte, & conduit la vieille au lict, laquelle fe fentant fi bien parée, euft opinion qu'on luy faifoit beaucoup d'honneur. Et en cefte gloire fe couche au plus pres de l'abé, lequel bruflant d'vne ardeur vehemente (fans s'amufer beaucoup au tenir & tafter) rechauffa & renouuela de fi vieilles amours, que i'ay grand peur en lifant ce compte qu'en foyez degouftez. Le gentilhomme, qui faignoit d'eftre party pour la chaffe, fait diligence d'aller en l'abaye (qui n'eftoit loing) afin de parler au prieur, foubzprieur, & deux ou trois des plus aparens moynes : lefquelz il aduertit de partir au pluftoft pour vifiter monficur qui s'eftoit trouué mal toute la nuit. Incontinent moynes à la curée (penfans leur abé eftre defia mort) viennent auec luy, & les conduit droit en la chambre du reuerend, qui du trauail du matin reprenoit vn peu fon alleine. Les feneftres foudain ouuertes, les rideaux tirez en la prefence de tous, monfieur & la vieille furent aperceuz fi

pres l'vn de l'autre, qu'à les voir euſſiez iugé eſtre quaſi le couple de Vulcain & Venus au reſte que la Venus eſtoit d'vn petit plus ridée que la botte d'vn celeſtin. Si les moynes furent eſtonnez, & le reuerend encores plus, ne s'en fault esbahir. Le gentilhomme voyant vn chacun muet preſt à rire, commença à dire : Ie vous prie monſieur, vne autre foys quand vouldrez faire l'amour aux Dames choiſiſſez les en autre endroit plus ieunes. Le pauure abé eſtant trompé & moqué, ne ſceut autre choſe faire ſinon de partir incontinent auec ſa courte honte, & s'en aller en ſon abaye paſſer le reſte de ſa challeur en chantant ſes matines.

Mes dames, ſi tous ceux qui font de ſemblables fautes eſtoient punys de telle façon, toutes les vieilles auroient beaucoup à faire. Car il ne fault point qu'ayons opinion que l'habit ne l'eſtat doiue faire eſtimer l'homme, mais la bonne vie & les vertuz qui le doiuent acompagner : leſquelles ne peuuent eſtre en nous ſi ce n'eſt par la grace de dieu : laquelle a tellement ſouſtenu ceſte Damoyſelle, qu'à la confuſion & mocquerie de celuy qui la vouloit faire trouuer meſchante, eſt demeurée à ſon honneur victorieuſe.

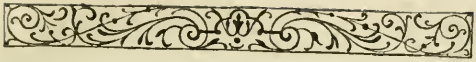

COMPTE IX.

Pource qu'il se trouue vne infinité de prestres oyfifz, lesquelz à faulte de meilleure oeupation, & plus curieux de la poche que des bonnes lettres (desquelles ilz deuroient faire profession) inuentent toufiours nombre de finesses, pour attirer le peuple à leur deuotion inuentées pour leur proffit, il m'a semblé bon vous mettre en lumiere le compte qui s'enfuit.

EN la baffe Bretaigne eftoit vn meffire Pheffelin, lequel fut efleu par les principaux de la confrairie de monfieur fainct Yues l'amaffeur perpetuel de toutes les aumofnes des bonnes gens qui auoient deuotion du faint. Quelque enuieux preftre, qui euft voluntiers fait ce meftier, luy dit vn iour : Ie m'eftonne meffire Pheffelin de vous qui eftes homme d'entendement & qui pourriez auoir la charge d'vne bonne cure, comment vous amufez, à amaffer les bribes. Mon amy (replique meffire Pheffelin) tu es vn fot, & n'entends l'auantage que i'en reçois, car oultre vingt efcuz que i'ay de gages, ie fuis tant fauorablement traité des bonnes femmes par les villages, que cela me vaut mieux que le reuenu d'vn bon prieuré. Puis, i'ay affaire à vn fi bon faint, que de tout ce que ie reçois (quelque partage que luy face) iamais ne s'en plaint : De forte tant de gain que de pratique ie fournirois encores deux cens efcus. Pleuft à Dieu (dit le

preſtre, que i'en euſſe la moytié, ie penſerois gaigner auant qu'il fut vn an cinq cens eſcuz : Mais te voyant ainſi amuſé à vn ſi petit gain, ie perdrois mon temps de te dire le moyen de pouuoir paruenir à vn plus grand. Non (dit meſſire Pheſſelin) ſi ie cognois apparence de verité en ton dire, ie feray que feras eſleu en ma charge pour recompenſe de l'aduertiſſement que me donneras. Le preſtre (nommé meſſire Turpin) qui ne demandoit qu'à paruenir au lieu ou le nourriſſoit enuie, luy commence à dire que le curé de ſaint Nicaiſe (diſtant de leur bourg de trois ou quatre lieuës pour le plus) eſtoit mort, & que le ſeigneur du village grand plaideur (en la preſentation duquel eſtoit la cure) ne la vouloit bailler à perſonne s'il n'auoit cent eſcuz content pour ſes eſpingles, & pour furuenir à ſes proces. Mon frere (reſpond meſſire Pheſſelin) laiſſe moy faire, puis qu'il ne tient qu'à de l'argent i'ay bonne eſperance de paruenir à la cure, & auant que partir aſſeure toy de ma promeſſe, puis que t'ay cogneu veritable. Le lendemain meſſire Pheſſelin bruſlant outre meſure de la conuoitiſe de trocquer pour la cure, du plus matin fait conuoquer tous les maiſtres de la confrairie, leur faiſant acroire qu'il alloit en quelque voyage lointain de deuotion leſquelz non ſans grand' difficulté pour le regret qu'ilz auoient de la perte d'vn ſi bon bezaſſier, eſleurent en ſa place, & à ſa requeſte meſſire Turpin. Ainſi meſſire Pheſſelin penſant gaigner païs pour paruenir à vne ſi heureuſe attente, poſtoit & volloit par les chemins comme ceux qui vont à la foyre des benefices : mais ne ſceut tant haſter ſes pas qu'à ſon arriuée fut auerty que le ſeigneur du village auoit pourueu du

benefice vn homme qui luy auoit preſté, changé, ou donné trois cens eſcuz. Si mon pauure preſtre (ayant perdu & la poche de ſaint Yues, & la cure de ſaint Nicaiſe) fut eſtonné, il n'en faut faire doute, & n'euſt eſté quelque bien petit remordz de conſcience qui le tenoit en eſperance ſe fut pendu, mais à neceſſité ſi recente & nouuelle trouua nouueau moyen : car apres auoir long temps cheminé par païs voyant que ſon argent diminüoit ſans riens gaigner, ſoy ſouuenant que quand il print congé de ceux de la confrarie de ſaint Yues il leur auoit dit qu'il alloit en loingtain pellerinage ſur ſes briſées, ſongeant par le chemin inuention de rentrer en credit retourna en ſon village : le peuple duquel eſtant fort groſſier leur fiſt facilement acroire qu'il auoit eſté à Rome, & par dela Hieruſalem (lieux de l'eſcriture ſanctifiez) & deſquelz pour aſſeuré teſmoignage monſtreroit vne infinité de ioyaux & reliques, ayans pluſieurs proprietez de garder le peuple de tout mal & d'infortune : en departant toutesfoys (ſuyuant la bonne & accouſtumée deuotion) de leurs aumoſnes, chacun ſelon ſa puiſſance, & en conſideration des trauaux & du grand couſt qu'il auoit fait pour recouurer ioyaux ſi precieux. Meſſire Turpin, qui auoit eu la deſpouille de Meſſire Pheſſelin, fut fort faſché de le voir de retour, & craignant perdre la ſouueraineté de ſa bezace, attire deux ruſtres auec luy : en la compagnie deſquelz l'allant viſiter (ſouz couleur d'vne bien venuë) le careſſent & manient ſi finement qu'ilz luy deſrobent toutes ſes reliques, & au lieu d'elles rempliſſent tout le ſac de ſoin : tellement que quand il fut en l'egliſe, cuydant commencer la ſignification & proprieté de chaque

relique, ne trouuant que du foin, fans fe monftrer eftonné, ou demeurer muet à tel befoin, d'vne voix affeurée leur dit : Peuple Chreftien qui auez toufiours eu fur tout païs le bruit d'eftre le plus deuoft, en contemplation des biens faictz que i'ay de vous receuz, ie vous ay cy aporté auec vn long trauail de mon corps, & de tout mon bien vne relique excellente entre toute, qui eft du foin de la crefche ou noftre fauueur & redempteur IESVS coucha le iour de fa fainte natiuité, lequel pour telle & fi grande vertu que tant hommes que femmes entachez du vice d'adultere n'en oferoient ou pourroient aprocher, tant eft excellente la relique & de grand effet. Parquoy comme vrays fidelles (fuyuant voftre bonne couftume) chacun de vous fera deuoir d'eflargir de fes biens à ceux qui font amateurs du fauuement de voz ames. Meffire Pheffelin fceut fi bien crier & prefcher que tout le peuple auec vne deuotion s'efforça de faire offrandes en baifant ce faint foing, les vns par fuperftition, & les autres de crainte d'eftre fcandalifez & eftimez adulteres. De cefte rufe amaffa fi grand nombre de deniers qu'il en oublia toutes fes pertes paffées.

IE VOVS fupplie mes Dames contemplez icy l'enuie & auarice de ces deux preftres qui fe trompoient l'vn l'autre. Et confiderez de combien eft heureux le peuple gouuerné de telz pafteurs qui ne cherchent que leur ambition, & non le falut du tropeau. Mais ce mal eft tant commun qu'il y en a affez de femblables, qui fouuent trompez d'vne vaine efperance courent ou font courre la pofte pour acheter vn parchemin fi cher que d'vn tel achet trop tard viendra le repentir.

COMPTE X.

Depuis qu'Amour gaigne l'esprit d'homme ou femme laissans raison derriere, il prend telle racine en eux que bien souuent vne telle & si forte passion est cause qu'ilz n'ont autre figure en leurs propres pensées que de paruenir à l'effect & iouissance d'iceluy, & fait entreprendre des choses si folles & hazardeuses que ceux qui n'ont iamais experimenté ces passages, les estimeront difficiles, ou du tout impossibles.

A Sienne estoit vn ieune Gentilhomme, nommé le seigneur Mignanel d'honorable & riche maison, lequel (oultre les perfections requises & qui voluntiers acompagnent tel aage) estoit fort amoureux d'vne ieune Dame nommée Gauose, & fille d'vn des plus aparentz citoyens de la ville. Si l'amour au cueur de ce ieune homme estoit forte, elle n'estoit moins grande du costé de la Dame, tellement qu'ilz se trouuerent vniz en vne reciproque amytié, restoit seulement le moyen de pouuoir iouyr du gratieux & long baiser qui ne se pouuoit executer sans grand danger d'estre aperceuz. La Dame voyant vn tel fascheux empeschement, à fin que s'il auenoit qu'en la iouïssance de leurs affectionnez plaisirs ilz fussent descouuertz, pour auoir excuse & couuerture plus honneste, par le moyen d'vn frere Augustin leur familier, consommerent l'amour & le mariage ensemble. Mais

fortune variable ennuyeuſe d'vn tel bien fut ſi contraire que Mignanel eſtant vn iour en la compagnie de ſes ſemblables eut propos ſi rigoureux auec l'vn de ſes compagnons, que la colere le ſurmonta de telle ſorte qu'il le tua. En crainte duquel acte (eſtant cherché de tous coſtez par la iuſtice de la ville) fut contraint de ſe cacher, & ne pouuant eſtre prins fut condemné par contumace à mourir. Dequoy ces pauures amants auertiz, ie laiſſe penſer à ceux qui ont eſſayé ceſte paſſion de combien leur fut dur de dire par contrainte le dernier à Dieu : auquel mil regretz auec confuſion de larmes ſe meſlerent de telle vehemence que les pauures ames enflées d'vne infinité de ſoupirs cuyderent abandonner les corps : finablement preſſez de neceſſité ne peurent auoir autre conſolation qu'vne vaine eſperance auec la mutation du temps & des hommes de ſe pouuoir reuoir auſſi heureux & contens que iamais, mais pour la fureur des Iuges il falloit habandonner le païs à fin d'euiter vn tel danger : auertiſſant ſa dame que ſa deliberation eſtoit de s'en aller en Alexandrie vers vn ſien parent riche marchand : & que pendant ſon exil ilz ſe viſiteroient le plus ſouuent, par leurs meſſagers & lettres qui rendroient teſmoignage de leur loyalle & perfaite amitié. Ainſi auec vn congé de mortelle pitié ſe retira ſecretement au logis d'vn ſien frere & fidelle amy, qu'il pria affectueuſement de l'auertir ſouuent de l'eſtat & diſpoſition de Gauoſe. Ce fait print ſecretement le chemin d'Alexandrie, ou trouuant ſon oncle à propos luy diſcourut l'occaſion de ſa venuë, lequel comme homme ſage (encores qu'il fut fort mary de l'homicide, enſemble du mariage clandeſtin de Gauoſe

pour eſtre fille d'vne ſi grande maiſon) toutesfois le receut filiallement : & pour l'amytié qui luy portoit comme à ſon parent, luy bailla toutes ſes principalles affaires à gouuerner, le cognoiſſant homme d'aſſez bonne conduite. Ce pendant que ces choſes ainſi ſe traitoient en Alexandrie, à Sienne eſtoit grand bruit qu'on vouloit marier la Dame de Mignanel, & s'efforçoient beaucoup de Gentilzhommes à la demander : Mais elle qui auoit le cœur bien loing des affections de ſi nouueaux ſeruiteurs (leſquelz auec le temps ſe font maiſtres) les refuſoit tous avec excuſes ſi proprement couuertes, que touſiours eſtoit eſchapée, iuſques à ce que le pere faſché de ſes reffuz continuelz, la voulut contraindre d'en prendre vn entre les autres ſelon ſon voulloir, ce qui fiſt entrer ceſte pauure amante en vne ſi ferme volunté, qu'elle ſe deliberoit pluſtoſt ſouffrir mille tourmens que d'offencer en la moindre partie l'amytié promiſe à ſon amy Mignanel, duquel voyant l'eſperance de ſon retour quaſi perdue, & que ſi elle reueloit le mariage ſecret d'entre eux à ſon pere, le cognoiſſoit tant impatient & ſi facheux que iamais ne pourroit ſuporter faute tant fauorable, mais la puniroit de quelque tourment cruel ou rigoureux. Parquoy apres auoir longuement debatu en ſon eſprit enuoye ſecretement querir le frere Auguſtin, qui auoit eſté l'occaſion de la conſommation du premier amour, qu'elle ſceut tellement gaigner, qu'il fut content de conduyre la perfection de l'entrepriſe à luy ſur l'heure meſmes deſcouuerte. Et comme celuy qui eſtoit auſſi fin & malicieux qu'vn vieil cinge, prepare vn breuuage à ceſte ieune Dame de telle puiſſance qu'il rendoit les perſonnes pour

vn temps en telle paſſion qu'ilz en perdroient tous les ſentimens & mouuemens entiers de tout le corps, & enuoya ſeurement à Gauoſe, laquelle ayant eſcrit par meſſager ſecret à Mignanel ſon plus affectionné ſeruiteur l'embuſche & preparatif encommencé pour eſtre au pluſtoſt en Alexandrie, print le poyſon, duquel fut tellement ſaiſie, que comme morte elle tomba par terre. Cette piteuſe nouuelle ſceuë du pere & des parens (eſtimans à la verité ceſte ieune Dame morte) y eut de tous coſtez vne infinité de plaintes & pleurs. Et apres auoir faict faire toutes les pompes funebres (ſelon l'ancienne couſtume) fut miſe en ſepulture dedans l'egliſe des Auguſtins, lieu ou le pere prenoit grande deuotion. Le frere religieux la nuict venuë auec l'vn de ſes plus priuez compagnons alla au monument, duquel il tire la pauure Gauoſe : & apres l'auoir reduite en ſa premiere vigueur à force de medicamens contraires à ſon breuuage, la deſguiſa en l'habit d'vn Auguſtin : & ſe departirent tous deus prenans en toute diligence le plus droit chemin ou conduiſoit l'affection : mais pour la debilité d'vne ſi tendre ieuneſſe non acouſtumée au trauail de ſi loingtain voyage arriuerent trop tard, par ce qu'auant que Mignanel euſt receu aucunes nouuelles de ce voyage, il fut auerty par ſon frere qui eſtoit demeuré à Sienne, & lequel ne ſçauoit l'entreprinſe ſecrette de ceſte Dame, qu'elle eſtoit morte, & l'auoit veu enterrer. Ce pauure amant ayant receu ſi dolentes & faſcheuſes lettres, comme celuy qui ſe tenoit tant aſſeuré de la mort de celle en laquelle il eſtimoit le principal but de ſa vie, entra en vne telle melencolie que (quelque conſolation que ſon oncle miſt peine de

luy faire) de iour en iour s'aſſembloyent en ſon cueur vne confuſion de ſi grandes faſcheries, que ne les pouuans plus ſouffrir (ſans le ſceu de perſonne) en l'habit de pellerin s'en retourna à Sienne : ou s'eſtant ſecretement caché dedans l'egliſe des Auguſtins, ſur les vnze heures de nuit commença à faire mille plaintes entremeſlées de continuëlles larmes, ſur le lieu où il penſoit ſa Dame eſtre entrée. Le ſecretain qui à telle heure auoit acouſtumé d'aller ſonner les matines, trouuant ceſt homme en tel habit, eut ſi grand peur que ſes piedz ne le peurent porter pour fuyr aſſez toſt à ſon gré : tellement qu'ayant recours à ſa voix la deſploya ſi haut qu'à ce cry tous les moynes eſtonnez coururent hors le couuent, apeller le ſecours des voiſins, eſtimans qu'ilz fuſſent grand nombre de larrons qui vouluſſent voller leur eſgliſe : en ſorte qu'en peu de temps ſe trouua vne multitude confuſe de gens embaſtonnez qui entrerent en l'egliſe, & penſans trouuer reſiſtence ne rencontrerent que le pauure Mignanel debout comme vne ſtatue, les bras croiſez, ſemblant homme plus mort que vif : lequel incontinent fut cogneu & interrogué ſur l'occaſion de l'habit, & heure indeuë, en laquelle il ſe trouuoit conuaincu de ſacrilege. Mais le pauure paſſionné qui auoit le cœur ailleurs qu'aux reliques, eſtoit ſaiſy d'vne ſi extreme douleur qu'à toutes reſponces il demeuroit muet. Les vns qui le voyoient touſiours ſouſpirer & pleurer diſoient que c'eſtoit pour auoir eſté ſurprins en larrecin, les autres qu'il eſtoit ſorcier, & qu'il vouloit deterrer les mortz pour faire quelques coniurations : ainſi chacun par indiferendz iugemens condemnoit ce piteux Gentilhomme, lequel au moyen

de la nuyt fut mis en garde iuſques au lendemain, que la malheureuſe fortune qui l'auoit par le paſſé flaté en ſes plaiſirs, en vn moment luy fut ſi maraſtre que les parens de celuy qu'il auoit tué furent auertiz de ſa prinſe. Et ſoudain comme gens de credit & authorité firent aſſembler la iuſtice : entre les mains de laquelle eſtant mis, incontinent par la rigueur & loy du païs fut decapité, auec merueilleux criz & lamentations de tout le populaire de la ville. Gauoſe qui cependant gaignoit pays pour venir à ioindre les bras de celuy qu'elle penſoit encore viuant, fit tel deuoir qu'elle arriua en Alexandrie & s'adreſſa au logis de l'oncle de Mignanel : auquel donnant à cognoiſtre le ſecret de ſon voyage, comme celluy qui aymoit ſon nepueu, fut eſmerueillé de la magnanimité & hardieſſe de l'entreprinſe de ceſte femme : toutesfois voulant fauoriſer vne amytié ſi parfaite, diſſimula vn peu l'abſence de Mignanel, & luy dit qu'il eſtoit allé au recouurement de ſa marchandiſe. Ainſi ce bon parent ayant richement contenté & renuoyé l'Auguſtin conducteur de la Dame, employa tout ſon pouuoir à la bien conſoler & traiter : & voyant le temps qu'il falloit deſcouurir ce que ſi long temps auoit tenu ſecret, luy dit : Ma bien aymée niece ſçachez que mon neueu n'a eu iamais autre auertiſſement de vous que celluy qu'vn ſien frere luy a dernierement eſcrit de l'aſſeurance de voſtre mort : Dont il s'eſt trouué tant demeſurement paſſionné que i'ay penſé voir mil fois l'ame preſte à partir, pour le regret & continuel ſouuenir de ceſte beauté que ie vois ſi viſuement painte deuant mes yeux. Et vous aſſeure qu'eſtimant trouuer quelque repos ou remede à ſi chaude ou cruelle mala-

die, contre mon vouloir il s'en eſt retourné à Sienne en deliberation de mourir. Et de ma part, veu le meurdre qu'il a fait, ie n'ay autre opinion que de ſa mort. La dolente Gauoſe oyant de ſi facheux propos, & tant de labeurs par elle inutilement employez, cuyda eſtre homicide de ſoy-meſmes : mais l'oncle doucement la reconfortoit & remettoit en la cognoiſſance de Dieu & raiſon, luy remonſtrant que tans de larmes & ſoupirs n'eſtoient ſuffiſans pour mettre remede à ſon mal, mais que le meilleur eſtoit de retourner à Sienne pour chercher tous les moyens de le ſecourir, & luy ſauuer la vie, ſi poſſible eſtoit. Gauoſe qui ne demandoit qu'à trouuer celuy auquel demeuroit ſon ſeul repos, ſe monſtra quelque peu ſatisfaite : & ayant appareillé toutes choſes neceſſaires, partit en la compagnie de ſon oncle, eſtant deſguiſée en l'habit d'vn ieune marchand. Amour pour lequel ceſte Dame combattoit luy donna telle vigueur que le chemin ne luy ſembla (quelque loing & facheux qu'il fuſt) difficille à ſupporter. Et tant employa ſes forces pouſſées d'vne vaine eſperance, qu'auec l'oncle de Mignanel elle arriua à Sienne, ou le peuple tenoit encores ſes comptes de la mort du pauure gentilhomme, comme choſe faite de deux iours. Si telle entrée fut aigre & facheuſe à ceſte ieune & delicate Dame (plus propre à receuoir les plaiſirs de ce monde que tant de malheurs ſi peſans) il n'en faut douter : car ſe voyant ainſi trompée d'eſpoir & de fortune (toute eſplorée & hors de tout bon ſens) s'en alla en l'Egliſe des Auguſtins : ou trouuant le corps de la perſonne, en laquelle eſtimoit trouuer ſa vie, qui pour eſtre mis en terre auoit eſté rendu à ſes parens (ſaiſie d'vne douleur

desesperée) se laisse tomber de telle vehemence, que le cœur affoibly de tant de tormens & melancolies, ne pouuant porter vn si dur & dernier effort, demeura habandonnée de tous ses sens & vertus naturelles, en façon que le siege de l'ame luy faillit à l'instant, demeurant toute roide estendue. Les parens du mort venuz pour le faire enterrer honorablement, voyans vn si piteux spectacle, & aduertiz, par l'oncle de Mignanel (qui s'estoit iusques à lors celé) de la verité de l'hystoire, en aduertirent le pere de la pauure Gauose, lequel apres auoir fait les plainctes que vn pere peut faire, pour la mort d'vne fille vnique, fit ensepuelir les corps de ces pauures amans en vn triomphant cercueil de marbre, contenant le discours de si pitoyables amours.

En ceste histoire (mes dames) ie ne puis autre chose vous apprendre que la folie d'vne pauure femme, en laquelle amour monstre ses effectz ardans & rigoreux. Et combien qu'elle eut cherché la couuerture du mariage, toutesfois pour ce qu'il sentoit trop sa sole & terrestre volonté, mettant son seul but aux hommes, qui defaillent le plus souuent, le Seigneur qui ne veut qu'on se fie en eux plus qu'on ne doit, permist qu'elle tombast en vne si basse & pauure fin.

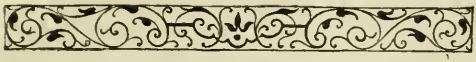

COMPTE XI.

C'eſt vne folie qui eſt aſſez commune entre les gens de baſſe condition, qu'en leurs meſtiers quelque fois ilz laſchent la bride à vne deſordonnée volonté de deſrober : & combien qu'ilz penſent que la choſe par eux retenue ſoit de petite conſequence, ne ſentans pour lors le mal qu'ilz font, toutefois tombent en telle punition que quelque larcin ou deſguyſement de meſtier qu'ils puiſſent faire, ne peuuent trouuer moyen d'enrichir : mais au contraire, demeurent malheureux toute leur vie.

A Paris demeuroit vn riche bourgeoys, qui tenant vn petit beaucoup du bon meſnager, auoit accouſtumé de contreroler ſi bien tout ce qu'il bailloit à ſon couſturier, qu'vn iour entre les autres, faiſant faire vn ſaye de ſatin, luy bailla quelque quantité de bandes de velours à la meſure de ſon aulne, en preſence de deux teſmoings. Le couſturier qui auoit accouſtumé de faire ſa banniere, raportant à ce monſieur ſon ſaye, ſe trouua deffaut d'vn' aulne de bande. Dieu ſçait ſi le bourgeoys entra lors en collere, & de deſpit fit à l'inſtant adiourner le tailleur & tant pourchaſſa par defaux, contumaces, ſentences, & appellations, que le pauure couſturier diligent de gaigner en ſa boutique & pareſſeux de defendre ſon proces, tomba en ſi grande ſomme de deſpens qu'ilz montoient plus que le reſte de ſon bien : de ſorte que ſe voyant ainſi

deſtruict, ferma boutique, & ſe retira au pays de Normandie en vn petit village, auquel prenant vn moulin à ferme, de couſturier ſe fit muſnier. Et par ce qu'il auoit eſté reprins de larcin, voulant faire vn peu plus l'homme de bien que de couſtume, & par ce moyen recouurer ſon honneur, traictoit ſi fauorablement les bonnes femmes qui venoient moudre en ſon moulin, que par faute d'auoir aprins la raiſon qu'ont acouſtumé de faire les muſniers, ne peuſt payer ſa ferme ; mais comme vn pauuvre beliſtre, fut contrainct de laiſſer le meſtier & le village, auſſi bien que ſa boutique de couſturier. Et ainſi paſſant chemin de bourgade en bourgade, ſe preſente au deuant de l'ouuroir d'vn boulanger, auquel demanda l'aumoſne. Ce faiſeur de petit pain le voyant quaſi de ſon habit, l'interrogue de quel eſtat il eſtoit. Le pauure couſturier (eſperant auoir meilleure paſture) reſpond, pauure muſnier. Et n'auois tu perſonne qui allaſt mouldre à ton moulin ? l'auois (diſt le muſnier) quaſi tout le village. O lourdault & groſſe beſte, tu n'entendz ton meſtier : ſi i'euſſe eſté en ta place pluſtoſt vne douzaine de ceux là fuſſent allez mendier, que de tomber en telle neceſſité. Ce pauure homme ainſi mocqué & delaiſſé, n'oſant retourner en la ville pour la crainte du bourgeoys, & les deſpens de la perte de ſa cauſe, delibera de fuyure ſon dernier meſtier. Et pour aprendre l'art duquel il luy failloit viure, & ſans lequel ſeroit contraint de mendier, tant chercha que ſe faiſant varlet d'vn muſnier de l'vn des Gentilzhommes du païs, ſceut ſi bien entretenir ſon maiſtre, & le ſeigneur du moulin, que le muſnier eſtant mort, le gentilhomme en peine de chercher homme pour ſon

moulin, interrogua le varlet luy demandant (auec ſolemnité de ſermens) s'il luy pourroit enſeigner homme loyal, & qui ne fuſt point ſi grand larron qu'eſtoit ſon maiſtre. Le ruſtre qui auoit aprins les ruſes du moulin, luy fait reſponce qu'à la verité il eſtoit impoſſible d'en trouuer qui ne le ſuſſent : & que loyauté logeoit fort loing des moulins. Mais (monſieur) il y a de plus grands larrons les vns que les autres, quant à moy ie ſuis des plus petitz : s'il vous plaiſt me faire ce bien, ie vous ſeruiray le plus loyaument que ie pourray ſelon mon meſtier. Ainſi le Gentil-homme ſe voyant en ceſte neceſſité de paſſer par la main des larrons, penſant choiſir de plus petitz, luy bailla ſon moulin, par le moyen duquel (encores qu'il fiſt tout ſon deuoir de deſrober) à grand peine pouuoit viure tant eſtoit malheureux.

Voyla comment (mes dames) l'homme doit hayr le vice du larrecin, par ce que quelque pauureté qu'il puiſſe auoir, ſi eſt-ce que vn bien mal acquis peu ou rien du tout profite. Et ne fault penſer à la vie ſeule du corps (par le moyen de laquelle on cuyde couurir ſes fautes) mais delaiſſant les choſes baſſes, fault eſtre ſoigneux des plus hautes, leſquelles nous eſtans par la grace de Dieu données, facilement obtiendrons le reſte.

COMPTE XII.

Il y a vne maniere de ieunes hommes (encores qu'ilz soient de nature ignorans) si est ce qu'ilz se glorifient plus en leur ignorance, que le sçauant ne fait en son sçauoir : & bien souuent sont employez en offices telz qu'en l'exercice d'iceux, sont cognoistre par leurs propos & façons de viure, vne infinité de bastelleries, qui ne seruent au monde que d'apresler à rire. Et sont volontiers telz ministres baillez es villages, ou le peuple estant rude & grossier, demeure longuement abusé.

Vn escolier de la crasse paste de Bretaigne (ayant estudié vn peu de temps) se persuada d'estre assez sçauant pour prescher en son village : tellement qu'en ceste opinion, reprint le chemin de son païs : auquel arriuant, & pres du village de sa naissance, pource que l'argent luy estoit failly : & n'ayant oublié qu'en l'vniuersité de Paris, autresfois auoit ouy dire, qu'vn personnage docte & experimenté aux sept artz liberaux ne pouuoit endurer necessité, demanda à vn chartier (qu'il rencontra en son chemin) l'aumosne, au nom du maistre qui luy auoit apprins les sept artz liberaux. A quoy fist responce le picque beuf, passe mon amy ie ne te donneray rien. Cest escolier marry outre mesure, de ce que l'autre ne l'auoit apellé maistre Yues, pour s'estimer sçauant & experimenté en toutes sciences, cheminoit tout gron-

dant. Le payſant au contraire penſant que ce fuſſent ſept meſtiers que l'Eſcollier euſt aprins, luy diſt : Comment mon amy à ce que ie voy ie ſçay plus que toy, & m'eſt plus proffitable mon ſçauoir que le tien : d'autant que de ce ſeul meſtier que tu voys ie nourris ma ſemme & ſept enfans, & toy acompagné de tes ſept artz liberaux, ne peux viure ſeul : parquoy ie ſuis plus à eſtimer que tous tes ſens & ta ſcience. Ce maiſtre Yues, deſpit comme vn maiſtre en ars, ayant perdu ſa brigue, demeurant ainſi mocqué, trouue moyen de gaigner le village, auquel (à la faueur de ſes parents) ſceut ſi bien contreſaire l'habille homme, qu'apres auoir receu les ordres neceſſaires à vn preſtre, tant bien ſceut chanter & faire bonne trongne, qu'il fut eſleu du curé pour ſon principal vicaire. Et pour le commencement de ſon vicariat (voulant monſtrer à ſes parroiſſiens qu'il auoit aprins à Paris quelque choſe de nouueau) le iour des rameaux ſe miſt en chaire pour declarer l'entrée de noſtre ſeigneur en Ierusalem : & entre autres choſes (pour bien cuyder magnifier telle entrée) voulant gloſer l'eſcriture par ſon grand ſçauoir, interpretoit que noſtre ſeigneur, comme vn braue Prince eſtoit monté ſur vn genet d'Eſpagne, caparaſſonné d'vne toelle d'or, & harnois bien doré, comme à vn ſi grand ſeigneur apartient, pour faire l'entrée d'vne telle & ſi grande ville. Le clerc de l'Egliſe, qui auoit autresfois ouy preſcher des cordeliers, ayant retenu quelque peu de choſe, tire la robe de ſon maiſtre & luy dit : Monſieur, frere Iean dit que c'eſtoit vn aſne, le vicaire luy replique, va luy leſcher le derriere badin, ſi ie pouuois en meilleure choſe faire plus grand honneur à mon fauueur ie n'eſpargnerois ma

peine : car tant qu'on m'apellera meſſire Yuon i'auray ſon honneur en recommandation. Et reprenant ſon ſermon diſoit : Pource mes freres, gardez vous de ce meſchant dyable, car il eſt fin comme vn renard, & vous trompera s'il peult. Et à fin d'en venir à bout, pour le meilleur remede fault que cherchez l'amour de Dieu qui eſt bon & doux comme la faulce des poires qu'on vend ſur les patiſſiers à Paris. La predication finie le reſte de la ſemaine s'employa à la lecture des bons vins, iuſques au iour de Paſques, auquel eſperant que le curé (auſſi bon theologien que luy) deuſt venir faire l'office de bon paſteur, ne ſe ſoucia beaucoup du ſeruice de l'egliſe, & moins d'eſtudier l'euangille pour la preſcher. Mais eſtant trompé de la venuë du curé (ignorant ce qu'il deuoit faire) enuoya ſon clerc demander à vn vicaire voiſin comment il ſe pourroit gouuerner. Le vicaire fort empeſché à confeſſer ſes parroiſſiens luy fit reſponce courte, & luy dit ſeulement : Il eſt demain la ſainte reſurrection de noſtre Seigneur, partant vous direz à meſſire Yues qu'il fault chanter, *Reſurrexit*. Maiſtre Benoiſt le clerc (pour eſtre begue de la langue & leger du cerueau) en s'en retournant par le chemin oublie le mot, & ne ſe ſouuint que de la premiere ſillabe, *Re*, tellement qu'il raporte à ſon maiſtre qu'il failloit chanter de *Re* : Ha (dit le vicaire) par ma coronne ie l'auois bien penſé qu'il falloit chanter de *Requiem*, car voicy le tiers iour qu'il eſt mort, & nous chanterons demain ſon ſeruice. De telles petites ignorances eſtant acuſé de ſes paroiſſiens enuers le curé, le ſuplierent de leur bailler vn autre vicaire qui fuſt vn peu mieux auiſé. Comment (dit meſſire Yues en collere) mais, monſieur, donnez

moy d'autres parroiſſiens. Les païſans opiniaſtres en leurs demandes remonſtroient que c'eſtoit vn ignorant n'entendant ſon eſtat, & qu'il ne chantoit meſſe que quand il luy plaiſoit. Sçauez pourquoy (replique le vicaire) parce que ſi ie chantois plus ſouuent ces mignons s'approchent ſi pres de l'autel qu'à la fin & par long vſage ilz pourroient aprendre à chanter meſſe comme moy, & partant le gain en ſeroit moindre s'il falloit ainſi deuiſer en pluſieurs, ce qu'à moy ſeul apartient. Tant de bonnes raiſons de cuiſines ſceut alleguer maiſtre Yuon le vicaire que pour l'ignorance & ſottiſe du curé la cauſe demeura ſuſpendue, & le vicaire preſchant comme de couſtume.

C'EST CHOSE dangereuſe (mes Dames) quand les paſteurs pechent, non ſeulement par ignorance, mais de certaine malice, & ne regardent la charge qu'ilz ont en general de tant de pauures perſonnes ignorantes Dieu & leur ſalut qui en depend : mais ont leur profit particulier ſi en recommendation qu'ilz ne ſe ſoucient pas quelz ſont les miniſtres qu'ilz mettent en l'egliſe, mais leur ſuffit de ſçauoir combien ilz veullent augmenter leurs fermes, s'attribuans comme propre le bien qui n'apartient à eux, & duquel ie crains qu'ilz rendront mauuais compte.

COMPTE XIII.

Afin que la ſotte ignorance n'aueugle les perſonnes ſouz couleur d'vne ſainte ypocriſie ou ſimulée ſainteté, & que l'œil troublé par l'exterieur ne penſe trouuer quelque choſe de plus parfait ſouz vn deſguiſement, ſi ce n'eſt en celluy duquel depend toute conſolation, ie vous veux raconter vn diſcours treſueritable, le ſuiet duquel eſt auenu de notre temps.

v temps du noble & magnanime Roy François fut fait vn tournoy à ſaint Germain, auquel ſe trouuerent pluſieurs Princes & Gentilzhommes de France : entre leſquelz ne voulut faillir vn ſeigneur de grande & ancienne maiſon, qui aymant l'honneur & les armes fit amener ſes grandz cheuaux à la conduitte de l'vn de ſes Eſcuyers, & quelques pages de ſa maiſon. Ceſt Eſcuyer arriué à noſtre dame de Boulongne pres Paris (comme celluy qui vouloit entendre le vouloir de ſon maiſtre) paſſe oultre iuſques à la court, & laiſſe la garde de l'eſcuyrie à deux pages, l'vn deſquelz plus grand vn peu que l'autre, & preſt à ſortir hors le gouuernement de ſon Eſcuyer : Se voyant en liberté (& comme le naturel de telz mignons eſt de tenir quelque peu de l'eſuent) entre auec ſon compagnon en l'hoſtellerie, auec vne contenance telle qu'on l'euſt prins, non pour vn page, mais pour l'eſcuyer & principal conducteur de ſes che-

uaux. Et de ceſte aſſeurance commença à dire : ça ma dame que nous donnerez vous à diſner ? l'oſteſſe qui n'eſtoit des plus contentes de telz hoſtes (veu le peu de gain qu'elle y ſentoit) pour eſtre telz courtiſans ſuietz à faire leur payement auſſi court qu'eſt l'argent de leur bourſe, ſe preſente au deuant d'eux reffuſant de leur bailler viures, & auec vne honneſte excuſe leur dit qu'elle n'auoit prouiſions ſuffiſantes pour preſenter aux Gentilzhommes qui demandoient voluntiers à eſtre bien traitez. Comment ma dame, replique le plus grand des pages, entrant iuſques au dedans de la cuiſine, ie voys la broche qui tourne aſſez bien garnie, pour le moins nous en mangerons noſtre part. L'hoſteſſe qui auoit des hoſtes de longue main cogneuz, & deſquelz elle eſperoit plus de gain que d'eux, s'excuſa que ſes chambres eſtoient fermées, & que la viande eſtoit pour porter chez vne ſienne voyſine de laquelle elle auoit tenu l'enfant. Ces pages de nature fins, & qui par faulte de bien chercher ne ieunent voluntiers, furent fort diligens de monter les degrez afin d'entrer aux chambres qu'ilz trouuerent bien barrées par le dedans, & ſans eſpargner leurs poings heurterent lourdement, mais voyant qu'on ne leur reſpondoit entrerent en ſoupçon : tellement que baiſſant vn peu la teſte par deſſouz la porte (aſſez mal iointe du bas) aperceurent l'ombre de deux habitz griz eſtantz ſur la table auec le mouſle d'iceux en vn petit caſaquin de meſme couleur. Et gettans la veuë d'autre coſté, virent par deſſus l'eſpaule de l'vn de ces cordeliers comme la blancheur d'vn couurechef de femme, qui fut ocaſion que ces pages commencerent à crier : Sus beaux peres ouurez la porte ou bien elle

ſera rompuë : ce qui fut fait aiſément pour n'eſtre des plus entieres. Et de ceſte façon entrerent meſſieurs les pages, les eſpées au coſté la main deſſus, le bonnet enfoncé, auec vne brauerie & audace telle, que meſſieurs les cordeliers & deux ieunes garſes, qui ſeruoient de nouices furent plus eſtonnées que du premier ſon de matines. Ces pages (auſquelz tant plus croiſſoit la peur des Cordeliers plus augmentoit leur fiere contenance) menaſſoyent extremement ces pauures fratres de les faire mener au conuent pour eſtre foytez, le Miſerere tout au long, ce qui fort les eſtonna. En ſorte que la crainte de telle execution (pour eſtre aſſeurez que ſi le conuent en eſtoit auerty, ilz euſſent autant aymé mourir) fiſt vſer ces griſards de leur meſtier, qui eſt du plat de la langue, auecq gratieuſes & fardées ſupplications de n'eſtre cauſe d'vn ſi grand ſcandalle qui peu leur profiteroit : mais où ilz tiendroyent le cas ſecret, ilz auoyent encores dix eſcuz au commandemens des compagnons. Ces mignons qui ouyrent parler d'argent (duquel eſtoyent aſſez mal garniz) appaiſerent vn peu leur colere : diſans, ſus beaux peres, où eſt la bourſe, voyons quelle croix vous portez. A l'heure l'vn d'eux fouille dedans le capeluchon de ſa iuppe, & tire d'vn petit bourſault quarante eſcuz, deſquelz furent baillez content à meſſieurs les pages les dix eſcuz promis : & puis faiſans apporter le diſner qui eſtoit preparé, ſe mirent tous à table en la compagnie des nouices, auecq' leſquelz (le diſner failly) fut deſchanté en contrepoinct, ſans que ces pauures freres (combien qu'il leur en fiſt grand mal) oſaſſent empeſcher tout le plaiſir de meſſieurs les pages, leſquelz ſelon le temps & ſubiet

ſceurent bien employer. Les pauures mineurs (qui auoyent touſiours l'oreille à la ſonnette & au ſouet) ne peurent aſſez toſt eſchapper les mains de telz courtiſans pour doute de n'eſtre quittes à ſi bon marché : & au pluſtoſt auec vne gracieuſe & cordiale reuerence par l'exterieur (ſaignans d'eſtre à eux grandement tenuz) prindrent le chemin du conuent : laiſſans les pages contens de ſi heureuſe rencontre, qui peu de temps apres retournez à Paris, vn iour que l'on ſaiſoit proceſſion generale, paſſa tout le college & conuent des Cordeliers, par deuant l'hoſtelerie, où de fortune eſtoit logé le train de ce ſeigneur auec lequel eſtoyent les meſmes pages qui (regardans paſſer ceſte compagnie) apperceurent au nombre les beaux peres de Boulongne, qu'ilz cogneurent facilement, & pour le bon traitement qu'à leur ſaueur auoyent receu (les monſtrans au doigt & à l'œil à tout le monde) crioyent, comme la couſtume eſt de leurs ſemblables : voila les freres que nous trouuaſmes à Boulongne auec deux garces, & qui nous donnerent dix eſcus de peur de la diſcipline. Et tant plus voyoient ces beaux peres honteux, & baiſſer leur morion de peur d'eſtre cogneuz, plus s'efforçoyent les faire cognoiſtre : tellement que le gardien preſent au ſcandalle (voyant qu'vn chacun s'en eſtoit aperceu) vſa d'oſfice de bon paſteur, cognoiſſant que cela pourroit beaucoup preiudicier au profit ſainct, & vtilité commune de tout l'ordre, & d'auantage diuertiroit les aumoſnes des bonnes femmes de la ville enuers le conuent. Partant au retour de la proceſſion fiſt ſa complainte au Lieutenant criminel : par deuant lequel les pages conuoquez, & en plain chapitre examinez, deſcouurirent le diſcours

du pelerinage de Boulongne, monſtrans les pauures myneurs en pleine compagnie fort piteux de telle hyſtoire, & nonobſtant leurs defenſes, la cloche du chapitre fut ſonnée, le fouet diſciplinal du conuent apporté, par lequel (ſans eſpargner les bras de ceux qui d'entre-eux eſtoyent eſtimez les plus gens de bien) on leur fiſt paſſer vne partie de ceſte chaleur & concupiſcence.

SACHEZ mes Dames, qu'encores qu'on die, en commun prouerbe, que les Cordeliers ne portent iamais croix, ie craindrois fort qu'il s'entendiſt de celle, par laquelle nous ſommes tous rachetez & faictz membres de Dieu par ſon filz IESVS CHRIST, laquelle font ſouuent accroire qu'ilz portent ſoubz l'habit & aparence extérieure de ſainctеté, par la couuerture duquel (ſans parler des bons) ſe nourrit vne infinité de tromperies & menſonges.

COMPTE XIIII.

D'autant que le iugement de beaucoup d'hommes eſt que les Italiens ont ie ne ſçay quoy de plus ſpirituel que les autres nations, il m'a ſemblé bon mettre en lumiere le diſcours d'vne aſſez ſotte lourderie d'vn Venitien, lequel (pour le peu d'experience qu'il auoit) fiſt bien cognoiſtre que celuy là n'eſt ſeul, & qu'il y en a aſſez de ſemblables par le pays.

N gentilhomme de Veniſe delaiſſé de ſon pere ieune d'aage, & ſeigneur de grands biens, comme ceſte ieuneſſe qui voluntiers cherche les moyens de tout plaiſir (abandonnant ſes biens aux choſes qui luy pouuoyent donner) fut par long temps ſans bouger de la ville, frequentant continuellement les courtiſanes, & le plus grand voyage qu'il faiſoit eſtoit de faire mener vne lieue ou deux en vne gondolle couuerte les Dames de Veniſe, & meſmes celles deſquelles il ſe ſentoit le plus ſauoriſé : tellement que tout ſon exercice eſtoit en la pourſuytte du petit archer, & tant continua ceſte vie que pluſieurs de la ville ſes parens & amis, luy commencerent à remonſtrer la perte du temps, & le deshonneur qu'il faiſoit à ſa poſterité d'ainſi demourer en la ville, ſans frequenter les pays & nations, & par tel moyen acquerir les vertuz qui doyuent communement reluyre en vn Gentilhomme de maiſon. De ſorte qu'vn iour (ſans dire à Dieu)

accompagné d'vn varlet nyais & groſſier, s'embarqua pour tirer à Padouë : ou ſe pourmenans par la ville apperceut nombre de ſes parens en la compagnie d'aucuns Gentilzhommes montez ſus cheuaulx d'Eſpaigne, fort ſumptueuſement accouſtrez. Ce ieune Gentilhomme (ſorty nouuellement de la caſe) voyant la braue deſmarche des beſtes qu'il n'auoit accouſtumé de voir, fut fort eſtonné comment il eſtoit poſſible que l'on ſe peuſt ſi dextrement tenir deſſus. Et comme celuy qui commençoit à ſouhaiter choſes nouuelles luy print enuie d'en acheter, & tant bien pourſuyuit ſon vouloir, que par le moyen d'vn de ces Gentilzhommes (duquel il eſtoit le plus priué) acheta aſſez cherement, & d'vne curieuſe affection, l'vn de ces cheuaux qui eſtoit bien adroit, & le meilleur de tous ceux qu'il auoit veu en la troupe. Eſtant ainſi brauement monté, creut à ce monſieur l'enuie d'experimenter l'adreſſe de ſon cheual : mais comme celuy qui eſtoit mal adroit Eſcuyer (& n'auoit accouſtumé de cheuaucher que les gondoles de la ſeigneurie) ſortant de Padouë, accompagné ſeulement de ſon varlet, demeura longuement en peine pour chercher moyen de monter deſſus par ce que tel cheual qui eſtoit courageux, & remuant inceſſamment, manioit ſes membres, ſans vouloir nullement ſouffrir l'accollement de tel Cheualier. Toutesfois tant trauailla le Venitien, qu'à l'ayde d'vn auantage de cinq piedz de haut deſcendit en la ſelle. Le Gentilhomme monté, commence à ferrer rudement les tallons, tellement que le cheual courageux (qui n'auoit accouſtumé que le ſigne de la verge, & la parole de ſon maiſtre) ſentant l'eſperon rude, & ſi pres de ſon ventre, commence à voltiger

& ſauter vn peu trop viuement, veu l'adreſſe du piqueur : de façon que peu s'en falluſt que pluſieurs fois il ne renuerſaſt ſelle & Cheualier par terre. Ainſi tout esbahy, & oultre meſure eſtonné d'vn ſi continuel remuement, commença à crier : *O ſancte Marco,* à ce que ie voy le danger de la tempeſte n'eſt pas ſeulement en la mer, mais auſſi en la terre : penſant que quand le cheual bondiſſoit ainſi, que ce ſuſt la terre qui s'eſleuaſt & agitaſt de telle rudeſſe, comme les flotz de la mer esbranlent le nauire, & non l'eſperon duquel il preſſoit ſi fort le cheual. Donc penſant eſtre en meſme peril, cuyde retourner à l'eſcalier, par lequel il eſtoit monté deſſus, & pour auancer ſon cheual (penſant guinder le cordage du voyle d'vn nauire pour eſtre aydé du vent) tire la bride du cheual de telle force, qu'ayant la bouche tendre, tournoit à toutes mains, & ſi promptement, que de grand peur commence à crier de colere apres ſon varlet : Coyon feras tu point marcher ceſte beſte. Le pauure ſerviteur (qui eſtoit auſſi braue cheuaucheur que ſon maiſtre) s'approche, & comme s'il euſt voulu degrauer & pouſſer vne gondole hors du lieu où elle eſtoit attachée, pour la mettre au fil de l'eau, de telle façon s'efforçoit, auec eſpaules & bras, de pouſſer par derriere le cheval lequel (eſtant chatouilleux, & fort echauffé) laſcha deux ou trois ruades de telle puiſſance, qu'il renuerſe le pauure varlet à terre. Ce pendant le mal affeuré Venitien (tirant la bride à deux mains) alloit comme les eſcreuiſſes à reculons. Ie vous laiſſe à penſer la droite hardieſſe, & affeurée contenance d'vn ſi braue Cheualier : lequel, penſant perir, entra en ſi grand deſeſpoir, que de nouueau commence à crier par

milles iniures apres ſon feruiteur, luy diſant : *Cancre poltron,* ne ſçaurois tu faire marcher ceſte beſte? pouſſe, frappe, chaſſe, faitz ce que tu pourras, afin que ie deſcende : autrement il me rompra le col. Le varlet (qui auoit eſté chaſtié trop rudement) n'oze approcher mais eut recours à trois ou quatre cailloux qu'il trouua en ſon chemin : & de toute ſa force (voulant ruer ſur la crouppe du cheual, pour le cuyder auancer) attaint ſon maiſtre ſi viuement par les reins, qu'il le cuyda deſarçonner. Ce pauure Gentilhomme ſentant telle douleur (eſtimant que le coup qu'il auoit receu fuſt vn coup de pied, que le cheual luy euſt donné par derriere) cria d'vne voix depiteuſe : laiſſe ceſte malheureuse beſte, elle m'a penſé rompre le doz, & ſe voyant touſiours eſlongné du montoir (qu'il penſoit approcher) laſche la bride, en ſorte qu'à faute de bonne adreſſe, cuydant deſcendre, ſe laiſſe tomber ſi lourdement par terre, que le cheual, ſentant ſa liberté, prend la courſe & s'en retourne en la ville, où eſtant recognu, fut le faict du nouueau Cheualier deſcouuert, au contentement & plaiſir de tous ceux qui en ouyrent le compte.

Conclvons donc (mes Dames) que le païs ne fait pas le bon eſprit des hommes, par ce que par tout il y en a de ſotz & rudes : mais la bonne conuerſation des experimentez, ouure les eſpritz capables des bonnes vertuz, & les rend puis apres, par la grace du Seigneur qui deſpart ſes biens-faicts à tous les hommes comme bon luy ſemble, excellens en toutes choſes.

COMPTE XV.

Outre l'infinité de maux qu'engendre le fol amour, le plus facheux & de forte paſſion eſt la ialouſie laquele auſſi ſouuent le ſuyt que l'ombre faiſt le corps. Mais par ce que ie ſçay que ce mal a fait entreprendre de hazardeuſes follies aux hommes, ie vous veux monſtrer par ceſte hiſtoire que non moindres & auſſi grandes a faict executer aux femmes.

Il y a peu de temps qu'en vne des villes du païs & duché de Aniou, eſtoit vn ieune marchant de riche maiſon, lequel ayant la liberté oyſiue, pour exercer vn peu ſa ieuneſſe entretenoit vne fort belle fille & dura ceſte vie tan & ſi longuement, que croiſſant l'aage, creut auſſi le deſir du changement. Et tout ainſi que les choſes poſſedées à plaiſir & ſans crainte engendrent peu à peu vn refroidiſſement d'amytié, ainſi commença ce ieune homme à delaiſſer peu à peu ſa Dame ſans plus la viſiter, ne par meſſage, ne autrement : dequoy toute eſtonnée fiſt vn merueilleux deuoir d'entendre l'ocaſion d'vne ſi nouuelle mutation, luy remonſtrant ne l'auoir iamais offencé, ne failly de loyalle promeſſe : & que d'auoir ſi laſchement rompu la perfection de ſa longue & fidelle amytié, eſtoit vne ingrate & petite recompence. Toutesfois ſe voyant ſans reſponce, & du tout delaiſſée (tant eſpia par ſubtilz moyens) qu'elle cogneut par apparence veri-

table le changement de ſon amy, duquel elle eſtoit en crainte : dont elle fut ſi deſpitée, que la doulceur accoſtumée en leur amour, fut ſoudain conuertie en vne haine & mortelle inimitié remplie de vengeance : tellement que (comme femme hors du ſens) delibera de mettre à mort ce ieune homme. Et pour executer l'effect d'vn ſi deſeſperé courage, ſachant qu'en ſa chambre y auoit vne feneſtre qui reſpondoit en vne petite ruelle peu frequentée, & laquelle le plus ſouuent eſtoit ouuerte, pour la commodité & fraicheur de l'air (apres s'eſtre deguiſee en l'habit d'vn homme) part de ſon logis vne eſchelle ſur ſon col, & le couſteau au poing, trauerſant de rue en rue, couroit comme furieuſe, & ſans ne penſer qu'à l'execution de ſa rigoreuse volonté, de fortune vint tomber entre les mains des ſergens de la ville, qui lors (comme la couſtume eſtoit) faiſoient le guet, leſquelz incontinent, comme priſonniere & en tel equipage ſayſie, la conduirent en la preſence du Preuoſt. Ceſte ieune Dame (voyant ſon entreprinſe empeſchée) ſuplia le Iuge de vouloir entendre d'elle le ſecret de ſon embuſche. Le preuoſt, voyant l'eſchelle, & le couſteau dont elle eſtoit garnie, eſtima que ce fuſt pour aller eſcheller & ſaccager vne des maiſons de la ville. Et comme celuy qui deſiroit ſçauoir & deſcouurir la verité du fait, chaſſa tous ſes ſergens. Ainſi ceſte femme demeurée ſeule commence à dire. Monſieur vous qui eſtes iuge, & qui deuez regarder & deffendre les iuſtes querelles, ie vous ſuplie ne vouloir empeſcher la raiſonnable vengeance de l'iniure qui m'a eſté faite par celuy, qui de mon corps, honneur & amour ayant eſté ſi longuement iouyſſant, s'eſt enuers moy monſtré ſi lache

& ingrat que (vaincu d'vne fotte & legere volonté) m'a du tout abandonnée. Le prevoſt, qui au parauant penſoit, comme elle eſtoit deſguiſée, que ce fuſt quelque larron, ayant entendu par le menu le diſcours de ſes amours, & la bruſlante colere de ceſte ieune dame, cogneut bien que c'eſtoit celle de laquelle s'eſtoit mil foys ſouhaité ſeruiteur. Toutesfois (preferant vertu au deſir propre de ſon corps) eſſaya par douceur de l'apaiſer: mais voyant l'opiniaſtreté & le tourment continuël qu'elle ſe donnoit, de ce qu'on luy vouloit empeſcher vn ſi violent effect, euſt enuye de cognoiſtre ſi l'effet reſpondroit au fier courage : & de ce pas l'acompagna iuſques au pied de la feneſtre, en laquelle (metant l'eſchelle) monte la premiere, le preuoſt apres, la tenant par la queuë. Ainſi tous deux entrez en la chambre, ceſte Dame court incontinent (tenant le couſteau en main) d'vne rage & roydeur merueilleuſe, droit au lict de ce ieune homme endormy, le cuydant trauerſer par l'eſtomach : mais le Preuoſt (retenant ſon bras) luy diſt : O femme, tu me faiz cognoiſtre ce que iamais ie n'euſſe penſé : comment as tu le cueur ſi remply de vengeance, de vouloir tuer celuy qu'as aymé plus que toymeſmes? Ia à Dieu ne plaiſe que moy, qui ſuis le luge des crimes & fautes qui ſe commetent, ſouffre vn tel meurtre en ma preſence : t'aſſeurant que ſi l'auoys fait, que grieſuement feroys punye : auſſi que ſi tant t'eſtois oubliée d'auoir fait vn acte ſi piteux, tous les biens du monde ne te pourroient racheter : ne voy tu point que la loy de nature contredict à ton damné vouloir? Chaſſe (ie te prie) vne ſi furieuse deliberation conceuë contre celuy que dis auoir tant & ſi loyaument aymé, & i'eſpere que

la reconcilliation de ceſte ancienne amytié, ſera tellement reiointe, que la mort ſeule en ſera la ſeparation. Ceſte ieune Dame (de ces parolles vn peu adoulcie) commença à refroidir ſa colere, & penſer aux remonſtrances du preuoſt : lequel alla au lict du pauure amant, & (ayant allumé de la chandelle) l'eſueilla. Le ieune homme (ſe trouuant ainſi ſurprins) eut vne frayeur merueilleuſe de voir à telle heure le Preuoſt : Mais, apres luy auoir diſcouru les raiſons & ocaſion de ſa venuë, regardant le viſage de celle qui par le paſſé luy auoit fait tant de faueurs , tout baigné en larmes, eut vn extreme regret d'auoir eſté deſcouuert par ſon moyen. Et apres pluſieurs paroles, regardz, reproches, & piteuſes complaintes, finablement (par le moyen du preuoſt) furent tellement reuniz & confirmez en vne ſi grande & parfaicte amytié, que le mariage des deux fuſt toſt apres acomply. A l'ocaſion duquel, receuans la grace de Dieu, par la multiplication de leurs enfans, veſquirent enſemble en vne paix perpetuelle heureux & contentz.

Il fault donc dire que fol amour n'eſt iamais ſans ialouſie : laquelle au cueur de ſes ſugetz nourrit, non ſeulement vne deſmeſurée paſſion : mais vne rage qui ne ſe peult porter : & qui ſouuent aux craintifz, par vn deſpit & deſeſpoir, fait entreprendre de dangereuſes follies, l'iſſuë deſquelles ne vault le plus ſouuent rien. Parquoy (mes dames) ſoyez amoureuſes, non du vice : mais de l'amour honneſte permis de Dieu & des hommes : & lequel rendra de voſtre vertu immortel renom & perpetuel teſmoignage.

COMPTE XVI.

Les tromperies & fineſſes des femmes ſont ſi grandes (quand elles s'apliquent à mal) qu'impoſſible eſt de pouuoir garder l'execution de leurs mauuaiſes volontez. Et bien ſouuent ſe fait d'auſſi bons tours par celles de baſſe condition, que par les plus aparentes : car où l'ignorance eſt plus grande plus facilement le vice prend racine & y fait longue demeure.

EN vne petite ville de ce royaume, non gueres loing de Rouen, demeuroit vn Sauetier, viuant aſſez petitement de ce meſtier. Sa femme qui eſtoit aſſez ieune & belle, cognoiſſant ſa pauureté, & voulant ſubuenir à la neceſſité de la maiſon s'efforça d'acquerir beaucoup d'amys, qu'elle ſçauoit ſi proprement entretenir, que le mary ne s'en enqueroit beaucoup : mais que ſa penſe en fut remplie. Entre les plus familiers y en auoit trois, l'vn mareſchal, voiſin de ſa maiſon : l'autre eſtoit vn ieune marchand forain, qui ſouuent traffiquoit en la ville : Et le troiziesme et plus diſpoſt, vn frere Ian gras & oyſeux, au reſte docte en faculté des bas ſouhaitz. Ces trois compagnons eſtoient ſi finement aymez de ma Dame la Sauetiere, qu'ilz ne ſçauoient rien de leur conionction. Vn iour le mary eſtant allé à Rouen pour amaſſer toutes les ſauattes de la ville, laiſſa ſa femme pour la garde ſeule de l'honneur de ſa maiſon. A quoy fit tel deuoir,

que rencontrant ces trois champions, à chacun d'eux fit promeſſe de les feſtoyer & receuoir pendant l'abſence de ſon mary. Le premier, & qui fut le plus chault de ſe preſenter, fut le marchant, qui print aſſignation d'aller ſouper auec elle. A quoy la Dame ayant preſté conſentement, tout deliberé & garny de prouiſions, ne faillit ſecretement de ſoy trouuer à l'heure. Et ce pendant que le ſouppé s'apreſtoit, commença ſeulement à careſſer la Dame, ſans ſe monſtrer trop aſpre à l'execution de ce que ie vous laiſſe penſer. En ces petites aproches, frere Ian le deſgouſté apres ſouper, ſoy ſouuenant de l'abſence du Sauetier, eſchauffé en ſon harnois par le bon vin, de la tauerne fort haſtiuement, & s'en va droit au logis de ceſte Dame ; laquelle, le cognoiſſant au heurter, ſe trouua empeſchée du marchand : toutesfois craignant la fureur dangereuſe du moyne, & qu'il eſtoit aſſez eſtourdi pour luy faire quelque ſcandale, pria le mercadant, qui n'eſtoit des plus aſſeurez du monde, de faillir par la feneſtre, & ſoy cacher deſſus vn petit iardinet fait de charpenterie, & qui eſtoit ataché contre la feneſtre pour mettre des violettes & mariolaines : Ainſi prié de la Dame, encores qu'il pleuſt & verglaſſaſt aſſez pour morfondre le mieux ſouré, ſi fut il ſi ſot, que de haſte de ſe cacher, ſe donna ſi grand coup par la teſte, que la marque y demeura long temps. Le marchand ſi froidement logé, la Sauetiere alla ouurir la porte à frere Ian, luy diſant : Mon dieu ie ne vis oncq' homme tant preſſant les perſonnes que vous faites : malheureuſe que ie ſuis ie voudrois eſtre morte, parce que ie ſçay qu'à voſtre ocaſion ie perdray vie & honneur. Le moyne (qui ne demandoit

ſi longues harangues) ne fit pas comme le marchand, qui ſe paſſoit de careſſes, mais de plein ſault ſur les degrez, commença à entamer le cuyr de la Sauetiere, ſans auoir patience de monter en la chambre. La dame (cuydant qu'il deuſt de ce ſeruice eſtre content) fuſt faſchée de le voir monter en hault : & allant apres, luy dit : Ie vous ſuplie ſortez d'icy vous me ſerez infame : mais le galant, ſans faire compte de ſes propos, ſe miſt aupres du feu. Et tantoſt apres commença à deſchanter ſur vn vieil banc. Le pauure marchand tranſi de froit, & ialoux de ſe voir fruſtré du bien qu'il pretendoit, paſſionnoit outre meſure : toutefois craignant le moyne (qui auoit vne vieille eſpée enrouillée, & qu'il cognoiſſoit aſſez fol) n'oſa ſortir, & atendant qu'il deuſt bien toſt laiſſer la proye, paſſoit le temps à claqueter des dentz. Mais ce cagot prenoit ſi grand plaiſir à ſon chant, que ſouuent il recommençoit vne meſme chançon, concluant de ne partir le logis que le iour ne s'aparuſt. Le mareſchal qu'à telle heure (comme le plus proche voiſin) ſortoit pour viſiter ſa Dame, vint au logis heurter. La Sauetiere entendant le bruit, dit au prieur : I'entens bien que c'eſt mon compere le mareſchal qui a beſoing de quelque choſe neceſſaire qu'il vient de moy emprunter, ie vous ſuplie cachez vous vn peu ſouz ce lit iuſques à ce qu'il s'en ſoit retourné Comment, diſt le frere, ie ſuis aſſeuré que ſa requeſte n'eſt autre que d'emprunter ce que deſia ie tiens, mais puis que i'ay pris le premier la place il aura patience pour vne autre foys : ce pendant ma mignonne laiſſez moy vn peu faire, ie le contenteray gracieuſement. Le moyne adonc s'en alla à l'huys, & contrefaiſant, auec vne voix

douce la parole de la Sauetiere, demande qui heurtoit. C'eſt voſtre amy diſt le mareſchal, ouurez ie ſuis tout roide de froit. Ha, dit le frere en ſa voix contreſaiſant, ie ne puis pour ceſte heure : car il y a ceans vn mien couſin qui de malheur n'a gueres eſt venu, & qui pourroit vous cognoiſtre & deceller le ſecret de noſtre amytié. Le mareſchal ſaché de telle excuſe preſſoit fort pour entrer. Le frere au contraire (aiſe de le voir ainſi trembler) luy tenoit tous les propos gratieux, & qui peuuent ſaire eſperer & viure l'amant, luy diſant, en la parolle de ſa Dame : Mon amy, puiſque pour le preſent ie ne vous puis mieux ſaire, receuez de moy par ceſte ſente vn baiſer ou deux, teſmoin du bon voulloir que ie vous porte, & attendant l'heure que ie vous pourray ouurir. Le mareſchal (amoureux outre meſure) met la bouche au droit de l'ouuerture, cuydant rencontrer la bouche de la Sauetiere, rencontre le cul du moyne, qui au ſentir luy fit cognoiſtre la difference des deux. Et cognoiſſant n'eſtre ſeul iouïſſant (mais mocqué & trompé) propoſa de ſe venger : & faignant auoir receu vn merueilleux plaiſir d'vn tel baiſer, luy dit : Ma maiſtreſſe, ie ſuis tellement rauy de la faueur que vous me faites, qu'en atendant l'heure commode pour me receuoir, ie m'en voys querir mon manteau, à fin de me couurir, & empeſcher la pluye & le froit qui me tormentent merueilleuſement. Ainſi le mareſchal retourne en ſa maiſon, & chauffe à la fournaiſe vn ſer pointu & tout rouge, l'apporte ſouz ſon manteau, & trouuant le moyne qui l'atendoit (en deliberation de ſe donner du paſſetemps) entrerent en propos amoureux ſi auant, que le mareſchal commença à ſuplier la Dame de luy faire la faueur

d'vn baiſer. Le moyne content de ceſte requeſte, aualle ſes chauſſes, & luy preſente le gratieux viſage de derriere. Le mareſchal prompt ayant le ſer en la main, le pouſſe ſi auant, qu'au ſentir le pauure frere cogneut bien que le baiſer eſtoit trop chault, & de grande douleur cria d'vne telle vehemence que tous les voyſins mettant les teſtes aux feneſtres commencerent à s'eſmouuoir. Le pauure marchand, qui eſtoit auec les violettes à la mortification de la gelée, eut ſi grand peur qu'il ſe ietta du haut en bas, & de malheur en tombant ſe deſnoüa la iambe, qui le fiſt crier encores pluz fort que le frere. Le mareſchal tout eſtonné & empeſché de ſes pauures malades, compagnons de ſes amours : ne ſceut que faire ſinon de peur d'eſtre repris le pluſtoſt qu'il peuſt, fait ſoudain porter par ſes ſeruiteurs le marchand en ſa maiſon, & le moyne en ſon prieuré, de crainte d'eſtre ſurprins du peuple lequel s'aſſembla incontinent. Le mareſchal pour couurir ſon fait met peine de renuoyer vn chacun en ſon logis, diſant que c'eſtoient deux de ſes gens yures qui au retour de la ville auoient dreſſé ceſte eſmeute. Et ayant apaiſé doucement vn ſi grand bruit, s'en alla triumpher de ſa victoire auec la Sauetiere, mangeant le ſouper que le marchand auoit fait apreſter.

Voyla, mes Dames, comment le fol amour acouſtre ſes ſubietz, leſquelz (apres les auoir pour quelque temps bien traitez en plaiſirs & delices) leur fait apres ſentir l'yſſuë d'iceux, qui eſt, comme dict le ſage, touſiours pleine d'amertume & douleurs : tellement que le vray & perdurable plaiſir duquel la fin eſt touſiours bonne, eſt celuy qui eſt fondé en l'amour & crainte du ſeigneur garde ſeul de voz honneurs.

COMPTE XVII.

Les anciens, par vn prouerbe, nous admonneſtoient de ne porter iamais au doigt vn eſtroit anneau, voulans par là reprouuer la trop ſotte & ridicule ſuperſtition de pluſieurs perſonnes, qui volontairement, & ſans raiſon, s'obligent & enchefnent aux liens ſi eſtroictz, qu'en deſpit d'eux (puis apres) il faut qu'ils portent, ſans en pouuoir ſortir: comme ceſte hyſtoire vous ſera foy d'vn Iuif, lequel par experience cognut que la rigueur de ſa loy fut cauſe de luy auoir quaſi faict perdre la vie.

CHASCVN ſçait qu'en pluſieurs pays & villes, les Roys, ou les Seigneurs d'icelles ont accoutumé de ſouffrir en vn endroit ſeparé de tous les autres, viure quelque nombre de luifz ſelon leur vieille, & ſuperſtitieuſe loy. Et par le moyen du profit & tribut qu'ilz rendent par chaſcun an, dequoy ces luifs ſe recompenſent bien par trafiques & vſures grandes & manifeſtes. Et de ceux-là y en a vn ſi grand nombre à Rome, (auſquelz on permet ceſte liberté de gaing tant exceſſif) qu'eux voulans garder & entretenir leur infecte & puante auarice, obſeruant ſi rigoureuſement leurs ſottes cerimonies, qu'vn iour de ſabbat, qui eſt la feſte que ſur toutes ilz celebrent, au lieu de nous le Dimenche, l'vn d'entre eux, preſſé du ventre, ſe retire en vn priué, duquel le plancher étoit ſi vieil & caduque, qu'il n'euſt eſté ſi toſt aſſis que le ſiege

& le Iuif deſſus, tombe en bas au mylieu de la foſſe, planté pour rauerdir, comme vn ſaux dedans le bourbier d'vn marays. Ce pauure Iuif ſentant vn parfun ſi violent (qu'il n'y a ny mittridat, ny conſerue, qui peut quaſi garder le cœur de s'enfler & creuer) depiteuſement en ſon baragouyn crioit inuoquant Dieu & ſes amys, afin d'eſtre retiré d'vn ſi facheux enfer : mais à grand mal, belle patience luy fuſt beſoing d'auoir : car combien qu'il criaſt aſſez haut, pour eſtre ouy de ceux qui eſtoient au plus loing, ſi ne ſe trouua il homme de ſa ſecte ou religion qui fiſt ſemblant de luy preſenter la main, ou le moindre ſecours du monde, ayans vne crainte ſi merueilleuſe que rien plus, d'enfreindre ou offencer le veu que ſi ſainctement & inuiolablement ilz gardent. Tellement que ce pauure Iuif fut contraint de demourer en ce plaiſant lieux (ſans boire ne manger) par long temps, delaiſſé des ſiens, qui alloient abbayer le parchemin en leur ſinaguogue, & bien fut le pis, par ce que les voiſins de leur conclaue, oyans crier ce pauure embrené, & que pour vne ſi eſtrange ſuperſtition ilz delaiſſoient le commandement de Dieu, qui eſt d'aimer ſon prochain comme ſoy meſmes, chacun grandement murmuroit : les vns diſoient : Il les faut contraindre d'obſeruer le Dimenche des Chreſtiens, à fin de leur oſter ceſte cerimonie, & ceux qui ne l'obſerueront les mettre ſur la rouë. Les autres parloyent d'auantage, de faire confiſquer tous leurs biens, & chaſſer le reſte de telz malheureux hors le pays. De fortune vn des plus grands marranes & ypocrites Iuifz eſtoit par la ville à la chaſſe de ſes vſures, retournant en la ſinagogue, leur fit tout le diſcours de ces propos qu'il auoit ouy dire. Inconti-

nent entra vne ſi merueilleuſe crainte aux cœurs de ces tirans auaricieux, entendans eſtre menacez de la perte de leurs biens, & de l'exil, que ſoudain ſans ſçauoir à quelle fin ſe tenoient telz propos, fut par eux conclud qu'ilz garderoient le Dimenche des Chreſtiens comme leur ſabbat, & de fait le lendemain ſi eſtroitement l'obſeruerent qu'ilz ne leur ſouuint du pauure Iuif, lequel (laſſé de crier le iour du ſabbat) trempoit au baing ſi puant & eſpais, que l'eſprit & tous les ſens luy deffailloyent. Le dimanche paſſé (apres la mort le medecin) on vint viſiter le pauure englué, lequel, auec gens & cordages doucement on retire, fort bien couuert du mouſt de Bachus, & qui pis eſt demy mort. Toutes fois, le Seigneur qui tout garde, le voulant oſter de ceſte miſerable ſeruitude, luy auoit conſerué la vie en ſon entier. Et eſtant peu de temps apres reuenu en conualeſcence, en la preſence de tous ces infideles s'eſcriant leur dit : O maudite & miſerable loy, & ceux qui la gardent plus meſchans, puis qu'eſtes ſi peu charitables, & qu'aymez mieux voz biens que voz ſemblables, par là me faites cognoiſtre, que voſtre vie & voſtre loy eſt contre Dieu & ſon commandement. Et apres auoir fait pluſieurs autres belles remonſtrances (delaiſſant le Iudaïſme) ſe fiſt baptiſer, viuant le reſte de ſa vie comme vn bon & fidelle Chreſtien.

Cela, mes Dames, vous fait cognoiſtre, comment ceſte trop grande rigueur de cerimonies nuyt à ces Iuifz, qui les gardent plus eſtroitement que les vrays commandemens de Dieu, & contre ce qui eſt dict en l'Euangile, qu'il eſt touſiours temps de bien faire au Sabat : mais leur folie eſt ſi grande, que la lumiere qui eſt venue,

& de tous les fideles receuë, ayment encores les tenebres reſſemblans ceux (qu'introduit Homere) apres l'inuention des bons bledz, voulant encores entretenir leur brutalité, vſoient de gland pour faire leur pain. Venans donc à la perfection, ſoyons charitables à noz prochains, afin que facions cognoiſtre la difference de leurs ſottiſes, à la verité de noſtre Euangile.

COMPTE XVIII.

Pource qu'il y a des hommes qui en la profession des armes estiment que ce soit vne chose necessaire que d'y ioindre l'amour, estimans que cela leur soit occasion & fondement de plus grande hardiesse, il m'a semblé, profitable, vous monstrer par ceste hystoire, que cest amour est quelque fois si aspre & mal fondé que bien souuent cuydant (comme ilz disent) chercher le plaisir de la vie par leur témérité, rencontrent vne tres facheuse mort.

Av temps du comte Francisque Sforce estoient en sa compagnie deux braues hommes autant addroitz aux armes, que Gentilzhommes de toute l'Italie : l'vn se nommoit le seigneur Philippes & l'autre le seigneur Antoine. Ces deux (comme pareilz d'aage & de maison) auoient tousiours esté nourriz de ieune aage ensemble, & se portoyent vne si parfaite amytié que toutes leurs entreprinses estoient d'vne fraternelle & semblable volonté parfaites. Fortune ennuyeuse de telle fraternité, & qui iamais ne les auoit peu separer (par le moyen de ce petit Dieu) les mist en vne merueilleuse & mortelle inimytié. Le commencement de ceste separation fut, que le Comte ayant fait publier vn tournoy, pour experimenter les plus vaillans & gentilz Cheualiers de sa cour, entre le nombre des comparans, ces deux (comme

freres d'armes) ſe trouuerent ſur les rencz, en vn triomphant & ſingulier appareil, faiſant tel deuoir de rompre bois, qu'il ne ſe rencontra Cheualier qui ne fuſt de l'vn d'eux mis & renuerſé par terre en ſorte que (comme les mieux faiſans) de la voix de tous les Gentilz hommes & Dames emporterent le pris. Les iouſtes finies vn chacun ſe trouua au feſtin : ou toutes les Dames (afin d'attirer les affections des plus paſſionnez) n'auoyent rien laiſſé au logis, qui peuſt enrichir & embellir leurs beautez naturelles, tellement qu'en la diuerſité de ſi excellens miroirs, ceux qui vouloyent preſenter leur ſeruice, mettoyent peine de ſe recognoiſtre. Entre leſquelz, ces deux Gentilz hommes regardant attentiuement la grace & excellence d'vne Dame (nommée Ypolite) tout ainſi qu'ils eſtoyent d'vn meſme vouloir d'amytié, ainſi furent d'vn ſemblable feu ſurprins. En ſorte que (ſans auoir cognoiſſance de leurs couuertes penſées) ſecretement pourchaſſoyent à la conſommation du plaiſir qu'amoureux on appelle. Dame Ypolite qui voyoit ſes deux ſeruiteurs eſgaux d'aage, beauté & richeſſe, leur faiſoit vn gracieux & meſme viſage, ſans pouuoir arreſter auquel ſon cœur pourroit prendre certain ſiege d'amour. Vn jour, ces deux gentilzhommes eſtans ſeulz à leur priué, le ſeigneur Antoine commença à dire au ſeigneur Philippes : Mon frere ie me trouue d'vn coſté vaincueur, & de l'autre ſi violentement vaincu de l'amour d'vne gentile Damoyſelle (que i'ay veuë en ce feſtin) qui m'a tellement attaint le cœur, que ie n'ay autre repos que le continuel penſer de ſa beauté. Philippes (en ſouſpirant pour ſemblable cauſe) luy reſpond : Ha mon frere vous faictes plainte de la

maladie qui m'a pareillement ſurpris, car au meſme lieu qu'auez receu le mal, là ſuis tombé en tel ſouuenir d'vne dame, qui s'eſt preſentée deuant mes yeux, qu'à ſon moyen (encores que ie ſois en vie) ie ſouffre mil mortz : & pour tout cela ie ne reçois vne ſeule partie de plaiſir. Ie croy que c'eſt noſtre fatale deſtinée, que tout ainſi que tout le temps de noſtre vie auons eſté d'vn pareil vouloir, qu'auſſi à aymer nous nous deuions accompagner : toutesfois ſi voſtre Dame paſſe la mienne en beauté, pourrez eſtre certain qu'en ce monde mortel n'a ſa ſemblable. Replique le ſeigneur Antoine, quand vous aurez l'vne & l'autre bien veue, lors en pourrez donner iugement plus veritable. Venu le iour enſuyuant, ces deux paſſionnez retournerent à la cour, ou ilz trouuerent la ieune Ypolyte, laquelle d'vne grace prudente leur ſaiſoit eſgalle ſaueur, ſans que l'vn ſe peuſt vanter auoir receu plus d'auantage que l'autre. Le ſeigneur Antoine donc (voyant ſon oportunité) prend ſon frere Philippes par la main, & luy monſtre la belle Ypolite, que l'autre eſtoit en meſme penſée de luy monſtrer : mais cognoiſſant que tous deux eſtoyent ſeruiteurs d'vne ſeule Dame, fut attaint d'vne ſi viue douleur, qu'auec vne voix tremblante luy diſt : Comment Seigneur Antoine, c'eſt celle dont ie vous ay parlé : & partant, ſi auez enuye de me faire plaiſir, ie vous ſupplie au nom de ceſte tant grande & inuiolable amitié (qui eſt de ſi long temps entre nous) vous deporter de l'entreprinſe, que à tort ſur moy voulez faire. Le ſeigneur Antoine (qui de ſon coſté n'eſtoit en moindre colere) reſpond : Ie ne croy point, que par ces paroles controuuées & faintes ne ayez enuie de rompre l'amytié de nous deux

ſi parfaite, par vne requeſte ſi hors de raiſon, & qui me touche de ſi pres, que le ſeul penſer me fait oublier tout le deuoir que ie vous dois : auſſi que c'eſt la Dame (comme ſçauez) qui me tient tellement lyé, que ie ne puis ſouffrir compagnon en choſe qui puiſſe offencer mon honneur, m'ayant ia receu pour amy, vers le gracieux recueil qu'elle m'a fait. Ie ſçay dit le ſeigneur Philippes, que de ſa nature elle eſt ſi bien nourrie, qu'à tous elle ſe monſtre tant honneſte, que les Gentilzhommes de ceſte cour ne ſont pareſſeux de luy preſenter leur ſeruice : toutesfois (comme le plus affectionné) ie ſçay que ſur tous ſeray fauorifé. De façon qu'en telles diſputes & alteres d'amour, entrerent ſi auant en propos qu'ilz vindrent à parler du tournoy auquel ilz s'eſtoyent tous deux trouuez : & ſe chatouillerent de ſi piquanz ſacheux termes : que le ſeigneur Philippes, deſirant venir à l'effect du combat va dire en colere : Ie congnois à preſent, qu'il faut que noſtre amytié ſe ſepare, par la mort de l'vn de nous deux : d'autant que voulant emporter le pris du tournoy, & de la iouiſſance de celle, dont entierement depend ma vie, en le ſouffrant, ie receurois vn perpetuel deshonneur, ne meritant iamais porter les armes. Parquoy voyla mon gage, par lequel i'entendz vous combatre (auec le congé de monſeigneur & maiſtre) à la lance & l'eſpée, à toute outrance : & par telles armes vous faire cognoiſtre qui ſera le mieux meritant le bien que pretendez. I'accepte, dit le ſeigneur Antoine, voſtre gage. Et de ce pas (d'vn meſme conſentement), vont vers le conte Franciſque, duquel, à toutes peines, ilz impetrerent le combat. Ceſte nouuelle incontinent deſcouuerte & ſceuë, tous les Gentilz-

hommes & Dames de la cour s'efforcerent, par tous moyens, d'appaiſer vne querelle ſi mal fondée. Mais amour (qui enueloppoit le ſens de ces deux Gentilzhommes) les auoit tellement enflambez, qu'ilz ne ceſſerent de continüer leurs haynes mortelles iuſques au iour qui leur eſtoit aſſigné, auquel comparurent en vn braue equipage, chacun d'eux acompagné de ſes plus fauorables amys. Et apres que toutes les ceremonies acouſtumées furent paracheuées, & que les trompettes eurent mis fin au bruit & tintamarre de leurs ſons, fut crié par le principal herault, qu'on laiſſaſt aller les bons combatans, qui ſans marchander donnent des eſperons à leurs cheuaux, leſquelz de telle roideur coururent l'vn contre l'autre, que le ſeigneur Antoine (qui portoit ſon boys hault) donne à la viſiere du ſeigneur Philippes, de telle puiſſance, qu'il luy trauerſe la teſte de l'autre part, & le tombe mort par terre. Le ſeigneur Philippes (à ceſte rencontre) auoit donné au cheual du ſeigneur Antoine pour le tuer, eſperant apres le combattre à pied, & le vaincre à l'eſpée, & de fait auoit attaint le courſier ſi viuement & de telle force qu'à l'inſtant il cheut mort. Et de malheur l'eſpée d'Antoine ſort du fourreau, ſur laquelle le cheual tombant, paſſe entre ſa cuyſſe & le ventre de ſon cheual, de ſorte qu'elle trauerſe le pauure Cheualier Antoine par l'endroit du fondement, demourant par tel malheur tout eſtendu. A ceſte furieuſe rencontre acoururent incontinent les mareſchaux du camp, leſquelz, voyans le combat ſi toſt finy, commanderent emporter les corps de ces deux Gentilzhommes qui par le vouloir du conte furent honorablement enterrez. La piteuſe & dolente Ypolite, qui auec les

autres Dames eſtoit, à voir ſi pitoyable fin des deux perſonnes mortes à l'ocaſion de ſa beauté, commença en ſoy meſmes à dire : O de combien i'eſtime petite, & malheureuſe ma vie m'ayant eſté fortune ſi contraire, que de voir de mes yeux deux amytiez fraternelles & vertueuſes (conioinctes en vn meſme cueur) eſtre ſeparées pour trop aymer. Helas pauures amans les perfections & proueſſes acquiſes en tant d'endroictz, & l'eſperance qui promettoit mieux, eſt du tout perduë par ceſte dure mort, de laquelle ie ſuis la meſme Atropos. Ie me cognois plongée en vn perpetuël regret, ſans eſpoir de nule conſolation : & croy que voz eſpritz (ainſi ſeparez enſemble) me cauſent tel tourment, attendans le mien, pour rendre teſmoignage, lequel des deux eſtoit de moy le mieux aymé. Ceſte pauure Ypolite, eſtant ainſi deſeſperée (oubliant Dieu & toute raiſon) eſpia le temps que toutes les Dames fuſſent ſorties du lieu ou elles regardoient, & eſtant demourée ſeule (portée d'vne rage) ſe precipita du hault de la feneſtre en bas. Le peuple, qui veoyt ceſte cheute, acourt pour la ſecourir, penſant que ce fut de cas d'auenture : mais trouuerent ſon pauure corps tout froiſſé, & ſans aucune vie. L'ancien pere, aduerty d'vn cas ſi malheureux, cuyda perdre le ſens, des regretz & filiales lamentations qu'il fiſt. Toutesfoys, ſe voyant hors de tout remede, le plus triumphamment qu'il peuſt, & ſelon ſa maiſon, fiſt enterrer ſa fille.

Regardez (mes dames) de combien ce petit fol de Cupido proffite rien d'autre choſe à ſes ſubgectz, ſinon que de leur engendrer vne conuoytiſe & ambition d'honneur ſi grande, qu'il n'y a ſi entiere & loyalle amytié

qu'il ne corrompe par ſon imperfection & malheur : duquel pour euiter le danger, fault eſtre aſſeuré en l'amour & crainte de Dieu, qui eſt le vray baſton pour chaſſer vn tel ennemy, lequel combien qu'à l'entrée promette de douces & gratieuſes choſes, toutefoys au gouſter ſont ſi ameres que l'amertume en demeure à iamais.

COMPTE XIX.

En ceſte hiſtoire vous ſera deſcouuert la ſubtile & cauteleuſe inuention d'vn moyne, que nonobſtant le vœu de pauureté, pour le ſentir vn peu trop rude, tant pourchaſſa que de beliſtre deuint Eueſque. Et croyez que l'eſprit de telz gens (viuans en oyſiueté) ne dort iamais, qu'il n'ayt inuenté dix mille moyens pour tromper le ſimple peuple, de la ſimplicité duquel ſouuent ilz s'engreſſent.

A Naples (au temps du roy Charles) arriua vn frere mineur tout ſaint (comme il ſembloit) lequel voyant que ceux de ſa qualité faiſoient aſſez bien leur proffit, l'vn pour eſtre inquiſiteur de la foy, l'autre porteur de bulles, l'autre collecteur de deniers de la cruciade, ne voulut demeurer derriere, & ſe monſtrer moins inuentif que ſes compagnons. Ainſi ſachant qu'aux Iacobins du lieu y auoit vn corps fort entier, qui de long temps eſtoit mort, baſtiſt ſi bien ſon entreprinſe, qu'auec le ſecretain de l'Egliſe, ſceut tellement pratiquer qu'il euſt le bras & main entiere du pauure corps, puis le confit & aromatiza de pluſieurs vnguens & ſenteurs, ſi proprement qu'il ſembloit mieux la chair viſue que morte : & ainſi acouſtré, l'enferme en vn coffre doublé d'vn ſatin de couleur, la petite verriere par deſſus & bien eſpoiſſe, ce fait pour mieux deguiſer ſa marchandiſe & en retirer commodement proffit,

auiſa auec vn ſien compagnon fidelle, de faire vn voyage en Calabre, païs ou le peuple eſtoit fort ſuperſtitieux, ignorant, & rude. Ce beau-pere auec ſa relique, & deux ou trois autres mendians, qu'il cognoiſſoit, chargez de bezaſſes, allerent au port pour paſſer au lieu qu'il ſouhaitoit : acompagné d'vn compagnon de fidelle tromperie, choyſi propre pour tel effet, & lequel s'eſtoit deſguiſé de gris cordelier en noir Iacobin, à fin que faiſant ſa bande à part, & faignant ne le cognoiſtre, on ne deſcouurit ce que l'habit & vouloir portoit caché. Ainſi faiſans voyle, le vent vn peu contraire, les pouſſa en vn port d'vne autre ville, qui toutesfoys eſtoit voyſine du païs, auquel penſoient arriuer : mais ſe voyans trompez propoſerent de ſeiourner, atendans le temps plus calme. Le fratre, ce pendant auec ſa relicque & ſes compagnons, s'en alla droit aux cordeliers. Et le nouueau Iacobin, ſon ſecret protechole auec les mariniers & marchands en vne hoſtellerie. Le beau-pere arriué au couuent, voyant qu'il eſtoit de loyſir, & que le peuple eſtoit tel qu'il demandoit, pour iouër ſa farce, enuoye le gardien vers l'Archeueſque pour l'auertir, qu'auec la grace de Dieu & ſon congé, il vouloit faire vn ſermon public, auquel il eſperoit monſtrer l'vne des plus excellentes reliques qui fut iamais veuë. L'archeueſque, qui eſtoit groſſier & ignorant quelque peu les bonnes lettres, creut facilement ce meſſage, & fit en ſon nom conuoquer tout le peuple, qui obeïſſant au prelat, n'y eut borgne ny boyteux qui ne vint au ſermon fait en la principale Egliſe. Le fratre, voyant ſi bonne chambrée, monte en chaire, & fait vne longue predication de la charité, aumoſne, & grandz pardons que lon

merite de donner de ſes biens pour faire les chaſſes & habitacles des faintz corps : puis ſur la fin de ſa predication deſcouure le ioyau, qu'il deſiroit enchaſſer, auec grandes exclamations enuers les aſſiſtans, leur diſant : Deuot peuple, i'ay longuement preſché à Naples, ou tendant le renom de ſi noble cité, & grande deuotion des habitans, me deliberay de vous venir voir vn iour, & vous faire part des dons & graces de l'eſprit ſaint de Dieu, par la predication de la ſainte parole. Mais noſtre vicaire general (par obedience) me commanda d'aller en la Calabre : toutesfoys, comme ſçauez, non point par la fortune des ventz (encores qu'ilz nous ayent eſté du tout contraires) mais pluſtoſt par volonté diuine, ſommes arriuez en ceſt heureux port, deliberant vous faire participantz des graces du ſeigneur, par vne precieuſe relicque à moy preſentée, qui eſt le bras & main entiere de l'excellent & glorieux chancelier de IESVS CHRIST, monſieur ſainct Luc euangeliſte, lequel le patriarche de Conſtantinople a donné à noſtre vicaire, pour porter en la Calabre, païs aſſez mal garny de ſi precieux ioyaux. Partant Chreſtiens & deuot peuple ſoyez preſtz (auec reuerance honneſte) de voir le treſor de ſi grand' valleur : mais deuant que paſſer outre, voicy vne bulle de noſtre ſaint pere, par laquelle pleine remiſſion de luy eſt accordée, à ceux qui viſiteront ceſte ſaincte relicque par deuotes aumoſnes, à fin que du fruict qui en ſera recueilly, il en ſoit fait vne chaſſe d'argent, & telle que le noble ſainct merite. L'archeueſque, & tous les autres auſſi auiſez & ſages que leur prelat, creurent facillement ceſte menſonge, & prenent ceſte chaſſe, font allumer les torches, & auec vne grande

ceremonie defcouurent vn peu le bras & la main. Le moyne (tout aupres) qui pourfuyuant fa proye, commença à dire : Voicy la main & doigtz qui ont efcrit tant d'excellences de la glorieufe vierge mere de Dieu, qui font auffi fraiz comme quand il viuoit. Cefte moralité ainfi iouée, fort d'vn des coings de l'Eglife le Iacobin deffus nommé, compagnon de l'entreprinfe pour iouer la farce, lequel commence à crier à haulte voix : O ribault larron, trompeur de Dieu & des hommes, ie nye, & m'opofe à ce que tu dis : car ie fuis certain que le corps de fainct Luc eft à Padouë tout entier, & m'efbahis comme ces bons citoyens croyent vn tel abufeur : mais tiens toy affeuré que ie te feray brufler comme vn hereticque : A ce cry le peuple demeura tout eftonné. Le fratre au contraire, voyant qu'il eftoit temps de parfaire fon œuure, fait faire filence, inuocque Dieu (leuant les yeux au ciel) coniure tous les fainctz, priant d'vn cueur faint & affeuré qu'il pleuft au feigneur monftrer la verité euidente du blafpheme, que faifoit ce calumniateur contre luy & fon glorieux chancelier faint Luc. A peine euft acheué fa coniuration, que ce Iacobin (qui autresfoys auoit fait le quaymant & malade de fainct) tourne les yeux en la tefte, efcumant comme vn verrat, & claquetant les dentz fe laiffe tomber comme ayant perdu la vie. Adonc le peuple (esbahy de fi foudaine mort) commença de murmurer eftrangement, cuydant eftre vn miracle manifefte. Le beau-pere voyant la fin du jeu fucceder felon l'intention, fit foudain prendre le corps de fon compagnon & le porter deuant la relicque, puis s'adreffant au peuple en vne voix piteufe leur dit : Meffieurs, le feigneur ne veult pas la

mort du pecheur, ne qu'ayons vengeance de noz ennemys : car puis que la verité, qui ne ſe peult iamais nyer eſt cogneuë il ſuffiſt. Partant, au nom de ſa paſſion, mes amys, ſoyons tous à genoux, & dites pater noſter, & aue Maria, en l'honneur du benoiſt ſaint Luc, à fin que par ſa ſainte priere & grace il reſtituë ce pauure pecheur en ſa premiere ſanté, que l'ame n'aille à perdition. Adonc le monde ſe miſt en oraiſon : luy de l'autre coſté prend vn couſteau, & ratiſſe vn peu l'ongle de ceſte miraculeuſe main, met & brouille ceſte razure auec vn peu d'eau benoiſte, & deſſerrant les dentz de ce pipeur (contrefaiſant le mort) luy met dedans la bouche, diſant : Ie te commande par ceſte ſainĉte liqueur, en la vertu du ſainĉt eſprit prinſe, que tu te leues & retourne en ta premiere ſanté. Ce Iacobin (qui à grand peine s'eſtoit gardé de rire) ſe leue comme tout effrayé, criant Ieſus. Quand l'Archeueſque & le peuple cogneurent ce miracle, incontinent on ſonna toutes les cloches, & fut chanté le *Te deum :* ne demeura au reſte enfant tant ieune fuſt il, qui ne couruſt pour baiſer les piedz de ceſt apoſtat, tellement que bien heureux ſe ſentoit celuy qui pouuoit toucher à ſa griſe couuerture. Apres le bruyt apaiſé, eſt mis ce venerable bras ſur le maiſtre autel, force torches allumées, ou vne infinité de peuple abordoit, portant offrandes. Et apres auoir ferré ces deniers, & autenticquement fait eſcrire & aprouuer le miracle, s'en alla par tout le païs de Calabre auec ſa relicque, & le frere reſſuſcité, teſmoignant la verité de ſon hyſtoire : par le moyen dequoy amaſſa ſi grans deniers, qu'à l'ayde d'vn Cardinal, il achepta (comme dit le compte) & changea ou bien

brigua par ſes offrandes vn Eueſché : du reuenu duquel (auecq' ſon compagnon) ſe donnerent du bon temps le reſte de leur vie.

Ie vous laiſſe à penſer (mes Dames) de combien eſt ruzée & grande, la fineſſe de telz mignons, qui empruntans le nom de ſainct François, duquel ils n'ont que l'habit, contreſont les gens de bien pour amaſſer des richeſſes, contre le vœu que ſi rigoreuſement ſe diſent obſeruer. Et gardez que voſtre ſimplicité & douceur (apaſt à eux propre) n'engendre ie ne ſçay quelle choſe, dont le repentir vienne auſſi toſt que l'effect.

COMPTE XX.

Ie ne cognois plus forte paſſion que celle qu'amour met aux eſpritz de ceux, qui luy obeyſſent : de laquelle toutesfois vaincuz, faict entreprendre meſmes l'impoſſible, pour acquerir quelque leger contentement en ceſte terre baſſe, ſelon noſtre eſprit charnel. Et bien ſouuent auſſi plus qu'autre paſſion meine à deſeſpoir eſtrange celuy ou celle qui trop s'y fie, perdant la vie par l'eſperance de la iouyſſance du fol deſir, qui cauſe le tourment.

Vn Gentilhomme de Peruſe ayant longuement fuyuy les armes, cherchant le repos, ſe miſt à contempler les diuerſes beautez des Dames de la ville : leſquelles trouuant vn peu plus gracieuſes que les effors de ſes ennemys, ſe laiſſa tellement gaigner qu'il fut ſurprins de l'amour d'vne bien belle iouuencelle nommée Eugene, qui eſtoit d'aſſez honorable maiſon, & laquelle ſe miſt à ſi fort aymer & pourſuyure par tant de moyens qu'en ceſte chaſſe, il ſceut tellement gaigner le cœur & le vouloir d'elle, qu'il obtint l'entier & parfait don de mercy, duquel euſt par long temps la iouiſſance, ſans aucun ſcandale, ou le ſceu des perſonnes qui tenoyent ceſte Dame en crainte. De fortune furuint en la ville vne peſte ſi dangereuſe & vniuerſelle que les habitans ſe retiroyent aux champs, qui contriſta merueilleuſement Eugene : car elle ſentoit

ſon ventre croiſtre, & que ſes freres s'en vouloyent aller, & l'emmener pour le danger, qu'en ce faiſant, le mal que de luy meſmes ſe donneroit à cognoiſtre auec le temps à ſes freres (ſans aucun ſecours) la mettroit au peril de ſa propre vie. Ainſi aymant mieux la preſence de ſon amy, que de fuyr la peſte, ne demeura deſpourueuë du ſecours qu'amour inuente à ſes ſubiectz & fut ſi ſagement inſtruicte qu'elle fiſt entendre au Gentilhomme ſa deliberation, qui fut telle, que la nuict venue que ſes freres deuoyent partir, commença à ſe douloir & plaindre de la teſte & du cœur, & qu'elle auoit bien pres de l'vne des cuiſſes vne enflure & boſſe qui outrageuſement la tourmentoit : Ce qui les eſpouuenta ſi fort qu'ilz penſoyent eux meſmes eſtre frappez de peſte, & ſans l'aller voir (l'eſtimant comme morte) la laiſſerent en la garde d'vn vieillard auquel ilz donnerent charge qu'il la fiſt enterrer honneſtement ſelon la maiſon. Et ayant donné ordre à tout leur meſnage, s'en allerent en vn logis champeſtre, non guerres loing de la ville. Eugene demeurée ſeule, commença par le menu à ſonder le cœur de ce vieillard, & le ſceut ſi dextrement gaigner de parolles & promeſſes qu'apres luy auoir entierement declaré la principalle cauſe de ſa maladie, il ſe rendit tant affectionné de la ſeruir, qu'incontinent le gentilhomme mandé conclurent d'acheuer ſecrettement leur entreprinſe, c'eſt à ſçauoir, que le vieillard (comme bien apris) alla par toute la ville ſemer vn bruyt que la pauure Eugene eſtoit morte de maladie dangereuſe, & puis apres fit vn corps feint de drapeaux ramaſſez, & auec vn petit conuoy le fiſt enterrer. Eugene cognoiſſant ſon affaire prendre bon commencement, inconti-

nent ſe deſguiſa en l'habit d'vn ieune garſon, & auec celuy qu'elle aymoit plus que l'honneur & ſoy meſmes, ſe retira en vn lieu ſecret hors de la ville attendre l'yſſue de ſa couche, qui fut d'vn bien beau garçon, qui ſe reſantant de l'ennuy & traictement de ſa mere ſubitement mourut. Le Gentilhomme fort court d'argent, au bout de quelque temps auerty que les Venitiens dreſſoient armée (comme celuy qui eſtoit né pour ſuyure la guerre) delibera d'aller à leur ſoulte, & s'eſtant mis en l'equipage de ce qui eſtoit propre pour tel ſeruice au mieux qu'il peuſt deguiſa ſon Eugene en l'habit d'vn ieune gentilhomme deſireux de voir & frequenter les armes, & conclud en luy meſmes de viure en ceſt eſtat (ſi mort ne les en ſeparoit) ſans iamais retourner à Peruſe. Ainſi prenant chemin, arriuerent au païs de la ſeigneurie venitienne, ou de malheur par les champs rencontrerent vne bande de ſoldatz, qui retournoient du camp affamez, & mal contens de leurs payemens : leſquelz (comme deſeſperez) voyans ce gentilhomme en ſi bon equipage d'armes, de cheuaux, & de gens, commencerent à ruer deſſus, & ſaiſirent tous ſes cheuaux & ſon bagage, ſans demonter le ieune Gentilhomme, duquel (veu la beauté & bonne grace) eurent certaine opinion que c'eſtoit ſa Dame qu'ainſi il auoit deguiſée, parquoy l'arreſterent ſeulement, tenant ſon cheual par la bride. Le Gentilhomme qui auoit veu demonter ſes gens, & tout ce qu'il auoit amené (eſtre pillé de ſes larrons) print patience : mais quand il vit qu'on s'adreſſoit à celle, pour laquelle deſiroit viure, & mourir, pouſſé d'vne violente colere, & couuert ſeulement d'vne chemiſe de maille, met la main à l'eſpée, & du premier coup tua celuy qui auoit

faify la bride du cheual d'Eugene, les autres l'enuironnerent incontinent, toutefois comme vaillant & hardy, qui ne s'eftonnoit du nombre de tant d'ennemys, fift tel deuoir & carnage de ces maftins, qu'auant que le pouuoir ioindre il en fift mourir demie douzaine. A la longue ne pouuant fouffrir vn combat fi mal party, fut abatu & renuerfé mort. La miferable Eugene, ayant apperceu la perfonne que plus que foymefmes elle fauorifoit & aymoit, mourir à fon occafion, faifie d'vne douleur extreme, defcend de fon cheual, & comme hors de tout efpoir (l'efpée au poing) court aupres du gentilhomme mort, & fe donnant de la poincte au trauers du corps fe laiffe tomber, difant en voix foyble & piteufe : Ha monfeigneur & amy, fi tu as quelque cognoiffance encores qui te refte, recognois celle que tu as fi loyaument aymée, & qui eft caufe d'vne fi violente mort, te prefenter voluntairement fon ame, afin qu'autre que toy ne foit iouyffant de l'amour que fi iuftement auois conquis afin que noz efpritz (fortans de cefte lumiere) foyent eternellement viuans enfemble, pour demander vengeance de ces voleurs & tyrans. La pauure Dame (preffée du dernier foufpir) eftendans fes bras fur le corps du Gentilhomme, rendit l'efprit. Ces Brigans, qui n'eftoyent beaucoup fouciez ne de la mort de leurs compagnons, ne des autres, s'en allerent contens de leur butin, delaiffans les pauures amans à la garde des oyfeaux & des beftes.

Ainsi voit on, mes Dames, que l'extremité du amour amene tout malheur, apres la ioiffance d'vn bien petit plaifir, & vous affeure que les plus fages qui cognoiftront quelle eft la vertu du refus que fouuent ils

font par ie ne ſçay quelle honte, en le continuant par bonne & ferme volunté ſentiront par la fin que c'eſt le ſeul moyen de les faire viure en liberté, & les rendre heureuſes & contentes en l'autre monde.

COMPTE XXI.

Amour de ſoy eſt bon, mais la malice & rencontre de ſon ſubiect luy fait ſouuent prendre vn mauuais ſurnom de fol, inconſtant & villain prenant ſouuent ſa nourriture en l'eſprit d'vne legere & ſole femme, laquelle voulant apparoir prudente en ſes effetz faintz de rigueur pour cuyder repreſenter la meſme vertu par l'exterieur, fait en fin reluyre à deſcouuert vn ord & ſale vice.

En la ville de Genes demouroit vn riche marchand d'vn merueilleux credit par tout le païs, lequel auoit vne ſeulle fille nommee Ieronyme, ieune & de grande beauté : laquelle pour eſtre nourrie en liberté, prenoit vn ſingulier plaiſir d'ayder la perfection de ſa nature par brauetez & autres accouſtremens familiers à vne Italienne, auecq' tant grande preſumption de ſa perſonne, qu'elle ſentoit trop heureux celuy auquel elle faiſoit tant de grace que de luy iecter vn regard, ou monſtrer vn bien petit ſigne de faueur ou de bien-vueillance. Et de ceſte rufée & affettée folie ſe contentoit & glorifioit d'eſtre aymée de tout le monde, de gaigner & entretenir pluſieurs paſſionnez en ſes lacz : au milieu deſquelz vn ieune Gentilhomme de bonne grace ſe trouuant tombé & prins, ne ſceut choiſir autre contenance que de preſenter pour le plus affectionné ſeruiteur de tous, iuſques à la vouloir choiſir pour femme : mais craignant d'of-

fencer ſa nobleſſe (pource qu'elle eſtoit fille d'vn marchand) demouroit touſiours en doubte de paruenir à l'execution du mariage, ſans toutesfois delaiſſer la pourſuyte amoureuſe, de ceſte iouyſſance qui peut rendre l'amy content & ſatisfait. Et cognoiſſans que tous ces moyens eſtoient de peu d'effet, s'auiſa de prendre habitude auec vn more eſclaue de la maiſon de Ieronyme nommé Alphons, de condition & conuerſation aſſez honneſte, lequel eſtoit enferré de cheſnes comme ſont eſclaues, & le bailloit on a loüage au profit de la maiſon comme ſi c'euſt eſté vn cheual entre les mains d'vn maquignon : Ce ieune amant, ayant opinion de pouuoir par ce chemin cognoiſtre l'eſtat & vie de ſa Dame, prenoit ſouuent ce more à ſes iournées le traictant ſi humainement de parolles & dons, qu'incontinent auec ceſte familiarité gaigna tellement le cœur du more, que l'ayant cogneu preſt de complaire à ſon vouloir, luy commença à deſcouurir ſes affections, par le diſcours de telz propos : Alphons, ie te prie me faire ce bien de preſenter mes humbles & affectueuſes recommendations à la bonne grace de ma dame Ieronyme ta maitreſſe. Et par ce que ie ne cognois homme plus loyal & digne de la communication de noſtre amytié que toy, luy remonſtreras l'intollerable paſſion cauſée de ſon excellente beauté qui me tourmente, & que la longue perſeuerance de ſi affectionné ſeruice merite (auec le temps) pluſtoſt recompenſe qu'affliction, ſi ce n'eſt qu'elle prenne plaiſir de me voir mourir, qui luy ſera petite ſatisfaction, perdant celuy duquel la vie n'eſt ſouſtenue & gardée que pour eſtre employé à l'accompliſſement de ſon bon vouloir & plaiſir. Ce more, voyant les continuelz ſouſpirs

& affectionnez propos de ce Gentilhomme, cogneut la maladie : & comme celuy qui d'vne franche volonté l'aymoit, fait refponce, Monficur ie vous affeure que vous eftes fort abufé : ce n'eft point la perfection que penfez trouuer, & qui foit digne de voftre amour, par ce que comme femme habandonnée de fon honneur (& contre mon vouloir) i'ay plufieurs fois iouy de la faueur que tant fouhaitez & vous tient fi paffionné. Et pour vous monftrer l'experience de cefte preuue, fi voulez prendre le defguifement de mon vifage, ie mettray peine de vous rendre iouïffant de ce qu'eftimez tant excellent & quafi impoffible. Le Gentilhomme, ne penfant qu'à l'execution de cefte fauorable promeffe, fit faire vne chaifne femblable à celle du more, & au refte fe deguifa fi proprement, qu'euffiez iugé eftre le vif pourtraict d'Alphons : qui le voyant fi bien luy reffembler (fuyuant fa promeffe) l'introduit en la maifon de Ieronime. Et apres qu'vn chacun fut couché, fecretement le mift coucher dedans fon lit, puis fe retire en vn coing de la chambre attendant l'yffue de cefte entreprinfe, qui print tel trait que ce Gentilhomme couché au lit d'Alphons, apperceut incontinent apres entrer dame Ieronime auec vne petite lumiere, marchant au petit pas, comme eftoit fa couftume, pour approcher celuy qu'elle penfoit eftre le more, & ayant recogneu le teint, qui tiroit vn peu fur le cler brun, fans regarder plus auant fe rendit fi peu fafcheufe au ioindre, que le pauure tranfi ayant prins pour recompenfe de fa longue pourfuyte le demourant d'vn efclaue, & apres que fon feu fut vn peu amorty, efmeu d'vne nouuelle & foudaine colere & defpit, luy dift : Ha befte fauuage & pleine

d'extreme luxure, ou eſt ta richeſſe & beauté de toy tant eſtimée? penſes tu par ton orgueil toucher de la teſte au ciel? ou eſt la loyauté de tant d'amans que tu as ſi long temps refuſé, pour le choix de ton plaiſant amy Alphons? Malheureuſe, encores que ſur toy crient toutes choſes vengeance, ſi faut il que ie te monſtre (ingrate & hors de bon iugement) que pour te complaire il a fallu que me ſois mis en l'habit d'vn vil more. Or maintenant cognois à la parolle quel ie ſuis & que d'autant que ie t'ay eſté plus que loyal & entier ſeruiteur, deſirant t'aymer & honorer ſur toutes, d'autant plus ſuis deliberé te haïr & publier par tout la deteſtable & malheureuſe vie de ton corps. Et prenant ſoudain congé, delaiſſa ceſte piteuſe dame Ieronime ſi eſpleurée & deſpitée d'vn ſi lache fait, que remettant deuant ſes yeux tant de fautes paſſées par la continüacion d'vne continüelle melencolie ſe cauſa ſi grande fieüre qu'elle en mourut. Le Gentilhomme, pour ne demeurer ingrat enuers le more trouua moyen de le racheter de ſon maiſtre, & le miſt en perpetuelle liberté.

Ie scay, mes Dames, qu'il y a des hommes leſquelz trouuans les femmes aigres & difficiles en amour ont opinion que le reffuz de tant d'honneſtes ſeruiteurs eſt vn ſigne de leur grande vertu, & ſouz ce maſque demeurent opiniaſtres, trompez en leurs pourſuittes. Mais pource que ie leur veux & à vous plus de bien, que leur perſuader d'ainſi legerement croire, ſachez que telles femmes ſouuent reſſemblent les boëttes belles & bien paintes par le dehors, qui au dedans tiennent le poiſon caché.

COMPTE XXII.

Encores que i'euſſe deliberé de ne plus parler des moynes, ſi eſt ce que l'hypocriſie & ſainte ſainſteté de ceux qui ſe mettent hors le chemin de pure religion me contraint de vous faire vn compte, par lequel cognoiſtrez que ſouz vn tel manteau ſe forge vne infinité de tromperies, par l'inuention de leurs malices, & ſouz couleur d'vne ſimulée pauureté, laquelle combien qu'ils facent vœu de garder inuiolablement, leur vie, toutesfois (pleine de quaymanderie) fait cognoiſtre que c'eſt la choſe qu'ilz trauaillent plus de fuyr.

En la noble ville de Paris eſt la couſtume qu'il y a pluſieurs belliſtres deputez pour recueillir les fragmentz & ſuperfluitez des maiſons, & vont criant par les rues : y a il rien pour les pourceaux de ſaint Anthoine. Le ſemblable en Italie ſe fait par aucuns moynes, qui de la vie du ſainct n'ont que la marque, & vont par le païs, ſe diſans meſſagers de tout l'ordre, pour aſſembler de parroiſſe en parroiſſe tous les deniers des confrairies, par eux inuentées : & preſchent au peuple (par longues emmiellées & fardées harangues) vne infinité de menſonges. L'vn monſtre au ſimple peuple vn vieil parchemin en forme de bulle, auec vne petite croiſette dorée enuelopée en beau ſandal, que lon baille à baiſer à la bonne femme. L'autre (pour eſmouuoir le peuple à deuotion) preſche choſes eſtonnentes, le Turc a fait nouuelle con-

queſte ſur les Chreſtiens, le Soldan ioinct auec luy fait vne ſi grande armée que tout eſt perdu, ſi les aumoſnes du peuple deuot n'y mettent remede, les pauures Chreſtiens priſonniers ſont tenaillez, on les fait tirer à la charruë, l'antechriſt eſt né. L'autre dict : Il a pleu ſang en Allemaigne : on a veu en la Lombardie vne brebis parler, & mille autre reſueries que telz Beliſtres manifeſtent ainſi au rude peuple : puis le pauure payſant & ſa femme eſtonnez, les ſix blancz, les ſuſées, & le linge eſt incontinent à meſſieurs preſenté, n'y euſt il que cela. Pour donc reuenir à noſtre conte, en ce païs eſtoit vn de ces freres, lequel ſe pourmenoit par toute la Calabre, beliſtrant auec vn aſne, la cloche au col (qui eſt le colier de leur ordre) & le varlet conduiſant les bezaſſes, pour les trouſſer deſſus ſon doz, ainſi acompagné arriue au logis d'vn riche boucher, ou eſtoient deux beaux & gras pourceaux qui ſe refraiſchiſſoient ſur vn fumier. Le varlet (comme eſtoit ſa couſtume) commence à ſonner la trompette de beliſtre. La Dame ſort & aporta force tripes graſſes. Le frere, ayant opinion qu'elle n'eſtoit des plus fines, regarde ces deux pourceaux par maniere de compaſſion, diſant à ſon varlet : c'eſt dommage qu'il fault que ces deux belles beſtes meurent ſi ſoudainement. Ceſte femme, oyant parler de ſon dommage, dreſſe l'oreille & prie le fratre de luy declarer ce qu'il penſoit de ſes pourceaux. Mamye ie ditz que c'eſt grand perte de les voir ainſi mourir : & s'il n'y a homme viuant qui le puiſſe cognoiſtre, s'il n'a la grace du benoiſt ſainct Anthoine : mais il y auroit remede ſi i'auois deux des glandz que le ſecretain de noſtre Egliſe beneiſt tous les ans, pour le ſalut

des beſtes du peuple Chreſtien, comme l'on fait les agnus dei à Rome. Mon Dieu (dit la dame) ie vous prie de m'en bailler, ie vous aſſeure que la recompenſe vous ſera promptement faite. Le frere regardant ſon varlet, qui eſtoit fait au proffit de la bezaſſe, luy demande s'il en auoit de reſte de ceux qu'il auoit donnez au village, duquel il eſtoit nouuellement ſorty. Le varlet, cherchant par toutes ſes poches, reſpond qu'il en gardoit deux pour leur aſne, qui eſtoit ſouuent malade. Replicque le frere : ſi noſtre aſne deuoit mourir, ſi faut il faire grace à ceſte Dame, qui eſt tant deuote & tant affectée à noſtre religion. Puis regardant d'vn œil enuyeux vne piece de toille, qui eſtoit deſſus l'ouuroir, continuoit ſes propos, en luy diſant : Ma bonne ſeur ie m'aſſeure tant de voſtre bonté, que ne ſerez ſi ingrate enuers noſtre hoſpital, que ne l'ayez pour recommandé, en nous eſlargiſſant vn peu de linge pour les pauures malades de noſtre maiſon. Au nom de Dieu (dict la Dame) remediez à ce mal, & vous aurez ce que demandez. Le varlet diligent, preſente en grande reuerance, ces deux glandz au moyne : qui les ayant mis en ſa main, demande vn vaiſſeau plein d'eau, & vn petit de ſel : puis (ayant deſcouuert ſa raze) diſoit vn grand nombre de menuz ſuffrages : le varlet Amen. Ceſte Femme, & ſes enfans eſtoient à genoux, comme deuant l'autel de l'Egliſe. La ceremonie acheuée, le frere met ſes glandz en pouldre dedans le vaiſſeau, & le tout ainſi brouillé le fait boire aux pourceaux, leur faiſant vne grande benediction ſur le doz, & inuocquant le bon ſaint Anthoine à ce miracle, & pour la fin luy dit que ces pourceaux eſtoient hors de peril. La Dame (ſelon

ſa promeſſe) prend la piece de toille & la preſente au caffart : lequel, auec vn grand mercy, la trouſſe deſſus ſes bribes, & part pour aller chercher autre paſture. Le boucher (qui eſtoit vn peu plus ruzé que ſa femme) arriuant au logis, & ayant entendu le diſcours de ſa toille perduë, trouue moyen de mener deux ou trois de ſes comperes auec luy pour ſurprendre le moyne : Qui, les voyant venir de loing embaſtonnez, fut auſſi eſtonné qu'vn coupeur de bourſes prins ſur le fait : toutesfoys s'auiſa de gaigner vne maiſon qui eſtoit aſſez pres de luy ſur le chemin, en laquelle le varlet entre, & ſecrettement aporte deux charbons, qu'il enueloppe au mylieu de la toille : puis, ſans faire ſemblant de penſer qu'à gaigner païs, reprenoient leur chemin. Le boucher (qui eſtoit picqué de colere) s'auance ſi fort qu'il ataint incontinent le moyne, & le faiſit rudement par le froc, en luy diſant : Larron abuſeur, peu s'en fault que ne te face perdre la vie de ceſte hallebarde, rens la toille meſchant que tu as deſrobée en ma maiſon, ou t'aſſeure de mourir. Mon amy (reſpond le frere) ie le veux, & la remetz en ta main pour en faire ton bon plaiſir : Dieu te vueille pardonner l'iniure que tu me fais, de m'oſter ce qui m'auoit eſté donné à l'ocaſion du grand proffit qu'ay fait en ton logis : pour la toille il ne m'en chault : mais i'eſpere que le glorieux baron monſieur ſainct Anthoine monſtrera vn euident miracle, & de bref, à fin que tu ayes cognoiſſance du tort que faiz aux ſeruiteurs & amys de Dieu. Le Boucher (qui ne prenoit garde à telles paroles) s'en retournoit tout gay auecq' ſa toille qu'il portoit : mais eſtant à vn traict d'arc du moyne commence à ſentir le bruſlé, & voir

quelque peu de fumée entour luy, qui rendit ce Boucher & ſes compagnons tant esbahis, que la toille gettée ſur le champ, chacun d'eux commença à crier, Sainct Anthoine l'hermite, Sainct Anthoine de Pade. Le varlet, qui auoit eu paour d'eſtre au commencement batu, fut fort ioyeux quand il ouyt crier fainct Anthoine : tellement que le fratre & luy coururent à ces pauures gens, qui eſtoient tous ſi effroyez, & eſtonnez qu'à force de crier mercy au fainct & au frere, ilz auoient perdu la parole. Le varlet d'vn coſté, qui ne vouloit perdre la toille, s'efforçoit d'eſtaindre le feu. Le beau pere, d'autre (faiſant le piteux) donnoit des deux mains force benedictions ſur ces pauures agenouillez : leſquelz mena à la meſſe de parroiſſe, ou la toille deſployée, fut le miracle par eulx teſmoigné : & pour penitence contraignit le pauure Boucher d'aller par tout le païs de Calabre porter teſmoignage de ceſte hiſtoire, amaſſant de grandz deniers par le moyen deſquelz de beliſtre deuint vn gros, gras, & oyſeux moyne.

Vovs ne devez eſtre eſtonnées (mes Dames) de la ſotte ignorance du peuple, lequel reſemble à vn petit enfant, qui voyant faire quelque choſe (ſans iugement de bien ou mal) s'efforce de l'enſuyure. Et tant plus vn peuple eſt rude, plus il tend à faire choſes mauuaiſes & contre raiſon. De la vient que (eſtant la malice de telz hypocrites ſi couuerte) plus ayſément il demeure trompé : & fault qu'il porte les fautes de ceux qui par purité de doctrine deuroient porter teſmoignage de la verité, leſquelz faiſant le contraire, fault croire en celuy qui eſt ſeul iuſte, & non à ceux qui de vraye religion n'ont que l'habit.

COMPTE XXIII.

Le ſçauoir de l'homme (bien conduit & mis en umiere) ſe monſtre & deſcouure aporter vn fruit qui proffitte à ceux qui le reçoyuent & cognoiſſent. Mais quand il demeure en vn eſprit maling, couuert d'vne fainte vertu, lors il couue & norriſt ie ne ſçay quoy de tant infect, & qui rend l'iſſuë ſi dangereuſe, que iamais n'aporte que mal, tant à l'autheur, qu'à ceux qui trop s'y fient : comme pourrez voir par ceſte hiſtoire.

Av temps du Roy d'Arragon, en l'vne des plus nobles citez du Royaume, demouroit vn frere myneur, nommé *Dicquo Darnac*, Docteur en theologie & des plus doctes de ſa faculté : lequel, combien qu'en ſon habit ſuyuiſt d'aſſez loing la vie & profeſſion de ſainct François, toutesfoys pour eſtre ieune & aſſez bien norry (par le moyen des frequentations continuëlles qu'il faiſoit aux maiſons d'aparence) s'eſchauffa de l'amour d'vne bien fort belle Dame, femme d'vn des Cheualiers de la ville, nommé meſſire Rhodoric. Ce fratre ne peult tant argumenter contre ſon corps que par ſes argumens il peuſt vaincre ceſte paſſion : laquelle, au lieu de preſcher le ſalut de l'eſprit, le contraignoit à continuëllement penſer en la beauté de ceſte Dame que ſi viſuement auoit emprainte en ſon cueur. Et combien que la grandeur d'elle luy preſentaſt beaucoup de difficultez pour par-

uenir à tel plaiſir, prenant comme ſont les amoureux tout à ſon aduantage, ſe perſuada que luy (qui auoit accouſtumé de conuertir les eſpritz à penitence) ioyroit aiſément des corps. Et parce que la Dame frequentoit ſouuent le ſeruice qui ſe faiſoit au couuent, pour la plus prochaine Egliſe de ſa maiſon, le beau-pere auoit liberté de contenter ſa veuë ſelon ſon affection. Mais la Dame qui n'eſtoit aucunement touchée de telle amour, ne luy faiſoit meilleur recueil que de couſtume : toutesfois par longue & ſote importunité (commune à telles gens) eut cognoiſſance de ſon damné vouloir, ſans toutesfois en faire conte : Qui engendra vn merueilleux deſpit au fratre, ſans toutesfois perdre l'opinion, qu'auec le temps il ſeroit le mieux aymé. Et en ceſte ſole fantaſie, delibera d'eſcrire vne lettre contenant le remede propre à ſa maladie, au mieux qu'il ſceut faire. Ceſte lettre clauſe (auec vn Ieſus Maria) la bailla à vn petit nouice propre à faire telz meſſages, auec l'inſtruction à qui, & à quelle heure il deuoit preſenter ſon pacquet. Le petit meſſager fut prompt, prend la lettre bien cachetée, & part pour aller vers la Dame, laquelle il trouue en ſa maiſon auec ſa famille, & en faiſant vne deuote reuerance luy diſt : Ma dame, frere Diquo vous preſente ſes humbles recommandations, & vous ſuplie de luy enuoyer vn peu de deliée farine pour faire l'hoſtie, ainſi que plus à plain pourrez veoir par ſa lettre. Quand la Dame euſt veu ces lettres, & cogneu l'honneſteté & gracieuſe demande, que pouuez penſer que faiſoit vn tel perſonnage (combien qu'à iuſte occaſion le pouuoit faire punir, & luy faire moderer ceſte chaleur par le fouet du conuent) ſi ne voulut elle pour ceſte premiere fois le

ſcandaliſer, mais reſpond au meſager : Dites à frere Diquo que ma farine eſt trop groſſe, & que ie n'en ay point de ſi delyée qui ſoit propre, ou que i'aye enuie d'employer pour luy. Ce petit nouice, tout piteux, retourne à ſon maiſtre : lequel, oyant ſi triſte nouuelle, fut faché : mais comme l'eau degouſtant ſur la pierre par continuation la creuſe & conſomme, ainſi ſe figura ce gris amoureux pouuoir paruenir à ſon intention par la longueur du temps, donnant œillades à ceſte Dame de la meilleure contenance de quoy ſe pouuoit auiſer : & tous les endroits ou elle alloit la pourſuyuoit de telle inconſtance que le bruit fut commun par toute la ville, & meſme entre les ieunes Gentilzhommes, que frere Diquo aymoit la femme de meſſire Rhodoric. Dequoy auertie la Dame, qui eſtoit de grand cœur, & comme bien auiſée, craignant que ſon mary (ſçachant vn tel diſcours) ne creuſt par trop legerement & à ſon deſauantage ceſte moquerie, vne nuict eſtant couchée fit ſagement entendre à meſſire Rhodoric le fol amour du beau-pere, & duquel ne l'auoit peu eſtranger. Lequel oyant ce diſcours (non ſans extreme colere) commanda à ſa femme, que ſi iamais il continuoit telle pourſuyte qu'elle luy aſſignaſt iour. La Dame preuoyant l'inconuenient qui en pourroit venir, fut fort marrye d'auoir ſi toſt parlé : mais doutant la trop grande colere de ſon mary d'vn coſté, d'autre voulant faire preuue de ſa loyauté, promiſt d'obeir : tellement que le fratre, ayant touſiours ce feu couuert qui par chacun iour augmentoit ceſte grifarde chaleur, ne peuſt tant commander à ſoy meſmes qu'il ne renuoyaſt ſon petit meſſager accouſtumé, auquel la Dame, plus par obeiſſance que de

bonne volonté, fit reſponſe : Mon amy, dis à ton maiſtre, qu'encores que l'amour que luy ay par cy deuant porté (non moins grand que le ſien) ayt eſté caché, la difficulté du temps en a eſté partie cauſe : mais à ceſte heure que mon mary eſt allé aux champs, qu'il ne faille ceſte nuit à venir par le petit huis de mon iardin le plus ſecrettement qu'il pourra, pour couurir le ſcandalle, luy aſſeurant d'eſtre auſſi bien venu que ſouhaité. Le beau-pere (ayant receu gracieuſe reſponce par le nouice) perdoit contenance de trop grand ayſe, attendant l'heure promiſe, à laquelle s'eſtant preparé & accouſtré de ſenteurs & bon vin, ne faillit de ſoy trouuer au ſecret huis : ou penſant trouuer ſa Dame & eſtre entre ſes bras, ſe trouua entre les mains rigoureuſes de meſſire Rhodoric, & d'vn ſien ſeruiteur, qui piteuſement l'eſtranglerent. La colere de meſſire Rhodoric executée, & vn peu refroidie, eſtima auoir fait vn piteux acte : toutesfois (pour n'y auoir aucun remede) auiſa de tenir ſon cas ſecret, pour la peur & rigueur de iuſtice. Et apres pluſieurs diſcours chargea ce pauure corps deſſus les eſpaules de ſon varlet, & cherchant les lieux deſtournez trouua moyen, par les iardins du conuent, d'entrer iuſques aux retraiz d'iceluy, ou ilz mirent au mieux qu'ilz peurent ce pauure Diquo ſur l'vn des anneaux du retrait, comme s'il faiſoit ſa neceſſité naturelle, ce fait s'en retournerent au logis ſans eſtre apperceuz. Or au conuent y auoit vn autre frere, entre lequel & maiſtre Diquo y auoit vne ialouſie & hayne plus que mortelle. En ceſte nuict ce frere eut le ventre ſi à commendement qu'il fut contraint (auec vne petite bougie) d'aller au retrait : auquel voyant maiſtre Diquo de loing aſſis,

& au lieu qui eſtoit le plus net, ſe retire ſans mot dire, pour auoir fait rencontre d'vn homme auquel il vouloit ſi grand mal : & attendant qu'il euſt fait (pour apres prendre ſa place) diſoit à part luy : Ie croy que ceſt homme n'eſt né en ce monde que pour me faſcher, & donner à cognoiſtre ſa mauuaiſe volonté : penſant que maiſtre Diquo (qui eſtoit ſi longuement à ſes affaires) le fiſt pour luy faire deſpit. Et ainſi preſſé de ſon cul, plus que nature ne pouuoit porter, & eſmeu d'extreme colere, prend vne pierre, de laquelle il donne ſi grand coup par l'eſtomach de Diquo qu'il le fait renuerſer par terre, puis s'en fuyt vn peu loing : mais voyant n'eſtre point ſuiuy, ſe raproche pas à pas iuſques au plus pres de maiſtre Diquo : lequel ayant tourné de coſté & d'autre, ſans le voir remuer aucunement, eſtima ſoudain l'auoir tué, dont fut ce frere ſi dolent qu'il fondoit tout en larmes. Mais cognoiſſant que ce luy portoit peu de profit, va penſer que pour couurir vn cas ſi pitoyable il falloit porter ce pauure corps deuant le logis de meſſire Rhodoric, par lequel, d'extreme ialouſie, on eſtimera le pauure Diquo auoir tué pour le bruit commun de l'amour extreme qu'on diſoit qu'il portoit à ſa femme. Et de fait charge ce corps le mieux qu'il peut, & le porte deuant l'huis de meſſire Rhodoric, le mettant tout debout contre vn pillier, comme s'il eſcoutoit à la porte. Puis eſtant retourné au conuent (pour n'eſtre trop aſſeuré) s'auiſa de trouuer autre moyen de couurir ſon faict, & de ce pas s'en va au gardien harenguer telz propos : Noſtre pere, quand ie fuz l'autre iour preſcher au village Fiſo, ie laiſſay ma queſte au logis d'vn de noz deuotz amis, par ce que ie n'auois

beſte qui peuſt porter ſi peſant ſardeau, partant eſt mon intention (auec voſtre congé & benediction) de m'en aller ſur la iument du conuent pour apporter ma queſte. Le gardien oyant ceſte requeſte, fut fort content, pour ce qu'il y auoit practique, & luy donna librement congé. Le frere fort diligent de ſortir va baſter la iument pour partir au plus matin. Meſſire Rhodoric & ſon varlet veilloyent d'autre coſté en crainte, attendans l'yſſue de ce qu'ilz auoyent faict, & comme celuy qui n'eſtoit des plus aſſeurez diſt à ſon ſeruiteur : Ie te prie va iuſques au pres du conuent, pour eſcouter s'il y a point quelque bruit, & s'ilz ont point trouué maiſtre Diquo vers la minuit allans à leurs matines. Le varlet (voulant obeïr à ſon maiſtre) cuyde ſortir, & en ouurant la porte faict rencontre de ce pauure corps, duquel tout eſpouuenté retourne ſoudain vers ſon maiſtre, & luy racompte l'auenture. Le Cheualier tout eſtonné demeure longuement ſans mot dire, penſant quelle eſtoit ceſte fortune, va à la porte ou il trouue maiſtre Diquo, qui le fiſt demeurer longuement penſif, diſcourant les inconueniens, & faſcheries qu'il pourroit receuoir. Et comme celuy qui n'eſperoit que la cognoiſſance de ſon forfaict, diſt : Ie voy bien que ce malheureux ſera cauſe du ſcandale perpetuel de ma maiſon : mais puis que le malheur m'a eſté ſi contraire que luy viuant n'a peu eſtre cogneuë ſa meſchante paillardiſe, ie ſeray que le corps mort ſera monſtre publique de ce que l'habit portoit caché. Sur l'heure le fait mettre ſur vn grand eſtallon ſéellé & bridé, & le fiſt lyer auec baſtons & cordes (pour le faire tenir droict) comme s'il cheuauchaſt, luy meſt vn morion en teſte, la lance en l'arreſt, auecq' ſon gris habit. Et en

ceſt equipage le fait mener deuant la porte du conuent, à laquelle il faict attacher l'eſtallon chargé de ſi noble Cheualier. Au matin que le frere vouloit fuyr (faignant aller querir ſa queſte) monte ſur la iument & ſort par la porte, à laquelle il rencontre ce iouxſteur, dequoy il demeura tellement tranſporté, qu'il luy ſembla que par permiſſion diuine l'ame de maiſtre Diquo fuſt là venue pour ſoy venger de l'homicide par luy commis : & faiſant (de grande crainte) le ſigne de la croix ferre les talons pour preſſer ſa monture de partir. L'eſtallon qui auoit ſenty la iument qui s'en alloit, tire de telle ſorte qu'il rompt ſes longes & court apres hanniſſant : & ayant le mort la lance en l'arreſt rendue, preſt à donner, le vif eut telle peur qu'il penſoit que fuſt vengeance miraculeuſe. La iument ſentant l'eſtallon ſi pres, commence à ruer & ſe tourmenter de telle ſorte, que le pauure frere (qui n'eſtoit des mieux adroictz à cheual du monde) ne ſçauoit autre defence que de ferrer les iambes, & ſe tenir à deux mains au bas de la Iument : laquelle ſentant les tallons de ce fratre ſi pres de ſon ventre de plus en plus ſe debattoit : en ſorte que le pauure moyne ne peuſt autre recours auoir de crainte de mort, que de crier à haute voix à l'ayde, & au ſecours : auquel cry ſe preſenterent incontinent pluſieurs perſonnes aux feneſtres eſtonnez de tel ſpectacle qui fuſt ſi nouueau que grande multitude de citoyens s'aſſemblerent hors leurs maiſons à veoir la furieuſe iouſte de ces deux Cordeliers, qui coururent ainſi l'vn apres l'autre iuſques au plus pres de la porte de la ville : à laquelle, & au cry du peuple qui pourſuyuoit ce pauure Diquo, eſtimans qu'il vouluſt tuer l'autre Cordelier, fuſt arreſté, viſité,

& trouué mort. Dont esbahis, ſoupçonnerent incontinent ce auoir eſté faict par ſon compagnon, lequel finalement apprehenderent tant par ſoupçon, que pour eſtre auertiz de la haine qu'il luy portoit. Et apres auoir eſté interrogué (ſans aucune queſtion ou contrainte) auoua le meurtre, ſans faire mention qu'il l'euſt porté à la porte de meſſire Rhodoric. Les autres Cordeliers pour l'authorité du deſunct Diquo, preſſoyent par tous moyens qu'il fuſt (ſans s'arreſter à l'ordre qu'il tenoit) mis & executé à mort. D'auenture le Roy Ferrand (qui eſtoit arriué n'auoit pas long temps en la ville) eut grande compaſſion de la mort du pauure Diquo. Meſſire Rhodoric voyant que rigoureuſement lon procedoit à la condemnation de l'innocent, par moyens, & comme perſonnage d'authorité, fiſt enuers le Roy que le diſcours de maiſtre Diquo, & occaſion veritable de ſa mort luy fut totallement cogneue : tellement que le pauure fratre fut deliuré dehors de priſon, & à meſſire Rhodoric l'homicide commis pardonné.

Voyez, mes Dames (ſans blaſmer les gens de bien) que la malice & authorité de telles gens ſouuent apporte couuerture de mal faire à ceux qui en abuſent, & leſquelz ſoubz ceſte couleur ſaignans choyſir l'auſtere vie, changent d'accouſtrement, qui ne ſert d'autre choſe qu'à deſguiſer leur entreprinſe, afin d'auoir occaſion de viure en oyſiueté ſouz ceſt habit, duquel ilz ſont vn apennage d'ypocriſie.

COMPTE XXIIII.

Il y a des hommes qui ne ſçauent pourquoy ſont mis au monde, & viuent en vne telle oyſiueté que leur eſprit prompt, ſonge & inuente par certaine malice vne infinité de fineſſes pour trouuer quelque profit en leurs tromperies : & volontiers cherchent pour mettre en effect telles entreprinſes quelque teſte ſotte & groſſiere, ſur laquelle tombe le plus ſouuent, comme pour trouuer tel ſort.

ESSIRE Florien eſtoit vn venerable docteur en loix de la ville de Boulongne, au reſte, morueux, crotté, & d'auſſi mauuaiſe grace que nul de ſa robbe. Ceſtuy, ayant fait auſſi bonne prouiſion d'eſcuz que de crottes, fit faire vne grande & riche coupe d'argent, pour laquelle payer ſe tranſporte chez l'orfeure : & apres auoir contente l'or, l'argent, & la façon (ne trouuant ſon clerc derriere luy pour la porter) pria l'orfeuure de luy preſter ſon varlet afin de l'enuoyer en ſa maiſon. D'auenture de nouueau eſtoient arriuez en la ville deux ieunes Romains, qui ſe pourmenoient par la ville l'oreile dreſſée, & portans pluſieurs bagues & lingotz dorez & contrefaictz, pour tromper celuy qui ſeroit le plus ſot d'acheter : l'vn auoit nom Liello, & l'autre Dietiquo. Ces deux marchans, qui eſtoient de loyſir par les rues & places regardans tous les paſſans, de fortune auiſerent le varlet de ceſt orfeure, lequel (pour magnifier l'ouurage & manufacture de ſa

boutique) portoit ceſte couppe à deſcouuert. Ces gallans enuieux d'vn tel vaiſeau propoſerent de faire vn bon tour & fuyuirent le petit pas, & d'aſſez loing le varlet, duquel ayans finement ſçeu à qui eſtoit la couppe & ou il auoit laiſſé meſſire Florien (la concluſion prinſe) Liello pour le plus fin alla ſoudain achepter vne Lamproye fort chere, & la cachant deſſoubz ſon manteau va droit au logis de monſieur le docteur : ou trouuant vne femme de ſemblable eſprit & grace que le mary d'vne parolle fort aſſeurée luy dit : ma Dame, meſſire Florien vous enuoye ce poiſſon, à fin que teniez le diſner preſt, pource qu'il a compagnie d'autres docteurs qui viennent diſner ceans, & ce pendant vous mande qu'ayez à renuoyer la coupe que ce matin a enuoyée par le varlet de l'orfeüre, parce qu'il la veult faire marquer à ſes armes. La dame prenant le poiſſon baille librement la couppe, & s'en va preparer le diſner. Liello (ayant chaſſé & beaucoup mieux pris) trauerſe & gaigne païs au logis d'vn bon prieur Romain (homme de bien ſelon l'habit) & la ſe reiouïſſoient les compagnons attendans le ruſtre Dieticquo, lequel eſtoit demeuré en la ville, oreillant & regardant quelle pourſuyte on feroit du cas. Toſt apres meſſire Florien retourne en ſa maiſon, trouue le diſner vn petit plus gras que de couſtume : tout eſtonné, demande qui eſtoit cauſe de ceſte deſpence. Sa femme fort deſgoutée reſpond : ne ſçauez vous pas bien qu'à ce matin m'auez mandé qu'auiez des ſeigneurs à diſner? Quoy (dit le docteur) vous eſtes folle. Non ſuis, dit elle, teſmoin en eſt ce poiſſon que ie me ſuſſe bien gardée d'acheter ſi cherement. Ie vous aſſeure que ne vous ay enuoyé aucun poiſſon, mais ce a eſté quelque

feruiteur mal aprins qui l'a aporté ceans ſans cognoiſtre la maiſon : à tout le moins nous ſerons repeuz aux deſpens d'autruy. Par ma conſcience (replique ſa femme) il vous en doit aſſez bien ſouuenir, car à ces enſeignes celuy qui aporta la lamproye remporta voſtre couppe pour y faire grauer voz armes. A ce mot, le pauure docteur (apres auoir geté trois ou quatre canons d'iniures) fort en la rue courant ça & la demandant à tous ceux qu'il rencontroit s'ilz auoient veu perſonne qui portaſt du poiſſon en ſa maiſon, & euſſiez proprement dit à le voir (auec ſon chaperon de coſté) que le bon homme auoit perdu le reſte de ſon ſens. Dieticquo eſtoit en la place qui contemploit la farce du docteur : & combien qu'il fuſt aſſeuré du larrecin fait par Liello ſon compagnon (duquel eſtoit impoſſible d'auoir la cognoiſſance) toutesfoys, comme celuy qui regrettoit la lamproye ſi cherement achetée, delibera de iouër ſon roolle, & voyant le docteur empeſché à faire ſes complaintes, va en ſa maiſon : ou riant d'vne grace & contenance aſſeurée, dit à ſa femme : ma Dame, bonnes nouuelles, la coupe eſt trouuée : vn des perſonnages que vous cognoiſſez faiſoit faire cela à tout propos, par maniere de plaiſir, & mettre en colere meſſire Florien, qui s'eſt trouué auec eux pour ſe mocquer de la tromperie. Au ſurplus m'ont enuoyé querir le diſner, & vous mandent de venir au feſtin, car ilz deliberent de faire bonne chere. La Dame toute ioyeuſe, commença à ſe plaindre du tourment qu'elle auoit eu de ceſte perte, & fiſt bailler à Dieticquo la lamproye rottie auec la ſauſſe entre deux beaux platz, lequel incontinent la cache ſouz ſon manteau & en la plus grand diligence qu'il peuſt alla trou-

uer ſon compagnon Liello, & le prieur qui l'attendoient, & Dieu ſçait ſi les ruſtres ſe mocquerent du pauure crotté & de ſa femme : laquelle s'eſtant parée & tiffée pour aller manger ſa part de la lamproye, au ſortir du logis rencontre meſſire Florien tout renfrongné ſouz ſon chapeau, auquel elle dit (d'vn ris aſſez ſauuage) comment viennent ilz ceans diſner? ie vous ay enuoyé le poiſſon tout preſt. Lors monſieur le docteur à belles diſputes commença à delaſcher ſes doubles canons apellant ſa femme chienne, cheüre coiffée, & ſentant ceſte tromperie ſeconde ſans la pouvoir deſcouurir, ſe cuyda arracher les cheueux de deſeſpoir. Ceſte nouuelle cogneuë par la ville, les bouffons & ioueurs de farces apreſterent à vn chacun ocaſion de rire.

Regardes, mes Dames, que l'eſprit humain inuente de fineſſes pour recouurer argent, & viure en oyſiueté : laquelle fuit le labeur, & cherche toute peine d'acquerir biens iniuſtement, rendant les hommes ſi pareſſeux, que puis apres neceſſité (qui contraint de bien pres) eſt ocaſion qu'en delaiſſans Dieu & l'amour du prochain, on inuente des choſes qui menent & conduiſent l'homme quelque foys à la fin d'vne damnable & malheureuſe perdition.

COMPTE XXV.

Amour qu'on peint de ſi puiſſante force qu'il n'y a philoſophie qui puiſſe enſeigner moyen d'euiter ſa ſureur, fait quelqueſois entrer les femmes en vne opinion que les hommes prins en ſes las ne veullent auoir compagnons en la iouyſſance de leur moytié. Toutesfoys (pour monſtrer le contraire) en ceſte hiſtoire cognoiſtrez que l'amour honneſte d'vn bien grand prince enuers ſon ſeruiteur a vaincu ſa propre affection, & les effetz d'vn tel plaiſir.

EN vne des villes de ce Royaume, pour plaiſir, ſeiournoit vn Prince, lequel entre tous ceux de ſa maiſon auoit vn Gentilhomme, duquel ſe ſentoit tant familier, que (outre ceſte priuauté) luy portoit vne perfaite & ſinguliere amytié. Ce gentilhomme ſoy promenant par la ville, pour contempler la diuerſe beauté des Dames, fut ſurprins de l'excellence d'vne qui eſtoit femme de l'vn des nobles citoyens de la ville. Et comme celuy qui ne penſoit que d'amortir ce nouueau feu, commença à chercher tous moyens de complaire à ſa Dame par triumphes, maſques, & autres deſpences communes à telz pelerins. Et tant continüa, que la Dame cognoiſſant ſi grande & loyalle amytié (vaincuë de ce petit Dieu) donna au Gentilhomme, par continuëlz & gratieux regardz, aſſeurée eſperance de ce qu'en telle pourſuitte on peult pretendre. Pendant ceſte attente, fut en la

ville fait vn feſtin par ce Prince, auquel toutes les plus aparentes Dames de la ville furent aſſemblées : entre leſquelles, comme vne coulombe entre les corbeaux par ſa blancheur naïue ſe deſcouure à l'œil, ainſi aparoiſſoit ceſte Dame parée & d'acouſtremens, & d'vne grace plus perfaite : que quand le Prince fut miré en ſi excellente beauté, Amour (qui pouſſoit le cueur & le vouloir des deux) fit en peu de temps que la Dame & luy ſe trouuerent ataintz d'vne meſme & affectionnée volunté, comme celuy qui cherchoit les amoureuſes aproches, fit tel deuoir de pourſuyure ſecretement ſon entrepriſe que le mary de la Dame abſent, la nuit enſuyuant conclurent par gracieuſe execution de confirmer ceſte amytié. Ce pendant ceſte Dame (qui au parauant auoit couſtume de contenter le Gentilhomme premier aymé, de l'œil de ſaueur) changea ceſte douceur en vn regard de rigueur & reffuz : ce qui rendit le pauure paſſionné tant melencolique, que ſon viſage reſſembloit mieulx le mort que le viuant. Le Duc voyant le piteux eſtat de celuy que tant il fauoriſoit, s'efforçoit pour neant de ſçauoir l'ocaſion d'vne ſi ſoudaine maladie, mais cognoiſſant que peu ou rien du tout y proffiteroit. L'heure venuë & aſſignée par la Dame ne vouluſt executer telle embuſche ſans la conduitte du Gentillomme, comme ſon plus priué & loyal chambellan, ainſi l'apella ſecretement & luy dit : Encores que ces iours paſſez, ie vous aye pluſieurs foys interrogué de la diuerſe & forte paſſion qui vous tient, & que ie penſe proceder d'amour, toutesfoys pour vous monſtrer que n'auez raiſon de me faire ceſte eſtrange difficulté (veu l'amytié reciproque qui doit eſtre entre nous) ie vous declare que ſuis ataint

long temps a de l'amour d'vne Dame autant accomplie en beauté que femme de L'Europe : de laquelle (ſi fortune ne m'eſt contraire) i'eſpere iouyr ceſte nuyt : parquoy ie vous prie, comme celuy auquel i'ay perfaite fiance, me tenir compagnie à tel plaiſir. Vous aſſeurant qu'ou me deſcouurirez le ſecret de voſtre cueur, cognoiſtrez le deuoir qu'au ſemblable feray pour vous mettre hors de peine. Le gentil-homme, ayant entendu le bon vouloir de ſon maiſtre, commença à faire le diſcours de ſes affections, aſſiſes au meſme lieu que celles du Duc : Qui entendant de ſi faſcheux propos ie vous laiſe à penſer s'il auoit ocaſion de hayr ſon ſeruiteur. Toutesfoys cognoiſſant la demeſurée paſſion de ſon gentil-homme (preferant l'amytié qu'il luy portoit à ſon propre plaiſir) conclud de pourmoir pluſtoſt à la ſanté d'vn familier, que d'obeyr aux effectz qu'amour luy preparoit, & apres pluſieurs & diuers penſemens reſpond au Gentil-homme : Mon amy, encores que n'aye choſe ſi chere que tu n'en ſoys participant, & de tout mon bien puiſſes diſpoſer comme du tien, amour toutesfoys en la iouyſſance ne cherche compagnon : mais veult que l'vn ou l'autre ſoit ſeul maiſtre de la Dame dont tu parles. Et combien que mon cueur, par deſſus tous les biens que fortune m'a donnez, ayt beaucoup eſtimé ce plaiſir que ie tenois pour aſſeuré, neantmoins ſuis deliberé de plutoſt me priuer d'vne telle faueur, que de te voir en ſi piteux eſtat. Le gentilhomme oyant ſon maiſtre ainſi parler, crainte de l'offencer d'vn coſté, d'autre la paour de perdre ſa Dame, luy firent geter mille ſouſpirs & larmes, s'excuſant enuers ſon ſeigneur que pluſtoſt ſouffriroit vn million de mortz que d'empeſcher en la

moindre partie le contentement de ſon maiſtre. Le Duc demeuré ferme à ſon liberal propos, apres auoir longuement diſputé la maniere de tromper ceſte Dame, feint ſe courroucer, & commanda à ce Gentil-homme le ſuyure, & que ſur peine de deſobeyſſance il fiſt ce qu'il luy diroit. Ainſi partirent pour aller au logis de la Dame, auquel furent mieux receuz qu'attenduz d'vne chambriere affectée & duicte aux entrepriſes de ſa maiſtreſſe : laquelle ayant receu ce Prince en ſa chambre, le commença à careſſer, auec vn merueilleux contentement, tant qu'il ſe falluſt coucher. La Dame eſtant au lict, la chandelle eſtainte, le Duc feint vouloir faire de l'eau & ſort de la chambre, apellant le Gentil-homme qu'il auoit laiſſé au bas du logis. Et l'ayant mis dedans la chambre en ſa place, prend la chambriere, laquelle, auecq' liberalles promeſſes propres à vn grand ſeigneur, ſceut ſi bien gaigner que ce pauure Gentil-homme demeuré ſeul, & en liberté auec ſa dame, eut le loyſir de faire tout le deuoir que nature aprend aux amoureux. Et ſur la quatrieſme charge ſe print à vouloir harenguer en demandant à ſa Dame ſi elle penſoit que l'auctorité & grandeur d'vn Prince peuſt rendre vne amytié plus perfaite, que le bon cueur & loyal amour d'vn ſimple Gentil-homme. La Dame (qui eſtoit fine) entendit incontinent ou s'adreſſoient ces parolles : & comme celle qui à la voix ſe voyoit tenuë de celuy qu'elle auoit reffuſé, & priuée du principal & affectionné plaiſir, commença à ſouſpirer piteuſement & dire : Si ma prudence euſt eſté telle que ma beauté, ie ne me fuſſe deſaiſie de ma liberté propre, pour me rendre ſerue d'autruy, veu que mon bien eſt en lieu contraire

à l'affection. Toutesfoys puis que la liberalité d'vn tel Prince (qui a preferé l'amytié de ſon ſeruiteur à ſon propre deſir) a eſté ſi grande & loyalle, c'eſt bien raiſon qu'à vous qui eſtes digne d'eſtre aymé, ie vous foys auſſi liberalle de mon amour, qu'il a eſté de ſon vouloir & plaiſir pretendu : à fin que moy (cauſe de ceſte experience) ie foys la clauſture & garde d'vne telle & perpetuelle alliance, deliberant, que puis qu'à vous ie ſuis donnée de franche & liberale volunté, demourer à iamais voſtre obeyſſante. Apres pluſieurs propos (trop longs à racompter pour gens de peine) commencerent à traiter des menuz plaiſirs, qui continuërent iuſques au iour, que le Gentil-homme (prenant vn gratieux congé) s'en retourna fort content. Et continua ceſte chaſſe, tant & ſi longuement, que de crainte d'engendrer en voz cueurs l'enuie d'vn tel plaiſir, le mieux ſera de me taire.

En ce diſcours (mes Dames) auez cogneu la franche & perfaite amytié d'vn Prince, à la confuſion de ceſte pauure & ſotte Dame, laquelle eſtant ocaſion d'vne telle courtoyſie & liberté, s'eſt ſeulement reſerué la honte perpetuëlle de ſa ſottiſe. Et par ceſte hyſtoire pouuez iuger, que ſi elle euſt eſté autant liberale, que de donner ſon cueur à Dieu, ſans s'amuſer aux choſes ſi baſſes & mortes, ſuſt par ce chemin demeurée libre & franche en honneur & vertu, & non ſerue d'vn ſi faſcheux & vilain vice.

COMPTE XXVI.

Le fol amour, qui aueugle les femmes, plus eſt poignant, plus trouue de moyens de paruenir à la iouyſſance d'vn fol deſir : & quelque obiet contraire qu'on mette au deuant, difficillement on peut empeſcher ſa volonté charnelle : de laquelle pour iouyr contraint laiſſer la vertu derriere pour ſuyure ce que la chair preſente par vn appetit deſordonné.

EN la ville de Milan y auoit vn Cheualier nommé meſſire Antoine de Ladrian, vn des accomplis gentilzhommes, qui fut en tout le duché, vaillant comme vn Ceſar. Ceſtuy apres auoir frequenté pluſieurs pays, eut affection de veoir les ſingularitez & magnificences de Naples; & s'eſtant equipé de cheuaux, d'argent, & de tout ce qui eſtoit neceſſaire (ſelon ſa grandeur) pour tel voyage, fit ſi grande diligence, qu'en peu de iours arriua à Naples, & ſe logea pres le chaſteau de Capuenne, ou demeura ſi longuement que tous les Gentilzhommes de la ville le cognoiſſant de ſi bonne grace, l'accompagnoient touſiours en tous les tournoys, & feſtins qui ſe faiſoient pour l'amour des Dames : deſquelles (eſtant en l'aage de ſouhaiter) parloit & deuiſoit auec ſes compagnons, ſur tout, de leur differentes beautez & graces, tellement qu'vn chaſcun en contoit ſelon ſon affection. Entre autres, vn de ſes plus priuez amys nommé meſſire

Thomas Carraxiole mift en auant l'extreme & excellente beauté d'vne ieune iouuencelle, femme d'vn cordonnier, qui en eftoit tant ialoux, que toute liberté de fortir de la maifon luy eftoit deffendue, hors la compagnie de fon mary : Lequel craignant qu'eftant cefte beauté defcouuerte, cogneuë du Roy, ou autre grand feigneur de la ville, qu'Amour y mift foudain fon fiege, la deguifoit en habit d'vn ieune Efcolier, nouuellement venu de l'eftude. Meffire Antoine oyant ce difcours preftoit l'oreille, penfant en luy mefmes les moyens de paruenir à la iouiffance de cefte beauté incogneuë. Et combien que la chofe luy fembla difficile, toutesfois conclud que l'effayer ne coufteroit beaucoup : & en cefte opinion, apres plufieurs difcours, alla auec le Gentilhomme (qui luy faifoit le compte de cefte dame) au logis du cordonnier, nommé Iean Tournaife : ou faignant auoir befoing de fon meftier, demanda à meffire Antoine des efcarpins de velours. Le cordonnier (bien garny) luy dift : Monfieur, ne faites que vous feoir en cefte chaire, & ie vous chaufferay bien proprement. Adonc meffire Antoine demeuré feul auec le maiftre, prefentoit vn pied, puis l'autre pour eftre chauffé : mais monfieur ne trouuoit rien propre à fon gré. Ainfi iettant fa veuë de tous coftez, apperçoit la ieune cordonniere, laquelle, à la faueur d'vn petit guichet qui regardoit par dedans la boutique, monftroit vn vifage fi bien accompagné de ie ne fçay quoy, qui tranfporte les cœurs des hommes, qu'à l'inftant il demeura attaint iufques au vif, donnant affez de cognoiffance (par vn doux & gracieux regard) de ce que fon cœur fentoit à couuert. La dame, d'autre cofté fafchée de fi eftroite pri-

ſon, & enuieuſe des choſes nouuelles, inceſſamment auoit l'œil ſur le Gentilhomme, qui n'eſtoit moins meritant amye qu'elle, le changement d'vn mal plaiſant mary. Et en ce tourment n'eurent autre contentement que de l'œil, ſeul teſmoing & commencement de leur amour. Meſſire Antoine, chauffé ſelon l'affection, paya le cordonnier à ſon mot, le priant bien doucement de le ſeruir touſiours au meſme pris. Ainſi tous deux contens, le cordonnier d'auoir telle accointance, pour bien vendre ſa marchandiſe, & le Gentilhomme d'auoir occaſion de pouuoir contenter ſa veuë, ſoubz eſperance de mieux, compta à ſon compagnon le grand plaiſir qu'il auoit receu de la beauté de ceſte Dame, cherchant en toutes les ſortes l'execution de ſi gracieuſe iouïſſance. Pour donc continuer la frequentation, & ſe rendre familier du mary, alloit tant ſouuent querir des folliers, que tous les iours luy en failloit deux paires, s'excuſant que maintenant luy ferroyent le pied, vne autre fois eſtoient rompuz, ou bien les failloit mettre en forme. Et pour entrer en bonne opinion de ſa dame à chacun coup donnoit liberallement le vin aux ſeruiteurs, qui en diſoient tous les biens du monde à table deuant la maiſtreſſe. Le maiſtre auſſi le cognoiſſant tant liberal & honneſte luy communiquoit, comme à l'vn de ſes grands amys, les plus ſecrettes penſées de ſon cœur. Pendant ce temps amour auoit tant bien baſty ſon embuſche, & fut ſi fauorable à meſſire Antoine, qu'vn iour que lon ſolenniſoit la feſte ſaincte Catherine, ou tout le peuple alloit en pelerinage, & failloit paſſer deuant ſon logis, comme il eſtoit à ſa feneſtre regardant les Dames paſſer, aperceut Iean Tournaiſe qui menoit ſa femme ſoubz l'habit

d'vn eſcolier, en la compagnie d'vn ſien amy, qui à la verité penſoit que l'eſcolier fuſt l'vn des parens de ſa femme, comme luy auoit eſté deſguiſé. Le Gentilhomme ſoudain deſcend, & tout planté deuant l'huis de ſa maiſon, demeuroit comme vn homme gouuernant ſes penſées. Iean Tournaiſe, pour touſiours attirer du proffit ne voulut paſſer ſans le veoir & recognoiſtre, luy preſentant vne grande & humble ſalutation. Le Gentilhomme (faignant eſtre ſurprins) rend honneſtement le ſemblable, & regardant l'eſcolier qu'il auoit veu par vn trou filler ſa quenoille, demande ou alloit la compagnie. Tournaiſe reſpond que leur voyage eſtoit à ſainct̃e Catherine. Meſſire Antoine (ayſe au poſſible d'auoir trouué compagnie tant à propos) leur dit qu'il n'attendoit que ſon varlet pour accomplir ceſte deuotion. Sur ce propos ſe mirent en chemin contans des guerres paſſées, de la beauté & fertilité du pays : & ce pendant les yeux des deux amans (à la deſrobée) ſe viſitoient le plus couuertement qu'ilz pouuoient, ainſi arriuez en l'Egliſe en la plus eſtroicte preſſe, les mains des cœurs paſſionnez (ſe rencontrans ferrées l'vne dedans l'autre) porterent ſeur teſmoignage de leur amytié couuerte. Meſſire Antoine, durant qu'on celebroit la meſſe, auiſa de mettre ordre au ſecret de ſa volonté, & enuoye à ſon logis faire abſenter tous ſes ſeruiteurs. Puis retournans de leur voyage, le Gentilhomme au deuant de ſon logis prend Iean par la main luy diſant : Iean mon amy vous m'auez faict tant de plaiſir & gracieux acueil, que puis qu'eſtes icy ſi à propos, vous me ſerez tant de bien, auec voſtre compagnie, que de diſner en ma chambre. Le pauure ialoux, encores qu'il cuydaſt que ſon fait fut ſecret,

& comme celuy qui n'aymoit telz feſtimentz, miſt toute peine de s'excuſer. Le gentilhomme au contraire fut importun, diſant que s'il refuſoit vne ſi honneſte requeſte ne l'eſtimeroit ſon amy, & que iamais ne frequenteroit ſa maiſon. Le compere qu'auoit mené Tournaiſe voyant que ceſte priere eſtoit du plus entier du cœur, remonſtre, veu l'authorité du perſonnage qu'il failloit demeurer. Ainſi le pauure Iean (batu de tant de prieres) à grand regret entre en l'hoſtellerie, & montent tous en la chambre de meſſire Antoine : lequel incontinent s'empeſche d'appeller ſes feruiteurs puis l'vn, puis l'autre : le maiſtre & hoſte de la maiſon inſtruyt & ſachant l'entreprinſe, reſpond qu'ilz eſtoient allez mener ſes cheuaux à l'eau & à la forge, & ne penſoit point qu'à ce iour deuſt diſner en la maiſon. Comment, diſt le Gentilhomme, paillard, eſt ce le traitement que tu me faictz? veu les dix ducatz que i'ay baillez pour employer à ce diſner? Monſieur (reſpond l'hoſte) l'excuſe que vous ay dicte eſt occaſion de la faute : toutesfois i'ay encores du gibier tout preſt à mettre en la broche ne faites que commander. Va vilain, replique meſſire Antoine, donne ordre que le plus beau & le meilleur ſoit incontinent mis au feu, autrement ie te donneray à cognoiſtre le tort & honte que tu m'as fait en la preſence de mes plus grands amys. Ce diſant ſe pourmenoit par la chambre, contrefaiſant le marry, ſe plaignoit de ſes varletz qui deffailloyent pour ſon ſeruice. Iean Tournaiſe, pour appaiſer ceſte colere, luy dit : Monſieur, ſi vous auez affaire de moy ne m'eſpargnez comme le moindre de voz gens. Ie vous remercie, reſpond le Gentilhomme, mais pour ce que i'ay accouſtumé de prendre auant le repas

quel que peu de maluoyſie, qu'on vend au vieil marché, ie ſuis en peine (n'ayant perſonne) d'y enuoyer. Le pauure Iean voyant eſtre prié en motz couuertz, ſe repentit d'auoir ſi liberallement offert ſon ſeruice. Le Gentilhomme, continuant ſon propos, ſupplia gracieuſement Tournaiſe d'aller querir vn peu de ceſte maluoyſie, & que ce luy ſeroit vne perpetuelle obligation. Adonc (eſtimant le deguyſement de ſon Eſcolier eſtre couuert) prend vn pot & va au vin plus viſte que le pas, doutant touſiours ce qui auint. Meſſire Antoine, s'eſtant deffait du mary, commença à courir à la feneſtre diſant, maudite ſoit fortune, i'ay oublié à luy dire qu'il aportaſt des oranges. Monſieur (dit le compere de Tournaiſe) i'en ay de meilleures qu'on puiſſe trouuer en toute la ville : que ie voys querir. Ce qui contenta fort l'affection du Gentilhomme, qui demeuré ſeul auec l'Eſcolier le commença ſoudain à ſaiſir, baiſer & careſſer de telle grace, que (fermant l'huys) luy apprint vne leçon qui le rendit ſçauant en humanité. Le compere qui eſtoit aux orenges, & ne demeuroit loing de la maiſon, retourne incontinent, & trouuant l'huys de la chambre fermé apperceut par vn trou qu'on en bouſchoit vn autre : lequel eſtonné d'vn ſi nouueau ſpectacle (pour l'opinion qu'il auoit que l'eſcolier fuſt homme) eſtima que meſſire Antoine eſtoit entaché du vice de Lombard, tellement que d'vn deſpit, s'en voulant retourner au logis, rencontre à l'huys de l'hoſtellerie ſon compere Iean, qui tout eſchauffé demanda, ou eſtoit ſon couſin l'Eſcolier : Ha, dit-il, ie n'euſſe iamais penſé que ce Cheualier (que i'auois eſtimé homme de grand honneur) euſt voulu tant s'oublier que de traiter voſtre couſin

comme i'ay veu, par ce que reuenant de querir des orenges, ie les ay trouué tous deux iointz enſemble comme ayant affaire à vne belle & gratieuſe Dame. Iean Tournaiſe entendant vn ſi faſcheux compte, fut autant esbahy que ſi cornes luy ſuffent venues, & faiſi d'vne colere extreme monte ſoudain à la chambre en laquelle trouue meſſire Antoine aſſis à table & l'eſcolier aupres de luy vn peu eſchauffé du trauail de ſon eſtude. Ce pauure ialoux ne ſceut auoir autre recours qu'à ſes larmes, diſant : ha monſieur, vous m'auez fait icy vne courtoiſie de Milan. Meſſire Antoine voyant que la maluoyſie eſtoit apportée, apres qu'on auoit mangé les roſties, diſſimula le plus qu'il peuſt l'enuie qui le preſſoit de rire. Iean Tournaiſe donnant au dyable l'accointance d'vn tel marchand, prend l'Eſcolier par la main auec vne confuſion de rigoureuſes parolles, & ſe retire ſans boyre ou manger. Le compere voyant ſi grande colere le cuyde rapaiſer, en remonſtrant ne deuoir eſtre faſché de vne choſe qui ne procedoit de ſa faute, & que la honte eſtoit ſur le Lombard. Ha (reſpond le pauure Iean) vous me ferez deſeſperer, ne voyez vous pas que c'eſt ma femme. Comment, diſt le compere, voſtre femme? eſt ce la maniere de la deſguiſer & mener ainſi en voyage? Il me ſemble que le taire vous ſera le meilleur, puis qu'auez eſté tant lourdaut de la laiſſer en ſi mauuaiſe garde. Ainſi ſe moquant de luy retourne vers meſſire Antoine qui auoit mandé le ſeigneur Carraxiole ſon compagnon, & tous trois diſnerent enſemble, prenans plaiſir du tour fait au pauure Tournaiſe : qui ſe voyant publiquement moqué de tout le monde, & par les petitz enfans qui crioient apres luy, maiſtre Iean à la maluoyſie, alla

demourer à Nofle, ou faifi d'vne extreme douleur & maladie oublia les auentures du monde pour chercher repos au ciel.

Ie ne vevx excufer, mes dames, telles & fi fottes femmes, lefquelles (foubz couleur d'eftre tenues de court en leurs mefnages) fe forment vne liberté & occafion de fuyure de mauuaifes & damnées volontez. Et faut conclure, que celles qui ayment l'honneur & leurs marys fe gardent auffi bien de mal faire eftant fubiettes, que libres : mais à grand peine peut on garder la femme qui de foy-mefmes fe pert.

COMPTE XXVII.

Ie ne veux blaſmer l'inſtitution de la religion des filles ſages, quand l'aage de volonté, & les œuures ſuyuent la profeſſion : mais depuis que l'oyſiueté (mere nourrice de tous maux) ſurprend le cuer de celles qui ſe ſont veuës auoir l'habit auant que la cognoiſſance par le laps de temps, cela nourriſt vn mal lequel au croiſtre ſe rend inuiolable, comme ceſte hiſtoire vous le ſera cognoiſtre.

N la noble & ancienne cité de Marſique y a vn monaſtere de Dames, auquel eſtoient dix ieunes nonnains, & vne abeſſe de fort ancien aage, laquelle humainement les gouuernoit ſans trop grande rigueur, gardant, au reſte, la grauité qu'vn paſteur doit à ſes brebis, vſant au reſte enuers elles d'vne correction douce & gracieuſe, les amonneſtoit humainement d'euiter oyſiueté : mais dame Abeſſe ne ſceut tant bien preſcher, qu'en ce troupeau n'y en euſt deux, l'vne nommée Clere, & l'autre Anne (de grace & beauté ſurpaſſants tout le ſurplus) qui comme ſemblables quaſi en condition, communiquoient ſi familierement enſemble leurs plus ſecrettes penſées que rien n'y auoit de caché. Vn iour l'Eueſque du lieu (voulant faire l'office d'vn bon reformateur) alla viſiter ces Dames, leur faiſant toutes les remonſtrances qu'il pouuoit de bien & ſaintement viure ſelon leur ordre. Et ce pendant contemploit particulierement les beautez de

ces nonnains, ſur toutes leſquelles l'excellente beauté de dame Clere luy pleuſt tant, que ſoudain fut frapé d'vne amoureuſe enuie de iouyr du ſouhait de l'amy. Et ſe voyant tormenté du continuël penſer de ce nouuel amour, enuoya vne lettre pleine d'aſſez longues & faſcheuſes harangues, pour paruenir à la conſommation de ſon plaiſir, eſtimant ſon eſcriture rudement couchée pouuoir ſupléer au parler, duquel il s'aydoyt beaucoup plus mal. Dame Clere qui liſoit & eſcriuoit encore mieux (comme eſt le commun de telles femmes, qui à autre choſe gueres ne s'apliquent) cognoiſſant ceſt amoureux laid, de mauuaiſe grace & auaricieux (acouſtrement contraire à l'amour) fiſt honneſte reffuz : & quelque pourſuitte que monſieur peuſt faire n'obtint ſeulement place d'vn ſeruiteur. A l'ocaſion dequoy entra en vn deſpit ſi grand & ialouſie d'vn autre mieuz aymé, qu'il eut opinion que la mondanité de ceſte Dame, n'eſtoit ſans amour : & fit tant, que (par moyen ſecret) il deſcouurit que dame Anne eſtoit amoureuſe d'vn riche prieur, & dame Clere (ſa compagne) d'vn notable meſſire Iean : qui eſtoient tous deux, comme les Dames, compagnons & grandz amys, allant touſiours enſemble confeſſer ces religieuſes. A quoy, l'Eueſque fort vigilant, fit faire ſi bon guet par ſes gens, qu'vne nuit le prieur fut ſurpris, qui venoit de viſiter dame Anne, & auoit laiſſé ſon compagnon meſſire Iean en contemplation auec dame Clere : ce moyne, comme vn pauure cryminel, fut mené en la maiſon de l'Eueſque, ou interrogué ſur pluſieurs articles, mettoit peine de s'excuſer & toutesfoys confeſſa qu'à la verité il venoit de l'abaye, non pour y mal faire, mais voir vne ſienne couſine qui

l'auoit mandé pour la confoler vn peu fur la perte d'vn de fes parents, duquel nouuellement auoit efté auertie, ayant efté contraint de demeurer à fouper, qui a efté l'ocafiòn de fa longue demeure. L'Euefque luy dit : elles font fort deuotes, & vous merueilleufement charitable. Beau fire, venons au point & ne meflez tant de menfonges à la verité : car ces deguifemens ne feront qu'empirer le fait dont ie fuis auerty. Le prieur, voyant qu'il falloit paffer plus outre, s'auifa qu'en acufant meffire Iean il fatisferoit à l'Euefque : de forte que pour trouuer moyen d'efchaper, auec vne voix baffe & tremblante luy refpond, monfieur, pour dire vray, meffire Iean me pria hyer de luy tenir compagnie à ce foir iufques en l'abaye pour aller en la chambre de dame Clere. Et pource qu'il eft l'vn de mes plus grandz amys ne l'ofay reffufer, & apres l'auoir conduit iufques au dedans m'en fuis reuenu, comme voyez, fans aucun mal faire. L'Euefque oyant ce qu'il craignoit, moytié ioyeux, moytié coleré, part foudain pour aller au couuent furprendre le curé, qui felon fon gré eftoit trop ayfe, iouïffant de celle qui luy auoit fait fi rigoureux reffuz. Mais dame Anne (qui auoit conduit le prieur iufques hors l'abaye) oyant le bruit de l'Euefque & de fes gens qui auoient faify fon confeffeur fut fort fafchée, & craignant le fcandale, auertit dame Clere fa bien aymée compagne luy difant : ma feur nous fommes perduës & defcouuertes, mon bon pere le prieur eft pris par l'Euefque qui viendra incontinent ceans. Dame Clere oyant ces nouuelles (contraires à fa deuote contemplation) comme femme fubtile & fine dit à fa compagne qu'elle allaft en fa chambre faire leuer meffire Iean & qu'il fe cachaft derriere la

porte : puis va haſtiuement deuers l'Abeſſe crier : ma Dame leuez vous, la martre ou bellette eſt en voſtre poulailler qui deſtruit toutes voz poulles & chapons. L'Abeſſe vieille, ſuiette à ſon proffit, prend vn baſton & court incontinent à ſa vollaille que Dame Clere tout à propos auoit ainſi eſparſe. Et la voyant bien empeſchée s'en va à ſon meſſire Iean caché derriere l'huys, lequel apres l'auoir inſtruit & aſſeuré de ce qu'il deuoit faire, le mene coucher au lit de l'Abeſſe, puis s'en retourna en ſa chambre. L'Eueſque, preſſé d'enuie & de ſoupçon, entre auec ſes gens par deſſus les murailles de l'abaye & ſe rend au dortoir, ou il rencontre l'Abeſſe (vn baſton en ſa main) qui eſtoit encores trauaillée de ſa courſe. Elle voyant ſi grande brigade, commença à dire, monſieur quelles nouuelles? L'Eueſque chaudement luy conta l'hiſtoire de dame Clere & de meſſire Iean. La pauure Abeſſe, toute eſmeuë conduit la compagnie à l'huys de ceſte pauure religieuſe heurtant violentement pour entrer. Dame Clere (ſeignant eſtre endormie) comme en ſurſault ſe leue en ſon petit corſet blanc, demande qui faiſoit ce bruit. L'Abeſſe luy commande d'ouurir incontinent ſur peine d'inobedience. Adonc fut l'huys ouuert, à l'entrée duquel on trouue ceſte religieuſe qui de ſi pres contrainte, eſtoit tellement delaſſée, que deux petites boullettes rondes (plantées en vne delicate blancheur) paroiſſoient de ſi bonne grace que l'Eueſque ne ſe peuſt garder de changer ſa couleur comme tout tranſy, toutesfoys, contreſaiſant le bon reformateur, entre & cherche par tout, outrageant la pauure Dame de pluſieurs iniures de paillardiſe. Elle comme aſſeurée, & qui ſçauoit bien repliquer, hauſſe la

teſte toute eſplorée, diſant comment monſieur & ma Dame que voulez vous faire, à quelle ocaſion me faites vous ceſte iniure? l'eſpere que le deshonneur que ie reçois me ſera reparé par celluy qui garda Suſanne des faulx calumniateurs, & monſtrera ma certaine innocence. Quand l'Eueſque ſe voit trompé de ſa prinſe, dit en colere : Sur mon ame i'auray le paillard, car ie ſuis ſeur qu'il eſt ceans : Au nom de Dieu (dit l'Abeſſe) cherchez par tout, à fin de ne point penſer qu'on l'ait deſtourné, ie vous habandonne ma chambre à ceſte charge la premiere. Toutes les religieuſes (qui eſtoient acouruës à ce bruit) firent ſemblables offres au bon reuiſiteur, lequel, pour contenter l'Abeſſe plus qu'autrement, alla droit en ſa chambre ou ſes gens cherchans de tous coſtez voyent la couuerture du lit vn peu ſouzleuée qu'ilz tirent de force, adonc aperceurent meſſire Iean au lit de ma dame l'Abeſſe, qui ſe trouua tant eſperduë que iamais ne ſceut dire ne repliquer vn ſeul mot, qui fiſt iuger la compagnie qu'elle ſeule auoit fait la faute. Ces religieuſes preſentes commencerent chacune à dire ce qu'elles en penſoient ſans en rien ſe montrer marries de la rencontre, eſperans par tel moyen d'auoir à l'auenir liberté plus certaine de contenter leurs priuées affections à l'exemple de ma Dame. Seur Clere voyant ſa farce bien iouée, eut vengeance de belles reproches qu'elle faiſoit à l'Eueſque & à l'Abeſſe, la menaſſant d'enuoyer querir ſes parens pour l'oſter d'vn lieu ou le chef qui deuoit ſeruir d'exemple de bien viure viuoit le plus mal. L'Eueſque cognoiſſant la fineſſe des femmes ſurmonter la ſienne & que ſon entrepriſe auoit ſi mal ſuccedé, vaincu d'vn merueilleux deſpit s'en

alla & fit mettre le preſtre en vne eſtroite priſon, de laquelle (la colere epiſcopale vn peu apaiſée) ſortit moyennant le prix & ſomme de cent ducatz qui furent payez content par le ſecours de ſes amys.

VOYLA, mes Dames, que merite la rigueur des peres, qui ne donnent loyſir à la ieuneſſe de leurs filles de iuger la liberté que nature permet au mariage : tellement qu'eſtans priuées en ſi bas aage de ceſte lumiere (par la contrainte de religion) la chair, par le iugement qui croiſt auec le temps, les poind ſi viuement que lors elles ſont induites à faire ſecretement (delaiſſans Dieu & l'honneur) ce que ſans offence, au ſceu du monde elles euſſent peu faire.

COMPTE XXVIII.

Entre les choſes que lon veult garder, la plus difficile, eſt la folle femme, car depuis qu'elle oublie Dieu & ſon honneur aiſément elle trebuche ſans diſcretion de perſonne ou ſa premiere volunté la meine, tant eſt fragile & ſuiette à ſes paſſions leur eſprit vne fois attaint & gaigné du fol Amour.

EN l'Iſle de Sicile n'a pas long temps qu'il y auoit vn medecin fort eſtimé, & nommé meſſire Roger, lequel tout caduc & fur ſes vieux ans, eſpouſa vne bien belle & ieune Dame, remede contraire à ſi froid eſtomach : & d'autant qu'il ſe ſentoit trop foible pour ſi ieune moitié, entra en telle ialouſie de ceſte femme nommée Agathe que toutes les compagnies luy eſtoient deffenduës. Ce maiſtre Roger ſe nommoit du commun le ſuport & ſeul gouuerneur de tout le couuent des freres mineurs du lieu, la frequentation deſquelz luy eſtoit ſi familiere, qu'au moyen de ceſte maladie incurrable ne communiquoit qu'auec eux, eſperant par là garder ſon Agathe : mais comme celuy qui baille ſa bourſe à garder au plus grand larron, d'auenture arriua au couuent vn frere myneur (nommé frere Nicole) autant ſaint qu'homme de ſa robbe, veſtu & acouſtré pour bien tromper les femmes, au demeurant diſpoſt, ieune, & bien condi-

tionné comme vn moyne : toutesfoys (ayant quelque peu eſtudie) s'eſtoit acquis vn bruit de grand predicateur, diſant auoir eſté compagnon de ſaint Bernardin, duquel ſe ventoit auoir receu pluſieurs ſaintes reliques que ſouuent il monſtroit, & par vertu deſquelles preſchoit auoir fait de grandz miracles : à l'ocaſion de quoy grand' multitude de perſonnes venoient à ſon ſermon, & entre les autres ceſte Agathe acompagnée de ſes beautez naturelles, & de telle excellence que ce notable predicateur la ſceut fort bien choyſir entre le troupeau comme la plus perfaite à ſon gré, luy gettant œillades amoureuſes en tous endroitz ou la rencontroit. Elle d'autre coſté n'en faiſoit pas moins, pour le voir ſi beau & bien parlant, priant Dieu de bon cueur que ſon mary luy reſſemblaſt, lequel pour trouuer moyen de retirer d'vne ſi eſtrange ialouſie (cuydant que ceſte maladie ſe peuſt guerir par herbes & ſirops, comme il gueriſſoit les malades) eut opinion de ſe confeſſer à ce beau pere pour en auoir conſeil. Luy donc vn iour ſorty de la chaire le vint prendre & prier gracieuſement de la vouloir ouïr en confeſſion. Le frere (faiſant vn peu le rigoureux) reſpond que ce n'eſtoit point ſon ofice de confeſſer, & que c'eſtoit l'eſtat du curé. Ha monſieur, diſt la dame, vous plairoit il ce bien me faire en faueur de mon mary maiſtre Roger, qui eſt voſtre deuoſt medecin ; certes ma ſeur, puis que vous eſtes la femme d'vn homme, auquel nous ſommes tant redeuables, ie ne vous refuſeray : mais, ſans faute, à vn autre ne ferois tel ſeruice, comme choſe qui nous eſt deffenduë par le general de noſtre ordre. Sur ces propos s'en allerent en vn lieu ſecret de l'egliſe, ou dame Agathe commença

aſſez legerement ſoy conſeſſer, tant auoit de haſte de venir au point principal du peché de luxure, auquel ſouſpirant pour auoir ſentu & ſouffert les eſguillons de la chair de bien pres : ſur la fin commence à declarer comme on luy auoit baillé outre ſon gré vn mary vieillard, ſoupçonneux, & ialoux, auec lequel elle n'auoit que tourment, ſupliant (par ſon ſçauoir) le retirer d'vne ſi vmbrageuſe maladie, ou qu'autrement elle eſtoit au deſeſpoir. Ce griſard cognoiſſant ſi bon commencement, s'efforça de la reconforter de doulces & emmiellées paroles, en luy diſant : mamye encore qu'il n'y ait raiſon du coſté de voſtre mary de ainſi vous traicter, ſi eſt ce qu'on trouuera peu d'hommes voyans l'extreme beauté que ie voy nature auoir mis en vn corps ſi parfaict, qui ne ſuſſent touchez d'vn mal ſemblable : toutesfois, comme celuy qui voudroit plus faire pour voſtre douceur & bonne grace, que pour tous les biens & merites que ie puiſſe auoir en ma religion, ie feray mon deuoir de luy remonſtrer la grande charge de conſcience qu'il a d'ainſi viure. Apres pluſieurs autres propos, dame Agathe dit au frere qu'il luy donnaſt l'abſolution. Adonc commença à ietter vn grand ſoupir & dire : Ha ma fille, vne perſonne lié ne peut deſlier autruy : car en ſi peu d'eſpace vous m'auez ſi eſtroitement eſtraint que i'ay plus grand beſoing de voſtre miſericorde, que vous de la mienne. Agathe, qui n'eſtoit des plus ſottes, entendit incontinent ou tendoit ce veneur. Et combien qu'au parauant euſt quelque opinion qu'entre les hommes & religieux (comme auoit entendu de maiſtre Roger) n'y auoit autre difference que d'vn coq à vn chappon, ſi cogneut elle que ceſte reigle failloit au cor-

delier : de forte que ſa reſolution fut de le choiſir pour amy, reſtoit ſeulement le temps à propos pour euiter le ſoupçon tant du medecin que des voyſins. La maniere fut que la Dame declara au docteur, ſa couſtume eſtre de ſe plaindre ſouuent de la maire du ventre, & que ſon mary ne ſes compagnons, n'auoyent peu trouuer iamais remede pour chaſſer telle maladie, luy promettant quand il ſeroit allé viſiter ſes malades du matin qu'à l'inſtant ſaindroit eſtre grandement oppreſſée, & par ce moyen enuoyeroit querir ce bon predicateur auec les reliques qu'il diſoit auoir de ſainct Bernardin. Ceſte concluſion prinſe, peu de iours apres maiſtre Roger partiſt pour aller à ſa pratique. Agathe ayant le cœur aux promeſſes du cordelier, commença à ſe plaindre & eſuanouyr comme de couſtume. Les femmes voyſines & parentes, vindrent viſiter la patiente, & luy ietter du vinaigre. Elle ſouſpirant (comme femme reuenuë de paſmoiſon) s'eſcria : he monſieur S. Bernardin veuillez moy ſecourir. La chambriere inſtruite à ce cry (contrefaiſant la piteuſe) luy diſt, Helas ma maiſtreſſe voudriez point qu'on allaſt vers ce grand predicateur que lon aſſeure auoir tant de miraculeuſes reliques du benoiſt ſainct pour les vous aporter? La dame ſaignant de douleur ne pouuoir parler, auec vne doulce & triſte voix reſpond, ce qu'il vous plaira. Puis derechef commençoit à ſe plaindre. Ces femmes qui eſtoient preſentes, & auſſi ſages que la patiente, preſſerent ceſte chambriere de partir, qui ne fuſt pareſſeuſe, eſperant auoir part au miracle que feroit le frere. Lequel, aduerty de toute l'entreprinſe, prend vn ſien compagnon auec luy, & porte toutes ſes reliques au logis de dame

Agathe : Ioignant le lict de laquelle (& comme en pleurant) fist vne reuerence bien humble. La Dame, si tost qu'elle l'aduisa, lui escrie : He beau-pere, priez Dieu & S. Bernardin pour moy. Ma fille, dist le frere, i'espere que ce ne sera rien : mais premier que de receuoir la grace de Dieu (par les saintes reliques que vous apporte) faut auoir recours à la saincte confession, estant certain que l'ame bien guarie, le corps le sera facilement. Donc, dist-elle, ie vous prie de me confesser. A ces mots les assistants sortent, & laissent en la chambre seulement les deux Cordeliers, & la chambriere. Le frere predicateur despouille ses bragues & approche ses reliques de dame Agathe. Son compagnon ce pendant, sur la couchette apprend vn alleluya à la chambriere : tellement qu'vn chascun d'eux estoit fort empesché. Le pis fut, que maistre Roger reuint de sa pratique, & heurte à la porte qui estonna tellement ces beaux peres, que le preuaricateur oublia ses bragues, tant fut pressé de sortir du lict. La chambriere (abandonnée de son compagnon) court soudain à la chambre ou s'estoyent retirées les femmes, & leur dist : venez hardiment c'est faict ma maistresse est fort allegée. Maistre Roger sur ces propos entre, demande que c'estoit, on luy compta l'histoire : lequel trouuant ces deux beaux peres si pres & en la compagnie de sa femme (encores qu'il ne fust content en son esprit) force luy fut d'en faire le bon compagnon. Dame Agathe de son trauail esmeuë lui compte l'extremité de sa douleur, qu'elle disoit estre appaisée, tout aussi tost que la relique de sainct Bernardin l'auoit touchée : Et apres auoir remercié doucement ses fratres, leur donna

congé. Le medecin, accouſtrant l'oreiller de ſa femme, trouue les bragues du predicateur, qu'il auoit laiſſées de grand haſte de s'habiller : ce qui brouilla extremement le cerueau du pauure ialoux : mais ſa femme fine & cauteleuſe luy diſt : Mon amy ne vous auois-ie pas dict que la relique du glorieux ſainct Bernardin m'auoit garie : & craignant que le mal me reprint, priay fort le frere qu'il la laiſſaſt. La chambriere fine affaitée (qui auoit eſté participante de la deuotion) faignant aller à l'eau, ſort du logis, & auertit le predicateur de ces bragues qu'il auoit laiſſées, leſquelles on auoit dit à maiſtre Roger eſtre celles de ſainct Bernardin, & que ſolennellement il les vint requerir pour couurir le faict de ſa maitreſſe. Ce beau pere (malicieux comme vn renard) compte au gardien du couuent ſa fortune : lequel ayant pitié de ſon ſemblable, apres lui auoir remonſtré que c'eſtoit vn ſot d'auoir ainſi laiſſé ſes bragues, & qu'on l'euſt prins pour l'vn des plus ruſez de l'ordre, conuoqua tous ſes moynes, à grand branſle & carillon de cloches, la croix & l'eau benoiſte, deux à deux, auec vne melodieuſe ſolennité, allerent droit au logis de maiſtre Roger, que le gardien tira à part, luy tenant ces propos : Noſtre amy, quand nous preſtons ſecrettement noz reliques à quelque malade, qui n'eſt diſpoſé de receuoir la grace de Dieu ſecrettement les retournons requerir, de peur que le peuple en face peu de compte : mais auſſi quand il plaiſt à Dieu monſtrer ſa puiſſance par vertu de noſtre relique, comme il a faict en voſtre bien aymée eſpouſe, nous faiſons la ſolennité requiſe, & que voyez. Maiſtre Roger voyant grande aſſemblée, penſant n'eſtre venuz ſans iuſte occa-

ſion, les remercie grandement. Adonc tous les freres monterent en la chambre de la patiente, qui auoit enueloppé ces bragues en vn beau linge : Le gardien (auec vn grand honneur) les deſcouure & fait baiſer à tous les aſſiſtens, & à maiſtre Roger le premier, puis le miſt dedans vn tabernacle qu'il auoit apporté, ainſi auec vn ſi noble ioyau, s'en retournerent en leur couuent. Ceſte nouuelle fut ſceuë par tout, de la guariſon faite par la vertu des bragues de ſainct Bernardin, à la femme de maiſtre Roger, & luy meſmes en faiſoit le compte, qui fut enregiſtré, & les bragues ſolennellement gardées, afin de les bailler à baiſer aux bonnes Dames, pour les guarir de la maire du ventre.

Combien (mes Dames) que maiſtre Roger n'ayt pas eſté des plus ſages du monde qu'il n'a meſuré la force de ſon corps à ſon aage & ieuneſſe de dame Agathe, ſi ne veux ie excuſer que ceſte ſotte femme (delaiſſée de Dieu) n'ayt beaucoup plus lourdement ſailly : & fault penſer que qui ſe fie en telz deſguyſeurs de matieres reçoit ſouuent vne telle honte ou cent fois pire.

COMPTE XXIX.

Il y a des femmes ſi ſottes & hors de iugement qui ont opinion de reſuſer les grandz ſeigneurs deſquelz elles ſont requiſes, pour s'abandonner aux moindres : & penſent par la mieux faire, & euiter le ſcandale de leur honneur. Mais pour monſtrer qu'vn tel vice ne demeure iamais incogneu, fault qu'ilz cognoiſſent que l'eſprit qui ſe oublie eſt ſi aueuglé qu'amour & fortune le renuerſent en vn ſi piteux état, que la fin eſt pour le moins touſiours vne honte & moquerie perpetuelle.

En la ville de Plaiſance, faiſoit ſeiour vn ieune Gentilhomme en beauté & en bonne grace fort accomply, lequel ſelon la grandeur & auctorité de ſa maiſon, faiſoit deſpence honneſte. Au moyen dequoy auoit frequentation familiere des plus nobles dames de la ville. Entre leſquelles vne des plus riches & apparentes ſceut bien deſrober la liberté de ce ieune Seigneur, que le voyant en peine de gaigner ſa grace, luy monſtroit tous les ſignes de faueur & gratieux appaſt pour l'enuelopper & prendre au filet. Et tellement ſceut couurir ſa trainée, que demourant prins ſans pouuoir fuyr, ſoudain s'accouſtra d'vn viſage de rigueur, le monſtrant accompagné de refuz plus que de contentement, dont la ieuneſſe du Gentilhomme (non encores accouſtumée à telles ruſes) ſe trouuoit eſtrangement ſaiſi d'vne infinité de paſſions. Long temps entretint ceſte dame

ce feruiteur en fes pourfuites amoureufes, qu'elle entremefloit maintenant de l'aigre, puis du doux prenant gloire en elle mefme que fa beauté feule pouuoit eftre caufe de retenir l'efprit d'vn homme en telle feruitude. Le Gentilhomme qui cognoiffoit fes entreprinfes & defpences proffiter peu ou rien du tout, pour paruenir à la iouiffance de la grace de fa Dame, delibera de fe mettre au danger d'vne derniere efpreuue. Et ayant vn iour efpié l'abfence de fon mary, alla s'embufcher fecrettement en la baffe court de fon logis ou eftoient le bois, foin & autres prouifions de la maifon : efperant, que quand la Dame feroit partie pour aller à la meffe, gaigner fa chambriere, & fe mettre deffoubz fon lict pour la nuict enfuyuant effayer fi la Dame (eftant ainfi furprinfe, auec le feruice continuel qu'il deliberoit luy prefenter) auroit point pitié d'vne fi parfaicte & longue amytié. Fortune, qui ne fuccede toufiours fauorable, voulut que cefte dame (preffée de quelques priuez affaires de fon mefnage) ne fortir de tout ce iour du logis, tellement que le pauure amoureux fut contraint de fe nourrir & contenter de fes paffions, un peu refroidies pour le trop long iufner, difficille chofe à digerer à vn eftomach ainfi vague comme le fien : toutesfois (faifant de fes amours pitance) eut patience iufques au lendemain matin, qu'il arriua en cefte court vn grand more, ayant la grace d'vn gros magot, & conduyfant deux muletz chargez de bled : lequel (ainfi qu'il defchargeoit fon fardeau) vid la Dame, qui regardant par vne feneftre, commença à tenfer ce more d'auoir fi longuement demouré : Et toft apres ma Dame entrer en l'eftable,

pour deuiſer auecq' monſieur le muletier, non du tout ſi rigoureuſement qu'elle faiſoit par la feneſtre : mais s'approchant de luy le careſſoit, chatoüilloit, auecq' petitz ſoufflez, comme ſi de long temps euſt accouſtumé ce ieu. Le pauvre Gentilhomme, perdant le cœur de rage de faim & paſſionné d'amour, cuyda vif treſpaſſer de voir telle tragedie, & vn vray canibale preferé à luy, qui auoit employé eſprit, corps, & biens, pour complaire à femme de ſi peu de iugement, & en ces alteres diſoit en luy meſmes, Miſerable femme, quel deſpraué appetit a corompu ton villain courage de chercher tel plaiſir? penſe tu trouuer contentement plus grand en vn vil more ton ſerf, qui ne te ayme que pour la cuyſine & ſoupe graſſe, qu'en celuy duquel la perſeuerance deſcouure la grandeur & perfection de ſon amytié? Eſtime tu ton ord peché eſtre plus ſecret en l'eſprit d'vn ſot, auquel le vin peut commander, & duquel la vie ſert pour l'argent, en ſorte que pour la moindre offence que tu lui feras, deſcouurira l'inſamie & deteſtable paillardiſe de ton corps? En ceſte colere diſcourant le Gentilhome, apperceut ſa Dame qui alla barrer l'huys, & comme celle qui auoit à plaiſir le parfun des muletiers, ſe coucha gentilement ſur le bas du mulet, deſſus lequel (ce magot couplant ceſte colombe) euſſiez iugé eſtre la conſummation des amours de Vulcain & Venus. Ie vous laiſſe à penſer mes dames, la deſmeſurée paſſion de ce ieune Seigneur, voyant couleurs tant mal ſorties, & execution ſi peu plaiſante. Ie croy, à mon iugement, qu'il n'euſt enuie d'aller apres, car vaincu d'vn merueilleux deſpit & ennuy fort de ſon embuſcade tenant l'eſpée en ſa main, propoſant

donner au trauers d'vn couple ſi different. Toutesfois raiſon (dominant ſon extreme colere) luy fiſt cognoiſtre que pour cela ne feroit ſa paſſion allegée, receuant d'vn tel meurdre plus de honte que de contentement : Parquoy eut recours à la vengeance de ſa langue, prononçant ces propos : O maudite & malheureuſe fortune, tant tu m'as eſté nouerque & contraire de m'auoir fait voir vne telle & ſi deſnaturée operation. Et toy crapault Ethiopien, remede de tout amour, encores qu'à iuſte ocaſion te deuſſe hayr, toutesfoys m'ayant deliuré d'vne ſi puante & venimeuſe Serpente (ennemye de mon bien & plaiſir) ie ne puis que ie ne me ſente & tienne pour iamais ton redeuable : eſperant que l'yſſue de ceſte longue pourſuitte me rendra prudent & aduiſé de l'indiſcretion & fineſſe de ſi ſottes femmes. Ceſte pauure dame, tant pauurement ſurprinſe (ayant reprins quelque peu ſon cueur) cognoiſſant ſa lourde & layde faute, ſe miſt à genoux (ſes yeux faiſant office de pitié) ſuplia le Gentilhomme, en abondance de larmes, de luy donner la mort. Mais ſe voyant eſtre ſuffiſamment vengé du merueilleux remors de conſcience & deſplaiſir qu'elle auoit d'vn ſi ord & ſalle vice, luy dit : O loupue lubrique & ſauuage, quelle rage & bruſlante fureur t'a prins de t'abandonner à vn ſi puant & vilain more ton ſerf? ou eſt la garde & conſideration ſi grande de ton honneur que tant de foys m'as propoſé? eſt ce la reputation que tu t'es gardée pour l'amour de ton mary, & grandeur d'vne ſi noble maiſon de laquelle es ſortie? Ia Dieu ne plaiſe que d'vne ſi laſche & habandonnée perſonne ie daigne fouiller mes mains : car le deshonneur que tu receuras d'vn tel

meffait, & la fouuenance perpetuelle de ton peché, te fera cent foys en viuant mourir fans mort, & moy heureux & content de fi iufte vengeance. Ces propos finiz fe retira fecretement du logis, delaiffant cefte defolée Dame plongée en fi dolentes & piteufes penfées que le refte de fa pauure vie (cognoiffant l'authorité & credit du perfonnage, fecretaire de fes noires amours) fe tenoit bannye de toutes compagnies, viuant en crainte & follitude, acompagnée d'vne infinité de regretz.

C'EST VN MAL, mes Dames, affez commun à beaucoup de femmes (faifans profeffion du fol amour) qu'entre leurs plus affectionnez feruiteurs le moins digne & plus lourdault eft voluntiers choyfi, efperantz par ce moyen mieux garder leur honneur : mais affeurement, eftans fi liberalles du trefor qui ne peult eftre rendu, tombent en une honte ou pareil danger que cefte femme, laquelle (cuydant fuyr amour) iouïft du fruit auant que cognoiftre la fleur. Ce qui vous fera fages des chofes qui peuuent auenir, & vous donnera plaifir de celles qui font auenues.

COMPTE XXX.

I'ay ſouuenance (qu'eſtant vn iour mal diſpoſé) l'vn de mes plus fauorables amys deſirant me viſiter & donner plaiſir, me fiſt vn compte aſſez plaiſant. Et pour ce que ie ſçay qu'il y a des femmes qui en leurs entrepriſes ne ſont des plus fines ſans regarder l'iſſue, & qu'vn tel compte donne plaiſir aux malades, I'ay penſé que les plus ſains en l'oyant y pourront trouuer quelque contentement.

N la noble ville de Paris demeuroit iadis vn procureur en Parlement, duquel (de crainte que les autres encheriſſent le parchemin) me garderay de dire le nom. Ceſtuy, comme vn des plus aparentz du palais, eſtoit des premiers en ſon banc, & le dernier à table en ſa maiſon ayant au nombre de ſes clercz vn maiſtre Iean, qui de longue main faiſoit la principalle charge de ſa pratique, & pource que le naturel de telz mignons eſt quelqueſoys de mal coucher, ou bien pour auoir enduré de trop grandes & humides froidures en vn yuer (par faute d'eſtre bien chauffé) auint ſur le printemps, que toutes choſes commencent à boutonner, ainſi le clerc commença à deuenir galleux, & d'vne galle aſſez groſſette. Maiſtre Iean, cognoiſſant que ſon mal empiroit & augmentoit par chacun iour, vſa de ſi fort bon conſeil, & du regime des medecins, qu'à la fin ſe rendit ſi ſain & diſpoſt (auec vn viſage ayant repris nou-

uelle chair) qu'euſſiez iugé eſtre le taint d'vne pucelle de quinze ans. Durant la gueriſon, la femme du procureur laquelle, ou pour auoir beu au verre de ſon clerc, ou pour auoir ſenty de trop pres ſon haleine (par le moyen de ſa delicatte ieuneſſe) beaucoup plus ſuiette à prendre un mauuais ær, commença d'entrer en vne quaſi ſemblable & petite gratelle, qui tellement proffita que ceſte galle ne ſe trouua moins groſſe que celle de maiſtre Iean, lequel eſtant aperceu de la Dame en ſi bonne diſpoſition (comme celle qui deſiroit autant ſa ſanté que de ſon plus proche voiſin) l'interrogue comment il auoit peu ſi bien remedier à vn mal tant hargneux, & que ſe voyant tourmentée de quaſi ſemblable façon, voudroit bien ſçauoir la recepte cauſe de ſa guariſon, à fin d'eſtre deliurée d'vne choſe ſi laide : qui (perdant toute contenance) la contraignoit de ſe frotter & gratter à tout propos à table. Le maiſtre clerc (pour ne voulloir declarer le ſecret de ſon mal) met toutes les peines à luy poſſibles de s'excuſer & couurir ſon inconuenient, de peur d'eſtre decouuert d'vne choſe qui peult eſtre ne luy euſt eſté agreable. Mais, nonobſtant tant d'excuſes, contraint de la Dame de paſſer outre, pour quelque peu la contenter, luy dit, que la meilleure recepte (& de laquelle s'eſtoit le mieux trouué) eſtoit que tous les matins il s'en alloit aupres du pré aux clers par le meillieu des bledz, que la tout nud, & à la belle roſée ſe veautroit dedans le bled vne douzaine de tours de tous cotez : & qu'il penſe veritablement que cela ſeul luy a fait recouurer ſa ſanté. Vrayment, maiſtre Iean ie ne m'esbahys pas ſi auez tant fait de difficultez de me le dire, pour eſtre choſe tant mal

ayſée à faire. Et beau ſire, s'il ne tient qu'à cela que ma galle ne s'en aille, ie vous affeure maiſtre Iean mon amy que i'en ſuis tant deſplaiſante pour l'amour de tant de gens de bien qui me regardent & me font ſi grand honte, que ie ne craindray à faire cent fois d'auantage. Or venez ça me conduirez vous pas bien au lieu meſmes ou auez eſté? Ma dame, ſi voulez me commander, ie croy, replique le clerc, que ie le trouueray bien. Beau ſire, demain du plus matin voſtre maiſtre s'en va au palais, pour vne cauſe qui eſt de conſequence, & qui doit eſtre plaidée, incontinent que ſa mulle ſera de retour mettez le coyffinet deſſus & nous irons enſemble ſeignans aller en autre endroit. La concluſion prinſe & arreſtée, le lendemain (monſieur au palais) la mulle retournée maiſtre Iean monte deſſus, & ma Dame en trouſſe bien encapée en ceſt équipage s'en vont le droit chemin du pré aux clercz : auquel choiſiſſans les plus beaux & eſpais bledz & les plus à l'eſcart, ma dame ſe deſpouille & ſe met en chemiſe pour receuoir la freſcheur de la roſée matutinalle, ſelon l'opinion de ſon maiſtre clerc : lequel, ſeruant de varlet de chambre, luy deſtache ſes eſplingues, & la deſchauſſe honneſtement : & de peur que les habillemens ne fuſſent mouillez ou gaſtez les met & attache en vn petit pacquet deſſus la mulle : laquelle, ainſi que ma dame la procureuſe ſe veautroit & conniloit dedans le bled (ſe ſentant en liberté, ſans eſtre attachée) prend ſa courſe & s'en fuit en la ville, ſuyuant le droit chemin du palais (qu'elle ſçauoit de longue main) & s'en va mettre au mylieu des autres mulles pres la pierre de marbre, ou eſtoit le montoir ordinaire de monſieur.

Ces pages & laquais (de nature tant aiſes quand ilz ſçauent dequoy ſe mocquer) cognoiſſans ceſte mulle (comme des plus vieilles du palais) ainſi ſanglée auec vn pacquet d'habillemens de femme, commencent à faire tel tintamarre & bruit, qu'vn chacun de ces clercz (mettans leurs nez aux feneſtres de la grand ſalle) deſcouurirent la riſée qui paruint iuſques aux oreilles du procureur, qui ſoudain deſcend, & voyant ſa mulle, & les habillemens ordinaires de ſa femme, ne ſceut que penſer ou faire, ſinon s'en aller fort melencolique, & tout grondant à ſon logis, ou trouuant ma Dame qui auoit auancé ſes pas (par la faueur du ſecours que luy auoit fait ſon clerc) & comme celle qui ſe doutoit du mal, ſceut ſi bien pallier ſon entrepriſe, que la verité luy paſſa loing des aureilles.

Gardez vous, mes Dames, d'vne telle roſée, laquelle mouille voluntiers celles qui ſe gouuernent par leurs varletz, & au lieu d'aporter ſanté, n'aporte aux femmes qu'vne mocquerie pour ſeruir de paſſetemps aux hommes. Et ne ſoyez tant legeres de croire autruy, en toutes voz entrepriſes, ſi ne le cognoiſſez ſi ſage & auiſé que ſa prudence puiſſe empeſcher les choſes qui vous peuuent tant ſoit peu faire honteuſes.

COMPTE XXXI.

Il ne fault point que les femmes prennent exeuſe ſur les traitz du petit archer, qui ſecretement empoiſonne leurs cueurs ſans pouuoir reſiſter à ſes efforts. Mais fault qu'elles accuſent leurs voluntez deſordonnees, deſquelles, ne voulans chaſſer la cauſe, ſe laiſſent ſi doucement gaigner, que s'il y a fineſſe ou ſubtilité en leurs eſpritz q ſerue à l'execution de l'amoureux vouloir pour en tromper leurs mar. Dieu ſçait ſi elle eſt employée, comme cognoiſtrez par ceſte hiſtoire.

En la riche & fameuſe cité de Veniſe n'a gueres vn Gentilhomme de la ſeigneurie ieune & toutesfoys (ſelon l'aage) aſſez auiſé, vn iour de feſte allant à l'esbat en vne barque (comme eſt la couſtume des Veniciens) ainſi qu'il entroit d'vn canal en l'autre aperceut vne ieune baſtelliere femme d'vn marinier, nommé Marquet de Curſiolle, lequel cognoiſſoit de longue main, pour auoir faict pluſieurs voyages en mer auſquelz auoit eſté conducteur du nauire. Ayant donc ce Gentilhomme veu la douceur de l'œil de la baſteliere, fut ſoudain vaincu du peché d'enuie de ioir de ſa beauté. Et pour mettre à execution vn deſir ſi poignant, employa vne vieille praticienne bien inſtruite en telz meſſages : laquelle ſceut ſi bien choiſir le temps de parler à ceſte dame

que par ſon affeté babil elle la rendit tellement abatuë qu'il ne reſtoit que le moyen de iouïr du plaiſir qui rend les filles femmes : mais l'execution luy ſembloit fort difficile, d'autant que ſon mary ne ſortoit iamais hors la maiſon de nuit : d'auantage la dame eſtoit logée en lieu de ville ſi eclairé des voiſins qui la cognoiſſoient, qu'impoſſible eſtoit d'entrer en ſon logis ſans eſtre deſcouuert. Le Gentilhomme auerty du vouloir de la Dame, & ſe voyant aſſeuré du plus fort, luy fit incontinent entendre par la vieille meſſagere l'ordre & intention de ce qu'il auoit entrepris de faire pour la conſommation de leur amytié : puis ſuyuant ſon oportunité commença par moyens gratieux & honneſtes d'entretenir & parler ſouuent à Marquet, & l'enuoyoit ſouuent querir pour le mener ſur l'eau à l'esbat en ſa barque, dont tellement eſtoit content qu'il ſe ſentoit grandement heureux de le ſeruir. Vn iour entre les autres ce Gentilhomme ayant baſty ſon embuſche par ſi longue familiarité, luy dit : Marquet mon amy il fault que tu me faces vn plaiſir duquel ſera fort bien ſatisfait, c'eſt que ceſte nuit ie veux aller auec toy pour conduite voir ſecretement vne Dame, de laquelle ie ſuis de long temps affectionné ſeruiteur. Marquet, qui ne cherchoit qu'à gaigner, offre ſon corps, ſa barque, & tout ce qu'il auoit en ſa puiſſance. Ainſi la concluſion prinſe, la nuit venuë, Marquet, par vne petite menſonge controuuée, s'excuſe enuers ſa femme, & s'en alla trouuer le Gentilhomme : qui voyant aprocher l'heure de ſon plaiſir aſſeuré, entre en la barque, & tant trauerſerent par les canalz de la ville que le Gentilhomme eſtant au lieu plus propre arreſter le

baſtelier commença à dire : Marquet, ie te prie attends moy icy & ne m'habandonne point, car ie t'aſſeure que tu ſeras content de moy & reuiendray tout au pluſtoſt. Monſieur, dit le baſtelier, ne vous ſouciez que de bien traiter voſtre Dame, car ie demeureray tant qu'il vous plaira. Comme lon ſçait qu'à Veniſe on peult aller par toute la ville par eau & par terre, ainſi le Gentilhomme, ſachant les rues de la ville, trauerſe par terre (prenant le plus court chemin de la maiſon de Marquet) par ce que par eau, ou il auoit laiſſé ſon baſtellier y auoit vn grand & aſſez faſcheux deſtour. Ayant donc atitré & gaigné perſonnes ſauorables en ſon entreprinſe, tant trauerſe par maiſons & feneſtres, qu'il paruint iuſques à celle de Marquet, ou il trouua ſa femme qui ſe garda bien de crier au larron : mais le ayant receu d'vn gracieux viſage, le rendit iouiſſant du deſiré plaiſir qui rend les hommes tant ſeruiteurs enuers leurs Dames. De ceſte grace le Gentil-homme ſauorablement traicté, retourne ſur les briſées de la barque, ou il trouue le pauure Marquet, qui ne ſe doutant d'vn tel chapeau de rozes (tout endormy) commence à dire en faiſant le moqueur : Monſieur, vous auez eſté aſſez long en voſtre paſſetemps, ie ne ſçay ſi l'auez eu tel comme vous le promettiez. Mon amy reſpond le Gentilhomme, ie t'aſſeure que de ma vie ne receuz ſemblable contentement venant du lieu d'une tant ieune & gratieuſe Dame, tellement que de l'ayſe ie me penſois rauy iuſques au ciel. Monſieur, replique Marquet, pour confeſſer verité, ainſi que reſuois au plaiſir par vous receu m'eſt prins vne enuie naturelle & ſi grande d'aller voir ma femme, que n'euſt eſté la promeſſe que ie

vous auois faicte, & craignant que vous ne tombiſſiez en danger, peu s'en eſt fallu que ne m'ayez point retrouué. A ce propos cogneut le Gentilhomme qu'il auoit beaucoup demeuré & que s'il continuoit ce chemin, Marquet, (qui eſtoit de fort chaude condition) pourroit executer ce qu'il auoit ia cuydé faire : partant delibera de chercher autre fineſſe pour iouyr encores vn coup du premier bien. Et pour paruenir à tel effect dict à Marquet : Comment ie ne penſois point que tu fuſſe marié. Auſſi, reſpond Marquet, n'a pas fort long temps que ſuis conſtitué en ſi honorable degré, auquel fortune m'a tant fauorifé que ie me ſens tenu à Dieu d'auoir eſpouſé vne aſſez belle ieune fille & de gens d'honneur & de maiſon ſelon ma qualité. C'eſt vn grand bien, diſt le Gentilhomme, & ſuis fort ayſe de telle rencontre : mais pour cela lairois-tu à venir au change s'il s'offroit quelque dame de ſemblable & plus grande beauté que la tienne : par ce qu'eſtant auiourd'huy participant du ſecret de mes amours, ie ne veux auoir autre conducteur que toy à l'heure qui m'eſt donnée pour aller voir ma dame : & afin que tu ayes part au plaiſir que ie receuray, ie feray tant que ie l'ameneray en ta barque, & auec elle vne ſienne parente non moins belle & ieune, qui par mon moyen te fera recueil de Seigneur & d'amy : pour le moins ne ſeras-tu point en peine d'aller chercher ta femme, eſtant certain de ne rien perdre au change. Marquet qui eſtoit vn peu apre à ce meſtier (comme celuy qui commençoit à ſe laſſer de l'ordinaire) ne fut malayſé à conuertir. En ſorte que le Gentilhomme, ayant le iour en ſuyuant auerty ſa dame par la vieile meſſagere, de l'entreprinſe, le ſoir

venu trouua Marquet au lieu accouſtumé auec ſa barque, dedans laquelle il auoit faict vn petit pauillon couuert & tendu fort proprement de tapiſſerie. Et ainſi embarquez ramerent iuſques au lieu que voulut choyſir le Gentilhomme, au bord duquel laiſſant Marquet alla trouuer la ieune mariniere qui l'attendoit en bonne deuotion. Et apres l'auoi deguiſée, veſtue d'accouſtremens de foye, toquée & couuerte à la mode de Veniſe d'vn voyle cramoyſi (ſentant en ceſt equipage mieux ſa princeſſe que non pas la femme d'vn baſtellier) la conduyt en la barque. Marquet qui voyoit ceſte dame ainſi brauement accouſtrée, eut opinion que ce fut la femme de quelque Gentilhomme de la ſeigneurie. Et comme celuy qui eſtoit eſchauffé en ſon harnois de l'eſperance du nouueau changement, la voyant ſeule demande ou eſtoit la ſienne. Le Gentilhomme, monſtrant viſage d'homme quelque peu faſché, luy reſpond : Sachez mon grand amy que ie n'ay iamais ſceu trouuer moyen de l'amener, & ſi ne l'ay point faict par tromperie ne pour vous fruſtrer du bien promis. Et afin de cognoiſtre que ne ſuis cauſe de ceſte faute, perdant l'occaſion de vous mal contenter de moy, ie ſuis content encores que ie ne ſçache homme viuant à qui ie vouluſſe faire ſemblable faueur, pour ceſte nuit que vous ayez part à la miene. Comment monſieur, replique Marquet, outre qu'il ne m'appartient, ia Dieu ne plaiſe que ie couche auec la dame du monde, que tant aymez. Beau ſire, diſt le Gentilhomme, ne vous fouciez du tort que me pourriez faire, car ie veux faire (pour l'amitié de nous deux) ce que les autres penſeroyent impoſſible. Certes monſieur pardonnez moy, ie ne

pourrois (ou voudrois) executer tel commandement. Il ſemble, diſt le Gentilhomme, que vous ſoyez fort ſcrupuleux : m'eſtimez vous tant ſot que ſi cela ne me plaiſoit, que ie le vous euſſe offert ſi librement? Ie iure Dieu, ſi reffuſez ceſte offre, iamais ne vous eſtimeray mon amy. Souffiſe que pour cela il ne vous couſtera que deux platz de poiſſon que menuoyerez Samedy prochain pour feſtoyer aucuns de mes plus priuez amis. Finablement l'accord, & marché faict, Marquet ſort de la barque, & le Gentilhomme entre dedans le petit pauillon auec la ieune mariniere, ou (ce pendant que le mary faiſoit le guet) receuoit ce que ceux qui ſe ſont trouuez en pareil hazard peuuent penſer. Et apres ce doux trauail ceſſé fort dehors, & enuoye Marquet en ſa place, luy defendant ſur toutes choſes de parler, ne s'efforcer de la cognoiſtre, par ce (diſoit-il) qu'elle eſt de grande maiſon, & ne ſe fuſt accordée de venir n'euſt eſté que luy ay fait accroire que tu eſtois le filz du Duc qui s'eſtoit deſguiſé en l'habit d'vn marinier. Il ne m'en chaut (diſt Marquet) de ſçauoir qui elle eſt, puis que c'eſt voſtre dame, ie ne doute point qu'elle ne ſoit bien choiſie. Ainſi entra au pauillon dedans lequel (contrefaiſant l'honneſte & de crainte d'eſtre cogneu pour vn marinier) s'efforça de faire le deuoir d'vn braue amoureux : de façon qu'eſtant ſorty d'auec la dame, commença à faire grande feſte au Gentilhomme du traitement qu'il auoit receu, luy diſant : Sur mon ame, monſieur, ie voy bien qu'eſtes homme de bon iugement & veritable, & vous prometz qu'il me ſembloit proprement ſentir ma femme : car elle eſt de la meſme taille, ayant ainſi la charnure ferme & deli-

cate. Bref oncques ie ne receuz tel plaifir, & vous affeure que fi ie ne fuis Samedy mort ou malade ie vous empoiffonneray magnifiquement. Cefte farce iouée, le Gentilhomme prenant la Dame par la main la reconduit en fon logis non pas fans rire par le chemin, de la tromperie qu'elle auoit faite à fon mary. Puis retournant vers Marquet (qui l'attendoit tout gay en fa barque) s'en retournerent comme ilz eftoyent venuz. Le marinier voulant tenir fa promeffe, le Samedy enfuyuant fe trouua en la maifon du Gentilhomme, & luy porta du meilleur poiffon qu'il peuft recouurer en toute la ville, luy-mefme, faifant l'office d'vn cuyfinier, au difner fe trouua quelque nombre de ieunes Gentilzhommes de la Seigneurie, lefquelz fachans le difcours du tour fait à Marquet, commencerent à ietter mille broquardz, le piquant de fi pres, que luy (qui n'eftoit des plus fotz) cogneut qu'on auoit pefché du poiffon en fon viuier. Le Gentilhomme voyant fa colere, de crainte qu'il n'offenfaft celle qui eftoit l'occafion du banquet, l'auertit incontinent & la fift abfenter. Marquet (fans prendre congé de la compagnie) efperant trouuer fa femme & la bien punir, prend le chemin de fa maifon : mais voyant qu'elle s'eftoit abfentée (fayfi d'un defpit merueilleux) habandonna la ville. Le Gentilhomme ioyeux d'vn tel exil, retira la dame auec luy, & l'entretint par fi long temps que bien volontiers en euft fait vn efchange.

Ce sont, mes Dames, les hazardz terribles du mariage, lefquelz pour euiter ne fert la prudence des mariz, fi une fois eft la femme oubliant vertu & prefumant de fa beauté, en laquelle la gloire prenant fon

ſiege, le plaiſir qu'on prend d'eſtre de tous aymée & eſtimée ſuyt de ſi pres, que facilement on preſte l'oreille aux flatteries de la langue dangereuſe d'vn tas d'amoureux paſſionnez : qui engendre le mal qu'auez veu par ce diſcours, lequel en fin fait perdre ce que iamais on ne peut recouurer.

COMPTE XXXII.

Combien que le ſcauoir de l'homme en vn eſprit malin face croiſtre la malice toutesfois l'ignorant malicieux ſe retient beaucoup plus ferme en ſa meſchanceté, d'autant qu'il n'a rien en ſon cerueau qui luy face cognoiſtre le contraire du vice, & qui pouruoye vn peuple d'vn paſteur ſcauant & fin ſait beaucoup pis quand il eſt ignorant & mauuais. Car ou eſt la faute du iugement, raiſon ne peut trouuer place.

Il y a vn chaſteau entre les montaignes de Daulphiné & Sauoye accompagné d'vne bourgade, habitée d'vn peuple rude & groſſier. Entre lequel y auoit vn ieune preſtre, lequel combien qu'il fuſt plus propre d'eſtre vn bon chartier que paſteur, toutesfois pour ſauoir vn peu mieux lire que ſes compagnons, fut eſleu Curé du lieu. Et comme la couſtume eſt en ces vilages de ne rien faire ſans luy, ſuyuant ceſt vſage, le curé ſe trouua (auec le temps) compere de toutes les femmes du bourg, qu'il ſçauoit tant bien entretenir, qu'vne ieune iouuencelle (nommée Liſette) comme la plus familiere emporta ſur toutes les autres plus grand credit. Le mary de ceſte ieune femme, ayant eſté longuement au ſeruice de pionnier en vne guerre faite en France, s'en retourna auec elle, pour continuer ſon labeur, & comme celuy qui ne vouloit accouſtumer de

compagnon en chofe qui luy touchoit de fi pres, commença à fe facher des priuautez du curé auec fa femme : qui le firent entrer en tel foupçon, que iamais ne la perdit de l'œil, ou de conduyte feure, luy desfendant l'entiere frequentation de tous les preftres : ce qui contrifta fort ces pauures amantz, & principalement ce bon pafteur : qui (ne pouuant fouffrir telles defences) s'auifa de s'ayder d'vne vieille caqueteufe, qu'il enuoya fecretement vers fa Dame, inftruicte de longue main au fervice des miniftres, afin de prendre confeil auec fa commere du moyen de pouuoir iouyr de leur accouftumée confolation. Cefte decrepite, experimentée en telz ouurages, commence à chatouiller les oreilles de Lifette, luy difant : Ma fille ie voy que vous eftes en vne merueilleufe peine, auffi eft voftre compere, à l'occafion de l'empefchement & iouiffance de voftre loyal Amour, dont i'ay grande compaffion pour auoir efté ieune & fçauoir l'ennuy que c'eft, mais par tout peut auoir remede, quand fagement on l'execute : auriez vous point la hardieffe de vous feindre demoniacle? Helas ma mere, refpond la iouuencelle, fi ie penfois qu'il nous peuft profiter bien ferois ce perfonnage : car il me fouuient des ma petiteffe qu'il y auoit vne de noz voifines tourmentée de femblable maladie que fi fouuent ie rencontrois qu'auec d'autres filles de mon aage (ainfi qu'ont accouftumé ieunes enfans) la contrefaifois au naturel. Doncques ma fille tout fe portera bien, fi dematin (fortans de l'Eglife) pouuez iouer ce ieu auec les mines qui y appartiennent. La belle Lifette, bien inftruicte de cefte vieille forciere, venu le iour ordonné, en fortant de la meffe commença à tourner

les yeux, à ſe tordre les mains, eſcumer & hurler comme vn loup. Le peuple ſot, eſtonné de ceſte ſoudaine & nouuelle maladie, la iugea incontinent demoniacle. Le pauure mary, qui ne la laiſſoit que de pres, tout ſaſché la faict conduyre en ſa maiſon, ou les voyſins venoyent pour reconforter ſa triſteſſe : Ainſi ayant oublié partie de ſon vmbrageuſe ialouſie, pour le grand inconuenient qu'il penſoit eſtre aduenu à ſa femme, comme hors du ſens, va droict au logis du curé, pour le prier de ſa puiſſance coniurer & chaſſer vn ſi mauuais eſprit hors du corps de ſa femme. Meſſire Maurice, faiſant la meilleure mine dont ſe pouuoit auiſer fiſt de grandes exclamations & plaintes du mal de ceſte patiente, diſant. Ha a, mon compere, vn homme ſe doit bien garder d'eſtre trop rude à ſa femme, & d'auoir ſuſpicion ſans cauſe, car les femmes de bien aucunesfois en perdent l'entendement. Adoncq' va prendre ſon eſtolle & autres inſtrumentz propres à ſa coniuration : & tout deliberé vient viſiter la malade, ſur laquelle marmottant vne infinité de ſuffrages, & ceux que mieux ſçauoit par cueur, interrogue l'eſprit, luy demandant qui il eſtoit. Liſette, bien apriſe de la vieille, reſpond en voix raucque & baſſe, ie ſuis l'eſprit du pere de ceſte iouuencelle, condemné d'ainſi faire ma penitence l'eſpace de dix ans, de corps en corps. Le mary preſent, oyant que c'eſtoit l'eſprit de ſon beau pere, ne ſe peut garder de dire en pleurant : Mon pere, ie vous prie de par Dieu de ſortir, à fin que plus ne tourmentez voſtre pauure fille. Adonc la voix reſpond : Ie ſortiray, mais ce ſera pour entrer en toy, ou ie perferay le temps de ma penitence. Le Sauoyſien, entendant ſi

terrible ſentence, eut telle paour qu'incontinent s'enuelope le col de l'eſtolle du curé, criant : mon compere mon amy, ne ſçauriez vous trouuer moyen de me faire eſchaper ſi cruel iugement par prieres, ieuſnes, aumoſnes, & autres bienfaitz? Adonc Liſette, voyant ſon entrepriſe & fineſſe ſuceder au point qu'elle demandoit, luy reſpond en voix feinte : Mon amy, tu es trop pauure pour faire ſi grandes largeſſes qu'il conuient, pour eſchaper ceſte penitence : mais au lieu de ce, tu t'en iras en quarante eſgliſes, & en chacune ſeras deuotement tes oraiſons, demandant pardon à Dieu de tes offences, autrement ne peux eſchaper l'ordonnance du ciel. Or eſtoit ceſte penitence donnée de la femme au mary, à fin que par la diſtance des villages (ou eſtoyent les egliſes) en voyageant des vnes aux autres, ce pendant monſieur le curé euſt tout loiſir de ieter par l'embouchure de dame Liſette l'eſprit qui ſi fort interieurement la bruſloit. Et pour mieux venir à ſes ataintes (tant deſirées) en voix contrefaite continüoit telz propos, qu'à tort & ſauſement il auoit eu ſoupçon de ſon compere, qui eſtoit fort ſaint homme, & duquel les oraiſons eſtoient fort agreables à Dieu: qu'à ceſte cauſe il laiſſaſt la guariſon de la patiente en ſes mains. Le pauure louan de mary (penſant eſtre ſorty hors des peines de purgatoire à ſi bon marché) ſe met à genoux deuant le curé luy demandant pardon : lequel ayant facilement obtenu (de crainte d'auoir pis) partit incontinent, pour aller faire ſon pellerinage. Ce pendant le curé, conſtitué gardien de dame Liſette, trauailla tellement ſon corps à chaſſer le mauuais eſprit de la malade, qu'en ſon lieu il en forma vn autre, qui

(auec le temps) s'aparut en eſpece d'enfant, duquel le mary, au retour de ſon voyage penſoit eſtre le pere.

Ie vovs prie (mes Dames) ne ſoyez ſi ſottes de donner ocaſion tant malheureuſe à voz mariz d'entrer en vne telle fantaſie qu'il vous faille en ſeindre les demoniacles. Dont à la fin, par l'oubliance de voſtre honneur, & de celuy qui le conſerue, tomberez en ſemblable mocquerie & perpetuelle honte, de laquelle à iamais vous reſentirez.

COMPTE XXXIII.

Pource que l'opinion legere d'un peuple ſot eſt quelquefois de croire que les moynes de Rome ont plus d'aparence de ſainãcté que les autres, comme ceux deſquels on dit venir en toute ſource & exemple de pure religion. Ie ne veux oublier à vous monſtrer (par ce plaiſant compte) que la vieille avarice d'vn fiſt cognoiſtre qu'en luy y auoit plus de l'habit que du religieux.

v temps d'Eugene, quart ſouuerain eueſque fut à Rome vn vieil moyne, nommé frere Anthoine de ſaint Marcel, lequel, par vne ſimulée ſainteté, auoit eſté ordonné l'vn des grandz penitenciers en l'egliſe de ſaint Pierre (non pas pour nettoyer les conſciences : mais pour vuyder les bourſes) preſchant, qu'ainſi que l'eau amortiſt le feu, auſſi l'argent donné en l'egliſe deſtaint le peché, qui de tant plus eſt grand plus ſault donner. En ceſte maniere par ce precieux metal metoit tout le monde au dextre coſté de ſaint Iean Baptiſte. Tant continua ce frere ceſte vie qu'il amaſſa force miliers de ducatz : & de paour d'eſtre deſcouuert, faiſoit faire quelque chapelle fondée bien petitement, ou donnoit aſſez froidement l'aumoſne, à fin qu'en telle liberallité (peu frequente au païs) fut en l'eſtimation de tout le peuple. En ce temps arriuerent à Rome deux ieunes Ruſtres de France, l'vn

nommé Loys, & l'autre Blaiſe : deux compagnons auſſi trompeurs que le moyne, n'y reſtoit que l'habit, garnis au reſte de ioyaux dorez & contrefaitz, & pierreries de toutes ſortes, deſquelles ilz trompoient ſouuent les plus ruſez. Ces mignons, ayans frequenté long temps en la ville, apres auoir acquis l'amytié & priuauté de leurs ſemblables, eurent ſoudain cognoiſſance de la notable vie de frere Anthoine, auquel propoſerent faire vn tour de leur meſtier. Eſtans donc aduertis que ſa plus grande frequentation eſtoit auec aucuns changeurs, auſquelz il bailloit la monnoye de ſes offrendes pour en retirer de beaux ducatz, firent longue deliberation (cognoiſſans l'auarice du moyne) que par ce chemin viendroient à bon port, auſſi qu'il auoit touſiours monnoye eſtrange à changer, & aymoit fort l'acointance de ceux qui luy faiſoient grand marché, pour le change. Ainſi le lendemain matin (chacun inſtruit en l'office qu'il deuoit faire) Blaiſe, parlant bon portugoys, ſe deguiſe en l'habit d'vn changeur Eſpagnol, & alla tenir ſa bouticque deuant l'Egliſe de ſaint Pierre, ou toutesfoys que frere Anthoine paſſoit, entroit, & ſortoit de la meſſe, luy faiſoit vne ſalutation à deſcouuert tant gratieuſe, que monſieur le penitencier, voyant ſi honneſte changeur, voulut auoir ſa cognoiſſance, eſperant en tirer proffit. Donc pour paruenir à ſon intention, commence à le faluer & s'aprocher de luy au petit pas, demandant (auecq' vne douce parole) ſon nom & païs. Blaiſe, comme celuy qui veoyt le renard au filet, reſpond fort ſimplement qu'il eſtoit d'Eſpagne, nommé Dicquo de Medine, & de l'eſtat de changeur, frequentant les païs ſt r anges, ou (graces à Dieu) auoit apris la trafficque

des pierreries, defguifemens d'icelles, par le moyen de la fcience d'alchimie & tranfmutation des metaux, incogneu aux gens de fon eftat. Et pource monfieur (difoit-il) s'il y a chofes que ie puiffe, tout eft à voftre commandement, pour la grande & anticque deuotion que i'ay toufiours euë à gens de Religion. Le frere ioyeux de fi bonne rencontre luy refpondit : Dicquo, mon amy, mil mercis : Ie fuis icy penitencier de noftre faint pere (parauenture de plus grande authorité & force que pillier qui foit en noftre Eglife) partant fi vous, ou autre de voftre nation, auez affaire de noftre puiffance, vous ferez les premiers abfoulz. Le galland (qui auoit plus grande enuie de fes ducatz que de fa benediction) fe faint toutesfoys fort content de telle offre, & pour entretenir cefte familiere & gratieufe frequentation : faict prouifion de quelques ducatz bien pefans, qu'il bailloit en change & à bon pris pour la monnoye du frere : Enuers lequel Blaife augmenta tellement fon credit, qu'ayant fait fi bon commencement aduertift fon compagnon d'acheuer l'entreprife qui fut telle : que Loys defguifé & habillé en l'eftat d'vn forfaire de gallere, s'en alla mendiant par l'Eglife de faint Pierre, auec telles & fi piteufes mynes qu'vn chafcun luy donnoit l'aumofne par pitié : tant fe pourmena qu'il aperceut frere Anthoine (qui pour l'heure eftoit de loyfir) ce ruftre auec vne falutation bien humble, le fuplia luy donner deux motz de confeffion. Le moyne qui prenoit à toutes mains, efperant auoir quelque double des aumofnes qu'on luy auoit données en fon Eglife, le mefne en vn petit coing, ou ce vaillant marinier s'agenouilla : & apres la benediction commença fa confef-

ſion en ceſte ſorte : Mon pere combien que ſois grand pecheur, toutesfoys ie ne viens pas icy tant pour me confeſſer que pour vous reueller vn cas ſecret, & de telle conſequence, que ma mort & vie ſeule en deſpend : vous ſupliant en l'honneur de la ſainte confeſſion de le tenir couuert, comme cognoiſtrez la grandeur du fait le meriter. Frere Anthoine, qui bruſloit d'extreme conuoitiſe, l'aſſeura que s'il eſtoit queſtion de la mort de dix millions d'hommes pour mourir ne le reuelleroit, par ce que toutes les peines de purgatoire ne l'en pourroient iamais purger. Ha (diſt Loys en ſouſpirant) i'ay bien cauſe de douter, ie crains la mort. Frere Anthoine, ardent comme vn tiſon, ſe commence à donner au diable, & ſa mere, ſi iamais de par luy en ſçauoit nouuelle. Adonc Loys (d'vne voix baſſe & craintiſue) luy fit vn long diſcours, comme long temps auoit eſté detenu priſonnier en gallere par force, auec vn Grec compagnon de ſa triſte fortune lequel preſſé d'vne violente maladie, mourant luy auoit baillé vn gros rubis ballay, qu'il diſoit auoir tiré par ſubtilz moyens d'vn marchand de Turquie, le chargeant comme ſon amy d'en faire ſatisfaction, ou pour le moins faire prier Dieu pour ſon ame & que bien toſt apres par vn nauſrage de la mer courroucée, le vaiſſeau ou il eſtoit, fut tellement briſé & deſrompu qu'vn chacun eſtant dedans eut plus grand peine à ſe ſauuer qu'à garder les forſaires qui le conduyſoient : en ceſte auenture (heureuſe pour luy) trouua façon de ſe mettre en liberté pour retourner en ſon païs acheuer le reſte de ſa pauure vie. Mais (en plorant diſoit le ruſtre) monſieur ie porte ma mort auec moy, ſi vne foys ie ſuis faiſi d'vn tel treſor, du-

quel me defaifirois volontiers entre les mains d'vn fainct homme qui en chargeaft fa confcience, en me donnant bien peu d'argent pour ayder à marier trois pauures filles, que i'ay laiffées en ma maifon. Puis donc que Dieu m'a fait cefte grace de m'eftre adreffé à vous (duquel auffi la phifionomye iuge la iufte confcience) s'il vous plaift me donner ayde, ie vous monftreray l'excellente pierre. Frere Anthoine, aueuglé d'vn extreme proffit d'auarice, creut legerement cefte mocquerie : toutesfoys faifant le froit, s'efforça de donner affeurance à Loys de tenir tout auffi fecret que la confeffion, le priant luy monftrer la pierre. Loys apres auoir fait de grandes difficultez, tournant fa veuë de tous coftez & feignant craindre d'eftre aperceu, tire de fon fein vn gros billot de cristal fort bien taint & coloré d'vne vifue couleur rouge enchaffé en vn petit d'argent doré & couuert d'vn fandal : tellement qu'euffiez proprement dit eftre vn vray & naturel rubis, tant eftoit cefte monftre finement defguifée. Le fratre tout eftonné de voir fi grand & riche balay, commence à dire : Mon filz cefte bague eft excellente & belle, & non de telle valleur comme vous femble : toutesfois pour ce qu'il y a vne relicque en noftre maifon enrichie du boys de la vraye croix, & autres precieufes pierres, ie l'aurois volontiers pour en faire honneur à Dieu & fes fainctz, à la charge que tu feras participant du merite. Mais ie voudrois auoir le confeil d'vn mien amy Efpagnol tenant le change deuant cefte Eglife, & felon fon aduis i'en payeray, non ce qu'il dira : mais comme ma puiffance le pourra porter. Ha (dit Loys) mon pere que dites vous, il femble qu'ayez enuye de me faire mou-

rir : defcouurant mon fait ainfi par la ville. Refpond le frere, i'aymerois mieux eftre damné qu'il en fut fceu vn feul mot, & te dois contenter des promeffes iurées qu'en ay fait. L'Efpagnol eft cy dehors, ie luy monftreray feulement en l'affeurant eftre l'un des rubis de noftre faint pere. Or donc (monfieur) ie metz ma mort & vie entre voz mains. A tout le moins s'il auenoit qu'on euft quelque foupçon, faites moy figne à fin d'efchaper, & fur tout gardez vous d'auoir grande fiance en ces Efpagnolz qu'en maniant la pierre, ne l'efgarent de voz yeux : car ce font gens de courte foy. Frere Anthoine (tout gay) part pour aller au fidelle changeur Dicquo de Medine, & le tirant à part luy monftre fecretement ce precieux ioyau, le fupliant trefaffectueufement lui dire combien il valloit. Le vaillant Dicquo à la premiere veuë commence à regarder le frere (comme tout eftonné de la veuë d'vn tel Rubis) & luy dit : Ha monfieur, vous me voulez effayer, c'eft l'efcarboucle du Pape. N'ayez foucy (dift frere Anthoine) à qui elle foit, dites feulement combien elle peult valloir. Le changeur refpond, il n'eft homme qui la puiffe eftimer, auffi bien le fçauez vous que moy : & tant plus s'excufoit le changeur, plus grande croiffoit l'enuye au frere d'en fçauoir la valleur. Tellement que Dicquo (voyant cefte contrainte plus profitable que le taire) luy dit : fi ie fçauois qu'elle vint de lieu fufpect, ou de larrecin, ie ne vouldrois pour tous les biens du monde l'eftimer : mais eftant prefenté par homme de fi bonne vie, comme vous, en cefte affeurance i'eftime que celuy qui l'auroit pour dix mille ducatz auroit grand marché. Frere Anthoine de cefte refponce fort ioyeux, remercia le

changeur, & s'en retourne ſoudain ou il auoit laiſſé ſon marinier. Auquel tint ces propos : mon amy ta pierre eſt belle : mais elle n'eſt de ſi grand pris à beaucoup pres que tu l'eſtimes. Monſieur, replique le ruſtre, ſi ie la voulois porter à Rhodes ie ferois l'vn des plus heureux du monde pour le grand nombre d'argent que i'en aurois : mais la longueur du voyage (& comme inſpiré de Dieu) me ſemble qu'il vaudra mieux la laiſſer entre voz mains, pour vn pris qu'auiſerez d'en donner par le conſeil du ſainct Eſprit aſin qu'eſtant voſtre conſcience chargée de l'employer en voſtre Egliſe, & autres bonnes œuures, mon eſprit demeure en repos : me contentant de ſi peu de bien que me ferez pour entretenir la vie de moy & de mes enfans. Mon filz (replique le penitencier) tu ne crois pas le grand heur que tu merite de rendre tout à l'Eglife, & dois ſçauoir que nous autres religieux (ayant faict veu de pauureté) n'auons richeſſes, ſinon ce que le deuoſt peuple nous donne par aumoſnes. Toutesfoys ie m'efforceray tant auec tous mes amys de te donner iuſques à deux cens ducatz, & qui vault mieux, t'eſlargiray la grande benediction que le Pape m'a diſtribuée pour le pardon de tous tes pechez. Monſieur, diſt Loys, ſi ie vous laiſſoys ce Rubis pour deux mille ducatz, ie penſeroys auoir plus donné que tous les fondateurs de voſtre Egliſe. Ainſi marchandant petit à petit fut la marchandiſe ſi bien debatue, que l'accord demeura à mille ducatz : leſquelz furent payez & nombrez content, par monſieur le penitencier en ſon logis, au noble marinier Loys. Lequel apres vn gratieux congé accompagné d'autant de benedictions, s'en alla trouuer le vaillant changeur

Eſpaignol, qui auoit deſia trouſſé ſon bagage, & tous deux partirent de Rome faiſans telle diligence que depuis n'y retournerent gaigner les pardons. Le frere (ayſe au poſſible) prenoit ceſte pierre, la regardoit maintenant au Soleil, maintenant en l'vmbre, l'enfermoit en ſon coffre, puis ſoudain la defermoit : tellement que de grande inconſtance pour le plaiſir du gaing qu'il en eſperoit, ne ſe peut garder de la monſtrer à vn autre changeur, ſon compere, fort grand lapidaire. Lequel voyant ceſte pierre ſi naïuement deſguyſée, ſe print à rire, diſant. Ie mesbahys de tant de trompeurs vagabons qui n'ont autre moyen de viure, qu'en abuſant les perſonnes ignorantes : Comment (diſt frere Anthoine) n'eſt ce pas vn bon Rubis? Ie vous aſſeure, reſpond le changeur, qu'il vault comme autant de Chriſtal : Il y à d'auantage l'enchaſſeure qui eſt aſſez bien dorée, & la pierre bien miſe en œuure, puis c'eſt tout. Monſieur le penitencier, eſtant auſſi loing du gaing qui l'auoit rendu ſi gay, comme du recouurement de ſes ducatz, demoura auſſi eſtonné, comme ſi le ciel luy fuſt tombé ſur la teſte, & commença à ſoy deſeſperer & tordre les mains comme vn homme demoniacle. Le changeur esbahy de ceſte grande ioye eſtre tournée en ſi ſoudain deſpit, voulut reconforter le moyne, luy demandant l'occaſion. Ha mon compere, reſpond le fratre, ie ſuis pauurement trompé par vn changeur Eſpagnol, qui m'a tellement priſé la pierre (me fiant en luy) qu'elle me couſte mil ducatz, & croy qu'il ſoit compagnon de celuy qui la m'a venduë. Adoncques fut faict toute diligence de courre apres ces ruſtres, auſquelz fortune ſe monſtra tant fauorable, qu'on ne les

ſceut iamais rencontrer. Dequoy ce pauure Penitencier entra en telle furie, eſtant aſſeuré de la perte de ces ducatz, que la fieure & la mort qui le faiſit de plus pres luy firent perdre plaiſir, & deſplaiſir enſemble.

MESDAMES, ſi l'auarice de ceux qui ſont mariez pour eſpargner à leurs enfans (encore que ce ſoit de leur propre) eſt vicieuſe, de combien plus eſt à blaſmer la malheureuſe & extreme conuoitiſe de telz gens d'Egliſe : leſquelz ſans occaſion, ſont vn grand amas d'argent du bien qui ne leur appartient. Il me ſemble que ceſt accouſtrement, duquel ſouuent ſe parent, eſt cauſe comme lon voyt de renuerſer & deſtruire la ſaincte & pure verité, dont à la fin le ſeigneur patient en ſa iuſtice, quoy qu'il tarde, leur fera ſouffrir vne ſemblable, ou plus honteuſe mort.

FIN DV PREMIER VOLVME.

LA TABLE

de ce present livre.

Le discours des amours de Barisor & Flora & la piteuse fin de leurs aduentures. Compte 1 13

La façon qu'vne Iuifue fut conuertie à la Loy de Iesus Christ, par la poursuite amoureuse d'vn ieune Romain. Compte 2 23

Comme vn ieune courtisan cuidant moquer vn marchand, tomba sur luy-mesme la moquerie. Compte 3. 28

De deux trompeurs, qui sous couleur d'auoir trouué vne bourse, deceurent vn moyne qui trompoit les autres. Compte 4. 31

De l'outrecuidance & bonne opinion qu'auoit vn curé de sa propre personne, & d'vn procez qu'il fit contre l'vn de ses paroissiens. Compte 5 37

D'vn marchand de Lyon, qui à sa poursuite propre fit aller sa femme au change. Compte 6 41

La plaiſante hiſtoire d'vn payſant à contrefaire le chant des coquz. Compte 7. 47

Comment vn Abbé, ſous l'opinion de iouyr de la beauté d'vne damoyſelle, ſe treuua couché aux coſtez d'vne fort laide vieille. Compte 8 50

De l'auarice d'vn preſtre pour marchander vn benefice, auec les fineſſes de ſa vie pour abuſer les plus ſots. Compte 9 57

De la violence amoureuſe d'vne fille de Sienne qui alla chercher ſon fauorit iuſques en Alexandrie, & de leur pitoyable fin. Compte 10 61

Du trop bon meſnage d'vn Bourgeois, qui fut cauſe de la ruine de ſon couſturier. Compte 11 69

D'vn Eſcolier de la nation de Bretagne fort ignorant paſteur. Compte 12. 72

La plaiſante hiſtoire de deux cordeliers ſurpris à Bolongne par deux pages de cour. Compte 13. . . 76

D'vn Venitien fort mal adroit Eſcuyer pour bien piquer vn cheual. Compte 14. 81

De l'eſtrange ialouſie d'vne ieune fille, qui ſous l'opinion que ſon amy allaſt au change le voulut tuer. Compte 15 85

Comme vne Sauetiere ſe gouuernoit ſagement à receuoir la iouiſſance de trois compagnons. Compte 16. 89

De la folle ſuperſtition des Iuifs, qui faiſans leur ſabbath par faute de charité cuiderent laiſſer mourir l'vn de leur ſynagogue, qui par fortune, eſtoit tombé en vn retrait. Compte 17. 94

Comme deux Gentilſhommes amys pour fuir Amour furent ennemis, dont enſuiuit vn combat furieux qui leur cauſa la mort. Compte 18 98

D'vn notable moyne qui ſous couleur d'hipocriſie, abuſa tout le peuple d'vn pays. Compte 19 . . . 105

De la fortune malheureuſe d'vn pauure Gentilhomme, qui menoit ſa dame ſur le chemin de Veniſe. Compte 20 111

D'vne ieune fille qui mit toute la diſcretion de ſes amours en la puiſſance d'vn more. Compte 21 . 116

De la ruſe d'vn religieux de ſainct Anthoine, qui amaſſoit les bribes de la confrairie. Compte 22. 120

D'vn moyne faiſant l'amour à la femme de meſſire Roderic duquel il fut eſtranglé piteuſement. Compte 23 125

D'vn medecin qui auoit achelé vne coupe, & par l'aſtuce de deux compagnons perdit l'argent & la coupe. Compte 24. 133

Comme vn grand ſeigneur amoureux, pour l'amitié qu'il portoit à ſon ſeruiteur, le rendit poſſeſſeur de ſa dame. Compte 25. 137

Comme vn gentilhomme Milanois iouiſt de l'amour de la femme d'vn cordonnier Neapolitain. Compte 26 142

Comme vn Eueſque amoureux d'vne religieuſe, qui eſtoit amye d'vn autre preſtre, cuidant deſcouurir les amours d'elle & de l'vne de ſes compagnes, demeura trompé. Compte 27. 150

De la ſottiſe d'vn medecin qui fut trompé de ſa femme, auec l'ayde d'vn frere mineur. Compte 28. 156

De l'ord & ſale vouloir d'vne dame, qui abandonna vn Gentilhomme pour le choix d'vn muletier. Compte 29 163

Comme la femme d'vn procureur pour se veautrer au pré aux clers, fut guerie d'vne galle assez grossette. Compte 30 168

Comme vn Gentilhomme Venitien iouist de l'amour d'vne ieune basteliere, par la mesme conduite de son mary. Compte 31 172

D'vn curé qui fit faire la demoniacle à vne ieune femme pour plus facilement iouyr de sa bonne grace. Compte 32 180

De l'extreme auarice d'vn penitencier Romain trompé par deux compagnons estrangers. Compte 33. . 184

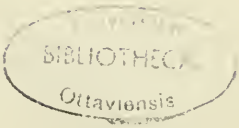

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE VINGT OCTOBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX-SEPT

PAR A. QUANTIN

POUR

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

A PARIS.

4 8D01

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

CE

CE PQ 1274
.C65 1878 V1
C00
ACC# 1386147

LES COMPTE

a39003 002445871b

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

Les Contes de POGGE, traduits par M. RISTELHUBER, 1 volume (*épuisé*).
FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue*, avec introduction et notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).
Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies et publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (*épuisé*).
*Les Gayetez d'*OLIVIER DE MAGNY, avec préface par E COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Les Dialogues de TAHUREAU, avec notice et index, par F. CONSCIENCE. 1 volume. 7 50
Les Contes et Facéties D'ARLOTTO, avec introduction et notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. . . . . 5 »
Les Quatrains de PIBRAC, avec notice et notes par J. CLARETIE et E. COURBET. 1 vol. 7 50
Les Serées de GUILLAUME BOUCHET, avec notice et index par ROYBET. 5 volumes. Chaque volume. 7 50
Le Cymbalum mundi par BONAVENTURE DES PERIERS, avec notice et notes par F. FRANK. 1 vol. 7 50
*Les Soufpirs d'*OLIVIER DE MAGNY, texte original avec notes par E. COURBET. 1 vol. . . . . 5 »
L'Elite des Contes du SIEUR D'OUVILLE, avec une notice et des notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. 7 50
Les Vaux de Vire de JEHAN LE HOUX, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poëte, avec une introduction & des notes par ARMAND GASTÉ. 1 vol. 7 50
Les Odes D'OLIVIER DE MAGNY, 2 vol. . . . . 10 »

EN PRÉPARATION :

Les Matinées de CHOLIÈRES.
Contes & Joyeux Devis, par BONAVENTURE DES PERIERS.

Il est tiré quelques exemplaires de cette collection sur papier de Chine, au prix de 25 fr. le volume.

PARIS. — Impr J CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît. [1307]